

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1999**

The In  
copy a  
may b  
the in  
signifi  
check

This It  
Ce doc

10x

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Comprend du texte en anglais. En pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
						<input checked="" type="checkbox"/>					
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

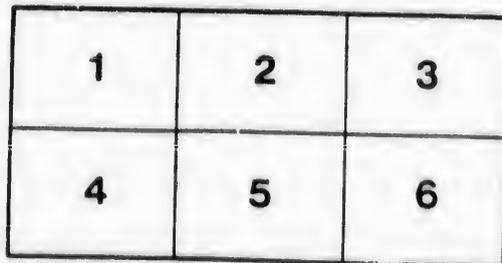
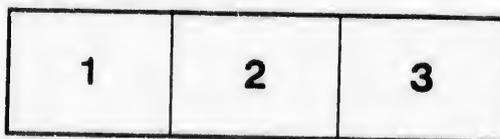
Bibliothèque générale,  
Université Laval,  
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque générale,  
Université Laval,  
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

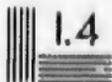
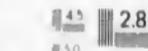
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1005 100 Myrtle Street  
Rochester, New York 14609-1004  
(716) 482-1000 Phone  
(716) 482-1001 Telex

B

14

0

18

BX

1425

089

B1

B2

1892/96

OTTAWA

MANÈGEMENTS

CIRCULAIRES

1892-96

Incomplet

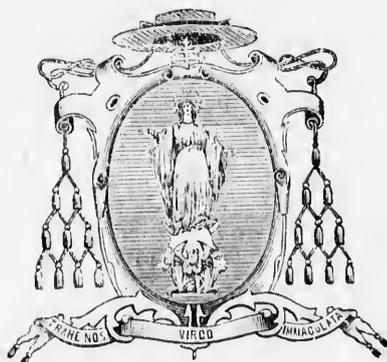
248.136



137257 127111

L  
Cin  
"  
tem  
pro  
d'O  
jou  
gra  
su.s

1892 - 1896



5ième Série—No. 1.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 18 novembre 1892.

*Le Canada-Revue et l'Echo des deux Montagnes.*

CHERS COOPÉRATEURS,

“ Dans la Lettre Pastorale, en date du 29 septembre dernier, les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa se sont élevés avec force contre certains journaux et feuilles périodiques, coupables d'injures graves envers la religion, la discipline de l'Eglise et ses ministres

“ Nous espérons qu'un avertissement aussi solennel suffirait pour faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en étaient écartés dans leurs écrits, sans qu'il fut nécessaire de recourir aux censures.

“ Malheureusement on a répondu à cette leçon pleine de charité, par le mépris, le refus d'obéir, de nouvelles insultes, un persiflage impie à l'adresse de l'autorité religieuse et par l'annonce de la publication prochaine d'un roman mis à l'Index.

“ C'est pourquoi, je me vois aujourd'hui dans la pénible nécessité de sévir, et de prendre des mesures plus efficaces pour protéger le troupeau contre les attaques perfides de ceux qui veulent le disperser et le perdre.

“ Le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous condamnons donc, en vertu de Notre Autorité, deux publications imprimées dans Notre diocèse, savoir : *Le Canada Revue* et *l'Echo des deux Montagnes*, et Nous défendons, jusqu'à nouvel ordre, à tous les fidèles, sous peine de refus des sacrements, d'imprimer, de mettre ou de conserver en dépôt, de vendre, de distribuer, de lire, de recevoir ou de garder en sa possession ces deux feuilles dangereuses et malsaines, d'y collaborer et de les encourager d'une manière quelconque.”

Voilà, Chers Coopérateurs, la Circulaire qu'adressait à son clergé, le 11 de ce mois, Mgr l'Archevêque de Montréal.

Le 15 du courant, Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province ecclésiastique de Québec donnaient leur pleine et entière adhésion à cette circulaire, et portaient contre les coupables les mêmes peines justement décrétées par le vénérable Métropolitain de la province de Montréal. Ils ne faisaient point autre chose que d'user des pouvoirs formellement reconnus à l'autorité épiscopale par la dixième des règles de l'Index publiées par ordre du Concile de Trente

Notre devoir est tout tracé par l'exemple de ces pasteurs vigilants. Dans leur zèle pour le maintien de la discipline, pour l'honneur de la sainte Eglise et de ses ministres, pour le salut des âmes, ils ont pris le seul moyen qui paraît maintenant efficace de corriger salutairement les coupables et les ramener dans la voie dont les vrais catholiques ne veulent jamais s'éloigner.

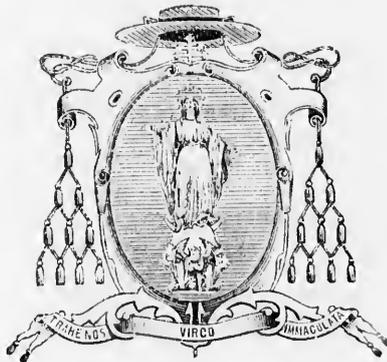
C'est pourquoi, Nous venons, à notre tour, déclarer à tous les fidèles qu'ils se rendront indignes des sacrements et mettront leurs confesseurs dans l'impossibilité de les absoudre, s'ils se permettent d'enfreindre, même en un seul point, la défense portée par les vénérés et prudents Prélats contre les feuilles susmentionnées.

Sera la présente circulaire lue au prône des églises paroissiales et autres où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de la sincère affection et de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.





5ième Série—No. 2.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 10 décembre 1892.

- I. Questions proposées aux Conférences ecclésiastiques.
- II. État des comptes.
- III. Ordo, calendriers, nouveaux offices.
- IV. Carême de 1893.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

Vous trouverez, à la suite de cette circulaire, les questions que vous aurez à traiter dans les *Conférences* de l'année prochaine.

À cette occasion, je prie ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas encore fait, de se procurer, sans délai, les pamphlets contenant le *Résumé des Conférences* de chaque année; il y en a treize: le dernier est celui de 1891.

Les quelques uns qui n'ont pas encore transmis leurs travaux de l'année courante voudront bien ne pas tarder à me les adresser.

II.

Vous avez déjà reçu les blancs des *Etats des comptes* de vos fabriques et églises. Faites moi le plaisir de les remplir dans les premiers jours du nouvel an et de me les renvoyer pas plus tard que le 15 janvier.

Que personne n'oublie: 1o de faire le résumé des comptes dans le cahier *ad hoc* (voir l'Appendice au Rituel) avant même de m'adresser l'*Etat des Comptes* de 1892; 2o d'ajouter, après l'article intitulé: *Recettes propres de l'année*, les mots: *Rente des bancs* et en marquer le montant.

III.

L'*Ordo* et le *Calendrier* à suivre dans ce diocèse pendant l'année 1893, pour la récitation de l'*Office divin* et la célébration de la *Sainte Messe*, sont maintenant imprimés: vous pouvez vous les procurer à l'Archevêché. Prix: *Ordo*, 30 cts.; *Calendrier*, 5 cts.

J'attire votre attention sur les premières pages de

F'Ord  
qu'il  
ques  
supp  
évid  
faites  
oblig  
subs  
des c  
le tro  
de tr  
la de  
ces  
Le p  
perpe  
dans  
resp  
1892  
et la  
Je d  
par  
cette  
prem  
régl

Il  
ne le  
proc  
Sain  
laud  
pour  
A  
siuc  
hum

*l'Ordo.* Vous y trouverez : 1o certaines rubriques qu'il sera bon de relire de temps à autre ; 2o quelques observations et ordonnances concernant les suppliques ou demandes de dispenses, dont il est évidemment nécessaire de tenir compte. Quoique faites pour le diocèse de Québec, je les rends aussi obligatoires dans celui-ci, puisqu'elles se trouvent en substance dans mes circulaires, à l'exception du tarif des componendes que nous maintenons tel que vous le trouvez sur votre feuille de pouvoirs ; 3o le texte de trois décrets de la S. Cong. des Rites donnés, sur la demande des évêques, en faveur de trois provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. Le premier, du 28 avril 1890, accorde un *Calendrier perpétuel* et un *Propre* des offices et des messes à dire dans nos différents diocèses; les deux autres, portant respectivement les dates du 29 mai et du 17 juillet 1892, rendent obligatoire la célébration, par l'office et la messe propres, des fêtes qui y sont mentionnées. Je déclare ces décrets promulgués pour ce diocèse par leur publication dans *l'Ordo.* Tous ceux que cette promulgation doit atteindre sont tenus d'en prendre connaissance et de se conformer à ce qui est réglé par ces décrets.

## IV.

Il sera peut-être bon d'avertir vos paroissiens qu'il ne leur sera pas permis de se prévaloir, pendant le prochain carême, des adoucissements accordés par le Saint-Siège pour celui de l'année qui s'achève. Il faudra s'en tenir à ce qui était réglé antérieurement pour le diocèse d'Ottawa.

Agrérez, Chers Coopérateurs, l'assurance de la sincère affection et l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

MATERIÆ XXIX<sup>æ</sup> COLLATIONIS THEOLOGICÆ

MENSE FEBRUARII 1893 HABENDÆ.

*Scriptura Sacra.*

Explicatio detur cantici B. V. Mariæ: *Magnificat.* (Luc. 1, 46-55.) Ostendatur character propheticus hujus divini oraculi in quo B. V. Maria, B. Elisabeth 36) cognatam visitans, Mysterium Incarnationis a sæculis absconditum celebrat: 1o ut mysterium misericordiæ; 2o ut mysterium humilitatis; 3o ut opus benedictionis mundo promissa.

*Theologia Dogmatica.*

De Mysterio SS. Trinitatis. De unitate in Trinitate. *Thesis.* Licet Pater et Filius et Spiritus Sanctus tres sint personæ divinæ distinctæ, et unaquæque sit Deus, unus tamen est Deus, et unitate quidem non tantum morali, specificâ, vel in ideâ, sed physicâ, numericâ, objectivâ.

*Liturgia Sacra.*

De renovatione specierum Sacramentalium et purificatione pyxidis.

Quær. 1o Sub quâ obligatione sacrae hostiæ quæ pro communione asservantur, aliquando renovandæ sunt? 2o quoties sacrae species renovari debent? 3o quoties et quomodo pyxis est purificanda?

MATERIÆ XXXIæ COLLATIONIS THEOLOGICÆ

MENSI OCTOBRIS 1893 HABENDÆ.

*Theologia Moralis.*

De obligationibus eorum qui ephemerides scribunt, relative ad famam proximi injuste non lædendam.

*Serpentiger*, ephemeridis politici publicator, iniurus principio notissimo, quod "bonum commune bono particulari anteponi debet," nullius adversarii publici famæ parcat, eo fine, ait, ut caveant omnes, præsertim qui aliquam partem auctoritatis sive civilis sive religiøsæ detinent, et ita fiat ut honestissimi viri cæteris ubique præsent in societate.

Idcirco *Serpentiger*, accerrime quotidie detrahit, in sua ephemeride, de iis præsertim viris qui cæteris præsent, id est, de magistratibus Republicæ, de senatoribus, membris legislativæ cameræ, de clericis etiam et parochis, de episcopis quos posuit *Spiritus Sanctus regere Ecclesiam Dei* (act. XX.28.), inno de ipso summo Pontifice Vicario Christi in terrâ. Quidquid inveniri potest quo lædatur directe vel indirecte talium hominum fama, *Serpentigero* placet exponere coram publico. Ipsorum graves defectus a paucis notos, eorum parentum vel amicorum culpas communiter ignoratas, per totum Dominium Canadæ, ad minus, per unam vel alteram provinciam vulgare delectatur. Horum personam irridet, ingenium et bonem indolem arguit, iudicii rectitudinem et religionis sinceritatem impugnat: eorum tandem mores, vitam, doctrinam, etc., tum calumniis, tum simplicibus detractionibus, ita labefacit, ut eorum æstimationem apud multos minuatur, imo eorum famam destruat.

Quæres igitur: 1o An et in quo gradu scriptores ephemeridum jus habent ad famam proximi lædendum intuitu boni publici? 2o Utrâm et quantum au-

geantur malitia et gravitas diffamationis ex conditione personarum quæ diffamantur, et ex extensione seu publicitate detractionis per prelum vulgatæ? 3o Utrum detractionis materia sit solum virtus et honestas, vel etiam ingenium, doctrina, eloquentia, etc? 4o Quid sentiendum de principio *Serpentigeri* dicentis bonum esse quod quorundam malorum crimina vulgentur, ut caveant ceteri et melius præsent societati? 5o Quid tandem de *Serpentigero*, si forte accedat ad tribunal Pœnitentiæ, et quid ab ipso requirendum ut licite absolvatur?

*Historia Ecclesiastica.*

Innocentii III pontificatus (1198-1216.) summarium ita exponatur ut à calumniis hæreticorum et pseudophilosophorum XVIII sæculi vindicetur administratio spiritualis hujus tanti Pontificis, defensoris strenuissimi libertatum Ecclesiæ.

*Jus Canonicum.*

De juribus et officiis parochorum quoad sacramenta Baptismi, Pœnitentiæ et Eucharistiæ ministranda.

conditione  
ne seu pu-  
3o Utrum  
estas, vel  
4o Quid  
is bonum  
ulgentur,  
etati? 5o  
lat ad tri-  
endum ut

) summa-  
icorum et  
cetur ad-  
is, defen-

ad sacra-  
tie minis-



5ième Série—No. 3.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 9 janvier 1892.

Contributions et Quêtes.

CHERS COOPÉRATEURS.

Je vous envoie le détail des contributions et quêtes de l'année.

Laissez-moi vous dire que j'ai le cœur navré de douleur en voyant qu'un si petit nombre de paroisses ont contribué à l'œuvre de St. François de Sales et celle de l'Union de prières.

## DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1892.

PAROISSES OU MISSIONS.	Dime des Banques.	QUÊTES.							
		Saints Lieux.	Sémi- naire.	Écoles Nord O.	Denier St. Pierre.	St. Fts. de Sales.	Union de Prêtres.	Missions Afri- caines.	Eglise St. Joachim
Cathédrale.....	442 37	17 10	52 10	41 80	68 82	40 00	130 50	16 70	61 00
St. Joseph.....	11 00	.....	.....	30 00	.....	.....	.....	32 00	39 00
St. Patrice 91-92. } d'Ottawa.	200 00	6 00	50 00	.....	46 00	.....	.....	4 35	6 00
St. Anne.....	.....	5 00	8 25	8 00	11 50	.....	24 00	10 00	22 00
St. Jean-Baptiste..	.....	8 50	20 00	.....	25 00	.....	23 00	5 00	5 00
St. Anne de Prescott.....	70 00	4 00	2 40	4 00	4 00	5 00	11 00	4 00	6 00
St. Eugène.....	167 00	6 50	4 80	.....	10 00	13 00	12 50	10 00	9 25
St. Joachim.....	32 00	2 60	1 20	.....	3 00	.....	.....	1 25	75
St. Alph. de L. Hawk'sby.....	137 00	3 00	5 25	3 00	9 00	.....	.....	4 00	8 00
St. J. Bapt. de l'Original.....	78 70	1 00	3 50	8 30	3 20	.....	.....	4 00	9 00
St. Grégoire de N. de Vlk Hill	88 50	8 48	12 29	13 07	26 05	2 08	.....	12 66	13 50
St. Thomas de Lefavre.....	49 40	1 50	2 53	5 70	3 00	.....	1 00	2 20	3 00
St. Victor d'Alfred.....	100 00	4 20	3 25	9 20	8 00	.....	1 00	5 50	7 00
St. Bernard de Fournier.....	82 15	2 09	5 00	8 17	6 60	.....	.....	5 00	4 17
St. Isidore de Prescott.....	77 56	3 00	2 50	2 10	3 40	.....	.....	2 00	5 00
St. Luc de Curran.....	42 00	6 00	.....	6 00	4 00	.....	.....	4 00	9 00
St. Paul de Plantagenet.....	86 00	2 85	7 67	6 49	5 50	.....	.....	5 00	8 02
St. Paul de Plantagenet.....	68 59	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

St. Benoît Jos. de Wendover... 23 50  
 Ste. Félicité de Clarence Cr... 104 00

1 45  
 5 00  
 3 25  
 4 20

2 00  
 2 00  
 8 60

3 00  
 8 00  
 8 00

4 00  
 4 00  
 2 00

2 00  
 7 00  
 2 00

2 00  
 8 00  
 5 00

St. Bernard de Fournier....	82 15	2 09	5 00	8 17	6 00	.....	.....	.....	.....	5 00	4 17
St. Isidore de Prescott.....	77 56	3 00	2 50	2 10	3 40	.....	.....	.....	.....	2 00	5 00
St. Luc de Curran.....	42 00	3 00	6 00	6 00	4 00	.....	.....	.....	.....	4 00	9 00
St. Paul de Plantagenet.....	86 00	6 00	2 85	7 67	5 50	.....	.....	.....	.....	5 00	8 02
St. Benoit Jos. de Wendover...	68 59	2 85	7 67	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stc. Félicité de Clarence Cr....	23 50	4 00	2 00	3 00	2 00	.....	.....	.....	.....	1 45	3 25
Sacré Cœur du Brook.....	104 00	4 00	7 00	8 00	8 60	.....	.....	.....	.....	5 00	4 20
St. Hughes de Sar-field.....	40 71	4 00	5 80	7 40	9 00	.....	.....	.....	.....	7 50	8 00
St. Joseph d'Orléans.....	51 70	3 00	7 00	1 00	5 00	.....	.....	.....	.....	2 00	4 00
Notre Dame de Lourdes.....	81 00	1 51	6 06	4 76	.....	.....	.....	.....	.....	2 01	4 15
Cyrville.....	28 80	1 75	1 75	2 35	2 80	.....	.....	.....	.....	1 41	2 02
St. Laurent.....	18 00	1 60	3 36	1 50	1 00	.....	.....	.....	.....	1 00	3 25
St. Albert.....	56 18	2 30	70	3 00	92	.....	.....	.....	.....	1 00	2 00
St. Euphémie, Casselman.....	30 00	1 00	2 80	2 50	2 05	.....	.....	.....	.....	5 00	9 00
St. Viateur, South Indian.....	10 00	.....	1 50	1 00	1 16	.....	.....	.....	.....	2 50	3 00
Moose Creek.....	5 00	.....	1 00	50	1 17	.....	.....	.....	.....	1 50	1 00
St. Jacques d'Enbrun.....	109 00	9 00	10 00	7 25	.....	.....	.....	.....	.....	1 00	1 00
Stc. Catherine de Metcalfe.....	30 00	3 00	5 00	3 05	9 37	.....	.....	.....	.....	6 00	10 00
La Visitation de S. Gloucester.	30 00	2 26	7 00	8 00	17 00	.....	.....	.....	.....	4 50	2 97
St. Jean l'Ev. de Dawson, Ong.	.....	3 50	4 45	4 08	7 85	.....	.....	.....	.....	5 00	2 35
Stc. Brigitte Manotie.....	.....	3 00	4 63	3 92	5 00	.....	.....	.....	.....	6 80	4 93
St. Jude de Followfield.....	66 50	1 26	4 75	10 51	.....	.....	.....	.....	.....	5 00	4 51
St. Philippe de Richmond.....	18 32	2 00	3 94	1 81	5 17	.....	.....	.....	.....	4 28	5 57
de Goulbourne.....	13 68	2 00	3 37	1 87	1 57	.....	.....	.....	.....	2 00	2 00
St. Isidore de March.....	17 50	.....	4 25	5 65	.....	.....	.....	.....	.....	1 75	3 97
Stc. Marie d'Almonte 91-92 {	125 00	3 00	9 00	9 00	11 00	.....	.....	.....	.....	5 00	15 00
St. Michel de West Huntley...	120 00	3 50	10 00	5 30	.....	.....	.....	.....	.....	5 00	7 25
St. Michel de Fitzroy Harbour.	33 70	3 50	11 15	5 85	16 55	.....	.....	.....	.....	4 70	5 78
St. Michel de Fitzroy Harbour.	13 25	5 12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

7 384

DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1892.

PAROISSES OU MISSIONS. — <i>Province d'Ontario.</i>	Dime des Bancs.	QUÊTES.							
		Saints Lieux.	Sémi- naire.	Écoles Nord O.	Denier St. Pierre.	St. Frs. de Sales.	Union de Prêtres.	Missions Afri- caines.	Église St. Joachim
St. Célestin de Pakenham. {	24 40 10 75	6 84	13 33	7 10	20 27			6 79	7 50
Sacré de J. d'Ottawa.....		9 00		10 91 11 50	5 75			5 25	10 75
St. Frs d'Assise, Hin. 91-92 {	65 00 60 22		4 18	3 59	4 66			1 61	3 99
Ste. Brigitte d'Ottawa.....		8 55	14 00		24 55			5 00	10 00
St. Mary's d'Ottawa.....		86	4 70	8 00	7 00			38	8 00
Billing's Bridge.....		1 42		1 50	1 00			1 00	1 00
Rockland, 91..... {	50 00 45 00	2 95	4 85	4 50	6 10			3 25	.....
— <i>Province de Québec.</i>									
N. D. de Grâce de Hull.....	573 09	12 19	20 35	18 10	36 25		15 50	15 00	22 41
St. Ignace de Nomingue.....		77		1 47			2 50	1 06	1 35
L'Annonciation de Marchand.....		2 32						1 70	1 51

La Nativ. de la Ch. aux Iroq.	10 50	1 00	1 00	1 00	1 00			38	55
La Conception de Clyde.....	8 77	2 00	2 00	2 00	2 00			43	41
St. Anselme.....	63 50	9 82	9 10	9 55	9 25		19 50	1 00	2 25

N. D. de Grâce de Hull.....	573 09	12 19	20 35	18 10	36 25	.....	15 50	15 00	22 41
St. Ignace de Nominigüe.....	.....	77	.....	1 47	.....	.....	2 50	1 06	1 35
L'Annonciation de Marchand.....	.....	2 32	.....	.....	.....	.....	.....	1 70	1 51
La Nativ. de la Ch. aux Iroq.....	10 50	1 00	1 00	1 00	1 00	.....	.....	38	55
La Conception de Clyde.....	8 77	.....	2 00	.....	.....	.....	.....	43	41
Ste. Agathe des monts.....	63 50	2 25	2 10	3 75	3 25	13 50	12 50	1 00	3 25
St. Jovite.....	32 00	1 00	1 50	.....	1 85	.....	1 00	2 00	2 50
St. Faustin.....	.....	50	1 00	1 00	2 00	.....	4 50	1 00	50
St. Adolphe d'Howard 91-92 {	1 50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Notre Dame de Montfort.....	1 50	2 50	2 50	2 50	2 50	.....	.....	2 00	3 00
St. Michel de Wentworth 91.....	2 80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1 15	.....
St. Philippe d'Argenteuil.....	52 72	2 00	75	1 66	2 50	.....	.....	2 50	3 50
N. D. des Sept D. de Grenville.....	57 00	3 00	10 00	10 00	.....	4 00	.....	4 00	8 00
Ste. Valérie de Ponsonby.....	.....	46	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....
St. Rémi d'Amherst.....	.....	70	.....	.....	25	4 70	.....	70	.....
N. D. de la Merci d'Arundel.....	5 42	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1 60	1 55
N. D. de Bon Secours de Mont.....	101 62	4 00	5 09	7 00	11 25	15 16	1 00	5 24	6 00
St. Félix de V. de Hartwell.....	70 00	7 00	5 50	1 50	10 00	.....	4 50	2 00	2 00
Cheneville 91-92.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Emile de Suffolk.....	12 50	.....	41	10	25	.....	.....	75	2 00
N. D. du Mont-Carmel de Pres	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Casimir de Ripon.....	14 00	3 50	6 13	5 00	4 63	.....	.....	2 00	3 00
.....	48 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. André Avellin.....	156 50	5 75	6 75	13 50	15 77	.....	12 00	2 72	18 00
.....	135 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ste. Angél. de Papineauville.....	80 30	1 08	3 09	5 00	5 00	.....	.....	2 00	2 50
St. Sixte.....	.....	1 65	85	1 50	65	.....	.....	50	2 50

## DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1892.

PAROISSES OU MISSIONS. <i>Province de Québec.</i>	Dime des Bancs.	QUÊTES.								
		Saints Lieux.	Sémi- naire.	Écoles Nord O.	Denier St. Pierre.	St. Frs. de Sales.	Union de Prières.	Missions d'Afri- caines.	Eglise St. Joachim	
St. Jean l'Évang. de Thurso...	40 00	1 00	3 00	.....	.....	.....	.....	.....	1 00	3 00
St. Malachie.....	22 00	2 56	8 00	1 00	5 00	.....	.....	.....	4 00	4 00
St. Grégoire de N. de Buckings- ham 91-92.....	150 00	5 00	7 00	10 00	22 00	.....	.....	.....	.....	9 00
N. D. de la Salette 91.....	30 50	.....	.....	2 09	2 43	.....	.....	.....	.....	2 15
St. Louis de Lemieux 91.....	1 50	.....	.....	1 65	.....	.....	.....	.....	.....	.....
N. D. de la Garde 91.....	11 00	.....	87	1 03	1 43	.....	.....	.....	.....	.....
N. D. du Laus.....	21 00	.....	2 20	.....	.....	.....	.....	.....	1 00	1 00
N. D. de Pont-à-Main.....	4 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
L'Ange Gardien d'Angers.....	63 50	5 00	5 25	7 75	.....	6 00	.....	.....	6 00	5 00
St. Antoine de Perkins Mills.	45 00	.....	.....	1 50	1 50	.....	.....	.....	2 50	3 00
St. Rose.....	18 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. F. de S. de P. à Gatineau.	137 27	5 00	4 00	10 25	7 00	.....	.....	.....	3 00	4 50
Ste. Elizabeth de Cantley.....	22 88	1 50	4 20	5 01	3 35	.....	.....	.....	3 95	7 05
St. Pierre de Wakefield.....	17 80	2 45	2 20	2 70	1 35	.....	.....	.....	2 93	4 45
St. Cajetan.....	.....	27	.....	.....	26	.....	.....	.....	41	.....
Ste. Famille.....	2 63	63	.....	34	1 70	.....	.....	.....	1 64	52

St. Boniface.....	50	.....	53	.....	.....	.....	.....	.....	58	93
Ste. Philomène.....	1 02	1 19	1 06	.....	.....	.....	.....	.....	91	.....



Vous voudrez bien me faire remarquer les erreurs qui se seraient glissées dans les tableaux ci-dessus, je m'empresserai de les corriger.

Agréez, Chers Coopérateurs, avec mes meilleurs souhaits de bonne année, l'assurance de ma sincère affection en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

L  
CHE  
L  
Vati  
impi  
elle-  
popu  
gouv  
ne v  
la li  
répa  
des

r les erreurs  
ci-dessus, je

es meilleurs  
ma sincère

. D'OTTAWA.



5ième Série—No. 4.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 6 février 1893.

Le Jubilé épiscopal de S.S. le Pape Léon XIII.

CHERS COOPÉRATEURS,

Le Vicaire de Jésus-Christ est toujours captif au Vatican. Ses ennemis persèverent dans leur dessein impie de détruire l'influence du Pape et la Papauté elle-même. Sous le spécieux prétexte d'assurer aux populations italiennes des biens temporels qu'un gouvernement ecclésiastique, disent-ils, ne peut ou ne veut pas procurer, ils restreignent de plus en plus la liberté du Pontife suprême. Ils ne cessent de répandre parmi le peuple des revues, des pamphlets, des journaux, des écrits de tout genre, pour lui



rendre odieux le Pape, les cardinaux, les évêques, les prêtres, les religieux, les religieuses ; ils accusent, ils calomnient, ils mentent et mentent toujours, sachant bien qu'il en restera quelque chose dans l'esprit et le cœur d'un certain nombre ; ils font des lois iniques pour exercer à couvert leurs persécutions perfides, et, ainsi, mieux tromper les catholiques, peu méfiants, qui ne savent pas tout ce que la haine peut inspirer à ceux qui font passer leurs intérêts matériels bien avant l'intérêt de la religion et l'honneur de notre Mère, la sainte Église, et le véritable bien du peuple.

Mais, il n'est pas nécessaire de redire ici tous les moyens employés par les ennemis de la religion, de Dieu et de ses ministres, pour détruire le royaume de Jésus-Christ et assurer le règne de Satan sur la terre. Un autre devoir nous incombe ; il faut prendre occasion du jubilé épiscopal de Léon XIII pour protester contre toutes les machinations humaines et infernales de ses oppresseurs, et prier le Tout-Puissant de les dissiper, s'ils ne veulent point se convertir : *ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris*. Voilà la prière qui doit monter du cœur et des lèvres des vrais catholiques jusqu'au trône de Dieu. Nos supplications seront entendues et, selon les promesses divines, le droit du Christ, si savamment exposé par le Docteur infallible, triomphera.

En attendant l'heure de Dieu, réjouissons-nous du triomphe partiel accordé, dès maintenant, au Pontife Souverain et célébrons-le avec foi, amour et allégresse.

Le 19 de ce mois, Léon XIII, complètera cinquante ans d'épiscopat. Depuis plus d'un an, vous avez invité vos paroissiens à faire des prières, des aumônes, des communions pour demander la prolongation de sa vie, vous avez dit *Pro Papa* à la sainte messe et, chaque dimanche et jour de fête chômée, le *Salve Regina* a été ou chanté

ou récit. Gloire à l'Auteur de la vie ! notre Père commun vit encore et, déjà, il voit accourir, pour le consoler dans sa douleur amère, des pèlerins venant de toutes les parties du monde. Des fêtes, aussi splendides qu'elles peuvent l'être dans la situation présente du Pape, sont préparées pour l'édification de ceux qui auront l'avantage de se rendre à Rome, à l'occasion de ce glorieux anniversaire.

Privés du bonheur de nous agenouiller en personne aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, nous nous associerons, de cœur et d'esprit, à ces fêtes solennelles ; nous continuerons de prier avec ferveur et nous répèterons souvent, dans le cours de l'année, cette filiale prière—*Oremus pro Pontifice nostro Leone Dominus conserve eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum, in terra—et non tradat eum in animam inimicorum ejus*\*—*Que le Seigneur conserve Notre Pontife bien-aimé et lui donne une longue vie ; qu'il le rende heureux sur la terre et qu'il ne le livre pas au désir de ses ennemis ; enfin, pour bien marquer toute notre joie, nous remercierons Notre-Seigneur de toutes les grâces qu'il a accordées à son premier Représentant ici-bas, et, dans ce but, on chantera, le premier dimanche du carême, un *Te Deum* solennel à la suite de la messe paroissiale ou conventuelle.*

Nous réglons aussi qu'à partir du vingt courant, on chantera ou on récitera, selon les rubriques, comme oraison de *Mandato*, jusqu'à Pâques, l'oraison *Contra Persecutores Ecclesie*.

Vous donnerez communication de cette circulaire à vos paroissiens le premier dimanche après sa réception.

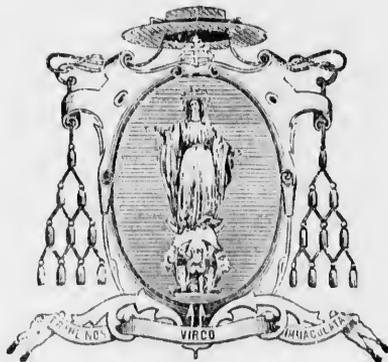
Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de ma sincère affection et de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

\* Je vous engage à la faire chanter le dimanche, de temps à autre.

Con

trib  
van  
50 v



5ième Série—No. 5.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 13 février 1893.

- I. Corrections au tableau des contributions et quêtes.
- II. Quatrième volume des mandements.
- III. Quêtes pour les missions africaines.
- IV. Invocation du S. Nom de Jésus nécessaire pour gagner l'indulgence *in articulo mortis*.

CHERS COOPÉRATEURS,

I

Vous voudrez bien faire, dans le tableau des contributions et quêtes pour 1892, les additions suivantes : Pour la St. Frs. de Sales : Cathédrale : \$57. 50 versées en 1891 pour 1892; St. Victor d'Alfred :

\$5.55; St. Albert: \$3.84; St. Jacques d'Embrun: \$21.12; Ste. Agathe des monts: \$7.25, soit en tout pour Ste. Agathe: \$20.75; St. Gabriel de Bouchette: \$21 05.

Pour le Denier de St. Pierre: St. Jacques d'Embrun: \$12.00

Pour l'Eglise de St. Joachim: La Trinité de Rockland: \$7.50.

Pour l'Union de prières: L'Ange Gardien d'Angers: \$17.00.

## II

Le quatrième volume des mandements et circulaires est maintenant relié. Vous pouvez vous le procurer en vous adressant à Monsieur le Procureur de l'Archevêché. Prix: \$3.00.

## III

La quête pour les missions africaines doit se faire chaque année, par ordre du S. Siège, le jour de l'Épiphanie, autant que possible. Ceux qui n'ont pas encore transmis le produit de cette quête faite dans leurs paroisses et missions seraient-ils assez bons de l'envoyer sans retard?

## IV

Il est utile de connaître le décret suivant de la S. Cong. des Indulgences, etc.....

Ut Christifideles in locis Missionum degentes, et in ultimo vite discrimine constituti valeant accipere Benedictionem in articulo mortis et consequi Indulgentiam Plenariam vi ejusdem Incrandam, ex Concessione Benedicti XIV. in Constitutione *Pia Mater* d. 5 Aprilis, 1745:

Requiriturne tamquam conditio *Sine qua non*

ad lucrandam prædictam Indulgentiam ut ægrotus in locis Missionum constitutus, quamdiu suæ mentis est compos invocet Nomen Jesu—ore si potuerit sin minus corde ?

S. Congregatio Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præposita, re mature perpensa præfato dubio respondendum censuit :

Affirmative, id est invocatio saltem mentalis SSmi Nominis Jesu est conditio *sine qua non* pro universis Christifidelibus, qui in mortis articulo constituti plenariam indulgentiam assequi volunt vi hujus Benedictionis, juxta id quod alias decrevit hæc Congregatio in una Vindana die 23 Septembris, 1775.

Datum Romæ ex Secreta ejusdem S. C. die 22 Septembris, 1892.

L. † S. FR. A. CARD. SEPIACCI, PRÆFECTUS.

† A. ARCHIEP. NICOPOLIT. SECRETARIUS.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de la sincère affection et de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

Chap

A  
men  
des  
de  
Père  
enti  
à Ro  
et lo  
les f  
nou  
mote



5ième Série—No. 6.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHIEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 25 mars 1893.

*Association des Familles.*

CHERS COOPÉRATEURS,

Avec la Pastorale de ce jour, vous recevez les documents romains concernant l'association universelle des familles sous le patronage de la Sainte Famille de Nazareth. Par ces actes apostoliques, le Saint Père établit et organise lui-même pour l'Eglise entière l'association des familles ; il en fixe le centre à Rome, en demande l'établissement dans les diocèses et les paroisses et en désire le fonctionnement dans les familles catholiques de tout l'univers ; il vous en nomme dans vos paroisses les directeurs et les promoteurs, et vous trace votre part, votre rôle, votre

devoir, comme aussi le devoir des familles dont vous avez le soin. Les familles montreront vraiment leur esprit catholique en s'y faisant agréger et en en devenant de dignes membres; vous-mêmes vous ferez acte de zèle en établissant et développant l'association conformément aux instructions pontificales.

C'est le Suprême Pasteur des âmes qui parle : il montre où chercher le salut, où les familles doivent puiser chaque jour la vie et les vertus chrétiennes : *dans la prière en famille devant une image de la Sainte Famille de Nazareth* ; c'est la seule pratique de l'association au foyer, c'est le moyen de rendre universel l'usage de la prière en famille.

L'expérience actuelle démontre l'efficacité du moyen. Quant à l'usage à maintenir ou à rétablir, il a été général dans le cours des siècles ; c'est une pratique catholique très salutaire, indispensable en quelque sorte et complètement nécessaire entre la prière faite par chacun et la prière publique de l'Église. La famille est une société ; elle doit rendre ses devoirs à Dieu en tant que société et elle les lui rend par la prière en commun, alors même que la famille ne serait représentée que par deux de ses membres.

1. Dans vos paroisses vous devez inscrire sur un registre le nom des familles qui s'agrègent, *le nom du chef de famille* seulement.

Vous envoyez au directeur diocésain pour le mois de mai copie de ces noms : chaque année les nouveaux noms inscrits.

2. Il est prescrit de renouveler une fois l'an la consécration des familles. Les règles promulguées par le Cardinal Président vous indiquent à cet effet le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, en vous laissant la faculté de choisir un autre jour si vous le jugez opportun. Vous pouvez donc continuer à faire cette rénovation le jour de la fête de la Sainte Famille, comme il avait été statué au titre VI de

notre second Synode ; cependant je déclare que cette prescription quant au jour cesse d'obliger.

Après la lecture et l'explication convenable des Brefs et de la Pastorale, invitez les familles à s'agréger et recevez les noms ; ensuite, vous les transmettez au directeur diocésain durant les premières semaines de mai, afin qu'il puisse à son tour, au cours du même mois, envoyer à Rome le nombre des familles agrégées.

Le Rév. P. Valiquette, O. M. I., en ces dernières années ardent propagateur de l'œuvre à Québec, a mis aux soins du directeur diocésain d'Ottawa, un dépôt d'images et de livrets de l'association ; celui-ci vous fera parvenir le nombre que vous demanderez, avec textes *français* ou *anglais* selon votre indication.

L'image, de dimension assez grande, représente la Sainte Famille dans un encadrement de 42 médaillons historiques. Le prix fixe de ces images est de 50, 40, 30, 20 ou 10 centins, selon la dimension et la qualité. Sous ces deux rapports, même l'image de 10 centins est convenable. Un livret *gratis* accompagne chaque image. Pour couvrir les frais divers, M. M. les curés obtiennent une remise de 20 pour cent sur les images.

L'association ne coûte aux familles que l'achat de l'image ; il n'y a aucune contribution.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de la sincère affection et de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

CHE

Jo

imag

tive

In

Tua

Suae

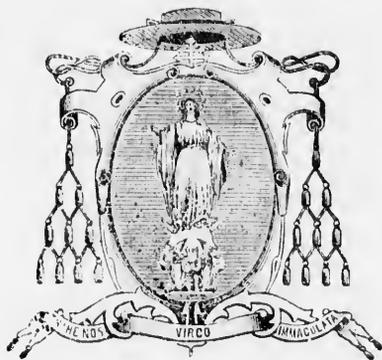
omni

Jesu

dem

nene

Co



5ième Série—No. 7

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

\*\*\*\*\*

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 3 avril 1893.

*Images de la Sainte Famille.*

CHERS COOPÉRATEURS,

Je reçois de son Eminence le Cardinal Vicaire une image de la Sainte Famille, avec cette lettre explicative :

Imaginem Sacre Familie ad Amplitudinem Tuam mittimus significantes, in votis esse Sanctitatis Suae, ut in altero minoribus altaribus Ecclesiarum omnium parochialium Diocesis, ad devotionem in Jesum, Mariam et Joseph inter fideles fovendam eam dem vel aliam ei similem publicae venerationi exponendam cures.

Ceux qui désireraient en avoir, pour leur église,

une semblable à celle que j'ai reçue, voudront bien m'en avertir, sans délai, et je m'enpresserai d'en demander, à Rome, le nombre voulu.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de la sincère affection et de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCH. V. D'OTTAWA

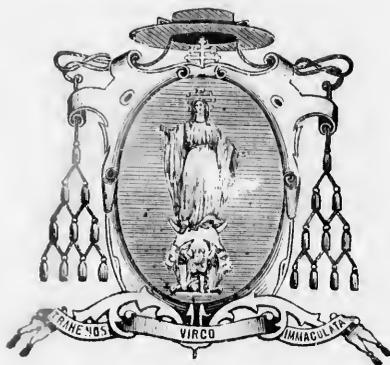
*Déc*  
*a*

CHE

Co  
utile  
je vo

Au  
rum  
oriun

dront bien  
ai d'en de-  
ance de la  
nt de votre  
D'OTTAWA



5ième Série—No. 8.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 4 avril 1893.

*Décret de la Congrégation des Evêques et Réguliers  
au sujet des lettres dimissoriales de l'ordination  
des religieux, etc.*

CHERS COOPÉRATEURS,

Comme la connaissance de ce décret peut être utile à tous les prêtres exerçant le saint Ministère, je vous en envoie le texte.

DECRETUM.

Auctis admodum ex singulari Dei beneficio votorum simplicium Institutis, uti multa inde bona oriuntur, ita aliqua parit incommoda facilis alumno-

rum huiusmodi societatum egressus, et consequens, ex jure constituto, regressus in diocesim originis. Haec autem graviora efficit temporalium honorum inopia qua nunc Ecclesia premitur, unde Episcopi saepe providere nequeunt ut illi vitam honeste traducant. Haec, aliaque id genus, etiam de alumniis Ordinum votorum solemnium, perpendentes nonnulli Sacri locorum Antistites, pro Ecclesiastici ordinis decore et fidelium aedificatione, ab Apostolica Sede eivis precibus postularunt, remedium aliquod adhiberi. Cum ergo totum negotium SSimus D. N. Leo PP. XIII detulisset Sacra huic Congregationi Episcoporum et Regularium Negotiis et Consultationibus praeposita, Emi Patres in Conventu Plenario habito in Vaticanis aedibus die 29 mens. Augusti anni 1892, praevio maturo examine ac discussione, perpensaque univarsa rei ratione, opportunas edere censuerunt dispositiones per generale decretum ubique locorum perpetuis futuris temporibus servandas. Quas cum SS. D. N. in Audientia d. 23 Sept. huius anni 1892 infrascripto Secretario benigne impertita probare et confirmare dignatus fuerit, ea quae sequuntur per praesens decretum Apostolica Auctoritate statuuntur et decernuntur.

I. Firmis remanentibus Constitutione S. Pii V diei 14 Oct. anni 1568, incipient. *Romanus Pontifex*, declaratione sa. mc. Pii PP. IX edita die 12 mens. Iunii anni 1858, quibus Superioribus Ordinibus Regularium prohibetur, ne litteras dimissoriales concedant Novitiis aut professis votorum simplicium triennalium, ad hoc ut titulo Paupertatis ad SS. Ordines promoveri valeant, eisdem dispositiones extenduntur etiam ad Instituta votorum simplicium, ita ut horum Institutorum Superiores non possint in posterum litteras dimissoriales concedere pro SS. Ordinibus, vel quomodocumque ad sacros Ordines alumnos promovere titulo Mensae communis, vel Missionis, nisi illis tantum alumniis, qui vota quidem simplicia,

sed perpetua jam emiserint, et proprio Instituto stabiliter aggregati fuerint; vel qui saltem per triennium permauserint in votis simplicibus temporaneis quoad ea Instituta quæ ultra triennium perpetuam differunt professionem. Revocatis ad hunc effectum omnibus indulgiis ac privilegiis jam obtentis a S. Sede, necnon dispositionibus contrariis in respectivis Constitutionibus contentis, etsi tales Constitutiones fuerint a S. Sede Apostolica approbatæ.

II. Hinc notum sit oportet de generali regula haud in posterum dispensatum iri, ut ad Maiores Ordines alumnus Congregationis votorum solemniam promoveatur quam prius solemnem professionem emisit, vel per integrum triennium in votis simplicibus perseveraverit, si alumnus Instituto votorum simplicium sit addictus — Quod si interdum causa legitima occurrat, cur quispiam Sacros Ordines suscipiat triennio nondum expleto, peti poterit ab Apostolica Sede dispensatio, ut Clericus vota solemnia unnenpare possit, quamvis non expleverit triennium, quoad Instituta vero votorum simplicium, ut vota simplicia perpetua emittere possit, quamvis non expleto tempore a respectivi Instituti Constitutionibus præscripto pro professione votorum simplicium perpetuorum.

III. Dispositiones contentæ in decreto S. C. Concilii inssu sa. me. Urbani VIII edito die 21 Septembris 1624 incipien. *Sacra Congregatio*, ac in decreto eiusdem S. C. inssu sa. me. Innocentii XII edito die 24 mens. Julii anni 1694, incipien. *Instantibus*, ac in aliis decretis generalibus, quibus methodus ordinatur a Superioribus Ordinum Regularium servanda in expellendis propriis alumnis, necdum in suo robore manent, sed servandæ imponuntur etiam Superioribus Institutorum votorum simplicium, quoties agatur de aliquo alumno vota simplicia quidem sed perpetua professo, vel votis simplicibus temporaneis adstricto ac in sacris insuper Ordinibus constituto dimittendo; ita ut horum neminem et ipsi dimittere valeant, ut

nunc dictum est, nisi ob culpam gravem, externam, et publicam, et nisi culpabilis sit etiam incorrigibilis. Ut autem quis incorrigibilis revera habeatur, Superiores præmittere debent, distinctis temporibus, tamen admonitionem et correctionem; qua nihil proficiente Superiores debent processum contra delinquentem instruere, processus resultantia accusato contestari eidem tempus congruum concedere, quo suas defensiones sive per se. sive per alium eiusdem Instituti religiosum, exhibere valeat; quod si accusatus ipse proprias defensiones non præsentaverit, Superior, seu Tribunal, defensorem, ut supra, alumnum respectivi Instituti ex officio constituere debebit. Post hæc Superior cum suo Consilio sententiam expulsionis aut dimissionis pronuntiare poterit, quæ tamen nullum effectum habebit si condemnatus a sententia prolata rite ad S. C. EE. et RR. appellaverit, donec per eadem S. C. definitivum iudicium prolatum non fuerit.—Quoties autem gravibus ex causis procedendi methodus supradicta servari nequeat, tunc recursus haberi debeat ad hanc S. C. ad effectum obtinendi dispensationem a solemnitatibus præscriptis, et facultatem procedendi summario modo iuxta praxim vigentem apud hanc S. C.

IV. Alumni votorum solemnium, vel simplicium perpetuorum, vel temporalium, in Sacris Ordinibus constituti, qui expulsi vel dimissi fuerint, perpetuo suspensi maneant, donec a S. Sede alio modo eis consulatur; ac præterea Episcopum benevolam receptorem invenerint, et de ecclesiastico patrimonio sibi providerint.

V. Qui in Sacris Ordinibus constituti et votis simplicibus obstricti sive perpetuis, sive temporalibus, sponte dimissionem ab Apostolica Sede petierint et obtinuerint, vel aliter ex Apostolico privilegio a votis simplicibus vel perpetuis vel temporaneis dispensati fuerint, ex claustris non exeant, donec Episcopum benevolam receptorem invenerint, et de ecclesiastico

patrimonio sibi providerint, secus suspensi maneat ab exercitio susceptorum Ordinum. Quod porrigitur quoque ad alumnos votorum simplicium temporalium qui quovis professionis vinculo jam forent soluti, ob elapsam tempus quo vota ab ipsis fuerunt unneupata.

VI. Professi tunc votorum solemnium, tunc simplicium ab Ordinariis locorum ad Sacros Ordines non admittantur, nisi, præter alia a jure statuta, testimoniales litteras exhibeant, quod saltem par annum sacrae theologiae operam dederint si agatur de subdiaconatu, ad minus per biennium, si de diaconatu, et quoad presbyteratum, saltem per triennium, præmisso tamen regulari aliorum studiorum curriculum.

Hæc de expresso Saucitatis Suae mandato præfata Sacra Congregatio constituit atque decernit, contrariis quibuscumque, etiam speciali et individua mentione dignis, minime obstantibus.

Datum Romæ, ex Sacra Congregatione Episcoporum et Regularium, die 4 novembris 1892.

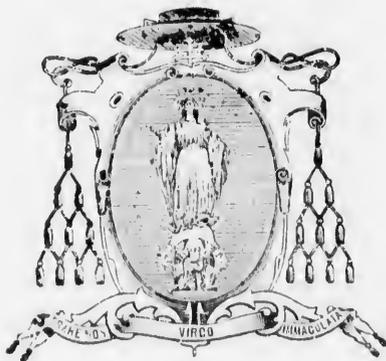
L. CARD. VERGA, *Præf.*

† Ios. M. ARCH. CÆSARIEN. *Secretarius.*

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de la sincère affection et de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.





5ième Série—No. 9.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

.....

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 12 avril 1893.

- I. Cercles agricoles.
- II. Retraite ecclésiastique.
- III. Itinéraire de la visite.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

Vous tous qui êtes chargés de paroisses ou missions dans la partie du diocèse qui se trouve dans la province civile de Québec, vous avez, sans doute, reçu de la part de l'Honorable Commissaire de l'Agriculture des documents ayant trait à la création de *Cercles agricoles*.

Vous ferez acte de religion aussi bien que de patriotisme en usant de votre influence pour amener vos paroissiens à former et à maintenir des *cercles* dans toutes les paroisses, s'il est possible.

Monsieur le Chanoine J. P. Bélauger, curé à St. André Avellan, a bien voulu accepter de s'entendre avec l'Honorable Commissaire pour le seconder dans ses vnes pour l'avancement de l'agriculture et de la colonisation dans la province de Québec.

Vous pourrez vous adresser à Monsieur le Chanoine Bélauger pour tout ce qui se rattache à cette œuvre si importante.

## II.

La *Retraite ecclésiastique* aura lieu, à l'Université d'Ottawa, à partir de lundi soir, 31 juillet prochain, jusqu'au samedi matin suivant, 5 août, fête de N. D. des Neiges. Notre Seigneur nous invite tous à la faire: "*Venite scarsum in desertum locum, et requiescite pusillum.*" (Marc VI, 31).—Notre divin Pontife, si saint, *segregatus a peccatoribus* (Heb. VII, 20), s'est séparé de temps en temps du peuple qui le suivait, pour aller prier sur les montagnes et dans les déserts. Nous, ses ministres, qui trouvons de si grands dangers au milieu du monde, oserions-nous fuir la retraite? Nous en avons besoin pour avancer dans la vie spirituelle, nous dit l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ: "*Qui igitur intendit ad interiora et spiritualia pervenire, oportet eum cum Jesu a turba declinare,*" (Liv. I, ch. 20). Elle nous est nécessaire pour travailler à notre salut et à celui des autres.

Rappelons-nous ce que St. Bernard ne craignait pas de dire au pape Eugène qui avait été son disciple: *Memento proinde reddere te ipsum tibi... non tutum te nec semper dare actioni, sed considerationi aliquid tui et cordis et temporis sequestrare.*

Permettez que je vous dise avec Isaïe: "*Recedite,*

*recedite, exite inde, pollutum nolite tangere; exite de medio eorum, mundum qui fertis vasa Domini,*" (411, II, et avec St. Paul: "*Exite de medio eorum et separamini, dicit Dominus. et ego recipiam vos, et ero vobis in patrem, et vos eritis mihi in filios*" (II Cor. VI, 17, 18).

## III.

L'itinéraire de la visite épiscopale se trouve à la suite.

Je vous prie de relire attentivement tout ce qui est réglé, ordonné, statué dans le Pontifical, l'Appendice au Rituel, les mandements et circulaires au sujet de cette visite. Faites en sorte que vos paroissiens soient préparés à profiter de toutes les grâces que Dieu veut bien y attacher. Veuillez annoncer et recommander les quêtes qui se font aux principaux exercices, pour les œuvres qui incombent au premier pasteur.

Pendant toute la durée de la visite vous chanterez ou récitez *de mandat*, selon les rubriques l'oraison du St. Esprit.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de la sincère affection et de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA

## ITINÉRAIRE DE LA VISITE.

1893.

St. Frs. de Sales de la Pointe Gatineau.....	24, 25, 26,	juil.
St. Antoine de Perkins Mills .....	26, 27, 28,	"
Ste. Rose de L. de East Templeton .....	28, 29,	"
N. D. des Neiges de Masson.....	29, 30, 1,	juillet.
St. Grégoire de N. de Buckingham .....	1, 2, 3,	"
St. Malachi de Mayo .....	3, 4, 5,	"
St. Jean l'Ev. de Thurso.....	5, 6, 7,	"
St. Sixte .....	7, 8,	"
St. Casimir de Ripon.....	8, 9, 10,	"
St. Félix de V. de Chénéville .....	10, 11, 12,	"
N. D. du Mont Carmel de Preston .....	12, 13,	"
St. André Avellin .....	14, 15, 16,	"
St. Emile de Suffolk.....	16, 17,	"
St. Rémi d'Amherst .....	17, 18,	"
Ste. Valérie de Ponsonby.....	18, 19,	"
N. D. des 7 docteurs de Grenville. ....	19, 20, 21,	"
St. Philippe d'Argenteuil.....	21, 22, 23,	"
St. Michel de Wentworth .....	23, 24,	"
N. D. de Bonsecours de MonteBello .....	24, 25, 26,	"
Ste. Angélique de Papineauville.....	26, 27, 28,	"
St. Paul d'Aylmer.....	5, 6, 7,	août.
St. Dominique d'Eardley.....	7, 8,	"
L'Ange Gardien d'Angers .....	9, 10, 11,	"

CH

I  
vou  
loi

TE.

, 25, 26, juin.

, 27, 28, "

, 29, "

, 30, 1, juillet.

2, 3, "

4, 5, "

6, 7, "

8, "

9, 10, "

11, 12, "

13, "

15, 16, "

17, "

18, "

19, "

20, 21, "

22, 23, "

24, "

25, 26, "

27, 28, "

6, 7, août.

8, "

10, 11, "



5ième Série—No. 10.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 31 juillet 1893.

- I. Statistiques provinciales (Québec.)
- II. Syndicat central des Agriculteurs du Canada.
- III. Quête de colonisation.
- IV. Quête à faire le dimanche de la solennité de l'Assomption de la B. V. M.
- V. Le droit paroissial.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

Le Conseil d'Hygiène de la province de Québec vous a déjà, sans doute, adressé un exemplaire de la loi concernant la compilation des statistiques, adop-

tée par la Législature de Québec, à sa dernière session.

Veuillez lire attentivement cette loi et vous prêter volontiers à en remplir les prescriptions. C'est un service à rendre au pays.

## II.

Il m'a toujours paru bon que le clergé favorisât tout ce qui peut procurer le développement de l'agriculture. Comme citoyens, nous devons avoir à cœur de concourir à améliorer la condition de nos cultivateurs et à assurer la prospérité véritable de nos villes et de nos campagnes; comme pasteurs des âmes, nous devons chercher le moyen le plus efficace de retenir nos fidèles au pays, pour conserver ainsi la part d'influence qui est nécessaire aux catholiques, dont les droits pourraient ne pas être toujours reconnus, s'ils sont en minorité.

C'est pourquoi je vous invite à favoriser le *Syndicat Central des Agriculteurs du Canada* dont S. G. Mgr. E. C. Fabre, archevêque de Montréal, a voulu accepter la présidence d'honneur.

Voici ce qu'écrivait dernièrement Mgr. le coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau au sujet de ce syndicat. " Cette association a pour but de faire du bien à nos compatriotes de la campagne. Les hommes qui composent le conseil d'administration sont des plus en vue et des plus recommandables par leur honorabilité, par leur connaissance des affaires et par leur patriotisme; ils donnent leurs services gratuitement. Vous pouvez donc avec confiance exhorter vos cultivateurs à devenir membres de cette importante association et surtout engager le cercle agricole de votre paroisse à s'affilier au syndicat."

## III.

Je renouvelle l'ordonnance que j'ai faite, au sujet

de la quête de colonisation, par ma *Circulaire*, No. 34, de la 3ième série. Cette quête sera obligatoire, chaque année, à la date mentionnée dans la susdite *circulaire*.

## IV.

Une quête en faveur des écoles du Nord-Ouest canadien se fait, tous les ans, le dimanche où se célèbre la fête ou la solennité de l'Assomption de la Ste. Vierge; elle devra se faire encore, au moins jusqu'à nouvel ordre. En l'annonçant vous voudrez bien, à l'avenir, faire connaître que le produit de cette quête sera partagé par moitié entre les écoles du Nord-Ouest et les missions sauvages de la province ecclésiastique d'Ottawa.

Pour répondre à un besoin depuis longtemps constaté et auquel le manque de ressources ne permettait pas de subvenir, les Rév. Pères Oblats ont établi une résidence à Albany, près de la Baie d'Hudson. Cette mission se trouve dans le Vicariat Apostolique de Pontiac. Nous nous sommes obligés, Mgr. N. Z. Lorrain et moi, à contribuer un certain montant pour le soutien des missionnaires. Il me faudra aussi donner quelques secours aux missionnaires qui s'occupent des sauvages dans ce diocèse, pour leur aider à construire une chapelle, etc., etc.

Ne voulant pas trop multiplier les appels à la générosité des fidèles, j'ai pensé qu'il valait mieux diviser le produit de la quête sus-mentionnée que d'en prescrire une nouvelle. C'est ce qui aura lieu à l'avenir.

## V.

Monsieur P. B. Mignault, conseil de la Reine, auteur du *Manuel de droit parlementaire* et du *Code de procédure civile annoté*, vient de publier un ouvrage

remarquable intitulé : *Le droit paroissial*. C'est une étude historique et légale de la paroisse catholique, de sa création, de son gouvernement et de ses biens, et un commentaire raisonné du titre IX des Statuts refondus de la province de Québec "Du culte religieux," avec un choix de formules.

Un exemplaire sera acheté aux frais et pour les Fabriques ou églises de ce diocèse, qui se trouvent dans la province de Québec. Messieurs les curés y puiseront des connaissances utiles pour l'administration de leurs paroisses.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de la sincère affection et de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA

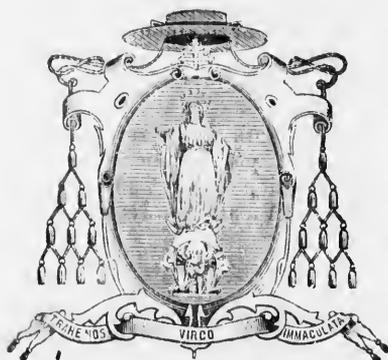
CHE  
A  
exer  
Rei  
pon

C'est une  
catholique,  
de ses biens,  
des Statuts  
du culte reli-

et pour les  
se trouvent  
les curés y  
l'administra-

ce de la sin-  
ent de votre

v. D'OTTAWA



5ième Série—No. 11.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 1 octobre 1893.

- I. Exercices du mois d'octobre.
- II. Encyclique de S. S. le Pape Léon XIII.

I.

CHERS COOPÉRATEURS,

Aujourd'hui, dans l'univers catholique, de solennels exercices ont été commencés en l'honneur de la Reine du très saint Rosaire. Fidèles à l'ordonnance pontificale, les pasteurs des âmes vont travailler à

faire prier avec plus de ferveur ceux dont ils ont la sollicitude spirituelle, afin d'obtenir la persévérance des bons chrétiens et d'amener à une conversion sincère les pêcheurs engagés dans des habitudes mauvaises, soit par faiblesse soit même par pure malice.

J'ai confiance, Chers Coopérateurs, que vous allez redoubler de zèle, pendant ce mois, pour exciter la piété de vos paroissiens. Vous suivrez ainsi les intentions formelles du Vicaire de Jésus-Christ.

## II.

J'ai reçu, hier, le texte de la nouvelle Encyclique du Souverain Pontife sur le *Rosaire de Marie*; je m'empresse de vous en envoyer la traduction en anglais et en français. Vous lirez cet encyclique à votre messe paroissiale en une ou plusieurs fois. Dans des commentaires bien préparés, vous en ferez ressortir les enseignements si pratiques qu'elle renferme; vous exhorterez vos paroissiens à augmenter leur estime et leur dévotion au *Rosaire de Marie*.

Les temps sont mauvais, même dans notre pays. Redoublons de zèle et ne cessons de prier; Dieu bénira nos travaux apostoliques; il exaucera nos supplications.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de la sincère affection et de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

## LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. Léon XIII Pape par la Divine Providence

*Aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres ordinaires en paix et en communion avec le siège apostolique.*

## DU ROSAIRE DE MARIE

*A nos Vénérables Frères les Patriarches, les Primats, les Archevêques et Evêques et aux autres ordinaires en paix et en communion avec le siège apostolique.*

## LÉON XIII PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

La sainte allégresse que Nous éprouvâmes à l'ouverture de ce cinquantième anniversaire de Notre consécration épiscopale, s'est encore agréablement accrue, quand Nous vîmes les catholiques du monde entier s'unir à Nous, comme des fils à leur Père, dans une commune et éclatante manifestation de foi et d'amour. Pénétré de reconnaissance Nous décevrons et Nous relevons dans ce fait, de la part de la Providence divine, un dessein spécial à la fois de haute bienveillance pour Nous et d'une grande bénédiction pour l'Eglise. De ce bienfait, Nous éprouvons aussi un désir non moins vif de remercier et d'exalter l'Auguste Mère du Sauveur, Notre très-bonne et puissante médiatrice auprès de Dieu. Tou-

jours et en toutes manières, durant les longues années et les péripéties de notre existence, Nous l'avons sentie Nous convrir de sa maternelle et exquise charité, qui continue à se manifester à Nous avec un éclat de plus en plus resplendissant. Elle répand dans Notre âme une suavité éçeleste et la remplit d'une confiance toute surnaturelle. Il Nous semble entendre la voix même de la Reine du ciel, Nous encourageant au milieu de Nos traverses, Nous aidant de ses conseils dans les mesures à prendre pour le bien commun des fidèles ; Nous avertissant d'exciter le peuple chrétien à la piété et à la pratique de toutes les vertus. Plusieurs fois, dans le passé, il Nous a été doux et Nous Nous sommes fait un devoir de répondre par Nos actes à ces désirs de Marie. Parmi les heureux fruits, que, sous ses auspices, Nos exhortations ont produits, il convient de signaler les grands développements de la dévotion du Saint Rosaire, les nouvelles confréries érigées sous ce nom et la reconstitution des anciennes ; les doctes écrits publiés à cette fin, au grand profit des fidèles, et jusqu'à certaines œuvres d'art d'un mérite et d'une richesse remarquables, inspirées par cette même pensée.

Aujourd'hui pressé par la Bienheureuse Vierge Mère Nous répétant : *Clama ne cesses*, " Criez et ne cessez de crier, " Nous venons avec bonheur, Vénérables Frères, vous entretenir de nouveau du Saint Rosaire de Marie, à l'approche de ce mois d'octobre que Nous avons consacré à cette touchante dévotion, en l'enrichissant d'indulgences et de grâces nombreuses. Notre parole, toutefois, n'aura pas présentement pour but immédiat de décerner de nouvelles louanges à cette forme si excellente de prières, ni d'exciter principalement les fidèles à y recourir avec piété. Nous voulons plutôt vous rappeler certains avantages très précieux découlant de cette dévotion et répondant à merveille aux circonstances actuelles

des he  
persu  
tiqués  
ront, r  
mais  
tages  
I  
obéir  
Nous  
le fair  
bonne  
Nous  
de ne  
dans  
génie,  
tune  
Nous  
leurs  
ment  
— Mai  
voyon  
breuse  
l'ordre  
de l'h  
Nous  
savoir  
*l'horre*  
*futurs*  
N  
qui ne  
raison  
recom  
plaie  
y voit  
les ve  
comm  
cette  
que h

des hommes et des choses ; car Nous sommes très persuadé, que de la recitation du Saint Rosaire, pratiquée de façon à produire son plein effet, découleront, non seulement pour les individus en particulier, mais pour toute la République chrétienne, les avantages les plus précieux.

Il n'est personne qui ne sache combien pour obéir au devoir de Notre suprême apostolat, Nous sommes efforcé, comme Nous sommes prêt à le faire encore avec l'aide de Dieu, de travailler au bonheur et à la prospérité des sociétés. Souvent Nous avons averti ceux qui détiennent le pouvoir de ne faire des lois et de ne les appliquer, que dans le sens de la pensée divine. Ceux que leur génie, leurs mérites, la noblesse du sang ou la fortune ont élevés au dessus de leurs concitoyens, Nous les avons exhortés à unir leurs lumières et leurs forces, pour travailler d'autant plus efficacement à fortifier et à défendre les intérêts communs. — Mais, dans la société civile telle que Nous la voyons constituée aujourd'hui, il est des causes nombreuses et multiples qui affaiblissent les liens de l'ordre public, et détournent les peuples de la voie de l'honnêteté et des bonnes mœurs. Ces causes Nous paraissent surtout être les trois suivantes, à savoir : *l'aversion pour la vie humble et laborieuse ; l'horreur de tout ce qui fait souffrir ; l'oubli des biens futurs objet de notre espérance.*

Nous constatons, avec douleur, et ceux mêmes qui ne jugent toutes choses qu'à la lumière de la raison humaine et d'après les principes d'utilité le reconnaissent et le déplorent avec Nous, qu'une plaie profonde a frappé le corps social, depuis qu'on y voit négligés et comme dédaignés les devoirs et les vertus qui font l'ornement de la vie simple et commune. De là, en effet, au foyer domestique, cette résistance opiniâtre des enfants à l'obéissance que la nature elle-même leur impose, et cette impa-

tience à supporter tout joug, autre que celui de la mollesse et de la volupté. De là, chez l'homme condamné au travail, cette recherche à écarter et à fuir tout labeur pénible, ce profond mécontentement de son sort, ces visées à un rang supérieur, ces aspirations inconsidérées vers un égal partage des biens, et autres ambitions du même genre, qui font désertir la campagne pour aller se plonger dans le tumulte et les jouissances des grandes villes. De là, cette rupture de l'équilibre entre les diverses classes de la société; cette inquiétude universelle; ces haines et ces poignantes jalousies; ces violations flagrantes du droit; ces efforts incessants, enfin, de tous les déçus à troubler par des séditions et par des émeutes la paix publique, et à s'attaquer à ceux mêmes qui ont mission de la protéger.—Le remède à ces maux, qu'on le demande au Rosaire de Marie, à cette récitation coordonnée de certaines formules de prières accompagnée de la pieuse méditation des mystères de la vie du Sauveur et de sa Mère. Que dans un langage convenable et adapté à l'intelligence des simples fidèles, on leur explique les *mystères joyeux* en les leur mettant devant les yeux, comme autant d'images et de tableaux de la pratique des vertus; et chacun voit quelle admirable et riche mine il y a là d'arguments faciles et capables, par leur suave éloquence, de persuader les bonnes mœurs et l'honnêteté. Nous voici en présence de la Maison de Nazareth, le domicile de la sainteté divine et terrestre. Quelle perfection de vie commune! Quel modèle achevé de la société domestique! Il y règne la candeur et la simplicité; une perpétuelle concorde; un ordre toujours parfait; un respect mutuel, et un amour réciproque, un amour non point faux et mensonger, mais réel et actif, qui, par l'assiduité de ses bons offices, ravit même les yeux des simples spectateurs. Un zèle prévoyant y pourvoit à tous les besoins de la vie;

mais cela, *in sulore vultus*, "à la sueur du front," à la façon de ceux, qui sachant se contenter de peu, s'efforcent moins de multiplier leur avoir que de diminuer leur pauvreté. Par dessus tout, ce qu'on admire dans ce foyer domestique, c'est la paix de l'âme et la joie de l'esprit, double trésor de la conscience de tout homme de bien. — Or ces grands exemples de modestie et d'humilité, de patience dans le travail, de bienveillance envers le prochain, d'un parfait accomplissement des menus devoirs de la vie privée et de toutes les vertus ne sauraient être médités ni se fixer ainsi peu à peu dans la mémoire, sans qu'insensiblement il n'en résulte une salutaire transformation dans les pensées et dans les habitudes de la vie. Alors les obligations d'un chacun cesseront de lui peser et de lui inspirer le dégoût ; il les aimera, et trouvera à les remplir une jouissance qui lui sera un nouveau stimulant pour le bien. Par suite aussi les mœurs deviendront plus douces ; la vie de famille plus agréable et plus chère ; le commerce avec le prochain plus pénétré de sincérité, de charité et de respect. Et si ces transformations de l'homme privé s'étendent aux familles, aux cités, aux peuples et à ses institutions, l'on voit aisément quels immenses avantages en retirera la chose publique tout entière.

Un second mal extrêmement funeste et que jamais Nous ne saurions assez déplorer parce qu'il ne cesse de se propager de jour en jour au grand détriment des âmes, c'est la volonté arrêtée de se soustraire à la douleur, d'employer tous les moyens pour éviter la souffrance et repousser l'adversité. Pour la grande majorité des hommes la récompense de la vertu, de la fidélité au devoir, du travail soutenu, des obstacles surmontés, n'est plus, comme il le faudrait, dans la paix et la liberté de l'âme ; ce qu'ils poursuivent, comme perfection dernière, c'est un état chimérique de la société, où il n'y aurait

plus rien à endurer, et où l'on goûterait, à la fois, toutes les jouissances terrestres. Or il est impossible que les âmes ne soient pas souillées sous l'action de ce désir effréné des jouissances ; si elles ne vont pas jusqu'à en devenir les complètes victimes, il en résulte toujours un énervement tel, que les maux de la vie venant à se faire sentir, elles fléchissent honteusement et finissent par misérablement y succomber.—Ici encore, il est permis d'espérer que par la vertu de l'exemple, la dévotion du Saint Rosaire donnera aux âmes plus de force et d'énergie ; et pourquoi en adviendrait-il autrement, quand le chrétien, dès sa plus tendre enfance et constamment depuis, s'est appliqué, dans le silence et le recueillement, à la suave contemplation des *mystères* appelés *douloureux*. Dans ces mystères nous apprenons que Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi, a commencé simultanément par faire et par enseigner ; afin que nous trouvions en lui, réduit en pratique, ce qu'il devait nous enseigner touchant la patience et la générosité dans les douleurs et les souffrances, au point de vouloir endurer lui-même tout ce qu'il peut y avoir de plus crucifiant et de plus pénible à supporter. Nous le voyons accablé sous le poids d'une tristesse, qui comprimant les vaisseaux du cœur en fait sortir une sueur de sang. Nous le contemplons lié à la façon des malfaiteurs ; subissant le jugement des scélérats, injurié, calomnié, acensé de faux crimes, frappé de verges, couronné d'épines, attaché à la croix, jugé indigne de vivre et méritant que la foule réclamât sa mort. A tout cela nous ajoutons la méditation des douleurs de sa très-sainte Mère, dont un glaive tranchant, n'a pas seulement effleuré le cœur, mais l'a transpercé de part en part, afin qu'elle devint méritât d'être appelée la Mère des douleurs. — Quiconque contempera fréquemment non pas seulement des yeux du corps, mais par la pensée et la méditation, d'anssi grands exemples de

force  
désir  
couv  
de ro  
de p  
dies  
la m  
dém  
dont  
verb  
frir e  
avoir  
vre J  
tienne  
tentie  
le p  
mais  
qui p  
cont  
posai  
fusio  
avoir  
cuse  
qu'el  
catho  
en to  
des h  
pour  
avec  
d'inju  
leurs  
mas  
nous  
multi

(1)

(2)

force et de vertu, comment ne brûlerait-il pas du désir de les imiter ! Que la terre se montre à lui couverte de ses malédictions et ne produisant que de ronces et des épines ; que son âme soit oppressée de peine et d'angoisses, son corps miné par les maladies ; il n'y aura pas de souffrance lui venant soit de la méchanceté des hommes, soit de la colère des démons, pas d'adversité soit privée soit publique, dont sa patience ne finira par triompher. D'où le proverbe *facere et pati fortia christianum est*, " agir et souffrir c'est le propre du chrétien ; " car quiconque veut avoir droit à ce nom, ne saurait se dispenser de suivre Jésus patient. — Mais quand Nous parlons de patience, Nous n'entendons nullement cette vaine ostentation d'une âme endurcie à la douleur, ce qui fut le propre de certains philosophes de l'antiquité ; mais bien cette patience qui prend modèle sur Celui qui *proposito sibi gaudio sustinuit crucem confusione contempta*, (1) " qui au lieu de la joie que l'on lui proposait a souffert la croix en en méprisant la confusion ; " Nous entendons cette patience, qui après avoir demandé à Dieu le secours de sa grâce, ne refuse aucune souffrance, mais s'en réjouit, et quelle qu'elle soit, la considère comme un gain. L'Église catholique a toujours eu et compte présentement, et en tous lieux, d'illustres disciples de cette doctrine, des hommes et de pieuses femmes de tout rang, qui pour marcher sur les traces du Seigneur supportent avec courage et en esprit de religion toutes sortes d'injures et d'amertumes en redisant plus encore par leurs actes qu'en paroles avec l'apôtre Saint Thomas : *Eamus et nos et moriamur cum eo* (2) " Allons nous aussi et mourons avec lui. " — Plaise à Dieu de multiplier de plus en plus ces exemples d'insigne

(1) Hebr. XII 2.

(2) Joann. XI, 16.

constance ! Ils sont un soutien pour la société civile, et pour l'Église une gloire et une vertu.

Le troisième genre de maux auxquels il faut porter remède, est particulièrement propre aux hommes de notre temps. Ceux, en effet, des siècles antérieurs, alors même qu'ils aimaient parfois plus passionnément les choses de la terre, n'avaient pas cependant un dédain absolu pour les choses célestes ; ainsi à entendre les sages d'entre les païens eux-mêmes cette vie leur apparaissait comme une hôtellerie et une maison de passage, plutôt que comme une demeure fixe et durable.

Les hommes de nos jours, au contraire, quoique nourris de christianisme poursuivent de telle sorte les biens périssables de la vie présente, qu'ils voudraient non seulement oublier mais, par un excès d'avilissement, effacer même le souvenir d'une patrie meilleure dans l'éternelle béatitude, comme si Saint Paul nous avait averti en vain que nous n'avons pas ici de demeure permanente, mais que nous cherchons une habitation future : *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus* (1). Que si l'on scrute quelles sont les causes de cette aberration, la première qui se présente c'est la persuasion d'un grand nombre, que la préoccupation des choses futures éteint l'amour de la patrie terrestre et tourne au détriment de la prospérité de l'État : calomnie odieuse et insensée. Et de fait les biens que nous espérons ne sont pas de nature à absorber la pensée des hommes jusqu'à les détourner du soin des choses présentes. Jésus-Christ lui-même, en nous recommandant de chercher tout d'abord le royaume de Dieu, a insinué par là même que cela ne devait point nous faire négliger tout le reste. L'usage, en effet, des biens présents et la jouissance honnête qui s'y attache, quand la vertu y trouve un stimulant ou

(1) Hebr. XIII, 14.

société civile,  
 u.  
 ls il faut por-  
 e aux hommes  
 siècles anté-  
 rieurs plus pas-  
 raient pas ce-  
 choses célestes ;  
 es païens eux-  
 me une hôtel-  
 ôt que comme

raire, quoique  
 de telle sorte  
 ate, qu'ils vou-  
 par un excès  
 ir d'une patrie  
 omme si Saint  
 s n'avons pas  
 ous cherchons  
*hic manentem*  
 . Que si l'on  
 aberration, la  
 ersuasion d'un  
 les choses fu-  
 estre et tourne  
 tat : calomnie  
 iens que nous  
 ber la pensée  
 soin des choses  
 nous recom-  
 e royaume de  
 e devant point  
 sage, en effet,  
 mnête qui s'y  
 a stimulant ou

une récompense ; comme aussi les décors et les em-  
 bellissements de la cité terrestre, quand on y voit  
 une image des splendeurs et des magnificences de  
 la cité céleste n'offrent rien de contraire à la raison  
 humaine ou aux conseils divins ; car Dieu est auteur  
 à la fois de la nature et de la grâce, et il n'a pas  
 voulu que l'une nuise à l'autre, ni qu'elles se com-  
 battent mutuellement, mais qu'unies par une frater-  
 nelle alliance, elles nous conduisent toutes les deux  
 plus aisément à cette immortelle béatitude pour la-  
 quelle, hommes mortels, nous sommes venus en ce  
 monde. Cependant les voluptueux et les amateurs  
 d'eux-mêmes, ceux dont les pensées se perdent dans  
 les choses basses et périssables au point qu'il leur  
 devient impossible de s'élever plus haut, ceux-là  
 plutôt que de sentir naître en eux, par la jouissance  
 des créatures visibles, le désir des biens invisibles  
 et éternels perdent complètement de vue l'éternité  
 elle-même, et tombent jusqu'au dernier degré de la  
 plus infime abjection. Aussi bien Dieu ne saurait-il  
 infliger à l'homme une punition plus terrible qu'en  
 le laissant de la sorte oublier les biens supérieurs  
 pour passer sa vie dans la jouissance des basses vo-  
 luptés.—Or à un danger pareil ne sera certainement  
 jamais exposé le chrétien qui, le pieux Rosaire à la  
 main, en méditera souvent les *mystères glorieux*. De  
 ces mystères, en effet, jaillit une lumière qui nous  
 découvre ces célestes trésors et beautés, que notre  
 œil corporel ne saurait atteindre, mais que nous  
 savons par la foi être préparés à ceux qui aiment  
 Dieu. Nous y apprenons que la mort n'est pas une  
 ruine qui ne laisse rien derrière elle, mais le passage  
 d'une vie à une autre, et que le chemin du ciel est  
 ouvert à tous. Quand nous y voyons monter le  
 Christ Jésus, nous nous rappelons sa promesse de  
 nous y préparer une place : *vado parare vobis locum*.  
 Le Saint Rosaire nous fait souvenir qu'il y aura un  
 temps où Dieu sèchera toute larme de nos yeux, où

il n'y aura plus de deuil ni de gémissement, ni aucune douleur, où nous serons toujours avec le Seigneur, semblables à Dieu parce que nous le verrons comme il est ; enivrés du torrent de ses délices, concitoyens des saints, en conséquence de la bienheureuse Vierge notre Mère.—Comment une âme qui se nourrit de semblables pensées, ne se sentirait-elle pas brûler d'une sainte flamme et ne s'écrierait-elle pas avec un grand saint : " Que la terre me paraît vile quand je regarde le ciel : "*Quam sordet tellus dum cælum aspicio?*" Comment ne se consolera-t-elle pas, en songeant qu'une légère tribulation momentanée produit en nous un poids éternel de gloire : "*Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis?*" En vérité, là seulement est le secret d'unir, comme il convient, le temps à l'éternité, la cité terrestre à la cité céleste, et de former des caractères nobles. Si ces caractères sont le grand nombre, la société sera sauvegardée dans sa dignité et sa grandeur ; on y verra fleurir le bien, le vrai, et le beau, à l'image de Celui qui est le principe et l'interminable source de toute vérité, de toute bonté et de toute beauté.

Et maintenant, qui ne voit, comme Nous l'avons observé en commençant, combien grande et féconde est la salutaire vertu du Saint Rosaire de Marie, et quels admirables remèdes la société actuelle peut y puiser, pour guérir ses maux et en prévenir le retour ? Mais cette vertu, ceux-là naturellement en éprouveront avec plus d'abondance les bienfaits qui, ayant donné leurs noms à quelqu'une des pieuses confréries du Rosaire, y auront acquis, grâce à cette fraternelle union et à leur consécration spéciale au culte de la très sainte Vierge, un titre nouveau et particulier. Ces confréries, en effet, approuvées par les Pontifes romains et enrichies par eux de privilèges et d'indulgences ont leur constitution propre et leur discipline ; elles tiennent leurs réunions à des

jour  
plus  
mèn  
bata  
Chr  
ausp  
en t  
pant  
agrè  
proe  
men  
vent  
prêt  
erce  
conf  
avec  
tout  
très  
cette  
sions  
chré  
bare  
port  
press  
s'effl  
préci  
qu'on  
d'être  
ciés  
les i  
saire  
ainsi  
de re  
voyo  
tion,  
présé  
des l

jours déterminés, et sont pourvues des moyens les plus aptes à faire fleurir la piété et à se rendre utiles même à la société civile. Ce sont comme autant de bataillons militants, qui combattent les combats du Christ par la vertu de ses sacrés mystères, sous les auspices et la conduite de la reine du ciel, et Marie, en tous les temps, et plus encore à la journée de Lé-pante, leur a prouvé manifestement combien elle agréait leurs prières, leurs fêtes et leurs suppliantes processions. — Il est donc bien juste que, non seulement les fils du patriarche S. Dominique, qui le doivent par état et par vocation, mais encore tous les prêtres qui ont charge d'âmes et qui notamment exercent leur ministère dans les églises où déjà ces confréries sont canoniquement érigées, s'appliquent avec zèle à les multiplier et à les maintenir dans toute leur ferveur. Nous désirons de plus, et cela très vivement, que ceux aussi travaillent avec joie à cette même bonne œuvre, qui s'adonnent aux Missions et à la prédication de la Foi soit dans les pays chrétiens, soit chez les infidèles et les nations barbares.—Leurs exhortations, Nous n'en doutons pas, porteront leurs fruits et de nombreux fidèles s'empresseront de se faire inscrire dans ces Confréries et s'efforceront à l'envi de retirer du Saint Rosaire les précieux avantages que Nous venons d'énumérer et qu'on en doit regarder comme l'essence et la raison d'être. L'exemple ensuite de ces confrères et associés entraînera insensiblement le reste des fidèles à les imiter dans leur estime et leur dévotion au Rosaire de Marie, et à leur tour ceux-ci se montrent, ainsi que Nous le désirons vivement, plus soucieux de recueillir à leur profit des trésors aussi salutaires.

Telles sont les espérances que Nous entretenons; elles Nous sont un soutien et une consolation, au milieu des maux et des tristesses de l'heure présente. Qu'il plaise à Marie, la Mère de Dieu et des hommes, l'institutrice et la Reine du Saint Ro-

saire, de les réaliser en exauçant Nos prières et Nos supplications ! Nous avons la confiance, Vénérables Frères, que par le soin de chacun d'entre vous ces enseignements et ces vœux produiront toutes sortes de bons effets et contribueront notamment à la prospérité des familles et à la paix générale des peuples. — En attendant comme gage des faveurs célestes et de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons à chacun de vous, à votre Clergé et aux fidèles confiés à vos soins, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près S. Pierre, le 8 septembre de l'année 1893, le seizième de Notre Pontificat.

LÉON XIII PAPE.

To o

VENI

comp  
copal  
plied  
of all  
child  
ness t  
ever  
magn  
self i  
for th  
stimu  
gift t  
media  
imme  
long  
we ha  
appea

## ENCYCLICAL UPON THE ROSARY.

LEO XIII.

*To our Venerable Brethren, the Patriarchs, Primates,  
Archbishops, Bishops, and other Ordinaries  
having peace and communion with  
the Apostolic See.*

VENERABLE BRETHREN,

Greeting and Apostolic Benediction.

The sacred joy caused in our heart by the happy completion of the fiftieth anniversary of our Episcopal consecration was greatly and sweetly multiplied by the sight of the participation of Catholics of all parts of the world in our happiness, as that of children in their father's pleasure—a brilliant witness to their faith and love. In that event, with an ever renewed sense of gratitude, we admire and magnify the counsels of Providence, towards ourselves immeasurably gracious, and infinitely fruitful for the Church. At the same time we feel our soul stimulated to give thanks and glory for this good gift to the august Mother of God, most powerful mediatrix at the throne of God. Inasmuch as the immense loving-kindness of Mary—which, during a long and varied course of years and in many ways, we have ever proved to be prompt and effectual—appears more clearly and more helpfully every day

it fills our soul with happiness, and encourages us to a superhuman confidence. We seem to hear the very voice of that heavenly Queen leading us lovingly amongst the difficult ways which the Church must follow, directing us in the fulfilment of our duty in the cause of the salvation of mankind, admonishing us that we should exhort the Faithful still further to piety and to the exercise of virtue. With her wishes it has many and many a time been sweet to us to correspond. And among the fruits which with her blessing, we gathered after these exhortations, must be specially recorded the increase of devotion to her most holy Rosary, the multiplication and new institution of Confraternities bearing this title, the diffusion of valuable writings upon the same subject, and, finally, the glory rendered to the same devotion by the Fine Arts. This, as though the voice of the Blessed Mother were calling still more clearly at our ear, "Cry aloud and cease not," we rejoice once more, Venerable Brethren, to speak to you of the Rosary, now at the approach of October, the month which we, bestowing the favours of holy indulgences, have made sacred to this most sweet devotion. But our subject will be chiefly neither the giving of new praises to this excellent manner of prayer, nor the urging of Christian people to use it with greater assiduity; we shall speak of the precious gifts which the use of it will bring, gifts more than ever needful in the condition of the times. We believe that where the devotion of the Rosary is practised, great advantage may be gained by a thorough explanation of its fruits and consequences as regards not individuals merely, but the whole human race.

No man is there who can now be ignorant how much we, exercising the obligations of the supreme Apostolate, have laboured for the civil prosperity of the world, or how strongly we are resolved, with

the he  
have  
shoul  
harmoni  
tion.  
genius  
vantage  
join  
chief  
that s  
have  
order,  
tion to  
three  
ruin o  
laborio  
gard o

We  
deplor  
of reas  
deep v  
the ne  
be ter  
nary l  
childre  
their  
that is  
result  
daily  
discon  
course  
equali  
tender  
their r  
Hence  
various  
agitati  
open

the help of God, to persevere to the same end. We have warned the legislators of nations that they should not make nor approve laws that were out of harmony with the equitable rule of the Divine intention. And we have admonished those who, by genius, merit, rank, or riches, are in positions of advantage amongst their fellows that they should conjoin force and opinion to promote and protect the chief and highest interests of human society. In that society, as it is in our day, too many causes have produced a relaxation of the bonds of public order, and the people are distracted from due attention to purity of moral conduct. Among such causes three are most influential in working towards the ruin of the Commonwealth: dislike of obscure and laborious living; repugnance to suffering; disregard of the happiness to come.

We deplore—and those, indeed, also confess and deplore who acknowledge no rule except the light of reason, no restraint except that of utility—that a deep wound has been inflicted upon mankind by the neglect of those duties and virtues which may be termed private and which are ornaments of ordinary life. From this temper result the rebellion of children against the natural duty of obedience, and their restiveness against any kind of bringing up that is not indulgent and effeminate. From this, too, result the dislike and weariness of labourers at their daily task, their avoidance of hard work, and the discontent with which they raise their eyes to other courses, desiring we know not what impracticable equalisation of fortune. Hence, too, the general tendency of men to forsake their native places and their rush to the turmoil and evil concourse of cities. Hence the destruction of equilibrium amongst the various classes of citizens; their recklessness, the agitation of minds moved by hatred and envy; the open attack upon established rights; the disturb-

ance of public peace, and the hostility against authority, of those who, deluded in their vain hopes, assume the part of agitators. Against these evils let a remedy be sought for in the holy Rosary, which comprises both a determined order of prayer and a meditation upon the Mysteries of Christ and of His Blessed Mother. If we but present to the mind the Mysteries that are called Joyful, we produce images and pictures of virtue, and make them familiar to children from their earliest years. Each may see for himself how full and how rich are the examples of righteousness that may be found therein, as an inspiration to right conduct ; and by the contemplation of these the soul will be attracted with indescribable sweetness. Behold, we are before the House of Nazareth, the habitation of earthly and Divine sanctity. What a life together ! What a model of domestic association ! There abide simplicity of manners, perpetual concord, an order never disturbed, a mutual respect and honour, not false or capricious, but proved by the assiduity of service. There lacks no industry for the gaining of all that is needful for life ; but all is got by the sweat of the brow, and —so much contentment is there with little— rather with the aim of lessening poverty, than with that of increasing riches. As a crown to all this, tranquillity of soul keeps rule, and joy of spirit, which never wholly forsake him who does righteously. Now, these examples of humility and modesty, of patience under burdens, and of neighbourly kindness, of faithful fulfilment of the small duties that belong to daily life, and of other like virtues, entering the soul and impressing themselves upon it, will certainly produce within it in time the wished for change and growth in good. Then will those private virtues, which so many despise, be once more pleasant and attractive, and wearisome no longer ; and conscience, made joyful and sweet

in he  
and  
life n  
this c  
upon  
natio  
So w  
socie  
Th  
and  
much  
the g  
avoid  
suffer  
desir  
over  
Men  
great  
fectio  
be re  
trimm  
despe  
many  
loss o  
sink r  
too, w  
Men  
rons o  
their  
the M  
Chris  
in suc  
to pra  
sity o  
all th  
Him a  
so tha  
thief,

in her effect, will also be made strong to persuade and constrain. Manners will grow gentler, family life more dear, daily intercourse more loving. All this effect upon the individual will become an effect upon the family, next an effect upon cities, upon nations, for these are ruled and formed by the unit. So wide and so great are the blessings that the society of mankind may gain!

The second great and fatal evil which we deplore, and which we can never deplore sufficiently, inasmuch as it gains way daily to the ruin of men, is the growing desire to fly from pain, the resolve to avoid and escape all that brings with it a touch of suffering. No longer is calm and liberty of the soul desired as the noble reward of those who meet and overcome peril and labour with unconquerable will. Men have made to themselves another ideal; the greater number of them aspire after a chimeric perfection and an illusory progress of civil society, to be rewarded and crowned with none but earthly triumphs, none but natural delights. That wild and desperate longing for happiness holds sway in too many hearts, which, even if they do not suffer the loss of all, are inevitably enervated, and too often sink miserably under the pain of life. In this peril, too, we must find hope and safety in the Rosary. Men must learn to have spiritual hopes and generous desires. And this shall come to pass if from their boyhood they sweetly and tranquilly pore upon the Mysteries of Sorrow. In these we behold how Christ, the author and finisher of our Faith, worked in such wise that we might find in his life, reduced to practice, all that has been taught us of the necessity of bearing pain. Nay, we see Him lay hold of all that is hardest to be borne. We contemplate Him as He grows exceeding sorrowful unto death, so that He sweats blood. We see him bound like a thief, subjected to the judgment of iniquity, cursed,

outraged, calumniated. We see Him struck with scourges, crowned with thorns, fastened to the Cross, judged unworthy to live, judged worthy of death, amid the clamors of a people. And with the pains of the Son we recall to mind the sorrows of Mary most holy, whose soul was not wounded only, but pierced through by the sword of anguish, inasmuch that she gained, and bears for ever, the name of the Mother of Sorrows. Truly he who shall not merely look, but shall meditate, upon such a splendour of suffering virtue shall be constrained to imitation. Even though this world, under the general malediction, should bring forth for him her thorns and thistles; even though his soul should be oppressed with distresses, and his body with disease; yet there shall happen to him no evil from the hatred of men or the anger of devils, there shall happen to him no calamity, public or secret, that he shall not be strong enough to bear with patience. Most just is the saying, "to do and to suffer is a Christian's business." For whoever is worthy of that name cannot but imitate the suffering Christ. Under the name of patience, however, we do not include the vain ostentation of a soul hardened in endurance; after the manner of certain philosophers of antiquity. We intend to describe the patience that is learnt of Christ, Who rejected enjoyment and, overcoming humiliation, became obedient to the death of the Cross; the patience that looks to Him for comfort and for grace, that refuses not to suffer but rejoices in the face of sorrow, and counts the greatest distress for gain. The Catholic Church has had, and has ever, signal disciples of that doctrine. She has in every place, and in multitudes, men and women of every condition, who, following Christ, endure every kind of insult and of bitterness for virtue's sake and faith's, repeating, by their life rather than their lips, the word of Thomas: "We too will go

and  
cons  
more  
for c  
An  
chie  
men  
weal  
thing  
Gent  
and  
a ter  
are  
most  
thing  
of a  
delib  
And  
abidi  
futar  
disor  
sion  
comm  
comm  
this.  
does  
draw  
Chris  
all th  
to em  
prese  
belon  
virtu  
cities,  
kind,  
the ci  
ing la  
that c

and die with Him." May such noble examples of constancy be yet multiplied, may they grow still more splendid, and may they gain Divine protection for civil society, virtue and glory for the Church !

And the third evil that so sorely needs healing chiefly affects mankind in this our day. Although men in ages past may have greedily amassed the wealth of this world, they yet did not despise the things of the world to come. The wiser among the Gentiles recognised this life as a place of pilgrimage and not of abiding, as a wayside station and not as a terminus. But our contemporaries, although they are taught by the science of Christianity, for the most part lose their way in following after transitory things ; they do not merely lose the remembrance of a better country and a blessed eternity ; they deliberately intend to abolish and efface that hope. And yet the Apostle has said that we have here no abiding city, but are in search of a home in the future. If we shall seek for the origin of such a disorder we shall find it chiefly in the common delusion that thought of things to come quenches love of country and acts contrary to the prosperity of the community. There is no more foolish calumny than this. For that which we hope for in the life to come does not so absorb the thoughts of man as to withdraw them altogether from visible things ; and Christ Himself intends that we should seek first of all the kingdom of God, yet not in such a manner as to cause our neglect of all else. In fact the use of present things and of the innocent pleasures that belong to them are the increase and the reward of virtue. The splendour and the beauty of earthly cities, which is augmented by the concourse of mankind, may inspire a thought of the magnificence of the city which is above. There is absolutely nothing lawful that contradicts human reason, nothing that opposes the counsels of religion. God is the

author of nature and of grace. He wills not that the one should be hostile to the other. He would have them united in close alliance, not in collision, not apart, but leading by a friendly path to that immortal felicity to which the mortal is predestined. But men, given over to pleasure and loving themselves only, willfully degrade all their hopes to earth and so can mount no higher. So far are they from using visible delights as incentives to hope for the eternal, that they lose all sight of eternity. Ignoble is the state of those men. God can hardly inflict greater punishment than is his who abandons himself to life long self-pleasing without a thought of felicities that are to have no end. From such peril and evil shall he be free who uses the devotion of the Rosary with devotion and contemplates the Glorious Mysteries which it represents to him. From these the Christian receives great light for the discovery of those treasures which, albeit remote from corporeal sight, are yet, as we know by undoubting faith, laid up by God for those that love Him. From them we learn that death is not a force of disruption and destruction, but a mere passing and changing of life. We learn that the way of Heaven is open to all men; and, watching Christ as He returns thither, we call to mind the blessed promise He made at His departure: "I go to prepare a place for you." We learn that a time will come in which God shall wipe away all tears from our eyes, and when sorrow shall be no more, neither mourning nor weeping; but when we shall dwell for ever together with our God, made like to Him, for we shall see Him as He is, when we shall drink of the torrents of His delight, shall be fellow citizens with the Saints, in the most happy companionship of our Queen and Mother, Mary. A soul nourished upon such thoughts must needs be kindled by them, and go repeating the words of the Saint: "Oh, how vile seems the earth to me when

I lo  
with  
bula  
the  
sole  
with  
nobl  
spler  
will  
unde  
the  
ness,  
TH  
affira  
the h  
again  
our  
these  
gely  
men  
who,  
who  
the s  
autho  
favou  
posse  
hold  
with  
derin  
were,  
the s  
way  
their  
their  
in al  
Most  
tructi

ls not that the  
e would have  
a collision, not  
o that immor-  
lestined. But  
ng themselves  
s to earth and  
ey from using  
or the eternal.  
Ignoble is the  
infect greater  
himself to life  
d felicities that  
and evil shall  
e Rosary with  
ous Mysteries  
ese the Chris-  
covery of those  
corporeal sight,  
th, laid up by  
hem we learn  
and destruct-  
g of life. We  
to all men ;  
ither, we call  
at His depar-  
a." We learn  
all wipe away  
ow shall be no  
g ; but when  
our God, made  
e is, when we  
light, shall be  
e most happy  
er, Mary. A  
st needs be  
e words of the  
a to me when

I look into Heaven!" He will comfort himself, then with the word of the Apostle, who describes our tribulation here as a light thing when compared with the eternal weight of glory. Indeed, this is the one sole way to unite time with eternity, the earthly with the heavenly city. By this means alone shall noble and generous characters be shaped. And where these abound, there shall the dignity and the splendour of society be increased. All that is good will flourish, all that is true, all that is beautiful under the supernal law that is the head and front, the principle and the source, of beauty, righteousness, and truth.

Thus is the truth manifest of all that we have affirmed respecting the precious things wherewith the holy Rosary is fruitful, and respecting its efficacy against the wounds and woes of human society in our day. All, however, will easily perceive that these blessings will be more directly and more largely enjoyed by those who shall enrol themselves as members of the holy Confraternities of the Rosary, who, therefore, claim them by a special title, and who unite together in bonds of special charity in the service of the Holy Virgin. Such Associations, authoritatively approved by the Roman Pontiffs, and favoured by them with privileges and indulgences, possess a proper form of corporation and discipline, hold meetings at stated times, and are furnished with the best means for fostering piety and for rendering true service to civil society. They are, as it were, the armies of Christ, fighting His battles in the strength of His holy Mysteries, guided in their way by the Queen of Heaven, to whom are paid their vows, their prayers, in whose honour are held their solemnities, their processions, highly favoured in all ages, and especially on the day of Lepanto. Most right and salutary, therefore, is it that the instruction, multiplication and direction of such Con-

fraternities should be undertaken, not by the sons of St. Dominic alone, although the matter belongs particularly to them and to their Institute, but by all who have the care of souls, especially the pastors of the churches where the Confraternities have been canonically erected. It is a wish we have also much at heart that those who are at work upon missions for carrying the doctrine of Christ to barbarous nations or for spreading it among the civilized should give special heed to this matter. In answer to their exhortations, we doubt not that many of the Faithful will give in their names to such Associations, and will more than ever seek to gather thence the interior blessings whereof we have spoken, for in these reside the reason and the essence of the Rosary. The example of members of Confraternities, moreover, will inspire the rest of the Faithful with more esteem and devotion towards the Rosary, so that all may incline, according to our earnest wish to seek the blessings that will so greatly avail them.

These are the hopes that encourage us, that sustain us, and—in the midst of so much public calamity—rejoice us. Their fulfilment is in her hands who inspired and who taught the Rosary, the Mother of God and our Mother, Mary, who hears our united prayers. We trust, Venerable Brethren, that, by means of your own labours, our teaching and our desires may produce prosperity in families, tranquility in nations, and every kind of blessing. Nor shall there be wanting, as a pledge of the Divine assistance and a testimony of our affection, the Apostolic Benediction, which we impart to you, your clergy, and your people, with all charity in the Lord.

Given in Rome, by St. Peter's, on the eighth of September, in the sixteenth year of our Pontificate.

† LEO PP. XIII.

CHERS

Je v  
et mes  
année.

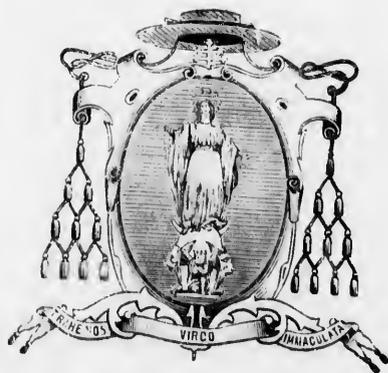
Ci-ap  
et quêt

not by the sons  
matter belongs  
stitute, but by  
ally the pastors  
ities have been  
ave also much  
upon missions  
to barbarous  
civilized should  
answer to their  
of the Faithful  
associations, and  
ence the inter-  
en, for in these  
e Rosary. The  
ties, moreover,  
h more esteem  
o that all may  
sh to seek the  
em.

ge us, that sus-  
h public cala-  
s in her hands  
e Rosary, the  
ary, who hears  
able Brethren,  
, our teaching  
ity in families.  
nd of blessing.  
e of the Divine  
tion, the Apos-  
to you, your  
charity in the

the eighth of  
ur Pontificate.

PP. XIII.



5ième Série—No. 12.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 4 janvier 1894.

Contributions et Quêtes.

CHERS COOPÉRATEURS,

Je vous prie d'agréer mes meilleurs compliments  
et mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse  
année.

Ci-après vous trouverez le détail des contributions  
et quêtes de l'année 1893.

DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1893.

QUÊTES.

PAROISSES OU MISSIONS. <i>Province d'Ontario.</i>	Dime des Bancs.	QUÊTES.					
		Saints Lieux.	Sémi-naire.	Écoles Nord O.	Devoirs St. Prêtres.	Union de Prières.	Missions Africaines.
Cathédrale.....	340 00	14 54	48 85	71 65	58 69	43 146 50	28 32
St. Joseph.....	92	13 00	18 00	15 00	29 50	.....	33 50
St. Patrice.....	d'Ottawa.	10 00	41 50	6 00	40 88	.....	5 75
St. Anne.....	.....	6 50	14 50	14 50	13 50	.....	3 00
St. Jean-Baptiste.....	.....	6 50	16 00	5 00	19 25	.....	3 00
St. Anic de Prescott.....	.....	4 00	2 69	6 25	4 00	4 63	11 00
St. Eugène.....	.....	69 00	6 00	5 50	9 00	14 50	12 00
St. Joachim.....	.....	158 00	2 90	2 60	3 00	.....	1 75
St. Alphonse de L. de Hawkesbury.....	.....	40 00	2 25	8 00	7 00	.....	2 00
St. J.-Bapt. de l'Original.....	.....	147 00	3 75	5 75	12 00	.....	1 50
St. Grégoire de N. de Vt. Hill. { 92.....	6 85	.....	.....	.....	.....	.....	6 00
St. Thomas de Lefauivre. { 93.....	98 60	3 00	8 15	9 08	9 60	3 68	2 20
St. Victor d'Alfred 92.....	1 25	3 00	5 55	2 75	4 00	1 50	4 40
St. Bernard de Fournier.....	70 00	3 35	2 80	8 00	7 00	4 68	1 60
St. Isidore de Prescott.....	.....	3 00	4 00	6 00	8 00	1 00	5 00
.....	.....	4 00	3 25	3 00	4 75	.....	.....

St. Luc Curran.....	pour 94	50 00	.....	.....	.....	.....	2 00
St. Paul de Castagnet.....	.....	101 00	2 20	1 59	3 50	7 00	4 50
.....	.....	28 50	1 56	4 60	5 20	7 25	.....

St. Thomas de Lefavre.....	1 25	2 80	8 00	7 00	4 68	1 00	4 40
St. Victor d'Alfred 92.....	3 35	2 80	6 00	8 00	1 00	5 00	
St. Bernard de Fourrier.....	3 00	4 00	6 00	8 00	1 00		
St. Isidore de Prescott.....	4 00	3 25	3 00	4 75			
St. Luc Curran.....	101 00	2 20	1 53	3 30	7 00		2 00
St. Paul de Montagenet.....	28 50	4 60	5 20	7 25			4 50
St. Benoit Joseph de Wendover.....	33 00	4 00	3 00	3 00			3 00
Ste. Famille de Carance Creek.....		3 00	7 00	6 00	1 00		5 00
Sacré du Brook.....		4 58	5 46	15 75	8 75	7 50	5 00
St. Hilarie de Sarschel.....	60 00	3 00	6 00	4 00	5 00	1 00	2 00
St. Joseph d'Orléans.....	92 40	4 25	3 00	4 75	5 05		4 40
N. Dame de Lourdes ch. Montreal		1 00	2 60	2 95	5 10		1 20
Cyrville.....	17 00	2 37	4 39	2 45	5 38		2 30
St. Laurent.....		1 00	1 00	1 10	90		1 00
Billings Bridge.....		1 00	1 00	1 19	1 00		1 00
St. Albert.....	53 48	1 25	1 00	10 37	2 75		1 00
St. Joseph de Lemieux.....	7 30	35	1 19	75	50		1 85
St. Euphémie, Casselman.....	62 00	2 67	3 45	1 00	80		3 55
St. Viateur, South Indian.....	70	1 55	1 97	1 15	51		2 02
St. Jacques d'Embrun.....	105 00	9 65	12 00	7 00	13 00	25 50	5 00
Ste. Catherine de Metcalfe.....		1 75	3 50	4 00	5 00		
La Visitation de South Gloucester.....		2 00	5 25	7 00	12 00		
St. Jean l'Ev. de Dawson 92-93.....	25 00	6 70	4 25	6 75	8 05		5 75
Ste. Brigitte Manotie 92-93.....	25 00	4 30	2 90	5 25	4 40		5 00
St. Jude de Fallowfield.....	66 50	2 00	11 33	9 10	3 53	6 50	5 25
St. Philippe de Richmond.....		3 49	2 00	3 49	2 63		
Ste. Claire de Goulbourne.....		2 46	95	2 46	5 59		
St. Isidore de March.....	17 80	3 25	4 04	4 16	2 71	1 50	4 44
Ste. Marie d'Almonte.....	120 00	3 00	7 85	10 40	10 30	11 10	3 40

## DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1893.

PAROISSES OU MISSIONS.	QUÊTES.							
	Dime des Bancs.	Saints Lieux.	Sémi- naire.	Écoles Nord O.	Denier St. Pierre.	St. Frs. de Sales.	Union de Prières.	Missions de Afric- aines.
<i>Province d'Ontario.</i>								
St. Michel de West Huntley.....	41 30	7 00	6 30	7 75	8 40	7 75	18 00	5 00
St. Michel de Fitzroy Harbour.....	10 87	4 80	11 18	8 20	12 34	.....	.....	5 30
St. Célestin de Pakenham.....	23 90	5 17	18 38	10 13	10 20	.....	.....	4 48
Sacré-Cœur d'Ottawa.....	.....	3 00	.....	11 57	14 95	18 00	.....	6 00
La Trinité de Rockland.....	{ 93 116 65	2 75	2 95	7 50	7 25	.....	.....	4 00
St. Frs. d'Assise d'Ottawa.....	{ 9 35	3 17	5 65	6 68	3 34	.....	.....	2 41
Ste. Bridget d'Ottawa.....	.....	5 00	16 00	5 50	22 25	.....	.....	5 00
N. D. du bon Conseil d'Ottawa.....	.....	58	8 32	3 00	5 25	.....	.....	1 80
<i>Province de Québec.</i>								
N. D. de Grâce de Hull.....	.....	20 33	35 23	33 40	36 50	93 32	13 50	18 00
St. Ignace de Nominigue.....	.....	72	.....	1 03	.....	.....	.....	47
L'Annonciation de Marchand.....	.....	2 60	.....	1 37	.....	.....	.....	1 03
La Nativité de la Chute aux Iroquois.....	12 67	50	50	1 50	57	.....	.....	.....
<i>Province de Québec.</i>								
La Conception de Clyde.....	.....	13 02	50	50	1 50	65	.....	2 00
Ste Agathe des monts.....	.....	78 06	3 00	3 00	4 50	4 50	5 70	15 50
St. Jovite.....	.....	92	.....	1 00	.....	.....	.....	3 00

N. D. de Grâce de Hull .....	20	33	35	23	33	40	36	50	93	32	13	50	18	00
St. Ignace de Nominigüe.....	72	.....	.....	.....	1	03	.....	.....	.....	.....	.....	.....	47	.....
St. Annunciation de Marchand.....	2	60	.....	.....	1	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	03
La Nativité de la Chute aux Iroquois.....	50	50	.....	.....	1	50	57	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
La Conception de Clyde .....	13	02	50	50	1	59	65	.....	.....	.....	.....	.....	2	00
Ste. Agathe des monts.....	78	06	3	00	4	50	4	50	5	70	15	50	3	00
St. Jovite.....	92	.....	.....	.....	1	00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Faustin.....	28	00	2	50	4	00	2	00	.....	.....	.....	.....	2	00
St. Donat de Montcalm.....	2	00	1	23	2	50	2	25	.....	3	50	.....	1	00
St. Adolphe d'Howard.....	11	50	1	00	1	00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	00
Notre Dame de Montfort.....	3	00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Philippe d'Argenteuil.....	41	60	3	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	50
N. D. des Sept Douleurs de Grenville.....	94	52	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ste. Valerie de Ponsouby.....	52	72	2	00	2	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	50
St. Rémi d'Amherst.....	57	00	5	00	5	25	3	00	3	00	.....	.....	3	30
N. D. de la Merci d'Arundel.....	.....	.....	48	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
N. D. de Bon-Secours de Montebello.....	85	.....	85	.....	1	21	.....	.....	.....	3	60	.....	16	.....
St. Félix de V. de Chénéville.....	9	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Emile de Suffolk de Preston.....	9	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Casimir de Ripon.....	17	30	5	00	5	50	6	50	.....	21	00	.....	.....	.....
St. André Avellin.....	95	00	5	00	8	00	3	00	15	00	4	50	4	00
Ste. Angélique de Papineauville.....	32	66	26	55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Sixte.....	31	00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
St. Jean l'Evangéliste de Thurso.....	19	00	2	25	4	60	8	25	5	25	.....	.....	3	40
.....	29	63	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	169	30	6	91	11	69	15	00	15	24	10	00	7	54
.....	85	00	4	50	2	62	5	00	6	25	75	50	5	00
.....	4	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	50	3	00	1	00	3	00	.....	.....	1	50

## DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1893.

PAROISSES OU MISSIONS. <i>Paroisse de Québec.</i>	Dime des Bancs.	QUÊTES.					Union de Prières.	Missions de Afri- caines.
		Saints Lieux.	Sémi- naire.	Ecoles Nord O.	Dernier St. Pierre.	St. Frs. de Sales.		
St. Malachie.....	140 14	7 50	12 00	11 00	5 00			
St. Grégoire de N. de Buckingham.....								
N. Dame des Neiges de Masson.....		8 60	1 25					
N. D. de la Slette.....								
N. D. de la Garde.....	15 00							
N. D. du Laus.....								
N. D. de Pont-Main.....					6 00			
L'Ange Gardien d'Angers.....	1892	3 00	4 20	6 50	7 00	15 50	5 00	
St. Antoine de Perkins Mills.....	39 00	1 25	1 50	3 00	1 50		2 30	
Ste Rose.....	19 00							
St. François de Sales P. a Gatineau.....	139 38	4 40	4 55	8 42	7 32	10 00	5 00	
St. Elizabeth de Comiley.....	19 75	3 30	4 60	2 35	3 10	3 60	2 26	
St. Pierre de Wakefield.....	18 67	4 10	3 00	1 65	4 30		2 60	
St. Cyprien.....		40	40				46	
St. Famille.....		1 34	1 32	1 52	1 41		17	
St. Boniface.....		12						

St. Philomène.....	2 18	2 40	3 65	7 70	1 47
L'Assomption de Maniwaki.....	{ 92	4 40			
St. Cyprien.....	{ 37 60	3 53	6 57	15 00	6 60
St. Cyprien.....					5 37



Si vous remarquez qu'il s'est glissé quelques erreurs dans les tableaux ci-dessus, veuillez m'en avertir

Votre tout dévoué serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

I. C

II.

III.

IV.

V.

CHER

A la  
tions a

quelques  
s'il vous plaît m'en

D'OTTAWA.



5ième Série—No. 13.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 15 janvier 1894.

- I. Questions à traiter dans les Conférences ecclésiastiques.
- II. Décrets de la S. Cong. des Rites au sujet des fêtes *primaires* et *secondaires* de N. S., de la B. V. M., etc.
- III. Fête de la Sainte-Famille.
- IV. Changements à faire dans l'*Ordo*.
- V. État des comptes.

CHERS COOPÉRATEURS.

I.

A la suite de la présente vous trouverez les questions à traiter dans vos Conférences de l'année. Je

ne doute pas que chacun de vous ne se fasse un plaisir autant qu'un devoir de les étudier à fond et de faire un travail tout à fait consciencieux.

## II.

La Sacrée Congrégation des Rites a donné deux décrets touchant les fêtes *primaires* et *secondaires* de Notre-Seigneur, de la B. V. Marie, etc..... Vous avez dû les lire déjà à la fin de l'*Ordo* de cette année. La publication qui en est ainsi faite les promulgue suffisamment pour ce diocèse.

## III.

La fête de la Sainte-Famille se célébrera désormais le troisième dimanche après l'Épiphanie, en vertu d'un décret de la S. C. des Rites, en date du 14 juin 1893. Elle continuera néanmoins, dans nos trois provinces ecclésiastiques, de jouir de ses privilèges : rite de 2<sup>e</sup> classe et droit de translation, si elle est empêchée à son jour. Il y a un office nouveau pour le bréviaire et une messe nouvelle pour le missel. Chacun est tenu de se les procurer à temps.

## IV.

En les décrets plus-haut mentionnés, il y a des changements à faire à l'*Ordo* de 1894. Vous les trouverez indiqués sur la feuille détachée qui vous est adressée avec cette circulaire. Ayez soin de mettre, dans votre *Ordo*, des notes qui vous rappellent ces changements aux jours voulus.

## V.

Je vous prie de m'envoyer, dans les huit jours, l'*État des comptes* de vos églises ou fabriques pour l'année 1893.

Je vous  
Vous  
Chers C  
en J. M

Je vous envoie les blancs à remplir.

Vous souhaitant une bonne santé, je me soustris,  
Chers Coopérateurs, votre tout dévoué serviteur  
en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

MATERIÆ XXXIII<sup>re</sup> COLLATIONIS THEOLOGICÆ

MENSE FEBRUARII 1894 HABENDÆ.

*De Scriptura Sacra.*

Quer. 1o Quo *speciali fine* evangelium suum scrip-  
sisse S. Joannem manifestum sit ex argumentis tum  
intrinsecis tum extrinsecis? 2o. Quibus causis tri-  
buenda maxima diversitas que existit inter evan-  
gelium S. Joannis et evangelia synoptica quoad  
stylum, narrationes, sermones necnon ipsum indolem  
Christi? 3o. Undenam oriatur præcellens hujus  
evangelii sublimitas cuique attente legenti tam  
appareus?

*De Theologia Dogmatica.*

Demonstretur omnibus argumentis que in hæc  
gravi questione afferrî possunt *divina Christianismi  
obligatio*, contra hos neotericos rationalistas, qui,  
admissis Dei existentia et revelationis supernaturalis  
veritate, necnon fortè ipsâ Christi divinitate, negant  
tamen Christum potuisse aut voluisse omnes homines  
adigere sub gravissimo præcepto ad supernaturalem  
revelationem fide divinâ suscipiendam, necnon ad  
omnia præcepta legis positivæ observanda. Tenent  
enim prædicti rationalistæ revelationem à Deo  
factam dum "locutus est per prophetas et novissimè  
in Filio" (Hebr. 1), præ se ferre characterem bene-  
ficii taliter gratuiti, ut possit hoc *donum* recusari  
absque injuriâ ergâ Deum, et nullâ culpâ que meren-  
tur penam propriè dictam.

*Lydia*  
parenti  
enutrit  
quintu  
tholeis  
amplec  
sian c  
inivit.  
puella  
graviss  
à Nico  
vatur.  
ad sani  
cœrem  
desider  
tale su  
onerost  
Nicolau

MAT

*Rena*  
civitat  
bliege.  
commi  
fici. S  
obtime  
No 2.  
nimis  
Renle

## DE LITURGIA SACRA.

*Cusus Liturgicus.*

*Lydia*, puella optimæ indolis è protestantibus parentibus orta, et ab iis in protestantium doctrinis enutrita, eum versaretur circà annum decimum quintum, in domo educationis religiosæ mulieribus catholicis commissâ, incepit moveri ad fidem catholicam amplectendam, et, favente Dei gratiâ, veram Ecclesiam quamprimum ingredi firmam propositum inivit. Sed, heu! eum jam parata erat optima puella ad baptismum recipiendum, *suito* incidit in gravissimum mortis periculum, quo durante, recipit à Nicolao, presbytero catholico, baptismum privatum. Mox tamen convaleuit Lydia, et statim ac ad sanitatem restituta enixè rogat ut sibi suppleantur cæremoniæ solennis baptismi adultorum. Huic pio desiderio satisfacere non vult Nicolaus, quia tenet tale supplementum cæremoniarum baptismi esse onerosum et nullo modo præceptum. Quer. utrum Nicolai sententiâ sit erronea vel non?

## MATERIÆ XXXIVÆ COLLATIONIS THEOLOGICÆ

MENSE OCTOBRI 1891 HABENDÆ.

*De Theologiâ Morali*

*Renaldus*, campo, duas habet cauponas in eadem civitate, contra dispositiones legis civilis suæ Reipublicæ. Unam propriè vine administrat; alteram committit curæ ejusdem *Niconii*, familiaris domestici. Sciens autem Niconius quod Renaldus ad obtinendam licentiam aperiendi suam cauponam No. 2., usus est perjurio et fraude; astimans etiam nimis modicum salariam quotidianum quod à Renaldo recipit, plus minusve inquam censet frau-

dare Renaldum qui fraudet ipse leges. Partem notabilem beneficii quod percipit et venditione quotidianâ vini et liquorum sibi retinet, et ita ditescit. Renaldus licet rem præsumet, tacet, nam merito timet quòd si Niconium prosequetur coràm magistratu civili, manifestet secretum quod manifestari non vult. Post tempus tamen Niconius, timore Dei percussus, adit confessarium et ab illo quærit, factis expositis ut suprâ: 1.) Utrùm peccaverit violando, tanquam Renaldi complex, legem civilem quæ prohibet duas ab eodem canpone haberi cauponas in eâdem civitate? 2.) Utrùm teneatur ad restituendum Renaldo summam pecuniæ quam supradicto modo ab ipso sustulit? Fatetur quòd, faciendo id quod fecit, æstimavit suam rationem agendi non esse omninò rectam, sed agendo prout egit, voluit partim se compensare occultè, et partim beneficium justum obtinere pro detentione secreti Renaldo valdè proficui.

*De Historiâ Ecclesiastica.*

De origine et profectu *Jansenismi* ab ortu suo usque ad condemnationem hujus hæresis per celebrem Bullam "Unigenitus" à Clemente XI editam anno 1713.

DE JURE CANONICO

*De Societatibus secretis.*

Quer. 1o Utrum sit licitum Catholicis ingredi societatem plus minùsve secretam, eo ipso ac non est expressè à Sanctâ Sede condemnata? 2o. Quænam sunt societates secretæ quarum ingressus à Summis Pontificibus interdicitur catholicis sub penâ censuræ Sanctæ Sedi reservatæ? 3o. Quomodo in praxi agendum ut Catholici deterreantur ab ingressu secretarum societatum in nostrâ regione existentium?

CI

AI

I. Point  
S

II. De la

CHERS C

En date  
a décidé l  
de la Sain

1o. Dan  
du chef de  
dans la fan



5ième Série—No. 14.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 16 janvier 1894.

- I. Points décidés au sujet de l'association de la Sainte-Famille
- II. De la messe pro populo.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

En date du 12 décembre 1893, le Cardinal Vicaire a décidé les points suivants concernant l'association de la Sainte-Famille :

1o. Dans le registre le curé doit inscrire le nom du chef de famille et indiquer combien de membres dans la famille ;

20. Si le père néglige ou refuse, la mère ou une des principales personnes de la famille, le grand-père, par exemple, peut faire agréger la famille.

30. Les enfants, les serviteurs doivent se faire inscrire avec leur famille, avec les leurs ; si ceux-ci négligent ou refusent, ils peuvent se faire inscrire séparément ;

40. On ne peut s'agréger que dans sa paroisse ; le curé ne peut agréger que ses paroissiens ; qui se serait agrégré ailleurs aurait à s'agréger de nouveau dans sa propre paroisse ;

50. Le curé ne peut pas même agréger ses proches, qui ont ailleurs leur domicile.

60. Le directeur diocésain ne peut pas agréger indistinctement et indépendamment des curés les fidèles du diocèse ; l'agrégation appartient aux seuls curés ;

70. Pour être agrégré, il suffit d'avoir quasi-domicile ;

80. Il n'est pas à propos que les images de la Sainte-Famille représentent les cœurs de Jésus et de Marie ; elles ne doivent pas représenter le cœur de Joseph.

## II.

Tout dernièrement encore, on me demandait si les prêtres desservant des paroisses ou des missions dans le diocèse sont tenus d'appliquer, les dimanches et fêtes, la messe *pro populo*. Cette question a été réglée par la S. Cong. de la Propagande, le 18 août 1866. Voici le résumé de la décision :

10. An..... Missionarii, qui quovis modo curam animarum in certo aliquo loco assumunt, omnes indistincte obligentur *ex justitia* ad applicandam Missam pro populo in diebus festivis ?

20. An vero de illis, qui ex justitia non obligantur, dici debet *decere* ex charitate aut *teneri* ex

charitate  
diebus

At 11.  
in quib  
atque ad  
rum Pas

Ad 2.  
tate, die  
ita ut n  
apparec

Aggré  
devonem

charitate ad applicandam Missam pro populo in diebus festivis ?

Ad 1.—Negative, dummodo non agatur de locis in quibus... parœcie canonice erectæ jam sint, atque ad eas..... Missionarii missi sint, ut legitimorum Pastorum vices gerant

Ad 2.—Vitandam esse locutionem *teneri ex charitate*, dicendum vero esse *decere ex charitate*, id quæ sit ut nulla proprie dictæ obligationis significatio appareat.

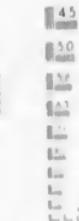
Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de l'entier dévouement de votre humble serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.



# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1075 E. 12th Ave. Grand  
Northwest, New York, NY 14102 USA  
716-482-5000  
716-482-5200 Fax



E  
Cm  
L  
vell  
dine  
voir  
et l  
meu  
qu'a



5ième Série—No. 15.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 20 janvier 1894

Encyclique sur l'Écriture Sainte.

CHERS COOPÉRATEURS,

Le Souverain Pontife vient de publier une nouvelle lettre encyclique qui témoigne de son extraordinaire hauteur de vues et de son ardent désir de voir le clergé se livrer aux études les plus sérieuses et les plus propres à rendre leur ministère fructueux, tant auprès des chrétiens moins instruits qu'auprès des hommes les plus savants.

Cette lettre apostolique traite de *l'étude de la sainte Ecriture*.

Je n'ai pas à vous engager à la lire et à la relire, car je suis convaincu que vous l'étudierez en son ensemble et en toutes ses parties, avec le pieux désir de vous renouveler dans l'amour de l'étude de la parole de Dieu, écrite pour l'instruction et l'avancement spirituel des disciples du Christ.

J'ai confiance que les élèves du Séminaire attacheront encore plus de prix à la connaissance approfondie des Saintes Lettres.—Pour leur aider à augmenter en eux le désir de s'en instruire, je désire que l'encyclique leur soit lue à l'exercice de la lecture spirituelle.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

N  
A ton  
DE  
A ton  
Die  
desse  
genre  
et qu  
l'arra  
digni  
en lu  
secre  
corde

## LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII,

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE,

*A tous les patriarches, primats, archevêques et évêques  
du monde catholique ayant grace et com-  
munion avec le siège apostolique*

DE L'ETUDE de la **SAINTE ECRITURE**

*A tous nos vénérables frères les patriarches, primats,  
archevêques, et évêques du monde catholique  
ayant grace et communion avec le  
siège apostolique.*

LÉON XIII, PAPE.

VÉNÉRABLES FRÈRES

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Dieu qui, dans sa Providence, a, par un admirable dessein d'amour, élevé dès le commencement, le genre humain à la participation de la nature divine, et qui, le délivrant ensuite de la tache commune et l'arrachant à sa perte, l'a rétabli dans sa première dignité, lui a donné, à cette fin, un précieux secours, en lui découvrant, par une voie surnaturelle, les secrets de sa divinité, de sa sagesse et de sa miséricorde. Car, bien que la divine révélation com-

prenne aussi des vérités qui ne sont pas inaccessibles à la raison humaine, et qui ont été révélées aux hommes, afin qu'elles pussent être connues de tous facilement, en toute certitude et sans aucun mélange d'erreur, ce n'est pourtant pas de ce chef que la révélation doit être dite absolument nécessaire, mais parce que Dieu, dans son infinie bonté, a destiné l'homme à une fin surnaturelle (1).

Cette révélation surnaturelle, selon la foi de l'Eglise universelle, est contenue, soit dans les traditions non écrites soit aussi dans des livres écrits que l'on appelle saints et canoniques, parce qu'écrits sous l'inspiration de l'Esprit Saint ils ont Dieu pour auteur et ont été transmis comme tels à l'Eglise elle-même (2).

Telle est la doctrine que l'Eglise n'a cessé de tenir et de professer publiquement au sujet des livres des deux Testaments ; et ils sont bien connus, les témoignages des anciens où il est dit que Dieu, ayant parlé par les prophètes d'abord, ensuite par lui-même, enfin par les apôtres, nous a donné aussi l'Ecriture qu'on appelle canonique (3), et que, dans cette Ecriture, il nous faut voir des oracles et des discours divins (4), une lettre adressée par le Père céleste et transmise par les auteurs sacrés au genre humain voyageant loin de la patrie (5).

Si telle est l'excellence et la valeur des Ecritures, qu'ayant pour auteur Dieu lui-même, elles contiennent ses mystères, ses desseins, ses œuvres les plus augustes, il s'ensuit que la partie aussi de la théologie sacrée qui a pour objet la défense ou l'interprétation des mêmes divins Livres, est d'une importance et d'une utilité extrêmes.

(1) Cone. Vat. sess. III, cap. II de revel.

(2) *Ibid*

(3) S. Aug. de civ. Dei XI, 3.

(4) S. Clem. Rom. I ad Cor. 45 ; S. Polycarp. ad Phil. 7 ; S. Iren. c. har. II, 28, 2.

(5) S. Chrys. in Gen. hom. 2, 2 ; S. Aug. in Ps. XXX, serm. 2, 1 ; S. Greg. M. ad Théod. ep. IV, 31.

pas inaccessible  
révélées aux  
de tous faci-  
mélange d'er-  
la révélation  
mais parce que  
l'homme à une

foi de l'Eglise  
traditions nou-  
ve que l'on appelle  
l'inspiration  
leur et ont été  
(2).

cessé de tenir  
des livres des  
nus, les témoi-  
ne Dieu, ayant  
suite par lui-  
a donné aussi  
) et que, dans  
oracles et des  
écrite par le Père  
écrités au genre  
().

des Ecritures,  
elles contien-  
euvres les plus  
aussi de la théo-  
nse ou l'inter-  
t d'une impor-

Aussi, après Nous être appliqué, avec le secours de Dieu et non sans succès, à promouvoir, par de nombreuses lettres et allocutions, certaines branches de la science qui nous paraissaient intéresser davantage la gloire divine et le salut des hommes, voilà déjà longtemps que Nous songions à faire de cette noble étude des saintes Lettres l'objet de Nos exhortations et de Nos encouragements, en lui donnant, en même temps, une direction mieux appropriée aux nécessités des temps actuels. Nous sentons, en effet, la sollicitude de Notre charge apostolique, qui Nous engage, et, en quelque sorte, Nous pousse, non seulement à vouloir que cette précieuse source de la révélation catholique s'ouvre plus sûrement et plus largement pour l'utilité du troupeau du Seigneur, mais encore à ne pas souffrir qu'elle soit violée en aucune de ses parties, soit par ceux dont l'audace impie s'attaque ouvertement à la Sainte Ecriture, soit par ceux qui introduisent dans son étude des nouveautés fallacieuses et imprudentes.

Certes, nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, qu'il y a beaucoup de catholiques, éminents par l'esprit et le savoir, qui se consacrent avec ardeur, soit à défendre les Livres saints, soit à en développer la connaissance et l'intelligence. Mais, tout en louant à bon droit leurs travaux et les résultats qu'ils obtiennent, Nous ne pouvons pourtant nous dispenser d'adresser à d'autres aussi, dont le talent, la doctrine et la piété donneraient à cet égard de si belles espérances, l'exhortation pressante de s'appliquer à une si glorieuse tâche. Oui, c'est Notre vœu et Notre désir, de voir augmenter le nombre de ceux qui entreprennent comme il convient et soutiennent avec constance la cause des Saintes Lettres : mais ce sont particulièrement ceux que la grâce divine a appelés dans les ordres sacrés que nous voudrions voir apporter, comme il est bien naturel,

à la lecture, à la méditation et à l'explication de ces Livres un soin et un zèle de jour en jour, plus grands.

Et si cette étude est digne à ce point de recommandation, ce n'est pas seulement à cause de son excellence et du respect dû à la parole de Dieu : un motif plus pressant encore, c'est la multiplicité des avantages qui en découlent et dont nous avons pour gage assuré le témoignage de l'Esprit Saint : "*Toute l'Écriture divinement inspirée est utile pour instruire, pour convaincre, pour reprendre, pour façonner à la justice afin que l'homme de Dieu soit parfait, armé pour toute bonne œuvre* (6)." C'est dans ce dessein que Dieu a donné aux hommes les Écritures ; les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres le montrent. Celui-là même, en effet, qui "par ses miracles acquit l'autorité, par l'autorité mérita la foi et par la foi gagna la multitude (7)" avait coutume, dans l'exercice de sa mission divine, d'en appeler aux Saintes Écritures : c'est par elles qu'il montre, à l'occasion, qu'il est envoyé de Dieu et Dieu lui-même ; c'est à elles qu'il emprunte des arguments pour instruire ses disciples et appuyer sa doctrine ; c'est leur témoignage qui le venge des arguties de ses adversaires, qu'il oppose en réponse aux Sadducéens et aux Pharisiens, et qu'il retourne contre Satan lui-même au milieu de ses sollicitations impudentes ; enfin c'est à elles qu'il recourt à la fin de sa vie, les expliquant à ses disciples après sa résurrection, jusqu'au jour où il monta dans la gloire de son Père.

Les Apôtres se sont conformés à la parole et aux préceptes du Maître, et quoiqu'il eût accordé que *des prodiges et des miracles se fissent par leurs mains* (8), ils ont tiré des Livres divins un puissant moyen

(6) II Tim. III, 16-17.

(7) S. Aug. *de uti. orat.* XIV, 32.

(8) Act. XIV, 3.

d'ac  
nati  
tion  
saut  
pren  
pose  
Test  
loi  
giles  
app  
tém  
aux  
phè  
qui  
dire  
char  
P  
et d  
sold  
est  
quel  
eux,  
qui  
rant  
rout  
parl  
et sa  
ense  
quel  
nou  
pas  
" ign  
(10)  
voy  
et a

(9)  
(10)

l'explication de  
en jor. plus

point de recom-  
cause de son  
le de Dieu : un  
multiplicité des  
ous avons pour  
t Saint : " *Toute*  
*pour instruire,*  
*çonner à la jus-*  
*fait, armé pour*  
ce dessein que  
ares ; les exem-  
et des Apôtres  
et, qui " par ses  
té mérita la foi  
avait contume,  
e, d'en appeler  
es qu'il montre,  
eu et Dieu lui-  
des arguments  
er sa doctrine ;  
les arguties de  
ise aux Saddu-  
pourtourne contre  
citations impu-  
rt à la fin de sa  
ès sa résurrec-  
ns la gloire de

a parole et aux  
t accordé que  
*leurs mains* (8),  
puissant moyen

d'action pour répandre au loin et persuader aux nations la sagesse chrétienne, pour briser l'obstination des Juifs, et pour étouffer les hérésies naissantes. C'est ce qui ressort de leurs discours et, en première ligne, de ceux de saint Pierre, qu'ils composent presque entièrement des paroles de l'Ancien Testament comme étant l'appui le plus ferme de la loi nouvelle ; c'est ce qui ressort aussi des Évangiles de saint Mathieu et de saint Jean, et des lettres appelées catholiques, et plus évidemment encore du témoignage de celui qui " se glorifie d'avoir appris aux pieds de Gamaliel la loi de Moïse et les prophètes " et de s'y être muni des armes spirituelles, qui lui donnaient ensuite la confiance de pouvoir dire : *Les armes de notre milice ne sont pas des armes charnelles mais elles viennent leur puissance de Dieu* (9).

Par ces exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres, que tous, mais surtout les jeunes soldats de la milice sacrée comprennent bien quelle estime ils doivent avoir pour les livres saints, avec quel amour et quelle religion ils doivent venir à eux, comme à un arsenal. Nulle part, en effet, ceux qui ont à exposer, aux savants comme aux ignorants, la doctrine de la vérité catholique, ne trouveront, sur Dieu, le bien suprême et souverainement parlait, et sur les œuvres qui nous révèlent sa gloire et sa bonté, une matière plus riche et de plus amples enseignements. Quant au Sauveur du genre humain, quoi de plus fécond et de plus expressif que ce que nous présente le tissu de la Bible entière, et n'est-ce pas à bon droit que saint Jérôme a pu dire que " ignorer les Écritures, c'était ignorer le Christ " (10) ? C'est de ces Écritures, en effet, que nous voyons ressortir son image, vivante en quelque sorte et animée, et dont le rayonnement porte au loin

(9) S. Hier. *de studio Script.* ad Paulin. *ep.* LIII, 3.

(10) *In is Prol.*

d'une façon merveilleuse le soulagement dans le malheur, l'exhortation aux vertus et les invitations de l'amour divin. En ce qui concerne l'Eglise, si fréquente s'y voit la mention de son institution, de sa nature, de sa mission, de ses dons ; si nombreux et si forts s'y produisent les arguments en sa faveur que le même saint Jérôme a pu dire en toute vérité : "Quiconque a été fortifié par les témoignages des Ecritures, celui-là est le rempart de l'Eglise (11)." Que si l'on cherche des règles pour la formation de la vie et des mœurs, c'est encore là que les hommes apostoliques trouveront les plus larges et les plus efficaces secours : prescriptions pleines de sainteté, exhortations empreintes à la fois de douceur et de force, exemples remarquables de toutes sortes de vertus ; et à tout cela se joignant au nom de Dieu lui-même et par sa propre parole, la promesse des récompenses et la menace des peines éternelles.

C'est cette vertu propre et singulière des Ecritures, provenant du souffle divin du Saint-Esprit, c'est elle qui donne l'autorité à l'orateur sacré, inspire la liberté apostolique de sa parole et rend son éloquence nerveuse et entraînant. Celui, en effet, qui porte dans son discours l'esprit et la force de la parole divine, celui-là *ne parle pas seulement en discours mais en puissance, et par l'Esprit saint, et en toute plénitude* (12). Aussi, doivent-ils être regardés comme bien inconsiderés et agissant à rebours de ce qui convient, les prédicateurs qui, ayant à parler de la religion et des préceptes divins, n'apportent presque rien que les paroles de la science et de la prudence humaine et s'appuient sur leurs propres arguments plus que sur les arguments divins. En effet, quelque brillante que soit l'éloquence de tels orateurs, elle est nécessairement languissante et froide, étant

(11) *In is.* LIV, 12.

(12) I Thes. I. 5.

pr  
bie  
par  
est  
tran  
l'esp  
doi  
une  
por  
Aug  
et c  
teu  
men  
qu'  
que  
Bib  
C  
l'ex  
célé  
peu  
ils  
célé  
ils  
cieu  
trou  
son  
B  
Jér  
Ecr  
sort  
ens  
  
(13  
(14  
(15  
(16  
chr. 2  
(17  
(18

gement dans le  
t les invitations  
erne l'Eglise, si  
a institution, de  
s ; si nombreux  
nts en sa faveur  
en toute vérité :  
émoignages des  
e l'Eglise (11)."  
la formation de  
que les hommes  
rges et les plus  
ines de sainteté,  
e douceur et de  
outes sortes de  
u nom de Dieu  
la promesse des  
s éternelles.

ulière des Ecri-  
du Saint-Esprit,  
ateur sacré, ins-  
ole et rend son  
Celui, en effet,  
et la force de la  
*seulement en dis-*  
*saint, et en toute*

regardés comme  
ours de ce qui  
e à parler de la  
portent presque  
de la prudence  
pres arguments  
En effet, quel-  
e teis orateurs,  
et froide, étant

privée du feu de la parole de Dieu (13), et elle est bien plus de cette puissance que possède la parole divine ; *car la parole de Dieu est vivante, elle est efficace et pénétrante plus qu'aucun glaive à deux tranchants pénétrant jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit* (14). D'ailleurs, et les plus habiles eux-mêmes doivent en convenir, il existe dans les saintes Lettres, une éloquence absolument variée, riche et en rapport avec les plus grandes choses : c'est ce que saint Augustin a compris et a parfaitement prouvé (15), et c'est aussi ce que confirme l'expérience des orateurs sacrés les plus célèbres qui, avec un sentiment de reconnaissance envers Dieu, ont proclamé qu'ils devaient principalement leur gloire à la fréquentation assidue et à la pieuse méditation de la Bible.

Convaincus de tout cela et par la théorie et par l'expérience, les Saints Pères n'ont jamais cessé de célébrer les divines Ecritures et les fruits qu'on en peut tirer. Dans maints passages de leurs œuvres, ils les appellent le très riche trésor des doctrines célestes (16), les fontaines intarissables de salut (17) ; ils les comparent à des prairies fertiles, à de délicieux jardins dans lesquels le troupeau du Seigneur trouve, d'une façon merveilleuse et sa nourriture et son charme (18).

Bien à propos viendraient ces paroles de saint Jérôme au clerc Népotien : " Lis souvent les Saintes Ecritures, ou plutôt que jamais ce livre sacré ne sorte de tes mains ; apprends ce que tu devras enseigner ; que la parole du prêtre soit toujours

(13) Jerem. XXIII, 29

(14) Hebr. IV, 12.

(15) *De doctr. chr.* IV, 6, 7.

(16) S. Chrys. *in Gen. hom.* 21, 2 ; *hom.* 60, 3 ; S. Aug. *de discipl. chr.* 2.

(17) S. Athan. *ep. fest.* 39.

(18) S. Aug. *Serm.* 20, 24 ; S. Ambr. *in Ps.* CXVIII, *serm.* 19, 2.

nourrie de la lecture des Ecritures" (19). Pareil aussi est le jugement de saint Grégoire le Grand, qui a défini plus sagement que personne les devoirs des pasteurs de l'Eglise : " Il est nécessaire, dit-il, que ceux qui s'appliquent au ministère de la prédication ne cessent jamais d'étudier les saints Livres " (20).

Mais il Nous plait de citer ici saint Augustin, nous avertissant que " celui-là tentera vainement de manifester au dehors la parole de Dieu, qui ne l'aura pas écoutée au-dedans de lui-même (21) " et le même saint Grégoire prescrivant aux orateurs sacrés d'être fidèles " à se chercher eux-mêmes dans les divins oracles, avant de les porter devant les autres, de peur qu'en poursuivant les actes d'autrui, ils ne s'abandonnent eux-mêmes (22) " Déjà, d'ailleurs, par l'exemple et l'enseignement du Christ, qui *commença par agir et puis enseigner*, la voix de l'Apôtre avait porté au loin cet avertissement, quand, s'adressant, non pas au seul Timothée, mais à l'ordre entier des clercs, il lui prescrivait : *Veille sur toi et sur la doctrine, et fais-le avec insistance ; car, en agissant ainsi tu te sauveras toi-même avec ceux qui l'éconteront* (23). Nous trouvons, en effet, dans les saintes Lettres, soit pour notre salut et notre perfection, soit pour ceux des autres, des secours toujours prêts, dont les Psaumes ont souvent célébré l'excellence : mais pour cela, il faut apporter aux divins oracles non seulement un esprit docile et attentif, mais la disposition d'une volonté pieuse et parfaite. Car il ne faudrait pas assimiler ces livres aux livres ordinaires. Dictés par l'Esprit-Saint lui même, ils contiennent des vérités de la

(19) S. Hier. de *vit. cleric.*, ad Nepot.

(20) S. Greg. M., *Regul. past.* II, 11 (*al.* 22) ; *Moral.* XVIII, 26 [*al.* 14].

(21) S. Aug. *serm.* 179, 1.

(22) S. Greg. M. *Regul. past.* III, 24 [*al.* 48].

(23) I Tim. IV, 16.

plu  
obs  
pre  
de  
de s  
mar  
divi  
lité  
la v  
E  
pré  
ce e  
libé  
nég  
lois  
cont  
et p  
l'offi  
enco  
faite  
cath  
des  
fleur  
qu'a  
soler  
salu  
gess  
Sain  
âges  
E  
men  
comm  
tous  
leur  
jouj

(24)  
(25)  
(26)

s" (19). Pareil  
goire le Grand,  
comme les devoirs  
nécessaire, dit-il,  
ministère de la  
adrier les saints

saint Augustin,  
a vainement de  
eu, qui ne l'aura  
me (21)" et le  
aux orateurs  
ner eux-mêmes  
s porter devant  
t les actes d'au-  
es (22)" Déjà,  
soignement du  
is enseigner, la  
n cet avertisse-  
seul Timothée,  
lui prescrivait :  
uis-le avec insis-  
uveras toi-même  
as trouvons, en  
our notre salut  
des autres, des  
aumes ont sou-  
ur cela, il faut  
ement un esprit  
d'une volonté  
ait pas assimiler  
tés par l'Esprit-  
s vérités de la

) : *Moral*, XVIII, 26

plus haute importance, et par beaucoup de côtés obscures et difficiles : ce qui fait que, pour les comprendre et les exposer, nous avons toujours "besoin de l'assistance (24)" de ce même Esprit, c'est-à-dire de sa lumière et de sa grâce qui, suivant la recommandation pressante que nous en fait si souvent le divin Psalmiste, doivent être implorées par l'humilité de la prière et conservées par la sainteté de la vie.

Et c'est en ceci qu'apparaît merveilleusement la prévoyance de l'Eglise, qui, "pour empêcher que ce céleste trésor des Livres Saints, que la souveraine libéralité de l'Esprit-Saint a livré aux hommes, restât négligée" (25), a multiplié par ses institutions et ses lois les plus sages précautions. Elle ne s'est pas contenté d'établir qu'une grande partie en serait lue et pieusement méditée par tous les ministres dans l'office de la sainte psalmodie ; mais elle a voulu encore que l'exposition et l'interprétation en fût faite par des hommes compétents dans les églises cathédrales, dans les monastères, dans les couvents des autres réguliers, où les études peuvent aisément fleurir ; d'autre part, elle a rigoureusement prescrit qu'au moins les dimanches et les jours de fêtes solennelles tous les fidèles fussent nourris des paroles salutaires de l'Evangile (26). Ainsi grâce à la sagesse et à la vigilance de l'Eglise, ce culte de la Sainte-Ecriture s'est maintenu vivant à travers les âges et fécond en multiples bienfaits.

Et, pour confirmer, sur ce point, Notre enseignement et Nos exhortations, il Nous plait de rappeler comment, dès les premiers jours du christianisme, tous les hommes qui brûlèrent par la sainteté de leur vie et la science des choses divines, se sont toujours montrés fervents et assidus auprès des

(24) S. Hier. *in Mich.* 1, 10.

(25) Conc. Trid. *sess. V. decret. de reform.* 1.

(26) *Ibid.* 1-2.

saints Livres. Si les plus proches disciples des Apôtres, et parmi eux Clément de Rome, Ignace d'Antioche, Polycarpe, si les Apologistes ensuite, et nommément Justin et Irénée, ont entrepris, dans leurs lettres ou dans leurs livres, soit la défense soit la propagation des dogmes catholiques, c'est surtout dans les divines Lettres qu'ils puisent et la foi, et la force, et toute la grâce de leur piété. Et quant surgissent, en beaucoup de sièges épiscopaux, ces écoles de catéchisme, de théologie, notamment celles si fréquentées d'Alexandrie et d'Antioche, leur programme ne contenait guère autre chose que la lecture, l'explication et la défense de la parole divine écrite. C'est de là que sortirent la plupart des Pères et des écrivains dont les savantes études et les remarquables ouvrages se succédèrent pendant environ trois siècles, si nombreux, que cette période fût à juste titre appelée l'âge d'or de l'exégèse biblique.

Parmi ceux d'Orient, la première place revient à Origène, cette homme si merveilleux par la vivacité de son esprit et la constance de son labeur, et c'est dans ses nombreux écrits et dans son immense ouvrage des Hexaples que presque tous sont allés puiser. Il faut en ajouter plusieurs qui ont reculé les frontières de cette science : ainsi, parmi les meilleurs, Alexandrie a produit Clément, Cyrille ; la Palestine, Eusèbe et l'autre Cyrille ; la Cappadoce, Basile le Grand, les deux Grégoire, celui de Nazianze et celui de Nysse ; Antioche enfin, ce Jean Chrysostôme, en qui la connaissance de cette science le disputa à la plus haute éloquence. Et cela n'est pas moins merveilleusement vrai pour l'Occident. Dans la foule de ceux qui se firent particulièrement remarquer, célèbres sont les noms de Tertullien et de Cyprien, d'Hilaire et d'Ambroise, de Léon et de Grégoire, tous deux Grands ; célèbres surtout sont ceux d'Augustin et de Jérôme, dont l'un montra tant de

pénétration  
divine  
secours  
science  
travaux  
facile,  
titre d

Depuis  
cette science  
d'ardeur  
moins  
sacerdotal  
lire ce  
tableau  
ment d  
ont fait  
soit par  
Valafre  
pouvoit  
même.

Au  
manière  
de l'É  
lingua  
mons  
divines

Mais  
faits g  
pliqués  
version  
paraîtr  
rent e  
tation  
clarté  
disting  
précien  
ologiqu  
de cha

pénétration pour découvrir le sens de la parole divine, et tant de fécondité pour la faire servir au secours de la vérité catholique ; dont l'autre pour sa science extraordinaire de la Bible, et pour les grands travaux accomplis afin d'en rendre l'usage plus facile, a été honoré par l'acclamation de l'Église du titre de Docteur très Grand.

Depuis cette époque jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, bien que cette sorte d'étude n'ait pas été cultivée avec autant d'ardeur et de fruit qu'auparavant, elle l'a été néanmoins, grâce surtout au zèle des hommes de l'ordre sacerdotal. Que de soins, en effet, soit pour recueillir ce que les anciens avaient laissé de plus profitable sur ce sujet et pour le répandre convenablement classé et accru de leurs propres études, comme ont fait surtout Isidore de Séville, Bède et Alcuin ; soit pour munir de gloses les textes sacrés, comme Valafride Strabon et Anselme de Laon ; soit pour pourvoir par des procédés nouveaux à leur intégrité même, comme Pierre Damien et Lanfranc.

Au XII<sup>e</sup> siècles, la plupart entreprirent d'une manière digne d'éloges l'interprétation allégorique de l'Écriture : dans ce genre, saint Bernard se distingua facilement parmi tous les autres, et ses sermons empruntent presque toute leur saveur aux divines Écritures.

Mais de nouveaux et plus heureux progrès furent faits grâce à la méthode des *scholastiques*. Ils s'appliquèrent à l'établissement du véritable texte de la version latine : les *variantes bibliques* qu'ils firent paraître l'attestent assez ; néanmoins ils consacrèrent encore plus de soins et d'activité à l'interprétation et à l'explication. Avec une méthode et une clarté qu'on n'avait pas auparavant dépassées, ils distinguèrent les divers sens des textes sacrés apprécièrent la valeur de chacun au point de vue théologique, établirent la division des livres et le sujet de chaque partie ; et, en recherchant la pensée des

auteurs, ils expliquèrent le lien et la connexité des pensées entre elles : et de tout cela, il n'est personne qui ne voie quelle lumière fut apportée dans les points les plus obscurs. D'ailleurs l'abondance de doctrine puisée par eux dans l'Écriture se manifeste pleinement, soit dans leurs livres de théologie, soit dans leurs commentaires exégétiques ; et à ce titre aussi Thomas d'Aquin a obtenu parmi eux la palme.

Mais après que Clément V, Notre prédécesseur, eut créé, à l'Athénée de Rome et dans les plus fameuses universités, des chaires de langues orientales, on commença à étudier avec plus de soin le texte original de la Bible et la traduction latine. Bientôt la renaissance de l'érudition hellénique en Occident et surtout l'invention merveilleuse de l'imprimerie donnèrent à la culture biblique un immense développement. Il faut admirer en effet combien se multiplièrent en peu de temps les exemplaires du texte sacré, principalement ceux de la Vulgate. Ils remplirent en quelque sorte le monde catholique, tellement, même à cette époque, en dépit des allégations calomnieuses des ennemis de l'Église, les livres divins étaient honorés et aimés !

Comment ne pas rappeler le grand nombre de savants qui, du Concile de Vienne au Concile de Trente, et principalement dans les ordres religieux, ont servi la cause des études bibliques ? Ils mirent en œuvre des ressources nouvelles et, par la contribution de leur talent et de leur vaste savoir, non seulement ils accrurent les richesses accumulées par leurs prédécesseurs, mais encore ils préparèrent la brillante époque qui suivit le Concile de Trente et qui sembla faire revivre la gloire de l'âge patristique.

Et en effet personne ne l'ignore et nous aimons à le rappeler, Nos prédécesseurs, de Pie IV à Clément VIII, firent préparer ces remarquables éditions des

connexité des  
a, il n'est per-  
apportée dans  
rs l'abondance  
erituie se mani-  
es de théologie,  
tiques ; et à ce  
u parmi eux la

prédécesseur,  
ns les plus fa-  
langues orien-  
plus de soin le  
duction latine.  
hellénique en  
illeuse de l'im-  
blique un im-  
mirer en effet  
temps les ex-  
ent ceux de la  
sorte le monde  
e époque, en  
es ennemis de  
és et aimés !  
nd nombre de  
au Concile de  
dres religieux,  
s ? Ils mirent  
, par la contri-  
ste savoir, non  
accumulées par  
préparèrent la  
e de Trente et  
e l'âge patris-

mons aimons à  
IV à Clément  
es éditions des

anciennes versions, la Vulgate et les Septante. Publiées ensuite par l'ordre et sous l'autorité de Sixte Quint et du même Clément VIII, ces éditions sont entrées dans l'usage commun. A la même époque, on le sait, d'autres versions anciennes des Livres saints, surtout les Polyglottes d'Anvers et de Paris, furent éditées avec le plus grand soin et disposées de manière à faciliter la détermination du vrai sens. Pas un livre de l'ancien et du nouveau Testament qui n'ait trouvé plus d'un habile commentateur ; pas une question d'importance relative à la Bible qui n'ait exercé avec beaucoup de profit la pénétration de nombreux critiques. Parmi eux, un bon nombre, et c'étaient les plus pénétrés de l'étude des saints Pères, se sont fait un nom illustre. Et il ne faut pas croire qu'à partir de cette époque, le concours habile de nos exégètes ait fait défaut ; il s'est toujours trouvé des hommes de mérite pour servir la cause des études bibliques, et les saintes Lettres que le rationalisme attaquait par des arguments tirés de la philosophie et des études qui y confinent, n'ont pas cessé d'être victorieusement défendues par des arguments du même ordre.

Il ressort de tout cela, pour quiconque est de bonne foi, que l'Eglise n'a jamais et en aucune façon manqué de prévoyance ; toujours elle a fait dériver utilement sur ses fils les sources de la divine Ecriture ; placée par Dieu même dans une citadelle qu'elle avait mission de défendre et d'embellir, elle n'a point failli à ce double devoir, elle y a fait concourir tous les genres de travaux, sans avoir jamais eu, sans avoir besoin aujourd'hui qu'on vienne l'y exciter du dehors

Maintenant le développement de notre sujet Nous amène à vous entretenir, Vénérables Frères, des meilleures méthodes à employer pour l'organisation de ces études. Mais d'abord, quel genre d'adversaires nous pressent, sur quels artifices, sur quelles

armes ils comptent pour nous vaincre, voilà ce qu'il faut déterminer avant tout. En effet, autrefois la lutte était entre nous et ces hommes qui, confiants dans leur sens privé, et répudiant les traditions divines et le magistère de l'Eglise, avaient soutenu que l'Écriture est l'unique source et le juge suprême de la foi ; aujourd'hui, c'est aux Rationalistes que nous avons affaire. Fils pour ainsi dire et héritiers des premiers, appuyés de même sur leur propre jugement, ils ont rejeté jusqu'à ces restes de foi chrétienne qu'ils avaient reçus de leurs pères. En effet, pour eux, rien n'est divin, ni la révélation, ni l'inspiration, ni l'Écriture ; il n'y a en tout cela que des œuvres humaines, des inventions humaines. On n'y trouve pas le récit véridique d'événements réels, mais ou bien des fables ineptes, ou bien des histoires mensongères ; ailleurs ce ne sont ni des prophéties, ni des oracles, mais tantôt des prédictions arrangées après l'événement, tantôt des divinations dues aux énergies naturelles ; ou encore, ce ne sont ni des miracles proprement dits, ni des manifestations de la puissance divine, mais des prodiges qui ne dépassent nullement les forces de la nature, ou même des illusions et des mythes ; enfin les Évangiles et les écrits apostoliques appartiennent à des auteurs tout autres que ceux que nous leur attribuons.

Ces erreurs monstrueuses, qui renversent, croient-ils, l'inviolabilité des divines Écritures, ils les imposent comme les décrets infallibles d'une certaine science nouvelle, la *science libre*. Et pourtant, ils les tiennent eux-mêmes pour si incertaines que, sur un même point, ils les modifient assez souvent et les complètent. Cependant, avec des sentiments et des pensées aussi impies sur Dieu, sur le Christ, sur l'Évangile et le reste des Écritures, bon nombre parmi eux veulent passer pour théologiens, pour chrétiens et amis de l'Évangile, et couvrir d'un nom

tres

Co

les ad

gnau

l'assa

ces ar

pliée

truits

fend

contr

des a

moye

les jo

ils le

tions.

ont d

traite

pas c

gross

jeune

les in

l'Écri

Vo

enflan

cette

oppos

mise

comb

cham

En

faire c

sités

à l'im

Pour

bien

charg

homin

(27) 1

tres honorable la témérité d'un esprit impertinent. Ces faux chrétiens trouvent des complices parmi les adeptes des autres sciences qu'une même répugnance pour la Révélation entraîne avec eux à l'assaut de la Bible. Nous ne saurions assez déplorer ces attaques chaque jour plus vives et plus multipliées. Elles sont dirigées contre les hommes instruits et éclairés qui peuvent, il est vrai, s'en défendre sans trop de peine, mais aussi et surtout contre la multitude ignorante ; c'est sur elles que des adversaires acharnés concentrent tous leurs moyens de séduction. Les livres, les pamphlets, les journaux leur servent à verser le poison mortel ; ils le distillent dans les discours, dans les conversations. Déjà ils ont tout envahi dans la société ; ils ont dans la main un grand nombre d'écoles, soustraites à la tutelle de l'Église, où ils ne craignent pas d'employer jusqu'à la moquerie et aux plus grossières plaisanteries pour dépraver l'esprit de la jeunesse toujours facile à recevoir les préjugés et les impressions et pour lui inspirer le mépris de l'Écriture.

Voilà, Vénérables Frères, de quoi émouvoir et enflammer le zèle de tous les pasteurs. Il faut qu'à cette nouvelle *science qui usurpe son nom* (27), nous opposions cette vraie science que le Christ a transmise par les Apôtres à l'Église ; il faut que dans ce combat acharné, l'Écriture Sacrée voie se lever des champions bien armés pour sa défense.

En conséquence, notre premier soin doit être de faire en sorte que dans les séminaires ou les universités l'enseignement des saintes Lettres réponde et à l'importance du sujet et aux besoins des temps. Pour y parvenir, rien n'est plus important que de bien choisir les maîtres ; il faut appeler à cette charge, non certes les premiers venus, mais des hommes qu'un grand amour et une longue fréquen-

(27) I Tim. VI, 20.

tation des Saintes Ecritures, en même temps qu'une culture variée, recommandent et désignent pour s'en acquitter dignement. Il convient aussi de prévoir de bonne heure à qui l'on pourra un jour confier leur succession ; il sera bon pour cela, partout où ce sera possible, de mettre à part quelques sujets de grande espérance et, après qu'ils auront parcouru honorablement la carrière des études théologiques, d'en appliquer quelques-uns exclusivement à l'étude des saints Livres, en les laissant libres pour quelque temps d'approfondir à leur gré quelque sujet particulier. Quand les maîtres auront été ainsi et choisis et formés, ils pourront aborder avec confiance leur tâche : pour l'accomplir heureusement et y recueillir les fruits espérés, Nous croyons utile de leur donner ici quelques avis plus étendus.

Les maîtres, donc, devront se proposer, au seuil même de leur enseignement, la formation des esprits novices, le développement et la culture du jugement, qui doit être rendu propre à défendre un jour les saints Livres et à y puiser la vraie doctrine. C'est à quoi tend le traité dit de l'Introduction générale à la Bible, où l'élève apprend à établir l'intégrité et l'autorité de la Bible, à en rechercher et à en découvrir le vrai sens, à démasquer et à confondre les objections captieuses. Est-il besoin de dire à quel degré il importe que ces questions soient traitées dès le début avec science et méthode, sous les auspices et avec le secours de la théologie, puisque toute la suite des études scripturaires ou bien s'appuie sur ce fondement ou bien s'éclaire de ces vérités ? Partant de là, le maître abordera la partie la plus féconde de son enseignement qui est l'exégèse des textes : il y mettra tous ses soins, afin d'apprendre à ses auditeurs à faire servir au bien de la religion et de la piété les richesses de la parole divine.

Il est impossible, Nous le comprenons facilement,

d'ex  
turo  
et le  
cour  
tati  
don  
mon  
l'au  
sage

Il  
écol  
prés  
tel l  
en s  
des  
Ces  
don  
de l

P  
adop  
que  
" po  
catic  
que  
l'Ég  
teni  
chré  
man  
vrai  
men  
grec  
équi  
utile  
l'un  
ciem

(28)  
(29)

d'expliquer en détail, dans les écoles, la Sainte Ecriture toute entière : la matière en est trop étendue, et le temps qu'on y peut consacrer trop court. Mais comme il faut une méthode pour diriger l'interprétation, un maître prudent aura à éviter deux défauts dont l'un consiste à choisir dans chaque livre des morceaux que l'on ne fait qu'effleurer à la hâte, l'autre à s'attarder outre mesure sur quelque passage d'un seul livre.

Il est vrai qu'on ne peut pas faire dans toutes les écoles ce qu'on fait dans les Universités, c'est-à-dire présenter une exposition large et continue de tel ou tel livre sacré. Mais partout du moins il faut faire en sorte que les morceaux désignés comme objets des leçons soient traités avec une ampleur suffisante. Ces explications partielles, faites comme il convient, donneront aux élèves, avec la connaissance, l'attrait de l'étude, l'amour de la Sainte Ecriture, le désir de la lire pendant toute leur vie.

Pour cela, fidèle aux préceptes des ancêtres, on adoptera comme texte principal celui de la Vulgate, que le saint Concile de Trente a déclaré authentique, " pour les leçons publiques les discussions, la prédication, l'exposition de la doctrine sacrée " (28), et que recommande de plus la pratique journalière de l'Eglise. Ce ne sera pas une raison pour ne pas tenir compte des autres versions que l'antiquité chrétienne a estimées et employées et surtout des manuscrits primitifs. Quant à l'ensemble, il est vrai, les leçons de la Vulgate reproduisent fidèlement la pensée exprimée dans l'hébreu et dans le grec ; toutefois, si le latin offre quelque part un sens équivoque, une expression moins correcte, il sera utile, sur le conseil de saint Augustin, de recourir à l'un des textes rédigés dans une langue plus ancienne (29). Pour comprendre ce que ce dicterne-

(28) *Sess. IV, décr. de edit. et usu sacr. libror.*

(29) *De doct. chr. III, 4.*

ment a de délicat, il faut se rappeler que le devoir du commentateur " est non pas d'exprimer une opinion personnelle, mais de rendre la pensée de l'auteur qu'il interprète " (30). Quand on a mis tous ses soins, là où il est nécessaire, à éclaircir le texte, on peut rechercher et expliquer la pensée qui s'y cache. Un premier conseil à suivre, c'est d'observer avec un soin d'autant plus vigilant les règles d'interprétation considérées comme les plus sûres que l'attaque des adversaires est plus vigoureuse et plus menaçante. C'est pour cela qu'à l'analyse du sens des mots, de la liaison et de la suite des idées, du parallélisme des passages, etc., il serait bon d'ajouter le secours extérieur de la science profane. On évitera pourtant d'accorder plus de temps ou d'étude à ces questions étrangères qu'à l'intelligence même des saints Livres : une trop grande dispersion des connaissances serait plus nuisible qu'utile à l'esprit des jeunes gens.

Cela fait, on pourra en toute sécurité se servir de la Sainte Écriture dans toutes les matières théologiques. Dans ce genre d'études, il est bon de remarquer qu'aux difficultés déjà nombreuses que présente d'ordinaire l'intelligence des livres anciens, s'ajoutent des difficultés spéciales aux Livres sacrés. Là en effet les paroles dont l'Esprit-Saint est l'auteur recouvrent une foule d'objets qui dépassent la portée de la raison humaine, à savoir les mystères divins et tout ce qui s'y rattache ; souvent la pensée est si haute ou si mystérieuse que ni le sens littéral ne suffit à l'exprimer ni les lois ordinaires de l'herméneutique à la découvrir. Aussi le sens littéral appelle-t-il à son secours d'autres sens qui servent soit à éclairer la doctrine, soit à fortifier les préceptes moraux.

Aussi faut-il reconnaître qu'il règne dans les saints

(30) S. Hier. ad Pammach.

Livre  
 gag  
 une  
 faire  
 grâce  
 enseig  
 Il a  
 remis  
 nous  
 tation  
 gnem  
 messe  
 vérité  
 tures,  
 succes  
 Iréné  
 Le Co  
 lant l  
 tion d  
 volon  
 se rap  
 tint p  
 tenu e  
 partie  
 Ecrite  
 sonne  
 sens o  
 Cet  
 d'emp  
 présen  
 faire  
 devan  
 sûreté  
 talent

(31) S  
 (32) C  
 (33) S  
 et usu s

Livres, une sorte d'obscurité, et qu'on ne peut s'y engager sans guide (31). Dieu a voulu ainsi (c'est une pensée fréquente des saints Pères), nous les faire approfondir avec plus de goût et d'ardeur, et grâce à ces efforts, en graver plus profondément les enseignements dans nos esprits et dans nos cœurs. Il a voulu surtout nous faire comprendre qu'il a remis les Ecritures aux mains de l'Eglise, et que nous recevrons d'elle, pour la lecture et l'interprétation de la parole divine, une direction et un enseignement infaillibles. Où sont les dons et les promesses de Dieu, là est la source où il faut puiser la vérité ; si l'on veut une exposition sûre des Ecritures, il faut la demander à ceux en qui se perpétue la succession apostolique ; tel était déjà l'avis de saint Irénée (32), tel est celui de tous les autres Pères. Le Concile du Vatican l'a adoptée, quand, renouvelant le décret du concile de Trente sur l'interprétation de la parole divine écrite, il déclara que "*sa volonté était que dans les choses de la foi et des mœurs, se rapportant à l'édification de la doctrine chrétienne on tint pour le vrai sens de la sainte Ecriture, celui qu'à tenu et que tient notre sainte Mère l'Eglise, à qui il appartient de jurer du vrai sens et de l'interprétation des Ecritures ; et que par conséquent il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture Sainte contrairement à ce sens ou au sentiment unanime des Pères.*" (33).

Cette loi pleine de sagesse, loin de retarder ou d'empêcher les recherches de la science biblique la préserve plutôt de l'erreur, et l'aide beaucoup à faire de vrais progrès. Car tout docteur privé à devant lui un vaste champ où, s'avancant en toute sûreté, il peut se distinguer et servir l'Eglise par son talent d'interprète. Le sens de plusieurs passages

(31) S. Hier. ad Paulin. de studio Script. ep. LIII, 4.

(32) C. her. IV, 26, 5.

(33) Sess. III, cap. II, de revel. : cf. Conc. Trid. sess. IV, décr. de edit. et usu sacr. libror.

des divines Ecritures n'est pas encore certain et défini : il se peut que, par un dessein miséricordieux de la Providence, les recherches des savants fassent mûrir les question que tranchera plus tard le jugement de l'Eglise. Quant aux passages déjà définis, le docteur privé peut encore se rendre utile, en rendant plus claire l'exposition qui s'en fait au vulgaire, plus profonde celle que réclament les érudits, plus décisive l'apologie qui doit les venger des attaques de l'impiété. Que l'interprète catholique regarde donc comme un devoir sacré et qu'il ait à cœur de se conformer à l'interprétation traditionnelle des textes, dont le sens authentique a été défini par les écrivains sacrés, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, comme on le voit en plusieurs endroits du Nouveau-Testament, ou par l'Eglise avec l'assistance du même Esprit, tantôt sous la forme d'un jugement solennel, tantôt par son enseignement ordinaire et universel (34), et qu'il se serve des ressources de son érudition pour montrer que cette interprétation traditionnelle est la seule qu'autorisent les lois d'une saine herméneutique.

Dans les autres endroits, il faut suivre les analogies de la foi, et employer, comme règle suprême, la doctrine catholique, telle qu'on la tient de l'autorité de l'Eglise. En effet, Dieu étant à la fois l'auteur des Livres saints et de la doctrine déposée dans l'Eglise, il est tout à fait impossible de tirer de ceux-là, par une interprétation légitime, un sens qui soit en quelque manière en opposition avec celle-ci. Il s'ensuit que l'on doit rejeter, comme fausse et non avenue, toute interprétation qui impliquerait quelque contradiction entre les auteurs inspirés, ou qui serait en opposition avec la doctrine de l'Eglise.

C'est pourquoi celui qui enseigne cette science doit avoir aussi le mérite de posséder à fond l'en-

(34) Conc. Vat. *sess.* III, cap. III, *de fide.*

seme  
saints  
prête  
rèpè  
siste  
à jus  
les s  
valeu  
pour  
peut  
plus  
dehor  
divin  
ment  
ver à  
non à  
et à l  
eux-m  
tion a

Et  
les A  
nourr  
semen  
rité so  
explic  
bibliq  
foi ou  
unani  
enseig  
Mais i  
Pères,  
comm  
ment  
doctri

(35) Z  
(36) A  
(37) R  
(38) S

semble de la théologie ; et les commentaires des saints Pères, des docteurs et des meilleurs interprètes doivent lui être familiers. C'est ce que nous répète souvent saint Jérôme (35), ce sur quoi insiste particulièrement saint Augustin, qui se plaint, à juste titre, dans les termes suivants : "Si toutes les sciences, et jusqu'à celles qui ont le moins de valeur et offrent le moins de difficultés, ont besoin, pour être bien saisies, d'un professeur ou d'un maître, peut-on imaginer une conduite plus téméraire et plus orgueilleuse, que de vouloir comprendre en dehors de leurs interprètes les livres qui traitent des divins mystères (36) ?" Tels furent aussi le sentiment et la pratique des autres Pères, qui, pour arriver à l'intelligence des Écritures, s'en rapportèrent non à leur propre manière de voir, mais aux écrits et à l'autorité de leurs prédécesseurs dans la foi, qui eux-mêmes tenaient très certainement de la tradition apostolique leur règle d'interprétation (37).

Et maintenant, tous les saints Pères, qui, "après les Apôtres, ont planté, arrosé, bâti, conduit et nourri le troupeau de Dieu, procurant ainsi l'accroissement de la Sainte Eglise (38), jouissent d'une autorité souveraine, chaque fois qu'ils s'accordent tous à expliquer de la même manière quelque passage biblique, comme se rapportant à la doctrine sur la foi ou les mœurs : en effet, de leur consentement unanime, il résulte clairement que ce point a été enseigné par les apôtres selon la foi catholique. Mais il faut encore faire grand cas de l'opinion des Pères, alors même que, sur ces matières, ils parlent comme des docteurs privés. Et en effet, non seulement ils sont recommandables par leur science de la doctrine révélée et par la connaissance d'une foule

(35) *Ibid.*, 6, 7.

(36) Ad Honorat, *de utilit. cred.* XVII, 35.

(37) Rufin *Hist. eccl.* II, 9.

(38) S. Aug, c. Julian II, 10, 37.

de choses très utiles à l'intelligence des livres apostoliques ; mais encore Dieu a donné abondamment l'assistance de sa lumière à ces hommes non moins remarquables par la sainteté de leur vie que par leur amour de la vérité. Aussi, l'interprète reconnaîtra qu'il lui appartient de marcher respectueusement sur leurs traces et de profiter de leurs travaux dans un choix intelligent.

Qu'il ne pense point pour cela qu'il lui est interdit de pousser plus loin, selon le besoin, les recherches et l'exposition, pourvu qu'il se conforme religieusement à cette règle si sage de saint Augustin, à savoir : qu'on ne doit s'éloigner du sens littéral, et qui se présente naturellement à l'esprit, qu'autant que la raison empêche de le conserver, ou que la nécessité oblige de l'abandonner (39). Ce précepte, il faut s'y tenir d'autant plus fermement qu'à une époque où règnent à un tel point la passion des nouveautés et la licence des opinions on court de plus grands risques de faire fausse route. L'interprète se gardera bien aussi de négliger les applications allégoriques ou autres que les Pères ont faites de l'Écriture, surtout lorsque ces interprétations découlent du sens littéral, et qu'elles s'appuient sur de nombreuses autorités. Car c'est là un mode d'interprétation que l'Église a reçu des Apôtres et qu'elle-même encourage par son exemple, notamment dans sa liturgie ; non pas que la pensée des Pères ait été de chercher là une démonstration directe et suffisante des dogmes de la foi ; mais l'expérience leur avait appris que cette méthode était admirablement propre à nourrir la piété et à fortifier la vertu.

Les autres interprètes catholiques ont sans doute moins d'autorité ; toutefois comme les études bibliques ont fait dans l'Église des progrès continus, il

(39) *De Gen. ad litt.* I, VIII, c. 7, 13.

faut  
men  
plus  
résol  
ble d  
vau  
nom  
pour  
trine  
sages  
temp  
force  
à pro  
secon  
ne de  
les ar  
sacré  
et qu  
de la  
ture,  
Ce  
que c  
son in  
devie  
ce qu  
théolo  
des v  
lent, c  
ont p  
en m  
dema  
vraie  
tholiqu  
sonne  
de la

(40) C  
hom. 4, 3  
(41) S

es livres apos-  
abondamment  
es non moins  
r vie que par  
erprète recon-  
respectueuse-  
leurs travaux

lui est interdit  
es recherches  
me religieuse-  
Augustin, à  
ens littéral, et  
prit, qu'autant  
ver, ou que la

Ce précepte,  
ment qu'à une  
a passion des  
s on court de  
oute. L'inter-  
er les applica-  
ères ont faites  
interprétations  
s'appuient sur  
un mode d'in-  
s Apôtres et  
mple, notam-  
a pensée des  
émonstration  
bi; mais l'ex-  
méthode était  
é et à fortifier

nt sans doute  
études bibli-  
s continus, il

faut aussi rendre l'honneur qui leur est dû aux com-  
mentaires à qui l'on peut emprunter dans l'occasion  
plus d'un argument pour réfuter les adversaires et  
résoudre les difficultés. Mais c'est un excès blâma-  
ble d'ignorer ou de mépriser les remarquables tra-  
vaux que nos interprètes nous ont laissés en grand  
nombre, de leur préférer les livres des hétérodoxes,  
pour leur demander, au grand péril de la sainte doc-  
trine et au détriment de la foi, l'explication des pas-  
sages sur lesquels les catholiques ont depuis long-  
temps et avec tant de fruit exercé leur génie et leurs  
forces. Il est vrai, les travaux des hétérodoxes, mis  
à profit avec prudence, peuvent parfois venir au  
secours de l'interprète catholique; toutefois celle-ci  
ne doit point oublier ce que nous attestent si souvent  
les anciens (40), à savoir que le vrai sens des lettres  
sacrées ne se trouve nulle part en dehors de l'Eglise  
et que ceux-là ne peuvent le transmettre qui, privés  
de la vraie foi, ne vont pas jusqu'à la moelle de l'Écri-  
ture, mais se bornent à en ronger l'écorce (41).

Ce qui est surtout désirable et nécessaire, c'est  
que ce commerce des divines Écritures fasse sentir  
son influence sur toutes les études théologiques et  
devienne l'âme de la science sacrée. C'est sans doute  
ce que de tout temps les Pères et les plus illustres  
théologiens ont enseigné et pratiqué. Car, s'il s'agit  
des vérités qui sont l'objet de la foi ou qui en décou-  
lent, c'est par les divines Écritures surtout qu'ils les  
ont prouvées ou établies; et c'est encore à la Bible  
en même temps qu'à la tradition divine, qu'ils ont  
demandé la réfutation des nouveautés hérétiques, la  
vraie notion, l'intelligence et le lien des dogmes ca-  
tholiques. Et ceci ne paraîtra extraordinaire à per-  
sonne, si l'on veut bien penser que parmi les sources  
de la Révélation une place si éminente est due aux

(40) Cfr. Clem. Alex., *Strom.* VII, 16; Orig. *de princ.* IV, 8; *in Levit.*,  
*hom.* 4, 8; Tertull., *præscr.* 15, *scq.*; S. Hilar. Piet. *in Matth.* 13, 1.

(41) S. Greg. M., *Moral.* XX, 9 (al. 11).

livres divins, qu'à moins de les étudier et de les manier sans cesse, il est impossible de donner à l'exposition théologique l'ampleur et la sûreté désirables.

Sans doute c'est avec raison qu'on exerce la jeunesse des académies et des écoles à acquérir l'intelligence et la science du dogme en déduisant des vérités de foi d'autres vérités qui y sont contenues et à y employer la force du raisonnement suivant les règles d'une bonne et saine philosophie; cependant un brave et savant théologien ne doit nullement laisser de côté les démonstrations dogmatiques tirées de l'autorité de la Bible: "Elle ne reçoit pas, en effet (la théologie), ses principes des autres sciences, mais de Dieu, d'une façon immédiate, par la révélation. Et pour cette raison les autres sciences ne lui sont pas supérieures, mais inférieures; elle reçoit leurs services comme d'autant de servantes." Cette façon d'enseigner la science sacrée a pour maître et pour garant le plus grand des théologiens, saint Thomas d'Aquin (42); celui-ci, en outre, a su tirer de ce caractère bien établi de la théologie chrétienne l'indication de la méthode qui peut servir au théologien pour défendre ses principes quand on les attaque. "Si, dans la discussion l'adversaire admet quelque point établi par la révélation divine, nous partirons de là pour argumenter. C'est ainsi que nous nous appuyons sur les Écritures pour combattre les hérétiques et sur un dogme accepté pour confondre ceux qui en nient un autre. Mais si l'adversaire refuse d'admettre toute révélation, il ne reste aucun moyen de lui démontrer par des raisonnements les articles de foi, il faut alors se borner à résoudre les objections qu'il élève (43).

Il est donc nécessaire de veiller à ce que les jeunes gens qui abordent les études bibliques y soient bien préparés, afin qu'ils ne trompent pas les

(42) *Summ. theol.* p. I, q. I, a. 5, ad 2.

(43) *Ibid.* a. 8.

espér  
rait  
dans  
rente  
faiten  
recon  
sophi  
pour  
dans  
et y f  
Lc  
des l  
clair  
il est  
tant c  
de co  
être a  
que  
l'Églis  
même  
son é  
en tou  
stabil  
et un  
Mais  
l'Églis  
faut a  
ci. P  
on po  
Christ  
l'Églis  
succes  
nomb  
rarchi  
me p  
ser sur

espérances légitimes fondées sur eux, et, ce qui serait plus mauvais encore, qu'ils ne tombent pas dans l'erreur, séduits par les sophismes et l'apparente érudition des rationalistes. Or, il seront parfaitement armés si, comme Nous l'avons indiqué et recommandé, ils ont étudié soigneusement la philosophie et la théologie, en prenant saint Thomas pour guide. Ils s'avanceront ainsi d'un pas sûr et dans la science biblique et dans la théologie positive et y feront d'heureux progrès.

Lorsque, par une interprétation saine et habile des Livres Saints, on a démontré, développé et éclairci la doctrine catholique, on a fait beaucoup ; il est un autre travail pourtant, et non moins important que difficile, c'est d'établir solidement l'autorité de ces Livres eux-mêmes. Ce résultat ne pourra être assuré dans sa plénitude et son universalité que par l'enseignement vivant et infaillible de l'Eglise : "C'est l'Eglise, en effet, qui par elle-même, à cause de sa miraculeuse propagation, de son éminente sainteté, de son inépuisable fécondité en tous biens, de son unité, de son indestructible stabilité, présente un perpétuel motif de crédibilité et une preuve irréfutable de sa mission divine" (44). Mais parce que l'autorité divine et infaillible de l'Eglise repose elle-même sur l'Ecriture Sainte, il faut avant tout établir la valeur historique de celle-ci. Par ces livres, témoins très sûrs de l'antiquité, on pourra ainsi mettre hors de doute la divinité du Christ, sa mission, l'institution de la hiérarchie dans l'Eglise, et la primauté conférée à Pierre et à ses successeurs. Il sera très utile pour y réussir qu'un nombre assez grand d'ouvriers appartenant à la hiérarchie sacrée abordent ensemble cette tâche avec une préparation spéciale ; on les verra alors repousser sur ce point particulier les attaques de l'ennemi ;

(44) Conc. Vat. sess., III, c. III, *de fide*.

ils revêtiront avant tout pour ce combat l'armure divine que recommande l'Apôtre (45), mais les nouvelles armes et la nouvelle tactique de l'ennemi ne les surprendront pas. Saint Jean Chrysostôme en fait un devoir aux prêtres : "Nous devons apporter un très grand zèle pour que la parole du Christ habite en nous, abondamment ; nous devons être aptes en effet à soutenir des combats de plus d'un genre ; la lutte change, et les adversaires attaquent sur tous les points : ils ne se servent pas tous des mêmes armes, et ne nous combattent pas d'une seule manière" (46).

Aussi est-il nécessaire que celui qui doit lutter avec tous connaisse les stratagèmes et les artifices de tous, qu'il se serve également de la flèche et de la fronde, qu'il soit à la fois tribun et centurion, général et simple soldat, cavalier et fantassin, qu'il connaisse la tactique navale aussi bien que la guerre de siège : car s'il est étranger à quelque partie de l'art militaire, s'il se néglige sur un point, ce sera par ce côté que le diable fera entrer ses suppôts dans la bergerie, afin de la dévaster (47). Nombreux sont les artifices et les ruses de l'ennemi sur cette partie du champ de bataille. Nous l'avons dit en passant, plus haut. Quels sont les moyens de défense ? Nous allons maintenant les indiquer. Le premier consiste dans l'étude des anciennes langues orientales et aussi dans ce qu'on appelle la critique. Cette double connaissance, qu'aujourd'hui on estime si fort, le clergé doit la posséder, à un degré plus ou moins élevé, selon les lieux et les personnes. De cette manière, il pourra mieux soutenir son honneur et remplir son ministère ; car *il doit se faire tout à tous* (48), et être toujours prêt à répondre, à tous ceux qui lui deman-

(45) Eph. VI, 13, *scq.*

(46) *Cp.* Col. III, 16.

(47) *De sacerdot.* IV, 4.

(48) I Cor. IX, 22.

deu  
pon  
cess  
poss  
ont  
sera  
les  
qui  
giqu  
De  
sités  
siem  
idion  
sémi  
dans  
les s  
mes  
les a  
an d  
inven  
tique  
juge  
u'imp  
ment  
appel  
tions  
tion c  
ou p  
les r  
soin.  
u'ont  
quer  
à la c  
En  
incon  
la relh

combat l'armure  
(5), mais les nou-  
de l'ennemi ne  
Chrysostôme en  
devons apporter  
role du Christ  
ous devons être  
s de plus d'un  
saires attaquent  
ent pas tous des  
pas d'une seule

qui doit lutter  
t les artifices de  
lèche et de la  
turion, général  
qu'il connaisse  
uerre de siège :  
de l'art mili-  
era par ce côté  
ds dans la ber-  
eux sont les  
ette partie du  
n passant, plus  
fense ? Nous  
emier consiste  
entales et aussi  
te double con-  
dort, le clergé  
a moins élevé,  
ette manière,  
st remplir son  
(48), et être  
qui lui deman-

*dent compte des espérances qui sont en lui* (49). Aussi, pour les professeurs d'Écriture Sainte c'est une nécessité, et pour les théologiens une convenance de posséder les langues dans lesquelles les hagiographes ont primitivement écrit les livres canoniques. Il serait aussi à désirer qu'elles fussent cultivées par les élèves ecclésiastiques, en particulier par ceux qui dans les académies aspirent aux grades théologiques.

De plus, il faut tâcher que dans toutes les Universités, ce qui heureusement s'est déjà fait dans plusieurs, on établisse des chaires pour les autres idiômes antiques, en particulier pour les langues sémitiques et pour les sciences propres à ces langues, dans l'intérêt de ceux qui se destinent à professer les saintes Lettres. Pour la même raison, ces hommes doivent être plus savants et plus exercés que les autres dans l'art de la *vrnie* critique. Car c'est au détriment de la vérité et de la religion, qu'on a inventé une méthode qu'on décore du nom de critique supérieure. D'après cette méthode, pour juger de l'origine, de l'intégrité et de l'autorité de n'importe quel livre, on doit avoir recours uniquement aux preuves intrinsèques, comme on les appelle. Au contraire il est clair que dans les questions historiques, telles que l'origine et la conservation des livres, les preuves fournies par l'histoire ont plus de force que toutes les autres : aussi doit-on les rechercher et les examiner avec le plus grand soin. Les preuves intrinsèques, le plus souvent, n'ont pas assez de poids pour qu'on puisse les invoquer dans la cause elle-même, si ce n'est pour ajouter à la confirmation.

En agissant autrement, on rencontrerait de graves inconvénients. Ce serait encourager les ennemis de la religion à attaquer et à détruire l'authenticité de

(49) 1. Petr. III, 15.

nos saints Livres. Car ce genre tant prôné de critique supérieure aboutit à ceci : que chacun dans ses interprétations en viendrait à suivre son propre goût et ses opinions faites d'avance. De cette manière la lumière désirée ne se fera pas sur les Ecritures, la vraie science ne gagnera rien ; mais l'erreur se trahira par cet effet qui la caractérise : la diversité des opinions et les contradictions incessantes dont les chefs de cette méthode nouvelle nous offrent déjà le spectacle. Et parce que ceux-ci sont pour la plupart imbus des principes d'une fausse philosophie et de l'esprit rationaliste, ils ne craindront pas d'élagner des saints Livres les prophéties, les miracles et tout ce qui dépasse l'ordre naturel.—En second lieu il faut combattre ceux qui abusant de la connaissance qu'ils ont des sciences naturelles, s'attachent à tous les pas des auteurs sacrés pour montrer leur ignorance sur ces matières et dénigrer les Ecritures elles-mêmes. Ces accusations, ayant pour objet des choses sensibles, deviennent surtout dangereuses lorsqu'elles arrivent à la connaissance du vulgaire et surtout de la jeunesse qui s'adonne à l'étude des lettres. Celle-ci, en effet, une fois qu'elle aura perdu le respect de la révélation divine sur un point, refusera facilement de lui prêter foi sur les autres. Or, il est bien certain que, si les sciences naturelles peuvent servir à manifester la gloire du Créateur, empreinte dans la création, pourvu qu'elles soient convenablement expliquées, elles peuvent tout aussi bien détruire les principes de la saine philosophie et corrompre les mœurs, si elles sont présentées d'une façon perfide aux jeunes intelligences. C'est pourquoi la connaissance des sciences naturelles sera pour le professeur d'Ecriture Sainte d'un puissant secours. Par là il pourra plus facilement découvrir et combattre les attaques qui de ce côté aussi sont dirigées contre les saints Livres. Il ne saurait assurément exister de désaccord entre

théologiens et savants si les uns et les autres se renfermaient dans leurs limites respectives, si, suivant le conseil de saint Augustin, ils n'avançaient rien sans preuve et ne donnaient pas pour certain ce qui ne l'est pas (50). Toutefois, s'il arrive un conflit, voici, d'après le même docteur, la règle générale que doit suivre le théologien : " Toutes les fois que les savants ont appuyé leurs assertions sur de solides preuves, montrons qu'elles ne sont pas en contradiction avec l'enseignement de nos saints Livres ; au contraire les savants affirment-ils que telle découverte contredit la Bible, c'est-à-dire la doctrine catholique, montrons si nous le pouvons que cette découverte est fautive ; en tout cas et en attendant la preuve, tenons la découverte pour fautive ; n'hésitons pas " (51). Cette règle est très juste. En effet, il faut d'abord considérer que les écrivains sacrés ou plutôt l'Esprit Saint parlant par leur bouche (52) n'ont pas voulu nous révéler la nature intime du monde visible, dont la connaissance ne sert de rien pour le salut.

C'est pourquoi ces écrivains n'ont pas prétendu étudier directement les phénomènes naturels, mais quelquefois ils en parlent ou les décrivent accidentellement. Et alors ils adoptent la manière de parler usitée de leur temps dans la conversation ordinaire, langage dont les plus grands savants se servent encore de nos jours dans la vie commune. Or dans la conversation on désigne les choses comme elles apparaissent aux sens ; de même les écrivains sacrés s'en sont rapportés aux apparences (53) : c'est le Docteur Angélique qui nous en avertit. Dieu, parlant aux hommes, s'est conformé à leur manière d'entendre et de désigner les choses. D'ailleurs si l'on doit défendre énergiquement l'Écriture Sainte,

(50) *In Gen. cp. in p. 11. 18. 30.*

(51) *De Gen. et 3<sup>to</sup>. l. 21. 41.*

(52) *S. Aug. 2<sup>o</sup>. II. c. 20.*

(53) *Summ. theol. p. 1. q. 1. 22. a. 1 ad 3.*

il ne s'ensuit pas qu'il faille soutenir toutes les opinions émises par chacun des Pères et des exégètes postérieurs. Ces hommes ont subi l'influence des opinions qui avaient cours de leurs temps : en expliquant les passages des Saintes Ecritures qui font allusion aux choses naturelles, ils ont pu mêler à la vérité des jugements qu'on n'accepterait pas aujourd'hui. Aussi faut-il soigneusement mettre à part dans leurs interprétations les points qu'ils donnent réellement comme touchant à la foi ou comme étroitement unis à elle, ainsi que les vérités qu'ils présentent d'un consentement unanime ; car, sur tout ce qui n'appartient pas au domaine de la foi, les saints ont eu le droit, comme nous l'avons, d'émettre différents avis. C'est la pensée de saint Thomas (54), qui fait ailleurs cette si sage réflexion : " Je crois plus prudent, à l'égard des doctrines qui sont communément admises par les philosophes et ne sont pas contraires à nos croyances, d'éviter tout ensemble et de les affirmer comme des dogmes de foi (bien que ceux-ci quelquefois soient présentés sous le patronage des philosophes) et de ne pas les rejeter comme étant en contradiction avec la foi, pour ne pas fournir aux savants l'occasion de mépriser la doctrine " (55). Aussi, quoique l'interprétation doive montrer que les faits établis sur des preuves solides par les observateurs de la nature, ne sont pas en opposition avec l'Écriture bien comprise, il doit cependant se garder d'oublier que d'autres faits, d'abord présentés comme certains, ont été ensuite mis en doute et rejetés. Que si les auteurs des traités de physique franchissent les limites de leur science et font invasion dans le domaine de la philosophie avec de fausses données, le théologien exégète doit renvoyer au philosophe le soin de les réfuter.

(54) *In sent.* II, *dif.* II, q. 1, a. 3.

(55) *Opusc.* X.

On pourra dès lors appliquer ces principes aux sciences voisines, surtout à l'histoire : car il faut déplore que nombre de ceux qui, au prix de grandes fatigues, interrogent les monuments de l'antiquité, les mœurs et les institutions des peuples et autre documents de même espèce et qui les publient, aient trop souvent le parti pris de surprendre l'Écriture en flagrant délit d'erreur, pour en venir à ébranler de toutes parts et à infirmer son autorité.

C'est aussi la manière d'agir de quelques auteurs, dont l'esprit pèche par excès de défiance et par défaut d'impartialité : ils accordent un tel crédit aux ouvrages profanes et aux monuments de l'histoire ancienne qu'il n'admettent même pas le soupçon d'erreur ; au contraire lorsqu'il s'agit de Livres sacrés, il leur suffit d'y apercevoir une prétendue apparence d'erreur—sur laquelle ils ne discutent même pas—pour se décider, sans y regarder de plus près, à refuser à nos saints Livres une confiance au moins égale. Certes il a pu échapper aux copistes des fautes plus ou moins lourdes dans la transcription des manuscrits : mais il ne faut admettre cette conclusion qu'après mûr examen et seulement pour les passages à l'égard desquels l'erreur est prouvée. Il peut se faire aussi que le véritable sens d'un passage reste douteux. C'est alors que pour l'éclaircir les règles les plus sûres de l'interprétation seront d'un grand secours, mais il ne sera jamais permis ou de restreindre l'inspiration à certaines parties seulement de la Sainte Écriture ou d'accorder que l'écrivain sacré ait pu se tromper.

On ne peut pas non plus tolérer l'opinion de ceux qui se tirent de ces difficultés en n'hésitant pas à supposer que l'inspiration divine ne s'applique qu'aux objets intéressant la foi et les mœurs, et à rien au-delà, parce que, pensent-ils faussement, lorsqu'il s'agit de la vérité des doctrines, il ne faut pas tant chercher ce que Dieu a dit que la raison pour

laquelle il Pa dit. Car tous ces livres et ces livres tout entiers que l'Eglise regarde comme sacrés et canoniques, ont été écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit. Or, loin d'admettre la coexistence de l'erreur, l'inspiration divine par elle-même exclut toute erreur; et cela aussi nécessairement qu'il est nécessaire que Dieu, Vérité Suprême, soit incapable d'enseigner l'erreur. C'est là la croyance ancienne et constante de l'Eglise, croyance définie dans les Conciles de Florence et de Trente et confirmée dans le Concile du Vatican qui affirme d'une manière absolue, que "*les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament avec toutes leurs parties, tels qu'ils ont été reconnus par le Concile de Trente, et qui font partie de l'ancienne Vulgate latine, doivent être regardés comme sacrés et canoniques. Et l'Eglise les reçoit pour sacrés et canoniques, non pas en ce sens que, composés par le génie humain, ils ont ensuite reçu son approbation; ni même seulement parce qu'ils contiennent la révélation sans aucune erreur; mais par ce qu'ils ont été écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit et ont ainsi Dieu même pour auteur*" (56).

Aussi ne sert-il de rien de dire que le Saint-Esprit s'est servi des hommes comme d'instruments pour écrire et que quelque erreur a pu échapper non à l'auteur principal, mais aux écrivains inspirés. Car l'Esprit-Saint a tellement poussé et excité ces hommes à écrire, il les a de telle sorte assistés d'une grâce surnaturelle quand ils écrivaient, qu'ils ont dû et concevoir exactement et exposer fidèlement et exprimer avec une infallible justesse ce que Dieu voulait leur faire dire et seulement ce qu'il voulait. Sans quoi, il ne serait pas lui-même l'auteur de toute l'Ecriture. Telle est la doctrine que les Pères ont toujours tenue pour certaine: "C'est pourquoi, dit saint Augustin, on ne peut dire que le Saint-Esprit

(56) Sess. III, c. II, de revo.

n'a pu  
qu'il l  
vaien  
goire  
de ch  
nous  
done  
a écri

Il s  
droits  
que ch  
cathol  
même  
Pères  
que le  
par les  
toute  
(les m  
d'hui,  
rencon  
gence,  
sagacit  
concili  
unanim  
et dan  
l'œuvre  
même,  
n'a pu  
vérité.  
paroles  
"Je do  
les livr  
l'Ecritu  
une tel  
croyanc  
per en

(57) De  
(58) De

n'a pas écrit lui-même quand ceux-là écrivirent ce qu'il leur a montré et suggéré. Les membres écrivirent ce que la tête leur dictait" (57). Saint Grégoire le Grand dit également : " Il est bien inutile de chercher quel est l'auteur de ces livres, puisque nous devons croire que c'est le Saint-Esprit. Celui-là donc a écrit qui a dicté ce qu'il fallait écrire. Celui-là a écrit qui fut l'inspirateur de l'œuvre " (58).

Il s'ensuit que ceux qui pensent que dans les endroits authentiques des Livres saints se trouve quelque chose de faux, ceux-là ou bien altèrent la notion catholique de l'inspiration divine, ou font Dieu lui-même auteur de l'erreur. Aussi, tous les Saints Pères et les docteurs ont-ils été tellement persuadés que les saintes Lettres, telles qu'elles sont présentées par les auteurs sacrés, sont absolument exemptes de toute erreur qu'en présence des nombreux passages (les mêmes ou à peu près qu'on nous objecte aujourd'hui, au nom de la science moderne), où semble se rencontrer quelque contradiction ou quelque divergence, ils ont multiplié leurs efforts avec autant de sagacité que de piété pour les mettre d'accord et les concilier entre eux. Ils professaient ainsi avec unanimité que les saints Livres, dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, sont également l'œuvre de l'inspiration divine, et que Dieu lui-même, parlant par la bouche des auteurs inspirés, n'a pu absolument rien énoncer qui s'écartât de la vérité. Telle doit être la portée universelle de ces paroles que saint Augustin écrit à saint Jérôme : " Je dois en effet l'avouer à ton affection, entre tous les livres j'ai voué à ceux-là seuls qui font partie de l'Écriture et sont appelés canoniques, un tel respect, une telle vénération, que c'est pour moi une ferme croyance qu'aucun de leurs auteurs n'a pu se tromper en quoi que ce soit. Et si par hasard je rencon-

(57) *De consensu Evangel.* l. 1, c. 35.

(58) *Prof. in Job.* n. 2.

trais dans les saints Livres quelque chose qui parût contraire à la vérité, je n'hésiterais pas à conclure, ou bien que le texte est défectueux, ou bien que le traducteur n'a pas saisi le sens, ou enfin que moi-même je ne l'ai nullement compris" (59).

Mais l'application pleine et parfaite de toutes ces sciences difficiles à la défense de la sainteté de la Bible est une œuvre qui dépasse de beaucoup ce que l'on peut raisonnablement attendre de l'activité exclusive des commentateurs et des théologiens. Il est bien à désirer que vers ce but conspirent aussi tous les efforts des catholiques dont le nom a acquis quelque autorité dans les sciences profanes. Certes, pas plus de nos jours qu'à aucune époque du passé, cet ornement de leur génie ne fait, grâce à Dieu, défaut à l'Eglise : plaise au Ciel de l'accroître encore pour mieux défendre notre foi ! Rien, en effet, ne Nous semble plus nécessaire : il faut que la société voie ses défenseurs l'emporter en nombre et en valeur sur ses adversaires ; et rien au monde n'est mieux de nature à inspirer au vulgaire le respect de la vérité, que de la voir professer hardiment par ceux qui excellent dans quelque branche illustre des sciences. Bien plus : la haine même de nos ennemis cédera facilement, ou, du moins, leur insolence n'osera pas représenter la foi comme ennemie de la science quand ils verront des hommes illustrés par toutes les gloires scientifiques apporter à cette foi l'hommage souverain de leur respect.

Puisque tels sont les avantages que peuvent apporter à la religion ceux à qui la divine Bonté a accordé, avec la grâce de la foi catholique, les dons heureux de l'esprit, que chacun, dans ce mouvement si ardent des sciences touchant de quelque façon aux Ecritures, se choisisse un genre d'études qui lui convienne et dans lequel, une fois passé maître, il

(59) *Ep. LXXXII, 1, et crebrius alibi.*

puisse, non sans gloire, repousser les traits que la science ennemie dirige contre elles.

Et ici, il Nous est doux de louer, comme il le mérite, le dessein de certains catholiques, qui, pour fournir aux savants les moyens de poursuivre et de faire avancer, avec tous les secours qu'elles réclament, ce genre d'études, s'unissent en sociétés pour appliquer à cette fin leurs libéralités pécuniaires. On ne saurait, certes, trouver pour la richesse un emploi meilleur et plus en rapport avec les circonstances. Moins, en effet, les catholiques peuvent compter, pour leurs études, sur les secours officiels, plus il convient que la générosité privée se montre prompte et abondante ; c'est ainsi que ceux qui ont reçu de Dieu les biens de la fortune pourront les faire servir à protéger le trésor de la révélation même.

Mais pour que ces travaux profitent véritablement aux études bibliques, que les savants s'appuient, en les considérant comme des principes, sur les doctrines que Nous avons exposées plus haut ; qu'ils soient fidèles à tenir que Dieu, qui a créé et qui gouverne toutes choses, est aussi l'auteur des Ecritures, et partant qu'aucune découverte, ni dans la nature, ni dans les monuments de l'histoire, ne peut vraiment contredire les Ecritures. Que si quelque contradiction de ce genre nous semble apparaître, écartons-la avec soin, soit en demandant au sage jugement des théologiens et des interprètes le sens plus vrai ou plus vraisemblable du passage en question, soit en soumettant à un examen plus attentif la valeur des arguments qu'on oppose à l'encontre. Et il ne faudrait pas s'arrêter, lors même que les contradictions apparentes persisteraient ; comme le vrai ne peut jamais être opposé au vrai, que l'on tiennne pour certain que l'erreur a dû s'introduire, soit dans l'interprétation du texte sacré, soit dans quelque autre partie de la discussion : et si, ni d'un côté ni

de l'autre, cela ne peut encore assez se constater, il faut, en attendant, suspendre son jugement.

Combien d'objections, en effet, dont les divers ordres de sciences ont fait longtemps grand bruit contre les Écritures, et qui, reconnues sans valeur, sont aujourd'hui tombées dans l'oubli ! De même, au sujet de certains passages des Écritures (qui ne touchaient pas directement, il est vrai, à la règle de la foi et des mœurs), combien d'interprétations que l'on proposait, et qu'un examen plus attentif a dû réformer dans la suite ! Le temps, en effet, emporte les erreurs de l'opinion : mais *la vérité demeure et se fortifie éternellement* (60). Personne ne peut avoir la prétention de comprendre parfaitement un livre dans lequel saint Augustin (61) lui-même avoue qu'il ignorait beaucoup plus de choses qu'il n'en savait ; c'est pourquoi s'il se présente des difficultés qu'on l'on ne peut résoudre, que chacun s'approprie le sage procédé du même docteur : " Mieux vaut se courber sous des signes, utiles toujours lors même qu'on les ignore, que de s'exposer par des interprétations inutiles, à embarrasser dans les filets de l'erreur une tête affranchie du joug de la servitude " (62).

Qu'ils suivent avec un respect loyal Nos conseils et Nos recommandations, ceux qui s'occupent de ces sciences subsidiaires ; qu'ils s'efforcent, dans leurs écrits et leur enseignement, d'employer les résultats de leurs études à réfuter les ennemis de la vérité et à empêcher chez les jeunes gens la perte de la foi ; ils pourront alors se féliciter d'avoir dignement mis leur travail au service des saintes Lettres et d'avoir apporté à la religion catholique le secours que l'Église est en droit d'attendre de la piété et de la science de ses enfants.

Tels sont, Vénérables Frères, les avis et les règles

(60) III Esdr. 4, 38.

(61) Ad Januar. *op.* I, A, 21.

(62) *De doct. chr.* III, 9, 18.

que Nous avons cru devoir, selon les besoins du moment, vous donner, avec l'aide de Dieu, sur l'étude de l'Écriture Sainte. A vous maintenant de veiller à ce qu'elles soient gardées et observées avec le respect qui leur est dû : ce sera le moyen de faire briller avec plus d'éclat la reconnaissance que nous devons à Dieu pour cette communication faite au genre humain des oracles de sa sagesse ; le moyen aussi d'en retirer plus abondamment les avantages tant souhaités, surtout pour la formation de cette jeunesse lévitique, qui est l'objet si cher de Notre sollicitude et l'espérance de l'Église. Avec un zèle plein d'empressement, employez votre autorité et vos exhortations à ce que dans les séminaires et dans les académies soumises à votre juridiction, ces études se maintiennent justement en honneur et soient toujours florissantes. Qu'elles fleurissent dans une heureuse intégrité, sous la direction de l'Église, et en se conformant aux salutaires leçons et exemples des Saints Pères et aux louables pratiques des anciens ; et qu'enfin le cours des temps leur donne des développements qui servent véritablement à la défense et à la gloire de la vérité catholique, établie de Dieu pour perpétuer le salut des peuples.

Quant aux élèves et aux ministres de l'Église, Nous les avertissons tous, dans Notre affection paternelle, de n'aborder jamais les saintes Lettres qu'avec un sentiment profond de respect et de piété ; car il est absolument impossible que l'intelligence s'en révèle à eux d'une façon salutaire, comme il en est besoin, s'ils ne sont fidèles à écarter l'arrogance de la sagesse *terrestre* et à exciter saintement en eux l'amour de la sagesse *qui vient d'en haut*. Une fois que, se mettant à son école, l'âme en a reçu la lumière et la force, elle en acquiert une merveilleuse faculté pour discerner et éviter les artifices de la science humaine, pour recueillir les fruits qui sont vraiment solides et les rapporter à l'éternité. C'est

par là surtout que l'âme enflammée d'ardeur et sous l'impression toujours plus forte de l'amour divin, dirigera son élan vers les avantages de la vertu : *Bienheureux ceux qui scrutent ses témoignages, c'est de tout leur cœur qu'ils vont à sa recherche* (63).

Et maintenant, Nous Nous appuyons sur l'espérance du secours d'en haut et plein de confiance en votre zèle pastoral, c'est avec toute Notre affection que, comme gage des récompenses célestes et comme témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons, dans le Seigneur, à vous tous, et à tout le clergé et le peuple confiés à chacun de vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 novembre de l'année MDCCCXIII, de notre Pontificat la seizième.

LÉON XIII, PAPE.

(63) Ps. XVIII 2.

## ENCYCLICAL LETTER

OF

Our Holy Father The Pope Leo XIII

ON

## THE STUDY OF HOLY WRIT.

*To our Venerable Brethren the Patriarchs, Primates,  
Archbishops, and Bishops of the Catholic  
World in Grace and Communion  
with the Holy See.*

LEO XIII, POPE.

VENERABLE BRETHREN,

HEALTH AND APOSTOLIC BLESSING.

The Most Provident God, Who, by an admirable counsel of charity, raised mankind in the beginning to a participation in the Divine nature, and then, after they had been freed from a common stain and from destruction, restored them to their pristine dignity, has also conferred upon them the singular safeguard of laying open to them in a supernatural way the mysteries of His divinity, wisdom, and mercy. For although there are also included in Divine Revelation things which are not inaccessible to human reason, so revealed to men that they can be understood by all quickly with firm certainty and without any admixture of error, yet not for this

reason is Revelation to be said to be absolutely necessary, but because God in His infinite goodness designed man for a supernatural end (Conc. Vat., sess. III., cap. 2, de Revel.) This supernatural revelation, according to the belief of the Universal Church, is contained both in unwritten conditions and also in written books, which are called sacred and canonical, because, being written with the inspiration of the Holy Ghost, they have God for their Author, and as such they were given to the Church (Ibid.). This, indeed, the Church has always held and openly professed with respect to the books of both Testaments; and those most important documents of the ancients are known, in which it is announced that God spoke first through the prophets, then through Himself, and afterward through the apostles; that He also provided the Scriptures, which are called canonical (St. Aug. de Civ. Dei, xi. 3); that these are oracles and Divine utterances; that writings were given by the Heavenly Father to the human race wandering far from their fatherland, and were transmitted by sacred authors (S. Clem., Rom I ad Cor., 45; S. Polycarp ad Phil., 7; S. Iren., c. Haer, 11, 28. 2). Now, such being the excellence and dignity of the Scriptures, that being composed (collected) by God Himself as their Author, they embrace His highest mysteries and works, it follows that part of Sacred Theology which is concerned with the preservation and interpretation of these Divine Books is also of the greatest excellence and utility. Whilst, therefore, with the aid of God, We have taken care, and not fruitlessly, that certain other kinds of learning—namely, those which appear to be most effective for the increase of the Divine Glory and of man's welfare—should be promoted by means of frequent letters and exhortation. We have been thinking long since of stimulating, commending, and also directing more in

accor  
most  
truth  
of Ou  
open  
tion r  
of th  
injur  
draw  
city o  
bring  
unaw  
few C  
zealon  
Books  
and u  
dilige  
but n  
learn  
matte  
that is  
numb  
maint  
that th  
Grace  
with  
readin  
writin  
For  
to the  
study  
lies in  
sure u  
" All S  
to rep  
man c  
good v  
tures v

accordance with the requirements of the times, this most noble study of the sacred writings. We are in truth moved and almost impelled by the solicitude of Our Apostolical position not only to desire to open up this beautiful fountain of Catholic Revelation more safely and abundantly for the advantage of the faithful, but also to prevent it from being injured in any part by those who are manifestly drawn to the Holy Scriptures by an impious audacity or who fallaciously and imprudently attempt to bring to light certain novelties. We are not indeed unaware, Venerable brethren, that there are not a few Catholics, men of great ability and learning, who zealously undertake the defence of the Divine Books, and the work of making them better known and understood. But whilst rightly praising their diligence and the fruits of their labors We cannot but most earnestly exhort others also whose skill, learning, and piety give the greatest promise in this matter to merit the same praise by their efforts—that is to say, We wish and are anxious that a larger number should duly undertake and constantly maintain the protection of the Divine writings; and that they especially who have been called by Divine Grace to Holy Orders should devote themselves with daily increasing diligence and industry to reading, meditating on, and explaining those same writings.

For apart of their beauty and the obedience due to the Word of God, the principal reason why this study appears to be so deserving of commendation lies in the manifold utility which We know on the sure authority of the Holy Spirit will flow from it: "All Scripture inspired of God is profitable to teach, to reprove, to correct, to instruct in justice that the man of God may be perfectly furnished to every good work" (ii Tim, iii, 16, 17). That the Scriptures were indeed given by God to men with such

an intention is shown by the examples of Christ Our Lord and the Apostles. For He who "procured authority procured authority by miracles, secured faith by authority, and attracted the multitude by faith" (S. Aug. de util. cred. xiv., 32), was wont to appeal to the Sacred writings in fulfilling His sacred embassy; for occasionally He even points out from them that He was sent by God and is God; He draws arguments from them to teach the disciples and to confirm His doctrine; their testimonies He both vindicates from the calumnies of disparagers and opposes to the Sadducees and Pharisees to convict them, and He turns them against Satan himself when audaciously tempting Him; and towards the very end of His life when He had risen again He made use of these writings and explained them to His disciples—until He ascended to the glory of the Father. Now the Apostles, who were trained by His voice and His precepts, although he gave "signs and wonders to be done by their hands" (Act. 3), still drew great power from the Divine books in bringing home Christian wisdom to peoples far and wide, in breaking down the obstinacy of the Jews, and in repressing the heresies that arose. This is plain—and especially in the case of St Peter—from their discourses which they wove for the most part by the words of the Old Testament into a most firm argument in favor of the New Law; and the same is manifest from the Gospels of Matthew and John and from the Epistles which are called Catholic; but it is most clearly evident from the testimony of Him who "boasts that he had learned the Law of Moses and the Prophets at the feet of Gamaliel, so that armed with spiritual weapons he afterwards said confidently: "The arms of our warfare are not of flesh but the power of God," (S. Hier. de Studio Script. ad Paulin. ap. LIII, 3). Let all, therefore, and especially young soldiers in the sacred warfare,

learn  
Apost  
the sa  
what  
armor  
have  
among  
there  
fuller  
most  
reflect  
to the  
more  
in the  
rightly  
ignora  
stands  
ing, fr  
mitiga  
an inv  
is cou  
graces  
merous  
ments  
truly  
testim  
the Ch  
be ma  
pline  
ver in  
suppor  
soned  
exampl  
besides  
most in  
of puni  
It is  
Scriptu

learn from the examples of Christ Our Lord and the Apostles how much importance is to be attached to the sacred writings, and with what zeal and with what a religious spirit they ought to approach this armory as it may be called. For to those who may have to treat of the truths of Catholic doctrines amongst the learned or the unlearned nowhere are there afforded either more abundant resources or a fuller exposition respecting God, the highest and most perfect good, and wisdom of His works as reflecting His glory and charity. And with regard to the Preserver of the human race there is nothing more copious or more expressive than what is found in the collective text of the Bible; and Jerome rightly affirms that "ignorance of the Scriptures is ignorance of Christ" (*Jn. Is. Prol.*): for from them stands out, as it were, His image living and breathing, from which come in a truly wonderful way, a mitigation of evils, an encouragement to virtue, and an invitation to Divine charity. As far as the Church is concerned, its foundation, nature, functions and graces are so frequently mentioned therein, so numerous, strong and ready to hand are the arguments in its favor, that the same Jerome has most truly declared: "He who is strengthened by the testimonies of the Sacred Scripture is a bulwark of the Church" (*Jn. In. Is. liv. 12*). And if a search be made with respect to the regulation and discipline of life and morals, apostolic men will discover in the same writings liberal and most excellent support, directions full of sanctity, exhortations seasoned with gentleness and force, and distinguished examples in every kind of virtue; and there are besides in the name and words of God Himself the most important promises of rewards and the threats of punishment for eternity.

It is this peculiar and special power of the Holy Scriptures derived from the Divine affluence of the

Holy Spirit which lends influence to the sacred orator, confers apostolic freedom of speech and imparts nervous energy and irresistible eloquence. For whoever, in speaking, reproduces the spirit and strength of the Divine word speaks "not in word only but in power also, and in the Holy Ghost and in much fulness" (1st Thess., I. 5.). Wherefore, they who deliver discourses on religion and proclaim the Divine message in such a way as to use scarcely anything else but the language of human science and prudence rely more on their own than on Divine arguments, and their sermons, however brilliant they may appear, must be weak and cold inasmuch as they want the fire of God's Word (Jeremiah. XXIII., 29), and must be far inferior to those into which the Divine Word infuses its power; for "the Word of God is living and effectual, and more piercing than any two-edged sword, and reaches unto the division of the soul and the spirit" (Heb. IV., 12). Of course it must also be admitted by those of much experience that there is in the Sacred writings a wonderful variety and a rich eloquence worthy of the greatest subjects, as St. Augustine taught and expressly pointed out (*de doctr. Chr.*, iv., 6, 7), and as it confirmed by the fact that the most eminent amongst sacred orators have gratefully attested before God that they owed their fame principally to the assiduous use of the Bible and pious meditation.

The Holy Fathers, who had complete knowledge and experience of all this, never ceased from extolling the Sacred writings and their fruit. In numerous places they call them "that most wealthy treasury of heavenly doctrines" (*Chrysos. in. Gen. hom. 21, 2; hon. 60, 3; S. Aug. de Discipl. Chr. 2*), or perennial fountains of salvation (*St. Athan. Ep. fest. 39*), or they recommend them as fertile fields and most pleasant gardens in which the Lord's flock may be

reinv  
S. Am  
of St.  
refer  
nay, lo  
hands  
Let th  
reading  
Nepot  
the Gr  
judicio  
"It is  
to the  
study  
post. ii  
is well  
"He is  
public  
(S. Aug  
same G  
mine th  
before  
other p  
selves"  
from th  
to do a  
already  
alone b  
"take h  
them;  
and the  
excepti  
one's se  
writings  
praise i  
who bri  
tings n  
just and

reinvigorated and delighted (S. Aug. Serm. 26, 24 ; S. Ambr. in Ps., c xviii., Serm. 19, 2). These words of St. Jerome to the Cleric Nepotianus may be aptly referred to: "Read the Holy Scriptures frequently; may, let the Sacred writings never be out of your hands; learn that which you may teach. . . . . Let the discourses of the priests be based upon the reading of the Scriptures" (S. Hieron. de vit. cler. ad Nepot.), and appropriate is the opinion of St. Gregory the Great, than whom nobody has described more judiciously the duties of the priests of the Church "It is necessary," he says, "that those who attain to the office of preaching should never give up the study of the Sacred Scriptures" (St. Greg. M. Regul. post. ii., al 22; Moral xviii., 26, al 14). Here, too, it is well to recall the admonition of St. Augustine: "He is an empty preacher of the Word of God publicly who does not inwardly take it to heart" (S. Aug. Serm. 179, 1), and the instruction of the same Gregory to preachers "that they should examine themselves as to the words of Divine Scripture before setting them forth to others, lest in reproving other people's conduct they should neglect themselves" (S. Greg. M. Regul. post. iii., 24, al 48). But from the example and pattern of Christ who "began to do and to teach" the voice of the Apostles had already insisted upon this, addressing not Timothy alone but the clergy of all ranks in this command, "take heed to thyself and to doctrine; be earnest in them; for in doing this thou shalt both save thyself and them that hear thee" (1 Tim., iv., 16). Assuredly exceptional aids to salvation and perfection both for one's self and others are ready to hand in the Sacred writings, a fact which is the subject of eloquent praise in the Psalms; but these aids are for those who bring to the consideration of the Divine writings not merely docile and attentive mind but a just and pious disposition of soul. For these books

are not to be regarded as of the ordinary kind but, because they were dictated by the Holy Spirit Himself, and contain matters which are of the highest moment, and in many points recondite and exceedingly difficult to understand and interpret, they always need the coming of the same Spirit—that is, His light and grace; and these, as we are frequently reminded by the authority of the Divine Psalmist, are to be asked for with humble prayer, and to be preserved by holiness of life.

Clearly, therefore, from this arose the precautions taken by the Church, which by means of the most admirable institutions and law has taken care "that this heavenly treasury of the Sacred Books which the Holy Spirit bountifully gives to men should not lie neglected" (Cone. Trid., sess. v. decret. de refor. 1), for she has arranged not only that a large portion of them should be read and piously pondered by all ministers in the daily office of sacred psalmody, but also that the explanation and interpretation of them should be dealt with by men of suitable ability in cathedral churches, in monasteries, and in convents of other regulars in which studies may conveniently flourish. And she has strictly ordered that at least on Sunday and solemn festivals the faithful should be nourished with the salutary words of the gospel [ibidem, 1-2]. To the wisdom and care of the Church also, has been due in every age a lively devotion to the Scriptures, which has been productive of preeminent advantages. In this connection, to strengthen our previous exhortations, it gives us pleasure to note how from the beginning of the Christian religion those who were distinguished by sanctity of life and the knowledge of divine things always paid frequent and assiduous attention to the Sacred Writings. We see the immediate disciples of the Apostles, amongst them Clement of Rome, Ignatius of Antioch, Polycarp, likewise the apologists, especially

Justi  
ther  
tion  
writi  
grace  
hivin  
copal  
most  
consi  
expla  
From  
whos  
such  
ies or  
of Bi  
princ  
quick  
whos  
Hexap  
Menti  
exten  
among  
Cleme  
Cyril  
Grego  
Antio  
as a  
Nor  
Emin  
menda  
Hilary  
the G  
tine a  
acnte  
most  
Cathol  
nary k  
upon

Justin and Irenaeus in their letters and books, whether concerned with the protection or recommendation of Catholic dogmas, deriving from the Sacred writings in particular confidence, vigor, and every grace of piety. Catechetical and theological schools having sprung up in connection with various episcopal Sees -- those at Alexandria and Antioch were most celebrated -- the teaching imparted in these consisted scarcely of anything else but the reading, explanation, and defence of the Divine Scriptures. From them came forth many Fathers and writers, whose labors, studies, and excellent works formed such a rich store during the three following centuries or so that the period was called the "golden age of Biblical exegesis." Amongst the Easterns the principal place is held by Origen, wonderful for the quickness of his intellect and persevering labors, whose numerous writings and immense work, the Hexapla, nearly all others have drawn upon in turn. Mention should be made of a number who have extended the limits of this study. For instance, among the most distinguished Alexandria produced Clement and Cyril; Palestine, Eusebius and another Cyril; Cappadocia, Basil the Great and the two Gregorys, Gregory Nazianzen and Gregory of Nyssa; Antioch, the renowned John Chrysostom, whose skill as a Biblical scholar rivalled his lofty eloquence. Nor were others less noteworthy in the West. Eminent amongst those deserving of a singular commendation are the names of Tertullian, Cyprian, Hilary, and Ambrose, Leo the Great and Gregory the Great; most illustrious of all are those of Augustine and Jerome, one of whom was remarkably acute in discerning the meaning of Scripture and most successful in applying it to the support of Catholic truth, while the other from his extraordinary knowledge of the Bible and his great labor upon its application has been honored by the voice

of the Church with the title of Doctor Maximus. Although this study was not pursued with the same ardor and fruit from that time up to the eleventh century, still it flourished, mainly through the exertions of the clergy, for they took care to consult the best works that the ancients had left on this subject, and publish them suitably edited with editions of their own, as was done especially by Isidore of Seville, Bede, and Alcuin; or to elucidate the Sacred manuscripts with glosses, as did Valafrius, Strabo, and Anselm Laudunensis, or, like Peter Damian and Lanfranc, to take fresh measures for preserving them in their entirety. But in the twelfth century a great many treated, in a praiseworthy way, of the allegorical meaning of the Scriptures; in this expository method St Bernard, whose writing scarcely savor of anything else than the Divine Scriptures, easily excelled all others. A fresh and agreeable development was given to this study by the system of the scholastics. Although they sought to investigate the genuine reading of the Latin version, as is plainly shown by the *Correctoria Biblica* which they drew up, yet they devoted greater zeal and industry to explanation and interpretation; for in a regular and clear manner, than which there had been nothing better previously, the various senses of the sacred language were distinguished; the weight of each was considered theologically; the parts of the Books and the subjects of the parts were defined; the designs of the writers were sought out; the relationship and interconnection of the sentences explained. Everyone must see how much light was by this means brought to bear on obscure passages. Moreover, a choice abundance of Scriptural learning is fully displayed both in their works on theology and their commentaries on the Scriptures; in which respect Thomas Aquinas held the palm amongst them. Then when Our prede-

cesso  
in the  
of O  
with  
Bible  
Gree  
more  
print  
Sacre  
vellow  
of the  
speak  
were  
period  
the C  
numb  
religio  
Biblic  
that o  
bringi  
tion a  
resour  
may b  
of the  
Trent,  
Father  
is unan  
that ou  
caused  
of anci  
which  
and ar  
and ar  
times o  
the Po  
table fo  
most e  
of eith  
G

r Maximus. h the same e eleventh h the exer- consult the is subject. editions of Isidore of the Sacred us, Strabo, amian and ving them century a ay, of the this expo- g scarcely Scriptures, agreeable he system to investi- tion, as is ea which zeal and ; for in a here had us senses ed; the ally; the arts were e sought n of the ow much a obscure of Scrip- ir works e Scrip- as held ar prede-

cessor Clement V. added to the Athenaeum in this city and some celebrated universities courses of Oriental Literature Our people began to labor with greater accuracy on the primitive codex of the Bible and on the Latin copy. The erudition of the Greeks being then brought back to Us, and all the more effectually because of the new method of book printing happily discovered, the cultivation of the Sacred Scripture extensively increased. It is marvellous in what a short space of time copies chiefly of the Vulgate multiplied by the press filled, so to speak, the Catholic world, in such honor and regard were the sacred volumes held during this very period which is unfairly assailed by the enemies of the Church. Nor should We omit to notice what a number of learned men, mainly from amongst the religious congregations, come forward to promote Biblical knowledge from the Council of Vienna to that of Trent; and these employing new aids and bringing into requisition their varied stock of erudition and ability not only increased the accumulated resources left by those who had gone before, but it may be said opened the way for the pre-eminence of the age which followed the same Council of Trent, and during which the glorious age of the Fathers almost appeared to have returned. Nobody is unaware and it is pleasant to us to recall the fact that our predecessors from Pius IV. to Clement VIII. caused the preparation of those celebrated editions of ancient versions the Vulgate and the Alexandrine which were afterwards brought out by the command and authority of Sixtus V. and the same Clement and are in common use. It is known that in those times other ancient versions of the Bible as well as the Polyglots of Antwerp and Paris, thoroughly suitable for the purpose of sincere investigation, were most carefully brought out that there was no book of either Testament which had not more than one

capable expositor ; and no serious question connected with the subject that did not in an elaborate way exercise the abilities of many ; amongst whom not a few of the more studious Holy Fathers won for themselves a distinguished reputation. Nor in truth has energetic ability been wanting amongst our people since that age for men of distinction have continued to do good work in the same sphere, and against the figments of Rationalism wrested from philology and kindred studies have vindicated the Sacred writings by arguments drawn from the same sources. They who consider all these things fittingly as they should will certainly allow that the Church has never in any way failed to provide for the diffusion amongst her children of the waters from the fountains of Divine Scripture, and that she has always maintained and equipped with every resource of learning the watchful attitude in which she has been divinely placed for the protection and safeguarding of the dignity of those writings, so that she has not needed and does not need any stimuli from outsiders.

Now, venerable brethren, the purpose for which Our office was established, demands that We should communicate with you as to the best method of ordering these studies. But it is well to take cognizance in this place of the kind of men who turn away from and oppose Our principles, and what are the arts and arms upon which they rely. As heretofore the issue was chiefly with those, who, relying on private judgment and repudiating the Divine traditions and magisterium of the Church, maintained that the Scripture was the only source of revelation and the supreme deciding authority : so now the contention is against the rationalists, who as their children and heirs, relying upon their view, have altogether rejected even the very remains of Christian faith accepted by their fathers. For they deny

altogether the revelation, inspiration and holiness of the Scripture, and assert that they are nothing else but the devices and contrivances of men ; that they are not true narratives of historical facts, but either inept fables or lying stories ; that the predictions and prophecies are not such, but either predictions invented after the events, or foreknowledge acquired by natural means ; that the miracles and prodigies of Divine power are not really such, but astonishing things by no means above the powers of nature, or delusions and myths ; that the Gospels and the Apostolic writings are plainly to be attributed to other authors. Astonishing errors of this kind by which they think that the sacred truths of the Divine Books will be torn to shreds, they put forward as decisive pronouncements of a so-called new and liberal science ; as to which their own views are so unstable that they frequently change them and add to them. Although they feel and speak so impiously concerning God, Christ, the Gospel, and the rest of the Scripture, there are not wanting amongst them those who desire to be considered both Christian and Evangelical theologians, and under this honorable name they display the temerity of a haughty disposition. These men have been joined and aided by not a few who are engaged in other studies, and who through a dislike of revelation have been in a similar way drawn into opposition to the Bible. We cannot in truth sufficiently deplore how far this opposition has extended, and how much more bitter it becomes from day to day. It is introduced amongst erudite and earnest men, though they can guard against it with less difficulty ; but it is mainly amongst the multitude of the unlearned that these furious enemies labor with every sort of design and artifice. They pour forth the destructive virus in books, pamphlets, and journals ; they insinuate it into speeches

and discourses; they have now invaded every place, and they keep withdrawn from the guardianship of the Church many schools of youth, in which, even by mockery and scurrilous jokes they wretchedly deprave credulous and weak minds, and train them into contempt for the Scripture. These things, venerable brethren, should move and excite a common pastoral anxiety to oppose to this new and falsely-called science, the ancient and true knowledge which the Church received from Christ through the Apostles, and in such a struggle should call forth suitable defenders of the sacred Scripture.

Therefore, let it be the first care that in ecclesiastical seminaries and academies the Divine writings should be treated as the importance of this study and the requirements of the time demand. And for this purpose nothing ought to be deemed more advisable than the prudent selection of teachers; for this office there ought to be chosen not ordinary men, but those who are fit for the discharge of the duties and are recommended by a great love and daily use of the Bible, and whose minds are properly equipped with learning. And the education of those who will hold this office in the future should be looked to at an early age. It will be well, therefore, wherever it can be conveniently done, that some students of the greatest promise after they have creditably gone through their theological course, should be assigned altogether to the study of the Sacred Books, the opportunity being given them of a somewhat fuller curriculum. Let teachers thus chosen and trained approach with confidence the task entrusted to them, and that they may the better understand it and may bring forth befitting fruit it seems right to furnish them with certain proofs detailed with exceptional fulness. Let such attention, then, be given to the abilities of young students from the threshold of their studies that

their  
tivate  
their  
ed D  
dent  
autho  
tainin  
ing c  
to say  
be ex  
fully,  
since  
either  
by th  
Nex  
lously  
study  
that  
riches  
gion a  
to the  
Script  
school  
mode  
avoid  
over t  
other  
on sor  
school  
cannot  
books  
nunity  
books  
treatm  
being a  
men, th  
rest an  
In this

their judgment shall be carefully moulded and cultivated for examining the Sacred Books and seizing their meaning. Useful for this end is the tract called *De Introductione Biblica*, which affords the student suitable help for proving the perfection and authority of the Bible, for investigating and ascertaining its legitimate sense, and for radically refuting captious propositions. It is scarcely necessary to say how important it is that these things should be examined in the beginning methodically, skillfully, consecutively, and with the aid of theology, since the whole subsequent treatment of Scripture either rests upon these foundations or is made clear by their light.

Next let the diligence of the teacher be most zealously expended on that more fruitful part of this study which is concerned with interpretation, so that his hearers may be often able to employ the riches of the Divine Word for the promotion of religion and piety. Of course we understand that owing to their extent and to want of time the whole of the Scriptures can not be expounded in detail in the schools; but as there is need of furthering a certain mode of interpretation, the prudent teacher should avoid the defect, on the one hand, of those who go over the various books too cursorily; and on the other hand, of those who dwell at immoderate length on some single part of one book. And in many schools the course pursued in the higher colleges cannot be well followed—that is to say that certain books should be expounded freely, with some continuity and wealth of explanation—the parts of the books selected for interpretation should receive a treatment that is suitably full, so that the students being as it were attracted and trained by this specimen, they will themselves thoroughly examine the rest and be devoted to this study during their lives. In this course, in accordance with the usages of our

ancestors, let the Vulgate version be taken as the model, which version, as the Council of Trent has decreed, must be held as "authentic in public reading, disputation, preaching, and exposition" (sess. iv., Decr. de edit. et usu sacr. Libr.), and which the Church by daily custom recommends. At the same time due consideration must be given to other versions which received the praise of, and were used by, Christians in ancient times, especially the original codices. For although the Greek and Hebrew meaning is well brought out in the Vulgate, still if there is in anything not wholly accurate, advantage will be derived from the examination of "the earlier language" as St. Augustine advises (De Doct. 2, Chr. iii, 4). Then it is self-evident how much assiduity must be employed in this examination, as it is "the duty of the commentator to explain not what he wishes himself, but what is the meaning of the Author whom he interprets" (S. Hier. ad Pammach). After weighing the reading with every care where it is necessary then will be the time for research and putting forward an opinion. And it is of the first importance that the commonly approved rules of interpreting should be followed all the more exactly the more bitter the attacks of adversaries. Therefore, with the study of the meaning of the words, of the order which is followed, of parallels and the like, let there be combined opposite and learned illustrations from outside sources; let this be done cautiously, however, lest more time and labor should be thus expended than in obtaining a knowledge of the sacred books, and lest the multiplicity of the points submitted for instruction should prove more injurious than useful to the minds of youth. From this the progress to the use of the Sacred Scripture in theology will be safe. And here attention should be paid to the fact that in addition to the other causes of dilliently which

are u  
ancie  
For a  
the v  
which  
of hu  
vario  
somet  
dite n  
of he  
literal  
either  
precep  
that t  
gious  
witho  
tural  
opinio  
men n  
and z  
their  
forth  
that G  
which  
is  
de  
Lord h  
learned  
Scriptu  
who h  
26, 5.)  
of the  
Synod  
cerning  
Word,  
matters  
motion  
the tru

are usually met with in certain works of the ancients there are some peculiar to the sacred books. For according to the authority of the Holy Spirit in the works of Holy Writ are laid down many things which far surpass the strength, power, and acuteness of human reason, that is to say, Divine mysteries and various other things connected with them, and this sometimes to a larger extent and in a more recondite manner, than the letter of the text and the laws of hermeneutics appear to indicate; besides the literal meaning itself certainly admits of other senses either to illustrate dogma or to commend the precepts of life. Accordingly it is not to be denied that the Sacred Books are involved in a certain religious obscurity, so that no one can approach them without a guide (S. Hier. ad Paulin. de studio Scripturarum ep. liii., 4). God, according to the common opinion of the Fathers, arranging it so in order that men might examine them with greater earnestness and zeal, and should more deeply impress upon their minds and hearts the precepts so fully set forth therein; and should understand especially that God had delivered the Scriptures to the Church, which on that account in the reading and treatment of His Word should be followed as a more sure guide and teacher. For where the graces of the Lord have been bestowed there the truth is to be learned and already St. Irenaeus taught that the Scriptures are expounded without danger by those who hold the Apostolic succession. (C. Haer. iv., 26, 5.) This view, indeed, which was also the view of the other Fathers, was adopted by the Vatican Synod when renewing the Tridentine Decree concerning the interpretation of the Inspired Written Word, "it declared that its meaning was that in matters of Faith and morals pertaining to the promotion of Christian doctrine that is to be considered the true sense of the Sacred Scripture which Holy

Mother Church has held and holds, whose province it is to judge respecting the true sense and interpretation of the Sacred Scriptures: and therefore no one is permitted to interpret the Sacred Scriptures contrary to this sense, or even contrary to the unanimous consensus of the Fathers." (Sess. III., cap. II, de Revel. of Conc. Trid. Sess IV, deer. de edit. et usu Sacr libr) By this law, full of wisdom, the Church does not at all retard or check the investigation of Biblical science, but rather exhibits it free from error and greatly furthers its true progress. For a wide field is open to each private teacher in which, pursuing safe methods, he may by his own industry in interpreting brilliantly and usefully enter into rivalry with the Church. Indeed in the parts of Divine Scripture which yet require a fixed and definite exposition such measures can be taken that in the design of God's loving providence the judgment of the Church may be hastened, as it were, by this diligent investigation; and in points already defined the private teacher can be equally of service if he places them before the faithful in a clearer light and before the learned with greater ability, or if he proves himself more successful in repelling adversaries.

Wherefore, let it be the sacred and primary duty of the Catholic interpreter to see that those testimonies of the Scripture, of which the sense has been authentically declared either through sacred authors with the inspiration of the Holy Ghost, as is the case in many parts of the New Testament, or through the Church with the assistance of the same Holy Spirit, "either by a solemn decision or by the ordinary and universal magisterium" (Conc. Vat. Sees. iii., 3, de fide), are explained by him in the same sense; and with the aid of his knowledge let him show that interpretation alone can be rightly approved of according to the laws of sound hermeneutics.

In oth  
ed and  
thorit  
standa  
Sacred  
Church  
cannot  
from t  
terpre  
which  
one an  
the Ch  
ment a  
tally a  
to be v  
ers, De  
ed by  
St. Au  
study,  
unders  
ter pre  
to lear  
[Ad He  
felt an  
Father  
Scriptu  
the w  
who th  
interpr  
Ecel, i  
by wh  
planter  
the Ho  
10. 37],  
testimo  
faith o  
way ;  
ment

In other things the analogy of Faith is to be followed and the Catholic doctrine as accepted by the authority of the Church can be taken as the supreme standard, for as the same God is the Author of the Sacred Books and of the doctrine deposited with the Church a different sense to that which she adopts cannot by any legitimate interpretation be deduced from those books. Whence it appears that that interpretation is to be rejected as false and absurd which places the inspired authors at variance with one another, or which is opposed to the doctrine of the Church. It also behooves teachers in the department of religious education to be so endowed mentally as to have a thorough grasp of all theology and to be well versed in the commentaries of the Fathers, Doctors, and best interpreters. This is inculcated by St. Jerome (*ibid.*, 6, 7) and emphatically by St. Augustine, who justly complains "if every study, however humble and easy in order to be understood requires a teacher or master, what greater presumption can there be than to be unwilling to learn the inspired books from their interpreters" [*Ad Honorat, de utilit. cred.* xvii, 35]. This was felt and confirmed by the example of the other Fathers "who sought to understand the Divine Scriptures, not by their own presumption, but from the writings and authority of their predecessors, who themselves, it is certain, received the rule of interpretation by Apostolic succession" [*Rufin, Hist. Eccl.*, ii., 9]. Now, as the authority of the Fathers, by whose labors "after the time of the Apostles as planters, waterers, builders, pastors and nourishers, the Holy Church increased" [*St. Aug., c. Julian.* ii., 10, 37], is supreme, as often as there is any public testimony from them pertaining to doctrines of faith or morals, let all explain it in the same way; for it is quite clear from their agreement that it was so handed down by the Apos-

tles according to the Catholic faith. The view of the Fathers is also to be considered as of great weight, when, as it were, in a private way they discharge the office of teachers in these matters, inasmuch as they are men whom not only the science of revealed religion and the knowledge of many things useful for the understanding of the Apostolic books strongly commend, but whom as persons distinguished by sanctity of life and zeal for the truth God Himself has assisted with the more ample safeguards of His own Light. Therefore, let the interpreter make their exposition his own; let him reverently follow in their footsteps, and let him by an intelligent choice of their opinions make use of their labors. Nor need he think on this account that he is hindered when a just cause arises from proceeding further in inquiry and expounding, provided he religiously observes the instruction wisely given by Augustine, namely, that the literal and, as it were, obvious sense is by no means to be departed from unless reason prevents it from being held, or necessity compels its abandonment (*De Gen ad litt.*, 1 viii, c. 7-13), and this instruction is to be followed the more steadfastly, because of the danger of error owing to the great desire for novelties and the license of opinion. Let him take care not to neglect those allegorical and similar interpretations of the Fathers when they depart from the literal meaning and are supported by the authority of many. For such a method of interpretation the Church received from the Apostles, and has approved of by her own example, as is evident from the liturgy; not that the Fathers in this way strove to prove dogmas of faith, but because they well knew it to be fruitful in nourishing virtue and piety. The authority of the other Catholic interpreters is less indeed, but since the study of the Bible has made a certain continuous progress in the Church their commentaries must

also  
 work  
 refut  
 culti  
 any c  
 whic  
 shoul  
 shoul  
 sound  
 ment  
 Cath  
 their  
 interp  
 of the  
 at the  
 many  
 vii. 1  
 Tertu  
 13, 1)  
 nowh  
 given  
 not r  
 at the  
 It is  
 the I  
 teachi  
 such,  
 guish  
 action  
 prove  
 and ef  
 as wel  
 fiction  
 meani  
 Nor w  
 mind  
 among  
 cannot

also receive their own share of honor, from which works many things may be opportunely sought for refuting contrary opinions and unravelling difficulties. And, indeed, it is really discreditable that any one, ignoring or despising the excellent works which have been left in abundance by Catholics, should prefer the writings of the heterodox, and should seek from them—with imminent danger to sound doctrine, and not unfrequently to the detriment of Faith—the explanation of passages to which Catholics have already most effectively devoted their abilities and labors. For although the Catholic interpreter can be sometimes assisted by the studies of the heterodox prudently used, let him remember at the same time a fact which is also evident from many ancient documents (Ctr. Clem. Alex. Strom. vii. 19; Orig. de Princ. iv. 8; in Levit. hom. 4, 8; Tertull. de praescr. 15 seqq.; S. Hilar. Pict. in Math., 13, 1) that the pure sense of the Sacred Scripture is nowhere found outside the Church and cannot be given by those who, wanting the True Faith, do not reach the marrow of the Scriptures but nibble at the bark.

It is most desirable and necessary that the use of the Divine Scripture should permeate the whole teaching of theology and be almost its very soul; such, in every age, the Fathers and most distinguished theologians regarded it, as evinced by their actions. For they endeavored to point out and to prove by the Divine writings what are the objects and effects of Faith, and from these writings also, as well as from Divine tradition, to refute the novel fictions of heretics and to search out the reason, meaning, and connecting links of Catholic dogmas. Nor will anyone be surprised at this who bears in mind that the Divine Books must hold such place amongst the fountains of Revelation that theology cannot be treated properly and according to its

dignity except by their study and assiduous employment. For although it is right that youth should be so trained in the academies and schools as to obtain an understanding and knowledge of dogmas by arguing from articles of Faith to other things to be deduced from them, according to the rules of approved and solid philosophy, still a serious and erudite theologian must by no means neglect the demonstration of dogmas drawn by Biblical authorities, for "theology does not accept its principles from other sciences but immediately from God by Revelation. And, therefore, it takes not from other sciences as if they were superior to it, but it uses them as inferiors and handmaids." This method of treating theology is taught and commended by Aquinas the prince of theologians, (*Summ theol*, p. 1, q. 1., a. 5 ad 2<sup>a</sup>), who, moreover, from this well-understood mode of dealing with Christian theology showed how a theologian can defend his own principles by arguing on those things which are received through Divine Revelation; as by the authority of the Sacred Scriptures we dispute against heretics and use one article against those who deny another. If, however, the adversary believes none of these things which have been Divinely revealed, the course then is not to prove the Articles of Faith by argument, but to solve any arguments he may bring forth against Faith (*Ibidem*. a. 8.). It is, therefore, to be seen to that youths suitably instructed and prepared, should approach Biblical studies so that they should not disappoint just hopes or, what is worse, incautiously fall into the danger of error, carried away by the fallacies of rationalism and apparent erudition. They will, however, be most excellently prepared if, under the guidance of St. Thomas, they religiously cultivate and understand philosophy and theology in the way We have marked out and prescribed. Thus, let them duly proceed both in Biblical knowledge and

wha  
most  
To  
by a  
Sacre  
that  
name  
most  
fully  
living  
which  
exten  
secun  
its in  
tive o  
its Di  
Since  
rium  
the Sa  
requir  
Script  
of m  
Divint  
blishm  
primac  
surely  
condu  
sacred  
for the  
attacks  
the ar  
13, Se  
enemy  
is beau  
the du  
" We m  
of Chris  
16); an

what is called positive theology, and they will make most gratifying progress in both.

To prove, expound and illustrate Catholic doctrine by a legitimate and skilful interpretation of the Sacred Books is a great deal; but another task, and that of as great moment as it is laborious, remains, namely, that their integral authority should be most effectually defended. This, indeed, cannot be fully and generally done except by recourse to the living and proper magisterium of the Church, which, in itself and on account of its admirable extension, its extraordinary sanctity, its inexhaustible fecundity in all good things, its Catholic unity and its invincible stability, is a great and perpetual motive of credibility, and an irrefragable testimony of its Divine mission (Conc. Vat., sess. iii, c. iii de fide). Since, however, the Divine, and infallible magisterium of the Church is also based on the authority of the Sacred Scripture we must, therefore, first of all, require and assume at least a human faith in the Scripture: in the books of which, as in the language of most approved witnesses of antiquity, the Divinity and mission of Christ Our Lord, the establishment of the Hierarchy of the Church, and the primacy conferred on Peter and his successors, are surely and clearly to be found. It will be greatly conducive to this if a number of men from the sacred ministry are specially prepared to do battle for the faith in this field likewise, and to repel the attacks of the enemy, having been careful to put on the armor of God as the Apostle advises (Eph. vi, 13, Sequ.), and being not unaccustomed to the enemy's new weapons and methods of warfare. This is beautifully enumerated by St. Chrysostom amongst the duties of priests in the following words:—  
 "We must exert great zeal in order that the Word of Christ may dwell abundantly in us (Cfr. Col. iii., 16); and we should be prepared not for one kind of

combat alone, for the warfare is varied and varied are the enemies; and neither do all use the same weapons, nor do they adopt merely one mode of assailing us. He, then, who is to enter the field against all comers should be aware of the contrivances and stratagems of all; he should be at once an archer and slinger, a tribune and the leader of a cohort, a commander and a soldier, a member of the infantry and of the cavalry, an expert in naval and mural warfare; for unless every art of warfare is known the devil knows how to take advantage of a single side, if that be neglected, and to carry off the sheep by sending in his plunderers" (De Sacerd, iv., 4).

We have above indicated the various artifices and stratagems of the enemy in making their attacks; now let us point out what supports must be relied upon for the purposes of defence.

These consist, in the first place, in the study of the ancient languages of the East, and, at the same time, in what is called the critical art. As the knowledge of both is nowadays much prized and honored, if the clergyman possess it to a greater or less degree, according to the requirements of places and people, he will be the better able to sustain the dignity and carry out the duties of his position; for he ought to become "all things to all men" (1 Cor., ix., 22), being ready always to "satisfy every one that asketh a reason of that hope which is in him" (1 Peter iii., 15). Therefore it is necessary for professors of Sacred Scripture and becoming for theologians to understand those languages in which the canonical books were first penned by the hagiographical writers, and it will be most advantageous if they are cultivated by Church students, especially those who aspire to Degrees in theology. And provision should be made in all academies for what has already been most commendably established in some—that

is, professorships of the other ancient languages likewise, especially the Semetic and of correlative branches of learning for the benefit above all of those who it is decided are to devote themselves to sacred literature. On the same account these ought themselves to be particularly learned and skilled in true criticism; for wrongly and to the detriment of religion the system honored with the name of the Higher Criticism has been introduced to bring out the origin, integrity and authority of every book ascertained alone by internal evidence as they term it; whereas, on the contrary, it is clear in questions of a historical character such as that respecting the origin and preservation of books, that historical proofs are of pre-eminent importance and that they should be most zealously procured and investigated, and that the internal evidence referred to is not of sufficient value to be called to one's aid except by way of strengthening certain points. If another course is pursued, serious inconvenience will result, for the enemies of religion will have greater confidence in their work of attacking and destroying the authenticity of the Sacred Books. In fact, the meaning of the Higher Criticism, which is so much extolled, will come to this—that in interpreting each one should follow his own inclination and prejudiced opinions; neither will it shed on the Scriptures the light sought for, nor will learning derive any advantage from it, but that sure mark of error, diversity and dissimilarity of view, will be apparent, as is already shown by the leaders of this new system themselves; and most of them being infected with the maxims of a vain philosophy and of rationalism, they will not hesitate to remove from the Sacred Books prophecies, miracles, and everything else that is above the natural order. In the second place, it is necessary to meet the attacks of those who, abusing their knowledge of physical science, investigate

the Sacred Books with minute care in order that they may expose the ignorance displayed on this subject by the authors, and may vilify their writings. And since these contentions are concerned with sensible objects, they are all the more dangerous, falling, as they do, into the hands of the masses, and especially those of youth who are fond of literature, and who, when they have once lost their reverence for Divine Revelation in any of its parts, will easily give up all belief in the whole. It is beyond doubt that the more suitable natural science is, if rightly taught, for ensuring the perception of the glory of the great Maker stamped upon creation, the more effectually it may be employed if instilled in a wrong way into the minds of the young, to uproot the first principles of sound philosophy and corrupt morals. Wherefore, a knowledge of natural science will afford valuable assistance to the teacher of Sacred Scripture by enabling him the more readily to expose and refute the fallacies of this kind also which are brought forward against the authority of the Sacred Books. Indeed, no real difference can arise between the theologian and the physical scientist so long as each keeps to his own province, both, in accordance with the warning of St. Augustine, being on their guard against "making any rash statement or asserting as known what is unknown" (In Gen. Op, Imperf IX, 30). But if there should be any disagreement as to how the theologian should act, St. Augustine also gives a rule compendiously. "Let us show," says he, "that whatever they can demonstrate by true proofs respecting the nature of things is not contrary to Our Writings, but let Us likewise show that whatsoever they may have brought forth from any of their works in opposition to our Writings, that is, to the Catholic faith, is in some sense false or that we consider it altogether unworthy of belief" (De Gen. ad. litt. I. 21. 41). In

considering the justice of this rule, it must be borne in mind, first of all, that the sacred writers, or rather "the Spirit of God which spoke through them, deemed it inadvisable to teach men these things (that is, the innermost constitution of visible objects) as they would not be conducive to salvation" (S. Aug. *ib.*, n. 3, 20); and accordingly that these writers, instead of duly entering in'to an investigation of nature sometimes described and treated of affairs either in a certain figurative style or in the ordinary language, as is frequently done in daily life at the present day, even amongst men of the greatest learning. As in common language suitable expressions are first found for what falls under the senses, in like manner (as the Angelic Doctor reminds us), the sacred writer followed sensible impressions or the language which God Himself used in addressing men, adopting the human mode of speech to be within the reach of their understanding.

It must not be concluded that because Holy Scripture is to be strenuously defended the opinions expressed by individuals, or afterwards by interpreters in making it known, are to be equally upheld: their opinions being those of the age in which they lived, in explaining passages where questions of physical science arose they may sometimes have erred in judgment, so as to make statements which by no means meet with approval now. In their interpretations, therefore, we must carefully note what they really hand down respecting the faith or what is closely connected with it, and what they set forth with unanimous accord; for, as St. Thomas holds, "in matters which are not of faith the saints could, like ourselves, have different opinions." In another passage St. Thomas also most wisely observes: "To me it appears safer that views respecting which philosophers have held a common opinion and which are not opposed to our faith should nei-

ther be affirmed as dogmas of faith, although they are sometimes put forward in the name of philosophers, nor be denied as contrary to faith lest the wise men of this world should be afforded an occasion of contemning the teaching of faith" (Opus. x). Although the interpreter ought to show that the points which natural scientists have by certain arguments maintained as beyond doubt are nowise at variance with the Scriptures properly expounded, at the same time the fact should not be lost sight of that these men have sometimes claimed certitude for statements which have afterwards been called in question and repudiated. If writers on physics, going beyond the confines of their own province, invade the domain of philosophy with perverse opinions, let the theological interpreter send them to the philosophers for refutation. It will be well to adopt the same course in reference to cognate studies, especially history. For it is to be regretted that many laboriously investigate and bring to light the monuments of antiquity, the manners and institutions of nations, and other similar testimonies of the past, too often with the design of discovering mistakes in the Sacred Books, and thus weakening and damaging their authority every-where. This is done by some with a palpably hostile disposition, and without impartiality of judgment; and they rely on ancient secular books and documents as securely as if the suspicion of error could not be met with in them, whilst if they come across a supposed error in the books of the Sacred Scripture, without duly discussing it, they refuse to accord even a like measure of credibility to them. It may happen that copyists may make certain mistakes in writing out from manuscripts, though this must not be admitted unless where it has been considered and proved; and it may also happen that the genuine meaning of some passage may remain in doubt. In determining

it th  
serv  
eith  
Sacr  
him  
of th  
kind  
ches  
besi  
ques  
mue  
the c  
book  
Cauc  
in al  
and  
occu  
itself  
exclu  
reud  
to be  
Th  
Chur  
cils o  
med a  
Coun  
"The  
entire  
decre  
taind  
receiv  
regard  
being  
then a  
they c  
being  
they h  
revel.)

it the most approved rules of interpretation will be serviceable. But it would be utterly mischievous either to restrict inspiration to some portions of Sacred Scripture or to admit that the Sacred author himself had erred. Nor can we tolerate the method of those who free themselves from difficulties of this kind by not hesitating to grant that inspiration attaches to matters of faith and morals and nothing beside, for they falsely imagine that when there is question of the truth of certain views we are not so much to search for what God has said as to consider the cause for which He has said it. For all the books which the Church has received as sacred and Canonical, have been written in their entirety and in all their parts at the dictation of the Holy Spirit, and so far is it from being possible for an error to occur in what has been divinely inspired that of itself inspiration not only excludes all error but excludes and rejects it with the same necessity that renders it impossible for God, the Supreme Truth, to be the author of any error whatsoever.

This is the ancient and constant belief of the Church, defined by a solemn decision of the Councils of Florence and Trent and subsequently confirmed and more expressly proclaimed at the Vatican Council, by which it was absolutely decreed that "The books of the Old and New Testament in their entirety and in all their parts as enumerated in a decree of the same Council (of Trent) and as contained in Latin in the old Vulgate edition, are to be received as sacred and canonical. The Church regards them as sacred and canonical, not because being arranged by human diligence alone they were then approved by her authority, nor merely because they contain revelations without error, but because being written by the inspiration of the Holy Spirit they have God for their author" (Sess. iii., c. ii. de revel.) Accordingly, to assert that the Holy Ghost

took men as instruments to write as if anything false could have come not indeed from the first author but from the inspired writers is of no consequence whatsoever. For He, by His supernatural power, so stimulated and moved them to write, and so assisted them when writing that they properly conceived, desired to write with fidelity, and suitably expressed with infallible truth all those things—and only those—which He commanded; otherwise He would not be the author of the whole of the Sacred Scripture. This was always the opinion of the Fathers: "When, then," (says St. Augustine, "they wrote what He pointed out and said it should by no means be asserted that He did not write seeing that His members did what they understood from the dictation of the Head" (*De Consensu Evangel. 1. 1, c. 35*). And St. Gregory the Great declares: "It is entirely superfluous to inquire, who wrote these books, as the Holy Spirit is firmly believed to be their author, He wrote them who dictated when they were being written; he was the writer who was the inspirer of the work" [*Praef. in Job n. 2*]. It follows that they who think anything false can be found in authentic parts of the Sacred Books assuredly either pervert the Catholic idea of Divine inspiration or make God Himself the author of error. So thoroughly convinced were all the Fathers and Doctors that Holy Writ, as set forth by the sacred writers, is entirely free from error, that they endeavored not less skillfully than religiously to reconcile and harmonize the many passages which appeared to present any divergencies or contradictions (it is for the most part these passages that now form the groundwork of the objections raised in the name of "the new science"); and they unanimously declared that these books, both in their entirety and in their parts, are equally of Divine inspiration, and that God Himself having

spoken  
nothing  
Augustine  
"I ack  
learned  
Scriptu  
reveren  
error w  
writing  
ings wi  
will co  
manusc  
not foll  
to unde  
brigs al  
sanctity  
sciences  
from the  
It is to  
who ha  
sciences  
the past  
not now  
it is to  
of faith.  
ter impe  
more nu  
that the  
versaries  
impressi  
the truth  
who hav  
of life. N  
ly cease,  
to acense  
saw, the  
distingui  
Since,

spoken through the sacred authors could set down nothing whatever foreign to truth. Let what Augustine wrote to Jerome be of force everywhere: "I acknowledge to you, my friend, that I have learned to pay to those books alone of the Sacred Scriptures which are now called canonical such reverence and honor as to believe firmly that no error whatever was committed by their authors in writing them. And if I should meet in these writings with anything that appears contrary to truth, I will come to no other conclusion than that the manuscript was wrong, or that the interpreter did not follow what was stated, or that I myself failed to understand perfectly" (Ep. LXXXII. 1. et crebrius alibi). Now to strive fully to establish the sanctity of the Bible with every aid from the deeper sciences is far more than can be justly expected from the skill of interpreters and theologians alone. It is to be desired also that those amongst Catholics who have attained any reputation in external sciences should join and assist in this work. As in the past ability of this kind has never been, so it is not now, thank God, wanting to the Church; and it is to be hoped that it will increase for the benefit of faith. For we ought to consider nothing of greater importance than that the Faith should have more numerous and more powerful defenders and that they should understand the tactics of her adversaries; and nothing could be more effective in impressing upon the masses the duty of accepting the truth than to see it publicly professed by those who have gained distinction in any particular walk of life. Nay, the ill-will of disparagers would quickly cease, or at least they would not dare so boldly to accuse Faith of being the enemy of science if they saw, the highest honor and reverence paid to it by distinguished scientific men.

Since, then, they who with their Catholicism have

received from a kindly Providence this happy talent can do so much for the advantage of religion, let each, in the fierce controversy respecting those subjects which touch the Scriptures in any way, choose for himself a suitable sphere of study, and excelling in it, repel with distinction the attacks made on the Sacred Writings by a dishonest science. And here it is pleasant to commend as it deserves the action of some Catholics, who have formed societies and provided them with abundant funds that learned men may be enabled with every possible facility to engage in and promote these studies. This method of employing money is most excellent and suitable to the times. The less the hope of receiving aid from the State in such studies, the more ready and liberal should be the generosity of individual Catholics, so that those who have been favored by God with riches may use it for the protection of revealed truth.

That efforts of this character may be conducive to the advancement of true Biblical science, let the learned rely upon the principles we have above pointed out, and let them firmly hold that God, the maker and ruler of all things, is the author of the Scriptures, and therefore that neither from nature nor from the monuments of history can anything be gathered that is opposed to them. If such difficulty there should seem to be, it should be carefully disposed of by bringing to bear upon it the prudent judgment of theologians and interpreters as to the more probable and correct meaning of the passage and by earnestly examining the force of the arguments brought against it. Nor should we leave off if even then something tells against it, for, as truth cannot be opposed to truth, it is certain that a mistake must have occurred either in the interpretation of the sacred works or in some part of the discussion; if it cannot be discovered in either of these,

furth  
tion c  
from  
been  
have  
are c  
belon  
have  
and w  
and t  
but "  
4, 38].  
he rig  
in wh  
things  
21]. if  
be exp  
moder  
to be  
stauda  
snares  
of slav  
Chr. m  
If th  
proper  
tructio  
their c  
preven  
they r  
of the  
mce t  
from th  
Such  
canton  
impart  
Let it  
should  
the tha

further patience must be exercised in the investigation of the meaning. For, many objections, drawn from all kinds of sciences, have for a long time past, been raised against the Scripture and, being empty, have turned out worthless. In like manner, there are certain passages in Scripture [not properly belonging to the domain of faith or morals] which have at one time received various interpretations, and which later investigation has placed in a clearer and truer light. Time obliterates unsound views, but "truth remains and prevails forever" [iii. Esdr. 4, 28]. Wherefore, as nobody should assume that he rightly understands the whole of the Scripture, in which Augustine acknowledged that there are many things he did not understand [Ad Januar. Ep. lv. 21], if any point should be met with too difficult to be explained, let each one adopt the prudence and moderation of the same doctor: "It is better even to be oppressed under unknown but serviceable standards than to place one's neck uselessly in the snares of error after it has been freed from the yoke of slavery in the work of interpretation" [De Doctr. Chr. m. 9, 18].

If those who are engaged in these auxiliary labors properly and modestly follow our advice and instructions, if in writing and teaching they direct their efforts to refuting the enemies of truth, and preventing the loss of faith amongst the young, then they rejoice that they are performing a duty worthy of the Sacred Writings and rendering such assistance to Catholicism as the Church rightly expects from the piety and learning of her children.

Such, venerable brethren, are the instructions and cautions we deem it opportune by God's grace to impart concerning the study of the Sacred Scripture. Let it be your care now to see that they are, as they should be, religiously obeyed and observed, so that the thanks due to God for having communicated the

words of his wisdom to the human race may be more signally rendered, and that the results we desire may be most successfully attained, to the advantage especially of youths who are undergoing ecclesiastical training, and who are our most earnest care and the hope of the Church. Be instant by authority and exhortation in providing that these studies are held in due honor and prosper in the seminaries and academies subject to your jurisdiction. May they flourish happily and in the fullest measure under the direction of the Church in accordance with the wholesome teachings and examples of the Fathers and the laudable custom of our ancestors; and in the course of time may they make such progress as to be truly a support and glory for Catholic truth, which has been divinely given for the eternal salvation of the people.

Finally, with the paternal love, We urge all students and ministers of the Church to approach the Sacred Writings always in a most pious and reverent disposition; for they cannot be understood with the requisite profit unless the pride of worldly science is put aside and zeal be cultivated for the wisdom which is from on High. When the mind has once been applied to this study, and enlightened and strengthened by it, it will be capable, in an extraordinary degree, of detecting and avoiding the deceptions of human science, of recognizing genuine fruit, and of reckoning it amongst eternal possessions. Thus the soul will be greatly inflamed, and will struggle in a more eager spirit for the promotion of virtue and Divine love: "Blessed are they that search His testimonies, that seek Him with their whole heart" (Ps. CXVIII. 2).

Now, relying on the hope of Divine aid and trusting to your pastoral zeal, We most lovingly in the Lord and as a pledge of Heavenly favors and a mark of Our special good will, impart the Apostolic

Bene  
peopl  
Gi  
Nove  
ficate

Benediction to you all and to all the clergy and people entrusted to your care.

Given at St. Peter's, Rome, on the 18th day of November, 1893, in the sixteenth year of our Pontificate.

LEO XIII., POPE

- I.—
- II.—
- III.—
- IV.—

CHER

A la  
de ma  
où je  
Je v  
soient  
suggèr



5ième Série—No. 16.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 24 mars 1894.

- I.—Visite épiscopale.
- II.—Quête de la Colonisation.
- III.—Corrections au tableau des contributions, etc.
- IV.—Retraite pastorale

CHERS COOPÉRATEURS,

### I.

A la suite de la présente vous trouverez l'*Itinéraire* de ma visite dans les différentes paroisses et missions où je dois me rendre cette année.

Je vous prie de faire en sorte que vos paroissiens soient bien préparés à cette visite. Votre zèle vous suggèrera les moyens à employer pour qu'elle puisse

produire des fruits abondants de salut. Dans ce même but, vous lirez, à votre prône, ma *Lettre pastorale pour annoncer la visite du diocèse* (No. 2 de la 1ère série de mes mandements, etc.) en ayant soin de mettre à cette lettre la date de cette circulaire.

Relisez l'Appendice au Rituel et toute circulaire qui traite de la visite pastorale, afin que vous n'omettiez rien de ce qui est prescrit.

## II.

La quête en faveur de l'œuvre de la colonisation devra se faire, cette année, le dimanche, 22 avril prochain, dans toutes les églises et chapelles des paroisses et missions. Dans les missions où il n'y aura pas de messe ce jour-là, elle sera faite un des dimanches du mois d'avril. Je crois inutile de vous demander d'insister auprès de vos paroissiens pour qu'ils se montrent généreux car je connais l'intérêt que vous portez à cette œuvre si importante, fortement recommandée, encore tout dernièrement, par NN. SS. les archevêques et évêques de nos trois provinces ecclésiastiques.

## III.

Voici les corrections à faire au tableau des quêtes et contributions du 4 janvier 1894—*Dime des bancs* : St. Thomas de Lefavre : \$60.07 ; St. Jér. d'Assise de Hintonburg : \$71.28 ; L'Ange-Gardien d'Angers : \$67.00 ; La Visitation de Gracefield : \$54.91 ; St. Martin de Martindale : \$25.43—*Saints Lienr* : St. Michel de Fitzroy Harbour, au lieu de \$4.80, écrivez \$4.50—*Séminaire* : La Visitation de Gracefield : \$4.50 ; Lac Ste. Marie : \$1.25—Denier de St. Pierre : le montant attribué à Fitzroy doit être à Pakenham et celui de Pakenham à Fitzroy ; St. Donat : \$1.00—

Miss  
le m  
\$1.50

La  
d'Ott  
pour  
J'a  
appre  
exerc  
tous c  
tude,  
Les  
mens  
du De  
à 3 he  
Ils  
sur le  
Agr  
entier

*Missions africaines* : Fitzroy et Pakenham : changer le montant de l'un à l'autre ; N. D. de la Merci : \$1.50.

La *Retraite pastorale* commencera, à l'Université d'Ottawa, le 30 juillet prochain, à l'heure ordinaire, pour se terminer le 4 août suivant.

J'aime à penser qu'à moins de raisons graves et approuvées, personne ne manquera d'en suivre les exercices. Il est si doux et si salubre de se trouver tous ensemble, pendant quelques jours, dans la solitude, aux pieds du divin Maître !

Les prêtres qui n'ont pas passé leurs quatre examens devront en subir un sur le traité des *Préceptes du Décalogue*, le jour de l'ouverture de la Retraite, à 3 heures P. M. à l'Université.

Ils remettront, à ce même moment, un sermon sur *les indulgences*.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

## ITINÉRAIRE DE LA VISITE ÉPISCOPALE.

1894.

1. Basilique .....	3	mai.
2. St. Patrice d'Ottawa .....	6	"
3. Sacré-Cœur " .....	13	"
4. St. Joseph " .....	20	"
5. Ste. Anne de Prescott.....	28, 29, 30	"
6. St. Eugène .....	30, 31, 1	juin.
7. St. Joachim de La chute à Blondeau .....	1, 2	"
8. St. Alph. de Lig. de Hawkesbury.....	2, 3, 4	"
9. St. Jean Baptiste de l'Original...	4, 5, 6	"
10. St. Grégoire de N. de Vankleek Hill.....	6, 7, 8	"
11. St. Bernard de Fournier.....	8, 9, 10	"
12. St. Isidore de Prescott.....	10, 11, 12	"
13. St. Luc de Curran.....	12, 13, 14	"
14. St. Paul de Plantagenet.....	14, 15, 16	"
15. St. Victor d'Alfred .....	16, 17, 18	"
16. St. Thomas de Lefaiivre.....	18, 19, 20	"
17. St. Jean-Baptiste d'Ottawa.....	24	"
18. St. Benoit-Joseph de Wendover..	28, 29, 30	"
19. La Trinité de Rockland. ....	30, 1, 2	juillet.
20. Ste. Félicité de Clarence-Creek..	2, 3, 4	"
21. Le Sacré-Cœur de Jésus de The Brook.....	4, 5, 6	"
22. St. Joseph de Lemieux.....	6, 7,	"
23. Ste. Euphémie de South Casselman.....	7, 8, 9	"
24. St. Albert.....	9, 10, 11	"
25. St. Jacques d'Embrun.....	11, 12, 13	"
26. St. Viateur de South Indian.....	13, 14,	"
27. St. Hugues de Sarsfield.....	14, 15, 16	"
28. St. Joseph d'Orléans.....	16, 17, 18	"
29. Notre Dame de Lourdes (Chemin de Montréal).....	18, 19, 20	"

30. N  
31. S  
32. S

33. L

34. S

35. S

36. S

37. S

38. S

39. S

40. S

41. S

42. S

43. S

44. S

45. S

46. S

47. N

48. S

MAI,

mai,

"

"

"

juin,

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

juillet,

"

"

"

"

"

"

"

"

"

30. N. D. de Lourdes de Cyrville ..	20, 21, 22	"
31. St. Laurent de Eastman Springs	22, 23,	"
32. St. Thomas d'Aquin de Billings Bridge.....	23, 24,	"
33. La Visitation de South Glou- cester.....	24, 25,	"
34. Ste. Catherine de Metcalfe ...	25, 26,	"
35. St. Jean l'Evangeliste de Dawson	26, 27,	"
36. Ste. Brigitte de Manotick .....	27, 28,	"
37. Ste. Claire de Goulbourne .....	10, 11,	août.
38. St. Jude de Richmond .....	11, 12, 13	"
39. St. Patrice de Followfield.....	13, 14, 15	"
40. St. Isidore de March.....	15, 16,	"
41. St. Michel de West Huntley..	16, 17, 18	"
42. Ste. Marie d'Almonte .....	18, 19, 20	"
43. St. Pierre Célestin de Pakenham	20, 21, 22	"
44. St. Michel de Fitzroy Harbour...	22, 23,	"
45. Ste. Anne d'Ottawa .....	9	septembre.
46. Ste. Brigitte .....	16	"
47. N. D. du Bon Conseil de Bays- water.....	23	"
48. St. François d'Assise de Hinton- burg.....	4	octobre.

I.-

II.-

CHE

U  
des p  
et d'  
laire  
des c  
Qu  
qu'il



5ième Série—No. 17.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 27 mars 1894.

- I.—Lettre collective sur l'*Education*.
- II.—Une Page de l'histoire des Ecoles du Manitoba et Mémoire sur la question des écoles du Nord-Ouest, par Mgr. Taché.

1

CHERS COOPÉRATEURS,

Une lettre collective des archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa vous est adressée avec la présente circulaire. Cette lettre pastorale traite de l'éducation des enfants dans la famille et dans l'école.

Quand vous aurez lu et étudié avec l'attention qu'il mérite ce document important, vous en com-

prenez l'opportunité et vous ferez en sorte qu'il ne tombe pas dans l'oubli, mais qu'il produise les effets salutaires qu'en attendent les premiers pasteurs.

Si nous voulons que notre peuple reste un peuple de foi, veillons à la bonne éducation de l'enfance et de la jeunesse dans la famille et dans les écoles. J'appelle aussi votre attention sur l'instruction que vous devez vous-même donner aux enfants. Animez-vous d'un zèle ardent pour les catéchismes préparatoires à la première communion, et même pour les catéchismes de persévérance.

## II

Mgr. Taché, le doyen des évêques du Canada, a publié dernièrement deux brochures intitulées respectivement : *Une page de l'histoire des écoles du Manitoba* et *Mémoire sur la question des écoles du Nord-Ouest*. Je vous engage à vous les procurer et même à aider à leur diffusion parmi ceux de vos paroissiens qui sont le plus en état d'agir sur l'opinion publique.

La question qui y est traitée est l'une des plus graves de l'heure présente. Il est plus qu'utile que chaque prêtre du pays la comprenne bien.

A cette occasion, je vous prie d'instruire de plus en plus les fidèles confiés à vos soins de leurs devoirs au sujet des écoles catholiques, à les prémunir contre les calomnies dont nos professeurs et instituteurs ont à souffrir, et à les encourager à faire les sacrifices nécessaires pour avoir de bonnes écoles.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.



5ième Série--No. 18.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 13 mai 1894.

- I.—Décret VIII du IV Concile provincial de Québec.
- II.—Décret XXII du V Concile provincial de Québec.
- III.—Décret XXII du VII Concile provincial de Québec.

CHERS COOPÉRATEURS,

Je crois devoir vous adresser la traduction des décrets plus haut mentionnés de trois des conciles provinciaux ayant force dans ce diocèse, traitant des mauvais livres et journaux et donnant aux écrivains catholiques des règles à suivre pour faire le bien, et éviter de nuire aux âmes.

Les ayant en langue vulgaire, vous pourrez facilement en donner lecture à vos paroissiens, quand il y aura lieu de les mettre en garde contre de mauvais livres, journaux ou autres publications circulant parmi eux ou auxquels ils pourraient être abonnés.

Nous devons travailler sans relâche à empêcher la mauvaise presse de pénétrer au milieu de nos populations; nous devons aussi convaincre les catholiques instruits qu'ils se rendent coupables devant Dieu, s'ils croient que les règles données pour tous les catholiques ne les obligent pas en conscience et qu'ils lisent ces livres, journaux ou autres publications condamnés ou condamnables.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA

ass  
qu  
cèn  
tell  
et u  
en  
peu  
mœ  
men  
scar  
nab  
A  
et la  
soll  
les  
cont  
C  
tous  
min  
à co  
ains  
et de  
A  
préc  
tiqu  
Pont  
cess  
pouv  
lant

## IV CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC,

## DÉCRET VIII.

*Des mauvais livres et journaux.*

« Parmi les scandales de ce siècle pervers aucun assurément n'est plus à craindre ni plus à exéquer que le scandale produit par les livres impies et obscènes. Cette peste est la plus cruelle et la plus mortelle de toutes ; elle infecte non seulement un pays et une époque, mais elle se répand en tous lieux et en tous temps et remplit tout de ses ravages. Qui peut dire les maux horribles que la religion et les mœurs ont souffert et souffrent encore malheureusement chaque jour de cette source empoisonnée, le scandale des livres, brochures et journaux condamnables.

Aussi, Nous, à qui sont confiés le dépôt de la foi et la garde des mœurs, Nous comprenons avec quelle sollicitude et avec quel zèle Nous devons prémunir les fidèles à Nous confiés contre un tel scandale et contre un si grand danger pour leur salut.

C'est pourquoi Nous avertissons dans le Seigneur tous les curés, prédicateurs, confesseurs et autres ministres de Dieu de s'opposer de toutes leurs forces à ce torrent formidable d'iniquité, afin de retirer ainsi, autant qu'il est en eux, les âmes qui périssent, et de les arracher aux gouffres de l'enfer.

À cette fin lo. qu'ils tiennent fermement et prêchent avec constance que c'est une vérité dogmatique que l'Église et principalement le Souverain Pontife, à titre de Vicaire de Jésus-Christ et de Successeur de Saint Pierre, a reçu du Seigneur même le pouvoir de défendre aux fidèles soit les livres parlant sans respect de la religion, soit les livres conte-

nant quelque chose contre les bonnes mœurs, soit contre l'Eglise ou contre la société civile. Pour Nous servir des paroles du Pontife Suprême Grégoire XVI, en son Encyclique *Mirari vos* "on voit en toute évidence combien est fautive, téméraire, injurieuse au Siège Apostolique et féconde en maux énormes pour le peuple chrétien la doctrine de ceux, qui, non seulement rejettent la censure des livres comme trop dure et trop onéreuse, mais qui arrivent même à un tel degré de perversité, qu'ils la déclarent en désaccord avec les principes du droit véritable et osent en nier à l'Eglise la possession et l'exercice."

2o. Qu'ils apprennent soigneusement aux fidèles confiés à leurs soins que la loi de l'Index défendant la lecture de certains livres, en tant que loi générale de l'Eglise ou portée par le Souverain Pontife, oblige partout tous les chrétiens, par elle-même et sous peine de péché grave, car il s'agit d'une chose grave

3o. Que toutes les règles du même Index, soit portées par le Concile de Trente, soit statuées par la S. Congrégation de l'Index et approuvées par les SS. Pontifes, doivent être observées par tous les fidèles : cela est confirmé par le témoignage de cette même S. Congrégation de l'Index et par là par le S. Pontife lui-même, dans les termes suivants : " Au " reste il faut observer les Règles de l'Index," (S. Cong. Ind. 13 juin 1757 et 7 janvier 1836) ; c'est aussi ce que Nous voulons et statuons Nous-mêmes pour cette province ecclésiastique.

4o. Que ceux qui lisent les livres défendus par ces règles ou mis au catalogue des livres prohibés, pèchent non seulement contre la loi ecclésiastique, mais parfois aussi contre la loi naturelle ; —

5o. Qu'il n'est permis à personne d'imprimer ces livres, de les vendre indistinctement, de les donner ou prêter ; qu'il n'est pas permis de les lire ni de

les ach  
de les

6o. t

hibés t

tées pa

gue vu

moins

Siège o

avec de

instruit

Que

leurs o

du, et

livres n

paroisso

aient so

*Gregis,*

S'ils n

qui refu

tions, et

ces livre

leur pro

les regar

commun

Au res

pés au s

lire, qu'o

leurs pas

ordres et

Que

beaucoup

périlleus

rection d

Qu'ils s

de défenc

de censur

ce pouvoi

les acheter pour soi, ni de les recevoir des autres, ni de les garder sans une permission particulière ;—

60. Qu'il faut compter au nombre des livres prohibés toutes les Versions de la Bible faites ou éditées par les hérétiques, ainsi que les versions en langue vulgaire données par des auteurs catholiques, à moins qu'elles ne soient approuvées par le Saint-Siège ou éditées avec l'approbation de l'Ordinaire et avec des notes des Pères de l'Eglise ou d'hommes instruits et catholiques.

Que les pasteurs des âmes enseignent ces points à leurs ouailles concernant les livres pervers et défendus, et qu'ils veillent attentivement à ce que ces livres ne soient colportés d'aucune manière dans leur paroisse, et s'ils en trouvent quelques-uns, qu'ils aient soin, selon la constitution de Pie IV *Domini Gregis*, de les envoyer au plus tôt à l'Evêque.

S'ils rencontrent à ce sujet des hommes rebelles, qui refusent d'obéir à leur admonitions et exhortations, et qui veulent opiniâtement lire et garder ces livres sans permission, nonobstant le danger de leur propre perversion ou de celle des leurs, qu'ils les regardent comme tout à fait indignes de la sainte communion et qu'ils leur refusent l'absolution.

Au reste, pour que les fidèles ne soient pas trompés au sujet des livres qu'ils peuvent soit avoir, soit lire, qu'on les avertisse diligemment de consulter leurs pasteurs ou leurs confesseurs et de suivre leurs ordres en ce qui concerne ces livres.

Que les confesseurs comprennent qu'il faut beaucoup de prudence en une chose si grave et si périlleuse, et qu'ils soient attentifs à prendre la direction de l'Evêque.

Qu'ils se rappellent qu'il appartient aux Evêques de défendre les mauvais livres, et même sous peine de censure à encourir ; et que personne ne doute de ce pouvoir des Evêques, que Léon XII leur a rap-

pelé le 26 mars 1825 et que Pie IX a confirmé plus récemment, le 24 août 1864.

Quant aux mauvais journaux, une expérience déplorable constate, aux yeux de tous, qu'il en résulte des maux, non moindres que des mauvais livres, pour la religion, l'Église, les mœurs et la société humaine ; ces maux sont même plus grands, car ils se répandent partout davantage et plus facilement et ils parcourent chaque jour le monde entier comme une peste horrible et formidable. Que les pasteurs ne mettent pas moins de zèle à s'opposer à l'affreux scandale des journaux pervers ; qu'ils n'emploient pas moins de soin à éloigner leurs ouailles de ces feuilles empoisonnées, et qu'ils veillent à ce qu'aucunes d'entre elles ne soient reçues et lues dans leurs paroisses.

Que les pasteurs et les confesseurs tiennent pour pervers ces journaux dans lesquels, à considérer leur aspect et leur apparence générale, c.-à-d. l'esprit avec lequel ils sont écrits, on trouve battus en brèche l'autorité de l'Église, son magistère, ses droits, ses doctrines en chaque ordre de choses, ses instituts et institutions, sa discipline, ses mœurs ou les usages approuvés par elle ; ou bien on voit que tout cela y est fréquemment couvert d'injures et de calomnies, ou qu'au contraire on y prêche, on y défend ou on insinue insidieusement dans les esprits des erreurs quelconques ou des propositions qui se trouvent condamnées, particulièrement dans le Syllabus annexé à l'Encyclique *Quanta Cura*.

Quant à la manière d'agir envers ceux qui prétendent recevoir et lire les mauvais journaux, qu'on suive celle que nous avons statué ci-devant à l'égard de ceux qui s'obstinent à lire ou à garder les livres condamnés.

Il est hors de doute que parmi les livres défendus et à défendre il faut compter la plupart du temps les livres qu'on appelle *romans*.

Parmi  
obscène

Quant  
obscène  
par la l  
suite, en  
âme, lise  
retienne  
haut à l'  
ment et

Pour  
quelque  
à la jeu  
poison d  
rent T  
ment ex  
leurs ou  
ces livre

Qu'ils  
obligati  
permettr  
qui mett  
peuvent  
lité des  
moins de

Afin d  
efficacem  
et défend  
teurs tâ  
qu'ils ne  
lire les j  
aux bons

C'est p  
ployer t  
une bibl  
roisiens  
gneur av

Parmi les romans, les uns sont impies, les autres obscènes, d'autres seulement amoureux.

Quant aux premiers, c-à-d. les romans impies et obscènes, ils sont indubitablement défendus à la fois par la loi naturelle et par la loi ecclésiastique ; par suite, envers ceux qui, au grand détriment de leur âme, lisent assidûment ces sortes de livres ou les retiennent, il faut agir en la manière prescrite plus haut à l'égard de ceux qui lisent ou retiennent sciemment et obstinément les livres prohibés par l'Index.

Pour les derniers, les romans amoureux, ils offrent quelque fois un grave danger aux lecteurs, surtout à la jeunesse, car il s'y cache souvent un certain poison d'autant plus nuisible qu'il est moins apparent. Tous les pasteurs des âmes sont donc instamment exhortés à détourner avec tous leurs soins leurs ouailles, surtout la jeunesse, de la lecture de ces livres vraiment empoisonnés.

Qu'ils avertissent aussi les parents de la grave obligation, qu'ils ont envers leurs enfants, de ne leur permettre aucunement de lire ou de garder les livres qui mettent en péril la foi ou les mœurs.—S'ils ne peuvent eux-mêmes juger de la nature ou de la qualité des livres, qu'ils consultent leurs pasteurs ou au moins des hommes prudents et religieux.

Afin de détourner à la fois plus facilement et plus efficacement leurs ouailles soit des livres réprouvés et défendus soit des mauvais journaux, que les pasteurs tâchent de leur procurer des bons livres et qu'ils ne manquent pas d'amener ceux qui désirent lire les journaux, à souscrire à quelque journal voué aux bons principes et vraiment catholique.

C'est pourquoi chaque pasteur des âmes doit employer tous ses efforts pour avoir dans sa paroisse une bibliothèque de bons livres à l'usage de ses paroissiens, et nous les y exhortons tous dans le Seigneur avec les plus vives instances.—”

## V CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC,

## DÉCRET XXII.

*Des Écrivains Catholiques.*

Après avoir défini ce qu'ils entendent par écrivains catholiques et avoir indiqué à cet égard la situation du pays en ce temps, les Pères du Concile citent sur les écrivains catholiques l'Encyclique de Pie IX aux Evêques de France, *Inter multiplices*, 1853; la citation termine par ce passage :

" Il appartiendra, dit le Pontife, à votre charité et à votre sollicitude épiscopale d'encourager ces écrivains catholiques bien intentionnés, afin que, animés d'un zèle toujours plus grand, ils continuent à défendre attentivement et sciemment la cause de la vérité catholique; il appartiendra aussi de les avertir prudemment en termes paternels, si en écrivants ils commettent quelque écart."

Pour que les écrivains traitant les sujets religieux atteignent le but indiqué par N. S. P. le Pape Pie IX il faut :

1o. Qu'ils se préparent par des études sérieuses à remplir leur carrière, et que, selon le désir du Souverain Pontife, ce soit non seulement des hommes animés de l'esprit catholiques, mais en même temps des hommes éminents en doctrine et formés aux lettres et aux sciences ;

2o. Qu'ils soient dociles aux avertissements de l'Evêque, qu'ils suivent volontiers ses conseils, surtout quand ils traiteront les questions difficiles sur les relations pratiques entre l'Eglise et la société civile, telles que nous les avons en ce pays ;

3o. Qu'ils soient attentifs à garder comme il est juste, envers les adversaires, surtout catholiques, la modération, la prudence, la charité ; qu'ils les gar-

dent, de plus, comme il convient, envers les hommes en charge soit dans l'Église soit dans l'État, ainsi qu'envers les collèges ou écoles, les séminaires et les académies placés sous la direction épiscopale ;

40. Qu'ils s'abstiennent des injures et reproches, et qu'ils évitent d'accuser et de rendre méprisables ceux qui ne sont pas de leur sentiment : cela ne peut se faire qu'au grand scandale des fidèles, au détriment de la paix et de la charité chrétienne ; cela attire le mépris des hérétiques, qui triomphent sans peine, quand les catholiques combattent entre eux. Que les catholiques n'emploient donc pas les journaux et les brochures à ces sortes de disputes, mais qu'ils s'appliquent plutôt à garder "l'unité d'esprit dans le lien de la paix."

## VII CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC.

### DÉCRET XXII

#### *Des écrivains catholiques.*

Lein d'être devenues superflues de nos jours, ces règles du V Concile ont tant besoin d'être inculquées, que les Pères du VII Concile de Québec les ont incluses de nouveau dans leur décret XXII sur le même sujet.

Dans ce décret ils ajoutent en citant les Lettres de Léon XIII :

Le Souverain Pontife paraît avoir eu surtout deux choses en vue : d'abord que les écrivains se guident toujours par la règle suprême de la charité chrétienne ; ensuite qu'ils n'oublient pas qu'ayant la même foi et étant unis par la même espérance ils doivent aussi suivre la même voie, cette voie qui leur est ouverte par les Evêques, représentants du Souverain Pontife et de Jésus-Christ même ; ils doivent



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

100 S. First Street  
Rochester, New York 14609 USA  
Tel: 716/482-3000  
Telex: 298 1489 100

donc toujours écouter leur voix avec soumission et observer humblement leur ordres.

Dans sa lettre mémorable au Cardinal Guibert, Archevêque de Paris, parlant de la loi suprême de concorde que le catholique doit se tracer et suivre, le Pape poursuit ensuite : " Cette obligation qui s'impose à tous en général, s'impose bien plus aux rédacteurs de journaux : s'ils ne sont pas animés de cet esprit docile et prêt à obéir, si nécessaire à tout catholique, ils en arriveront facilement à répandre eux-mêmes et à augmenter les maux dont nous nous plaignons. En tout ce qui touche à la religion et à l'action de l'Eglise dans la société leur devoir, comme celui des autres chrétiens, est d'être entièrement soumis d'esprit et de cœur à leurs Evêques et au Pontife romain, de suivre leurs ordonnances et les faire connaître, d'adhérer de tout cœur à leurs entreprises et de faire en sorte que les autres obéissent.

Le Souverain Pontife enseigne la même doctrine à la noble nation française.

" Pour obtenir les résultats désirés, dit-il, l'union des volontés et la conformité d'action est nécessaire par dessus tout. Assurément l'ennemi ne désire rien tant que de voir les catholiques en dissension entre eux ; par suite ceux-ci doivent avant tout éviter la discorde, se souvenant de la parole divine : *Tout royaume divisé contre lui-même sera désolé.*

" Si, pour arriver à la concorde, il faut que quelqu'un renonce à son jugement et à ses idées, qu'il le fasse volontiers, en vue du bien commun. Ceux qui s'occupent à écrire ont à s'appliquer beaucoup à conserver en toute chose cette concorde des esprits ; qu'ils soutiennent les entreprises communes ; qu'ils obéissent de bon cœur à la conduite de ceux que l'Esprit-Saint a établis Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'ils vénèrent leur autorité, qu'ils n'entreprennent rien contre leur volonté, puisque

dans les  
comme

En

Dei ces

" La

sement

gnées p

braulab

de comm

résister

Dans le

disente

mais en

sations

ment p

ment, d

peut ce

gences

Pou rep

connue

recevor

de ce q

dont no

plus gr

fois à l

catholic

précept

ont l'ha

les réd

la lutte

où les

laisser

ni à l'es

des esp

qui est

et de la

Que

de vue

dans les combats pour la religion il faut les suivre comme chefs”

Enfin nous empruntons à l'Encyclique *Immortale Dei* ces paroles pleines de sagesse :

“ La défense du nom catholique réclame impérieusement que, dans la profession des doctrines enseignées par l'Eglise, il y ait unanimité, constance inébranlable ; et sur ce point il faut prendre garde soit de commiser avec les opinions fausses, soit de leur résister plus mollement que la vérité ne l'exige. Dans les matières d'opinions libres, il est permis de discuter modérément dans le but d'éclaircir la vérité, mais en banissant les soupçons injurieux et les accusations réciproques.... S'il s'agit de questions purement politiques, de la meilleure forme de gouvernement, de tel ou tel système d'organisation civile, il peut certainement y avoir en ces points des divergences honnêtes. L'équité ne souffre donc pas que l'on reproche à des hommes, dont la religion est connue d'ailleurs et dont l'esprit est tout disposé à recevoir avec docilité les décisions du Saint-Siège, de ce qu'ils ont des opinions diverses sur les choses dont nous parlons ; ce serait une injustice beaucoup plus grande si, comme nous avons eu plus d'une fois à le regretter, on les accusait d'avoir violé la foi catholique ou d'être d'une foi suspecte. Voilà un précepte que doivent absolument garder ceux qui ont l'habitude de confier leurs pensées à la presse, les rédacteurs de journaux principalement. Dans la lutte actuelle (*contre le naturalisme et le rationalisme*) où les plus grands intérêts sont en jeu, il ne faut laisser aucune place ni aux dissensions intestines ni à l'esprit de parti, mais avec un effort unanime des esprits et des volontés, tous doivent tendre à ce qui est le but de tous, la conservation de la religion et de la société.”

Que les écrivains catholiques ne perdent jamais de vue aucune de ces règles et qu'à l'avenir, dans

leurs écrits, ils évitent par-dessus tout les laussetés, les médisances, les calomnies, les paroles injurieuses. Tout cela est fort scandaleux et fort nuisible pour les mœurs publiques et privées, pour la société religieuse et civile. Les écrivains, comme tous les autres qui traitent les affaires publiques dans leurs discours ou dans leurs écrits, sont obligés de suivre la loi naturelle, divine et humaine, et même d'en observer plus strictement les préceptes à cause de l'autorité personnelle dont ils jouissent."

C  
A  
Lettre  
CHERS  
Je m'  
français  
Souvera  
Vous  
dimanch  
sur sem  
Il vou  
texte po  
les exci  
les jour  
Agrée  
entier d



5ième Série—No. 19.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 5 octobre 1894.

Lettre encyclique sur le *Très-Saint Rosaire*.

CHERS COOPÉRATEURS,

Je m'empresse de vous communiquer le texte, en français et en anglais, de la nouvelle Encyclique du Souverain Pontife sur le Très-Saint Rosaire.

Vous en donnerez lecture à vos paroissiens, soit le dimanche, à la messe paroissiale, soit aux exercices, sur semaine, prescrits pendant ce mois—

Il vous sera facile de vous en servir comme d'un texte pour augmenter la piété de vos fidèles et pour les exciter à l'habitude de réciter le chapelet tous les jours.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. d'Ottawa.

## LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊ-  
QUES ET AUX AUTRES ORDINAIRES  
DES LIEUX AYANT PAIX ET COMMUNION  
AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

---

SUR LE ROSAIRE DE MARIE

---

*A Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats,  
Archevêques et Evêques et autres Ordinaires des  
lieux ayant paix et communion avec  
le saint Siège Apostolique.*

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

C'est toujours avec une attente joyeuse et pleine d'espérance que Nous voyons revenir le mois d'octobre, qui, par Nos conseils et Nos prescriptions, consacré à la Bienheureuse Vierge, est sanctifié, depuis un certain nombre d'années déjà, dans tout le monde

catholique.  
Nous a  
tations.  
l'Eglise  
gence l  
sé qu'il  
de sa M  
être em  
vait jam

Il l'a  
saire, se  
nels ass  
et le ma  
il l'a ép  
faits pri  
conserv  
tres. L  
de péril  
salutair

Tout  
tatez vo  
subsiste  
ter, en c  
tations,  
parmi le

Ajout  
du Rosa  
apparaî

l'espoir  
santes p  
mieux c  
plus heu  
ne voule  
nature c  
années  
d'enseig  
arrive q  
exaucé p

catholique, par la dévotion fervente du *Rosaire*. Nous avons dit plusieurs fois le motif de Nos exhortations. Comme les temps calamiteux traversés par l'Eglise et par la société civile réclamaient avec urgence le secours immédiat de Dieu, Nous avons pensé qu'il fallait implorer ce secours par l'intercession de sa Mère et que le mode de supplication qui devait être employé était celui dont le peuple chrétien n'avait jamais été sans éprouver la bienveillante efficacité.

Il l'a éprouvée, en effet dès l'origine même du *Rosaire*, soit pour la défense de la foi contre les criminels assauts des hérétiques, soit pour le mouvement et le maintien des vertus dans un siècle corrompu; il l'a éprouvée par une série ininterrompue de bienfaits privés et publics, dont le souvenir est même conservé par des institutions et des monuments illustres. De même, à notre époque, qui souffre de tant de périls, Nous avons la joie de rappeler que des fruits salutaires sont sortis de là.

Toutefois, en promenant vos regards, vous constatez vous-mêmes, Vénérables Frères, que les raisons subsistent encore et en partie se sont accrues d'exciter, en cette présente année, à la suite de Nos exhortations, l'ardeur de la prière envers la Reine du ciel, parmi les troupeaux confiés à vos soins.

Ajoutons qu'en réfléchissant sur la nature intime du *Rosaire*, plus sa grandeur et son utilité Nous apparaissent vivement, plus s'accroissent le désir et l'espoir que Nos recommandations soient assez puissantes pour que le culte de cette très sainte prière, mieux connue et pratiquée d'avantage, prenne les plus heureux développements. Dans ce but, Nous ne voulons pas répéter les considérations de diverse nature que Nous avons exposées sur ce sujet, les années précédentes; mais il convient d'expliquer et d'enseigner par quelle providentielle disposition il arrive que, grâce au *Rosaire*, la confiance d'être exaucé pénètre suavement dans l'âme de ceux qui

ES, ÉVÊ-  
S  
ION

Primats,  
es des

et pleine  
is d'octo-  
ons, cou-  
é, depuis  
le monde

prient, et la maternelle miséricorde de la Sainte Vierge envers les hommes répond en les assistant avec une souveraine bonté.

Le secours que nous implorons de Marie par nos prières a son fondement dans l'office de médiatrice de la grâce divine, qu'elle remplit constamment auprès de Dieu, en suprême faveur par sa dignité et par ses mérites, dépassant de beaucoup tous les saints par sa puissance. Or, cet office ne rencontre peut-être son expression dans aucune prière aussi bien que dans le Rosaire, où la piété trouve une si grande satisfaction, soit par la contemplation successive des mystères sacrés, soit par la récitation répétée des prières.

D'abord, viennent les mystères *joyeux*. Le Fils éternel de Dieu s'incline vers l'humanité, et se fait homme ; mais avec le consentement de Marie, qui *conçoit du Saint-Esprit*. Alors Jean, par une grâce insigne, est *sanctifié* dans le sein de sa mère et favorisé de dons choisis *pour préparer les voies du Seigneur* ; mais tout cela arrive par la salutation de Marie, rendant visite, par inspiration divine, à sa cousine. Enfin, le Christ, *l'attente des nations*, vient au jour et il naît de Marie ; les bergers et les mages, prémices de la foi, se hâtant pieusement vers son berceau, *trouvent l'Enfant avec Marie, sa mère*. Celui-ci ensuite, afin de s'offrir par un rite public en victime à Dieu son Père, veut être apporté dans le Temple ; mais c'est par le ministère de sa Mère qu'il est *présenté à son Seigneur*. La même Vierge, dans la mystérieuse perte de l'Enfant, le cherche avec une inquiète sollicitude et le retrouve avec une grande joie.

Les mystères *douloureux* ne parlent pas autrement. Dans le jardin de Gethsémani, où Jésus est effrayé et triste jusqu'à la mort, et dans le prétoire, où il est flagellé, couronné d'épines, condamné au supplice, Marie sans doute est absente, mais depuis longtemps elle a de tout cela la connaissance et la pensée. Car,

lorsqu'  
être sa  
lui dan  
de ces  
laborie  
pourqu  
son âm  
angoiss  
c'est en  
compl  
reus  
remarq  
est le p  
tenait a  
d'une i  
fils, off  
justice  
percée

Enfin  
suite, l  
Vierge  
jouit d  
phant  
dresse,  
digne  
trice la  
elle qui  
croire,

Et co  
maine  
Saint p  
Vierge  
et pour  
pare à  
suprém  
cun ter  
tement

(1) S.

lorsqu'elle s'offrit à Dieu comme sa servante pour être sa mère, et lorsqu'elle se consacra tout entière à lui dans le temple avec son Fils, par l'un et l'autre de ces actes elle devint l'associée de ce Fils dans la laborieuse expiation pour le genre humain ; et c'est pourquoi il n'est pas douteux qu'elle n'ait pris, en son âme, une très grande part aux amertumes, aux angoisses et aux tourments de son Fils. Du reste, c'est en sa présence et sous ses yeux que devait s'accomplir le divin sacrifice pour lequel elle avait généreusement nourri d'elle la victime. Ce qu'il y a à remarquer dans le dernier de ces mystères et ce qui est le plus touchant : *auprès de la croix de Jésus se tenait debout Marie, sa mère*, laquelle émue pour nous d'une immense charité, afin de nous recevoir pour fils, offrit elle-même volontairement son Fils à la justice divine, mourant en son cœur avec lui transpercée d'un glaive de douleur.

Enfin, dans les mystères *glorieux* qui viennent ensuite, le même miséricordieux office de la Sainte Vierge s'affirme, et même plus abondamment. Elle jouit dans le silence de la gloire de son Fils triomphant de la mort ; elle le suit de sa maternelle tendresse, remoutant dans les demeures d'en haut ; mais, digne du ciel, elle est retenue sur la terre, consolatrice la meilleure et directrice de l'Église naissante, *elle qui a pénétré, au delà de tout ce que l'on pourrait croire, l'abîme insondable de la divine sagesse* (1).

Et comme l'œuvre sacrée de la rédemption humaine ne sera pas achevée avant la venue de l'Esprit-Saint promis par le Christ, Nous contemplons la Vierge dans le Cénacle où, priant avec les apôtres et pour eux avec un ineffable gémissement, elle prépare à l'Église la plénitude de ce même Esprit, don suprême du Christ, trésor qui ne fera défaut en aucun temps. Mais elle doit remplir plus complètement et à jamais l'office de notre avocate, ayant

(1) S. Bernardus, de XII *prerogative*, B. M. V. n. 3.

passé dans l'éternelle vie. Nous la voyons transportée de cette vallée de larmes dans la cité sainte de Jérusalem, entourée des chœurs des anges ; nous l'honorons exaltée dans la gloire des saints, couronnée par Dieu son Fils d'un diadème étoilé, et assise auprès de lui, reine et maîtresse de l'univers.

Toutes ces choses, Vénérables Frères, dans lesquelles le *dessein de Dieu* se manifeste, *dessein de sagesse, dessein de piété* (2) et où éclatent en même temps les très grands bienfaits de la Vierge Marie à notre égard, ne peuvent pas ne pas produire sur tous une douce impression, en inspirant la ferme confiance que, par l'intermédiaire de Marie, on obtiendra de Dieu clémence et miséricorde.

La prière vocale, qui est en parfait accord avec les mystères, agit dans le même sens. On commence d'abord, comme il convient, par l'oraison dominicale adressée au Père céleste ; après l'avoir invoqué par les plus nobles demandes, du trône de sa majesté la voix suppliante se tourne vers Marie, conformément à cette loi de la miséricorde et de la prière dont Nous avons parlé et que saint Bernardin de Sienna a formulée en ces termes : *Toute grâce qui est communiquée en ce monde arrive par trois degrés. Car, de Dieu dans le Christ, du Christ dans la Vierge et de la Vierge en nous, elle est très régulièrement dispensée* (3). Parmi ces degrés, qui sont de diverse nature, nous nous arrêtons plus volontiers en quelque sorte et plus longuement au dernier, en vertu de la composition du Rosaire, la salutation angélique se récitant par dizaines, comme dans le but de monter avec plus de confiance aux autres degrés, c'est-à-dire par le Christ à Dieu le Père.

Nous répétons tant de fois la même salutation à Marie afin que notre prière faible et imparfaite soit soutenue par la confiance nécessaire, suppliant la

(2) S. Bernardus, *serm. in Nativ. B. M. V. n. 6.*

(3) *Serm. VI in festis B. M. V. de Annunc. a. I. c. 2.*

Vierge  
le Seig  
coup d  
par les  
même  
mon or  
nous r  
a à être  
trouvé  
été pa  
dauce  
est att  
sible ;  
leva l'  
heureu  
tions s  
Mère c  
tiend  
nous p  
suprèr

Il es  
avec f  
tation  
toucha  
Vierge  
presse  
et dan  
Bernar  
" Mari  
" eu r  
" tanc

La v  
ceux q  
égalem  
Vierge  
combie

(1)

(2)

Vierge d'implorer pour nous, comme en notre nom, le Seigneur. Nos accents auront auprès de lui beaucoup de faveur et de puissance, s'ils sont appuyés par les prières de la Vierge, à laquelle il adresse lui-même cette tendre invitation : *que ta voix résonne à mon oreille, car ta voix est douce* (1). C'est pourquoi nous rappelons tant de fois les titres glorieux qu'elle a à être exaucée. En elle nous saluons celle qui a trouvé grâce auprès de Dieu, et particulièrement qui a été par lui *comblée de grâce*, de façon que la surabondance en découlât sur tous ; celle à qui le Seigneur est attaché par l'union la plus complète qui fût possible ; celle *bénie entre toutes les femmes*, qui seule *enleva l'anathème et porta la bénédiction* (2), le fruit bienheureux de ses entrailles, dans laquelle *toutes les nations seront bénies* ; nous l'invoquons, enfin, comme *Mère de Dieu* ; de cette sublime dignité, que n'obtiendra-t-elle pas *pour nous, pécheurs*, que ne pouvons pas espérer pendant toute notre vie et à l'heure suprême de l'agonie ?

Il est impossible que celui qui se sera appliqué avec foi à la récitation de ces prières et à la méditation de ces mystères, ne soit pas frappé d'admiration touchant les desseins de Dieu réalisés en la Sainte Vierge pour le salut commun des nations ; et il s'empressera de se jeter avec confiance sous sa protection et dans ses bras, en redisant cette invocation de saint Bernard : "Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, que l'on a jamais ouï dire que celui qui a eu recours à votre protection, imploré votre assistance, sollicité votre faveur, ait été abandonné."

La vertu que possède le Rosaire pour inspirer à ceux qui prient la confiance d'être exaucés, il l'a également pour émouvoir la miséricorde de la Sainte Vierge à notre égard. Il est facile de comprendre combien il lui plaît de nous voir et de nous entendre

(1) Cant. II, 14.

(2) S. Thomas, *op. VIII super salut. angel. n. 8.*

pendant que, selon le rite, nous tressons en couronne les plus nobles prières et les plus belles louanges. En priant ainsi, nous souhaitons et nous rendons à Dieu la gloire qui lui est due ; nous cherchons uniquement l'accomplissement de sa volonté ; nous célébrons sa bonté et sa munificence, lui donnant le nom de Père et, dans notre indignité, sollicitant les dons les plus précieux : tout cela est merveilleusement agréable à Marie, et vraiment dans notre piété elle *glorifie le Seigneur* ; car nous adressons à Dieu une prière digne de lui.

Aux demandes si belles en elles-mêmes et par leur expression, si conformes à la foi chrétienne, à l'espérance, à la charité que nous faisons dans cette prière se joint, pour les appuyer, un titre qui plait, entre tous, à la Vierge. En effet, à notre voix, paraît s'unir la voix même de Jésus son Fils, qui est le propre auteur de cette formule de prière, dont il nous a donné les termes, et qu'il nous a prescrit d'employer : *Vous prierez donc ainsi* (3). Lors donc que nous observerons ce commandement en récitant le Rosaire, la Vierge est plus disposée, n'en doutons pas, à exercer à notre égard son office plein de sollicitude et de tendresse ; accueillant d'un visage favorable cette guirlande mystique de prières, elle nous récompensera par une large abondance de dons.

Une raison sérieuse de compter plus fermement encore sur sa très généreuse bonté se trouve dans la nature même du Rosaire, qui est très apte à faire bien prier. Des distractions nombreuses et variées, qui proviennent de la fragilité humaine, ont coutume de détourner de Dieu celui qui prie et de tromper ses bons propos ; mais quiconque y réfléchira, comprendra aussitôt combien le Rosaire a d'efficacité soit pour fixer la pensée et secouer l'indolence de l'âme, soit pour exciter le salutaire regret des fautes et élever l'esprit vers les choses du ciel.

(3) Matth. VI, 9.

En e  
de deu  
tation d  
de prièr  
l'homme  
rige d'u  
mais qu  
de ce q  
d'une v  
Ce qu'i  
grand e  
fondam  
vertu d  
bli sur l  
les fruit

Au m  
mystère  
tent le  
faitemen  
tion. C  
foi, des  
à médit  
yeux et  
leurs cir  
s'imprim  
plus uti  
est pén  
de ces m  
la prière  
un mou  
les parce  
de Mari

Une a  
plus agr  
récomp  
la triple  
tant tém  
envers e

En effet, le Rosaire se compose, comme l'on sait, de deux parties à la fois distinctes et unies, la méditation des mystères et la prière vocale. Or, ce mode de prière exige une certaine attention spéciale de l'homme, car il requiert, non pas seulement qu'il dirige d'une façon quelconque son esprit vers Dieu, mais qu'il soit plongé de telle sorte dans la méditation de ce qu'il contemple qu'il y puise les éléments d'une vie meilleure et les aliments de toute piété. Ce qu'il contemple est, en effet, ce qui existe de plus grand et de plus admirable, car ce sont les mystères fondamentaux du christianisme, par la lumière et la vertu desquels la vérité, la justice et la paix ont été établies sur la terre un nouvel ordre de choses et donné les fruits les plus heureux.

Au même effet concourt aussi la manière dont ces mystères si profonds sont présentés à ceux qui récitent le Rosaire, car ils le sont de façon à être parfaitement à la portée même des esprits sans instruction. Ce ne sont pas pour ainsi dire des dogmes de foi, des principes doctrinaux, que le Rosaire propose à méditer, mais plutôt des faits à contempler de ses yeux et à remémorer, et ces faits présentés dans leurs circonstances de lieux, de temps et de personnes s'impriment d'autant mieux dans l'âme et l'émeuvent plus utilement. Lorsque, dès l'enfance, l'âme s'en est pénétrée et imprégnée, il suffit de l'énonciation de ces mystères, pour que celui qui a du zèle pour la prière puisse, sans aucun effort d'imagination, par un mouvement naturel de pensée et de sentiment, les parcourir et recevoir abondamment, par la faveur de Marie, la rosée et la grâce célestes.

Une autre raison rend ces guirlandes de prières plus agréables à Marie et plus dignes à ses yeux de récompense. Lorsque nous déroulons pieusement la triple série des mystères, nous donnons un éclatant témoignage de nos sentiments de reconnaissance envers elle, car nous déclarons ainsi que jamais nous

ne nous lassons de la mémoire des bienfaits par lesquelles elle a participé à notre salut avec une tendresse sans mesure. Ces souvenirs si grands ramenés fréquemment en sa présence et célébrés avec zèle, il est à peine possible d'imaginer de quelle abondance de joie toujours nouvelle ils remplissent son âme bienheureuse, et quels sentiments ils excitent en elle de sollicitude et de bienfaisance maternelle.

D'autre part, ces mêmes souvenirs donnent à notre supplication, une ardeur et une force plus grandes ; car chaque mystère qui passe apporte un nouvel argument de prière, on ne peut plus puissant auprès de la Sainte Vierge. En effet, c'est auprès de vous que nous nous réfugions ; sainte Mère de Dieu ne méprisez pas les malheureux fils d'Ève Nous vous implorons, médiatrice de notre salut, aussi puissante que clémente ; par la douceur des joies qui vous sont venues de votre Fils Jésus, par votre communion à ses ineffables douleurs, par l'éclat rejailissant sur vous de sa gloire, nous vous supplions de toutes nos forces ; oh ! malgré notre indignité, écoutez-nous avec bienveillance et exaucez-nous.

L'excellence du Rosaire de Marie, considéré au double point de vue dont Nous venons de parler, vous fera plus clairement comprendre, Vénérables Frères, pourquoi Notre sollicitude ne cesse pas d'en recommander, d'en développer la pratique. Le siècle où nous vivons a de plus en plus besoin, comme Nous l'avons dit en commençant, des secours du ciel, principalement parce que l'Église rencontre de toutes parts de nombreux sujets d'affliction, attaquée dans son droit et dans sa liberté ; parce que les États chrétiens subissent de nombreuses atteintes qui ébranlent dans leur fondement la prospérité et la paix. Or, Nous déclarons de nouveau hautement, que pour obtenir ces secours, Nous mettons dans le Rosaire la plus grande espérance. Plaise à Dieu que, selon Nos vœux, cette sainte pratique de piété soit

partou  
soit air  
pagnes  
grands  
quant  
moyen  
divine

Il es  
chréti  
la per  
chinat  
de Die  
animac  
tous le  
sein m  
trop gr  
outrag  
usant  
blent r  
plus sa  
tion de  
de la f

En c  
la très  
CHRIS  
planch  
et de la  
nature  
levée,  
paraît  
plus, d  
éternel  
de son  
delà to

En p  
se com  
univer  
la viol

partout rétablie dans son antique honneur ; qu'elle soit aimée et suivie dans les villes et dans les campagnes, dans les familles et dans les ateliers, chez les grands et chez les humbles, comme un signe marquant de la profession de la foi chrétienne et un moyen excellent et assuré d'attirer la clémence divine.

Il est de jour en jour plus urgent que tous les chrétiens poursuivent ce résultat, à une époque où la perversité insensée des impies multiplie les machinations et les audaces qui provoquent la colère de Dieu et attirent sur la patrie le poids de sa juste animadversion. Parmi les autres sujets de douleur, tous les gens de bien déplorent avec Nous qu'au sein même des nations catholiques, il se trouve un trop grand nombre de gens qui se réjouissent des outrages de toute sorte faits à la religion, et qui, usant d'une licence incroyable de tout publier, semblent mettre leur application à vouer les choses les plus saintes, et la confiance si justifiée en la protection de la Sainte Vierge au mépris et à la dérision de la foule.

En ces derniers temps, on n'a même pas épargné la très auguste personne de notre Sauveur JÉSUS-CHRIST. On n'a point rougi de la traîner sur les planches du théâtre, déjà souillées de tant de hontes, et de la représenter dépouillée de la majesté de la nature divine qui lui appartient ; cette nature enlevée, la rédemption même du genre humain disparaît nécessairement. On n'a pas eu honte, non plus, de tenter la réhabilitation, en le tirant de son éternelle infamie, de l'homme que la monstruosité de son crime et de sa perfidie a rendu odieux par delà tous les âges, du traître qui livra Jésus-Christ.

En présence des crimes, commis ou sur le point de se commettre dans les villes d'Italie, l'indignation universelle s'est soulevée et l'on a déplorer vivement la violation du droit sacré de la religion, et sa vio-

lation, son oppression au sein de ce peuple qui se glorifie entre tous et avec raison du titre de catholique. Alors la vigilante sollicitude des évêques s'est éveillée, comme il convenait; ils ont fait parvenir leurs très justes réclamations à ceux qui ont le devoir de protéger la dignité de la religion nationale, et non contents d'avertir leurs troupeaux de la gravité du péril, ils les ont exhortés à réparer par des cérémonies religieuses spéciales le criminel outrage fait à l'Auteur, plein d'amour pour nous, de notre salut.

Il Nous a été, certes, très agréable de voir l'activité des gens de bien, qui s'est déployée excellentement de mille manières, et elle a contribué à adoucir la douleur profonde que Nous avions éprouvée. Toutefois, en cette occasion que Nous avons de parler, Nous ne saurions contenir la voix de Notre suprême ministère, et aux réclamations des évêques et des fidèles, Nous joignons hautement les Nôtres. Avec le même sentiment apostolique que Nous déplorons et Nous flétrissons le crime sacrilège, Nous adressons les exhortations les plus vives aux nations chrétiennes, et notamment aux Italiens, afin qu'ils conservent inviolablement la religion de leurs pères, le plus précieux des héritages, qu'ils la défendent vaillamment, qu'ils ne cessent d'accroître par la piété de leur conduite sa prospérité.

C'est pourquoi, et pour ce motif encore, Nous désirons que, pendant le prochain mois d'octobre, les particuliers et les Confréries travaillent à l'envie à honorer l'auguste Mère de Dieu, la puissante Protectrice de la société chrétienne, la très glorieuse Reine du ciel, Nous confirmons de grand cœur les concessions d'Indulgences que Nous avons accordées à cet effet auparavant.

Vénérable Frères, que Dieu qui nous a donné, dans sa miséricordieuse bonté, une telle Médiatrice (1) et qui

(1) S. Bernardus, de XII prerogativ. B. M. V. n. 2.

a voul  
par so  
comm  
de ces  
Seign  
clergé

Don  
bre M  
année

(2)

a voulu que nous recevions tout par Marie (2), daigne, par son intercession et sa faveur, exaucer nos vœux communs, combler nos espérances. Comme présage de ces biens, nous accordons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le VIII septembre MDCCCXCIV, de Notre Pontificat la XVIIe. année.

LÉON XIII, PAPE.

(2) *Id. serm. in Nativ. B. M. V. n. 7.*

## LEO XIII POPE

TO THE PATRIARCHS, PRIMATES, ARCHBISHOPS,  
BISHOPS AND OTHER ORDINARIES IN PEACE  
AND COMMUNION WITH THE  
HOLY SEE

VENERABLE BRETHREN, GREETING AND THE APOSTOLIC BLESSING :

We always look forward with pleasant expectation and elevated hope to the return of the month of October, which has, by Our exhortation and order, been dedicated to the Blessed Virgin, and, in which for not a few years now, the devotion of the Rosary has been cultivated unitedly and earnestly amongst Catholic peoples. The motive which incited Us to make this exhortation, We have made known more than once. For as the unfortunate condition of the Church and of States assuredly demands the most instant aid of God, We thought it well that this should be implored through the intercession of His Mother, and that it should be solicited especially by that form of prayer the efficacy of which has always been felt by Christians to be most wholesome. Such was the feeling even at the very origin of the Rosary of Mary, both in the preservation of the holy faith from the wicked attacks of heretics and in the fitting esteem for the virtues which, owing to the age's corrupt example, needed to be sustained and raised ; and the same feeling has been experienced publicly and privately in a perennial course of benefits, the memory of which is everywhere immortalized by famous institutions and monuments. We rejoice to relate that our own age, laboring in many

ways  
like m  
source  
you se  
ly incre  
Heave  
lated a  
fix on  
Rosary  
appear  
hope t  
effect  
in the  
quaint  
may f  
moting  
consider  
set for  
reflect  
design  
through  
result  
minds  
sion of  
by affo  
The  
assured  
of pro  
she cou  
ceptabl  
ing in  
And, p  
become  
part tal  
recurs  
thus su  
in the c  
teries o

ways under dangers incidental to the times, has in like manner derived salutary fruit from the same source; but on looking round, venerable brethren, you see yourselves that there still exist and are partly increasing reasons why zeal in appealing to the Heavenly Queen should by Our exhortation be stimulated amongst your flocks. Add to this that as We fix our thoughts on the intimate character of the Rosary, the clearer its excellence and advantage appear to Us, the higher is raised the desire and hope that Our recommendation may have such an effect that this most sacred devotion, strengthened in the minds of the faithful by a more thorough acquaintance, and increased by a more extended use, may flourish yet much more abundantly. In promoting this purpose We shall not recall the various considerations respecting the same matter which We set forth in former years; it rather occurs to Us to reflect upon and point out by what an excellent design of Divine Providence it comes to pass that through the aid of the Rosary confidence as to the result of their petitions is pleasantly infused into the minds of those who pray and the maternal compassion of the benign Virgin for men responds to appeals by affording succour with the utmost bounty.

The assistance of Mary which we see in prayer assuredly depends, as if for its basis, upon the office of procuring Divine grace for us—an office which she continually discharges with God, being most acceptable by her dignity and merits and far surpassing in power all the angels and saints in Heaven. And, probably, in no form of prayer does this office become so manifest as in the Rosary, in which the part taken by the Virgin in securing men's salvation recurs as if unfolded in an actually present effect, thus supplying an admirable aid to piety, whether in the contemplation of the succeeding sacred mysteries or in the devout repetition of the prayers. In

the first place the Joyful Mysteries are before us. For the Eternal Son of God inclines to men and is made Man, Mary however assenting and "being conceived of the Holy Ghost." Then John "is sanctified" in his mother's womb by a special mark and is provided with chosen gifts "to prepare the way of the Lord": but these things are connected with the salutation of Mary, who by a Divine impulse had gone to see her kins-woman. At length takes place the birth of Christ, "the expectation of the nations." He is born of the Virgin, and shepherds and Magi, the first fruits of the faith, hastening with pious disposition to His birthplace, "find the Child with Mary, His Mother." Then that He might in a public manner offer Himself as a victim to God the Father, He desires to be taken to the Temple, and there by the ministry of Mary He "is presented to the Lord." When the Boy is mysteriously lost she seeks Him with anxious solicitude, and finds Him with immense joy. The Sorrowful Mysteries are equally expressive. In the "Garden of Gethsemani," where Jesus fears and is sorrowful unto death and in the Praetorium, where He is beaten with scourges, punctured with a crown of thorns, and subjected to torments, Mary indeed is absent, but these things were long foreseen by her and present to her mind. For when as a maid she offered herself up to God for the office of a mother, and when she wholly dedicated herself in the Temple with her Son, even then by each of these circumstances she became a partner with Him in the troublesome work of expiating the sins of the human race; whence if cannot be doubted that she also suffered excessive pain, especially in her mind, at the bitter anguish and torture of her Son. And whilst she was present and looking on was to be carried out that sacrifice for which He had generously prepared Himself as a victim; a fact which at the end and in a more tou-

ching  
His m  
being  
childr  
justice  
ed wit  
Myster  
is mar  
tastes  
with n  
to the  
ven sh  
most fi  
the m  
greater  
de XII  
promis  
ly fulfil  
gave a  
her in  
Apostle  
groaning  
the san  
treasur  
life she  
creased  
valley  
ed with  
is subl  
crown  
sits wit  
things,  
"the d  
counsel  
M. V.,  
Mother  
fluence

ching way is noticed in the same Mysteries : " Mary His mother, stood beside the Cross of Jesus," and being moved by immense charity to receive us as children, she willingly offered up her Son to Divine justice, dying at heart with Him and being transfixed with a sword of sorrow. Finally, in the Glorious Mysteries the merciful office of the powerful Virgin is manifested even more fully. In silent joy she tastes of the glory of the Son, triumphant over death ; with maternal affection she follows Him as He returns to the Heavenly abode ; but whilst worthy of Heaven she is detained on earth as the infant Church's most fitting consoler and teacher, " who penetrated the most profound abyss of Divine wisdom to a greater extent than could be believed " (St. Bernard de XII. Praerogativ. B. M. V., n. 3). But since the promise of human redemption will not be completely fulfilled until the Holy Spirit of whom Christ gave assurance shall have come, we therefore see her in the memorable upper room where with the Apostles and praying for them with inexpressible groaning she hastens the advent of the fullness of the same Paraclete, the supreme gift of Christ, a treasure never to fail. And entering into immortal life she is to plead our cause forever, and with increased effect. Accordingly we look up from this valley of tears to the holy city of Jerusalem, crowded with angelic choirs : and we reverence her who is sublime in the glory of the Blessed, and who, crowned by the Son of God with a diadem of stars, sits with Him, the Queen of the universe. All these things, venerable brethren, in which is exhibited " the design of God, the counsel of wisdom, the counsel of piety " (St. Bernard, Serm. in Nativ. B. M. V., n. 6.), and in which the merits of the Virgin Mother are conspicuous, must have an agreeable influence on every mind, inspiring the sure hope of

exciting the Divine mercy and compassion through the agency of Mary.

The vocal prayer appropriately fitted with the mysteries has the same tendency. First comes, as is right, the Lord's Prayer, addressed to Our Heavenly Father; and, after He has been invoked in becoming words of appeal, the voice of the suppliant is turned from the throne of His Majesty to Mary by the law of interceding and propitiating of which we speak, and which is explained by St. Bernard of Siena in this sentence: "Every grace communicated to the world has a three-fold course. For it is imparted on a perfectly regular system (ordinationism) by God to Christ: by Christ to the Virgin; and by the Virgin to us (Serm. VI, in Festis B. M. V., de Annunc. a, 1. c. 2.). These stages, as we may call them, though they differ in kind from one another, being laid down, we dwell longer, and in a sense more pleasingly, upon the last, from the design of the Rosary, the Angelic Salutation being continued in decades as if in order that we may ascend the more confidently to the other stages, that is though Christ to God the Father. The same salutation we pour forth to Mary so many times in order that our weak and defective prayer may be sustained by the necessary confidence, beseeching her to pray to God for us as if in our name. Our voices, in fact, are far more acceptable and powerful with Him if they are recommended by the prayers of the Virgin, whom He Himself urges to intercession with the gentle invitation: "Let thy voice sound in My ears for thy voice is sweet" (Cant. II, 14). For this very reason are repeated by us so often the glorious names she possesses for obtaining favors. We salute her who "finds favor with God" being singularly "full of grace" from Him, so that it might flow in abundance to all persons; her in whom God inheres by the closest possible union: her "blessed amongst

women  
brought  
salut.  
in wh  
her a  
dignit  
and c  
not h  
agony

It is  
devot  
prayer  
mirati  
Virgin  
and w  
himse  
declan  
Virgin  
that a  
imple  
aband

The  
pray v  
is equ  
Virgin  
be ex  
whilst  
petitic  
in thu  
glory  
that H  
that w  
him F  
very h  
joy to  
fies th  
prayer  
Prayer

women," who "alone took away the curse and brought the blessing" (St. Thomas op. viii., super salut. angel, n. 8), the blessed fruit of her womb, in whom "all nations are blest"; finally we invoke her as the "Mother of God," from which lofty dignity, what is there that she does not certainly and earnestly ask "for us sinners," what may we not hope for throughout all our life and at the last agony of our spirit?

It is assuredly impossible that anyone who has devoted himself, with faith and earnestness, to such prayers and mysteries, should not be seized by admiration at the Divine counsels respecting the Virgin for the common salvation of the nations; and with lively confidence he will long to commit himself to her care and protection according to the declaration of St. Bernard "Remember, O most pious Virgin Mary, that it was never heard of in any age that any one who had recourse to thy protection, implored thy aid, or sought thy intercession was abandoned."

The power of the Rosary in inspiring those who pray with confidence as to the issue of their appeals is equally effective in moving the heart of the Virgin in compassion for us. It is clear that it must be exceedingly grateful to her to see and hear us whilst we solemnly weave into a crown sincere petitions and beautiful words of praise. For, that in thus praying together we pay and wish God the glory which is His due; that we are anxious that His pleasure and His will should be fulfilled; that we extol His goodness and munificence, calling him Father and, unworthy as we are, begging for very high favors—all this is a source of exquisite joy to Mary, and in our devotion she really "magnifies the Lord." And in truth we address God in a prayer worthy of Him when we recite the Lord's Prayer. Moreover, to the requests we make in this

prayer, so just and fitting in themselves and so conformable to Christian faith, hope, and charity, a certain charm most agreeable to the Virgin adds a special weight. For with our voice appears to be united that of the Son Jesus, Who gave us the same formula of prayer in fixed terms and commanded that it should be employed: "Thus, therefore, shall you pray" (Matt. vi. 9). Let us not doubt, then, that she will discharge towards us her office, full of eager love, when with a ready disposition we carry out this injunction by reciting the Rosary; gracefully receiving this chaplet, she will grant us in return a rich reward of favors. The character of the Rosary, in itself well calculated to help us to pray with the proper spirit, affords no small ground for feeling assured of her liberal bounty. Such is man's weakness that when he is engaged in prayer his attention is easily and frequently withdrawn from God, and he is divested from the object he has resolutely set before himself. Now, whoever properly considers the nature of the Rosary will at once see how efficacious it is for keeping the mind alert, for removing torpor, for exciting a salutary sorrow on account of sins that have been committed, and for leading the thoughts to subjects of heavenly contemplation. As is well known, the Rosary consists of two parts which are distinct and yet connected together—the meditation on the mysteries and the vocal prayer. This kind of prayer then requires particular attention on the part of those who use it—that is, not only in directing the mind in a certain way towards God, but in contemplating and meditating in such a manner that examples of the higher life are taken to heart, and food found for every species of piety. Indeed, there is nothing greater or more admirable than those same things in which the perfection of the Christian faith appears, and by the light and power of which truth, justice, and peace

have ad  
most be  
mode in  
va'ors  
adapted  
For the  
deration  
but ratl  
by the  
which n  
and effe  
are pres  
place, a  
everybo  
strongly  
on the  
inclined  
whatev  
mind a  
heavenl  
There is  
chaplets  
recomp  
series o  
manner  
Virgin,  
suffici  
sured w  
salvation  
and age  
new an  
sentime  
And fro  
more an  
So that  
we feel  
which v  
it is to t

have advanced on earth upon a new scale and with most beneficent results. Consonant with this is the mode in which these truths are set before the cultivators of the Rosary; that is to say, in a manner adapted to the intelligence even of the unlearned. For the Rosary is arranged not so much for the consideration of dogmas of faith and questions of doctrine, but rather for putting forward facts to be perceived by the eyes and treasured up in the memory—facts which make all the greater impression on the mind and effect it the more beneficially in as much as they are presented as they occurred, the identity of time, place, and person being preserved. When, before everybody, these considerations are marked and strongly impressed upon the mind from early years, on the mention of each mystery whoever is really inclined to prayer takes them in without any effort whatever, and by a sort of natural movement of the mind and heart he receives abundantly the dew of heavenly grace which Mary plentifully bestows. There is another commendation which renders these chaplets more acceptable to her and more worthy of recompense. For when we piously repeat the third series of mysteries we express in a more lively manner our grateful feelings towards the Blessed Virgin, declaring as we do that we can never be sufficiently mindful of the blessings which she ensured with ineffable charity in contributing to our salvation. These noble mementoes, recalled again and again in her presence, must bring to her soul new and inexpressible pleasure and excite in her sentiments of solicitude and maternal beneficence. And from these recollections our prayer becomes more ardent and assumes the force of an entreaty. So that as the mysteries are severally gone through we feel that we have put forward so many appeals which will prove influential with the Virgin. For it is to thee we fly, Holy Mother of God; do not

despise the wretched children of Eve. To thee do we address ourselves, O procurer of our salvation, equally powerful and merciful. By the sweetness of the joys which Jesus your Son provided for you, by your participation in His indescribable sorrows, by the splendor of His glory, in which you are enveloped, we urgently beseech you to graciously hear us, though unworthy, and grant our prayer.

The excellence of the Rosary, which We have just pointed out, being considered in its twofold aspect, it becomes plain to you, venerable brethren, why We continue to inculcate and promote the custom. As We have stated at the beginning, the age needs Heavenly aid more and more, especially as the Church has to endure, far and wide, many troubles which affect her rights and liberty, and there are many causes which are bringing ruin on the prosperity and peace of Christian States. We again openly proclaim that We have complete confidence that this aid will be obtained through the Rosary. Would that this devotion were everywhere held in honour as of old, in accordance with Our desires. In towns and villages, in families and workshops, amongst the upper classes and the humblest, let it be loved and practised as a beautiful watchword of Christian faith and a most effective means of propitiating the Divine clemency.

It is daily of more urgent importance that this course should be pursued, seeing that the furious wickedness of the impious contrives and dares to adopt every possible measure calculated to provoke the anger of God and to draw down on their country the weight of His justly punitive Hand. Amongst the other sources of regret, all persons of good will will deplore with Us that in the very bosom of the Catholic nations there are too many who rejoice when affronts are offered to religion in any way, and availing themselves of the extraordinary licence to

publish  
with all  
ridicule  
of the m  
of the V  
by exper  
Person o  
escaped  
drag him  
by the  
represent  
nature, b  
tion of th  
have the  
eternal i  
ery, for  
betrayer  
such dee  
indignat  
lamentin  
ligion—v  
which ve  
on its Ca  
solicitud  
warded s  
duty it ou  
and cour  
of the gr  
to repair  
offered to  
zeal show  
of Christ  
warmest  
the pain  
the prese  
voice as  
our stron  
and the f

publish everything whatsoever, they endeavour, with all their might, to turn its holiest things into ridicule and to call forth the contempt and mockery of the multitude for the confidence in the patronage of the Virgin, the efficacy of which has been proved by experience. Within some months past the Sacred Person of Our Saviour Jesus Christ Himself has not escaped outrage. They have not been ashamed to drag him upon the stage, now in many places sullied by the introduction of scandalous scenes, and to represent Him devoid of the majesty of His Divine nature, by depriving Him of which even the redemption of the human race is necessarily denied. Nor have they been ashamed to attempt to rescue from eternal infamy a man guilty of a crime and of treachery, for which he will ever be held in horror—the betrayer of Christ. In all the cities of Italy where such deeds have been done, or are about to be done, indignation has been universally felt, the inhabitants lamenting the injury to the most sacred rights of religion—violated and trampled under foot in a nation which very justly takes a first place in priding itself on its Catholicism. Then, as was right, the vigilant solicitude of the Bishops was aroused, and they forwarded suitable protestations to those whose sacred duty it ought to be to safeguard the dignity of religion and country, and they not only warned their flocks of the gravity of the danger, but also exhorted them to repair by religious solemnities the shocking offence offered to the beloved Author of our salvation. The zeal shown in so many excellent ways by the friends of Christian morality has certainly deserved Our warmest approval, and has softened the bitterness of the pain which that affair has caused Us. On the present occasion We cannot avoid raising Our voice as Chief Pastor of the Church, and We unite our strongest protestations with those of the Bishops and the faithful. And with the same Apostolic ear-

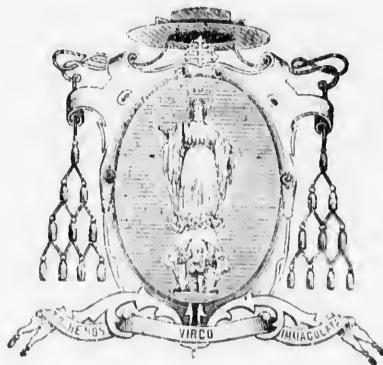
ness with which We complain of and condemn this execrable deed do We urge the Christian nations, and especially the Italians, to preserve inviolate the religion of their ancestors, which is a most precious inheritance, to defend it strenuously and to be careful to further it by conduct always honorable and worthy of the creed they profess. We desire, then for this reason also, that during the whole month of October individual and religious societies should exercise their zeal by paying honor to the great Mother of God, the powerful protectress of Christianity, the Glorious Queen of Heaven. On Our part, We renew and confirm with all Our heart the sacred indulgences previously given for this purpose.

Venerable brethren, may God, Who "in his bountiful mercy provided for us such a mediatrix" (St. de XII, Prærogative, B. M. V., n. 2) and Who "has desired that we should receive everything through Mary" (Id. serm. in Natv. B. M. V., n. 7), hear our common prayers through her intercession and favor, and fully satisfy our hopes. As a token of this receive the Apostolic Benediction which We impart lovingly in the Lord to yourselves and to your respective clergy and people.

Given at St. Peter's, Rome, on the 8th of September, 1894, the seventeenth year of Our Pontificate.

LEO XIII, POPE.

CHERS  
Sur  
dinal V  
niquer  
naires  
à leurs  
d'un S  
(Golfe  
Je vo  
génére



5ième Série—No. 20.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHE D'OTTAWA, le 23 octobre 1894.

Ouvrage pour l'érection d'un sanctuaire à N. D. du  
Rosaire à Patras (Golfe de Lépante).

CHERS COOPÉRATEURS,

Sur la demande répétée de Son Eminence le Cardinal Vicaire de Sa Sainteté, je viens vous communiquer l'invitation qu'elle adresse à tous les Ordinaires de vouloir bien demander aux fidèles confiés à leurs soins de faire une offrande pour l'érection d'un Sanctuaire à Notre-Dame du Rosaire à Patras (Golfe de Lépante).

Je vous prie d'exhorter vos fidèles à donner, aussi généreusement que leurs moyens le leur permettent,

pour une œuvre qui répond à un désir de notre grand Pape.

Le produit de la quête devra m'être envoyé avant le 15 de novembre.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. d'Ottawa.

L'CE  
Lépa  
tique d  
qui a é  
cliques  
vre qui  
riense  
cette bé  
de l'CE

Déjà  
pel de S  
de l'CE  
nelles, c  
On atten  
d'octobr  
célèbre  
saint Ro  
viter les  
leur filia  
pour tou  
ainsi de

Nous  
donner e  
fidèles, d

## ŒUVRE

POUR L'ERECTION D'UN SANCTUAIRE.

A NOTRE-DAME DU ROSAIRE

A PATRAS

( Golfe de Lépante )

L'Œuvre de l'érection d'un Sanctuaire ( Golfe de Lépante ) est née l'an dernier au Congrès Eucharistique de Jérusalem.—Le grand Pontife LEON XIII qui a écrit sur le Rosaire quatre magnifiques Encycliques, ne pouvait manquer d'encourager une Œuvre qui répondait si bien à sa dévotion pour la glorieuse Reine du ciel: il l'approuva, il la bénit, et cette bénédiction fut pour ainsi dire la sanction légale de l'Œuvre.

Déjà l'Épiscopat a répondu avec générosité à l'appel de Son Éminence le Cardinal Vicaire. Président de l'Œuvre, déjà sont arrivées des offrandes personnelles, qui permettent de mettre la main à l'œuvre. On attend maintenant le résultat des quêtes du mois d'octobre prochain. La solennité avec laquelle on célèbre en ce mois les gloires de la Reine du très saint Rosaire présente une occasion favorable d'inviter les fidèles à faire une offrande pour témoigner leur filiale reconnaissance envers la Sainte Vierge, pour tous les bienfaits qu'ils en ont reçus, et obtenir ainsi de nouvelles faveurs.

Nous vous prions donc, Monsieur, de vouloir bien donner connaissance de cet appel à la générosité des fidèles, dans quelques uns des sermons qui se feront

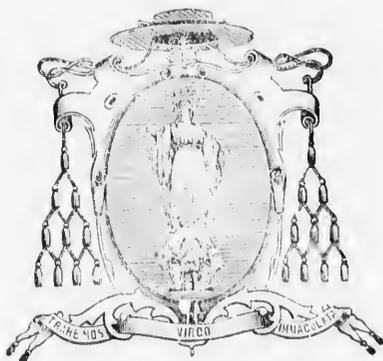
pendant le mois d'octobre, dans les Églises placées sous votre juridiction. Nous vous prions aussi de vouloir bien envoyer les offrandes des fidèles à Rome, à Son Eminence le Cardinal Vicaire.

C'est en grande partie du soin que l'on aura mis à faire connaître d'avance l'importance de l'Œuvre que dépendra le bon résultat de Sa Quête.

Du reste, vous connaissez sans doute, Monsieur, l'approbation et les encouragements donnés par le Saint Père à cette Œuvre, au moyen d'une lettre de S. E. le Cardinal Secrétaire d'Etat à Son Eminence le Cardinal Parocchi, en date du 20 Novembre 1893.

CHEM

Cet  
cèses,  
ci. L  
sugg  
tre et  
la ren  
voici  
10.  
le ve  
de l'  
assoc  
20.  
que  
vice



5ième Série—No 21.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

.....

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 31 octobre 1894.

L'Union de Prières et de Bonnes Œuvres.

CHERS COOPÉRATEURS,

Cette association, si florissante dans d'autres diocèses, ne semble pas être assez comprise dans celui-ci. Des prêtres, animés du zèle des âmes, m'ont suggéré certains moyens pour la mieux faire connaître et apprécier des fidèles et en même temps pour la rendre accessible à un plus grand nombre. Les voici :

1o. Se servir de nouveaux billets d'admission sur le verso desquels seraient imprimés les engagements de l'Union, c'est-à-dire les avantages qu'elle offre aux associés ;

2o. Ajouter une classe d'associés qui ne paieraient que *vingt-cinq* centins et n'auraient droit qu'à un service de *cinq piastres* ;

3o A faire chanter chaque année, dans l'octave des morts, outre le service dans la Basilique, un service de *onze* piastres dans chaque paroisse ou mission comptant au moins *cent* associés

J'accepte volontiers les suggestions qui me sont faites et je vous adresse, avec la présente, *cinquante* nouveaux billets pour les membres qu'un chaleureux appel de votre part ne saurait manquer de faire entrer dans cette *Union*, si avantageuse pour les agonisants et pour les pauvres âmes du Purgatoire.

Je ne doute pas que chacun d'entre vous ne désire faire prospérer cette œuvre diocésaine. C'est pourquoi je vous demande : 1o. de lire, à la messe paroissiale, le premier dimanche après la réception de la présente circulaire, ma lettre pastorale établissant l'*Union de prières*, etc.; 2o. de vous appliquer à faire comprendre, à vos paroissiens, les avantages qui résultent de l'aggrégation à cette confrérie, pour les agonisants comme pour les âmes du Purgatoire. En effet, tout membre prie, chaque jour, pour le confrère ou la consœur qui mourra le premier. N'est-ce pas un sujet de grande confiance, pour celui qui sent sa dernière heure approcher, que de penser qu'il y a des chrétiens qui prient pour lui? Mais si l'agonisant pouvait se dire, il y a *cinq mille, dix mille, cinquante mille* chrétiens qui ont demandé pour moi la grâce d'une bonne mort, quelle ne devrait pas être sa confiance? Puis, ces prières ferventes, si elles sont plus nombreuses, n'attireront-elles pas des grâces spéciales? Pourraient-elles ne pas obtenir la persévérance finale? Par charité pour les agonisants, tâchons d'augmenter le nombre des associés à l'*Union de prières*; par charité pour les âmes du Purgatoire efforçons-nous d'enrôler un plus grand nombre d'associés; 3o à répéter l'appel et à recevoir les contributions tous les dimanches du mois de novembre, car, pour cette année, tous ceux qui

paier  
droit  
40. q  
sion,  
dema  
d'ère  
Je  
pour  
Ag  
entie

paieront leur contribution pendant ce mois auront droit à tous les avantages offerts par l'association ; 4o. que tout prêtre desservant une paroisse ou mission, où l'*Union* n'est pas encore établie, ait soin de demander, dès qu'il aura reçu la présente, un décret d'érection.

Je compte sur votre bonne volonté et votre zèle pour le succès de cette œuvre.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV D'OTTAWA.

CHE

Ce

retra

l'his

Ce

Père

Hint

dicti

sont

tous

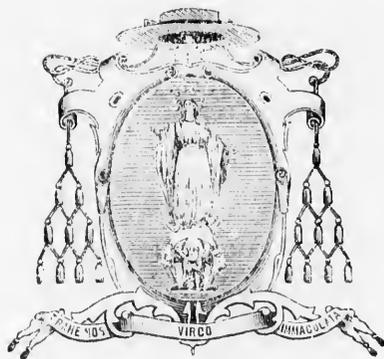
pou

qui

vous

A

choi



5ième Série—No. 23.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 6 novembre 1894.

Histoire du diocèse d'Ottawa.

CHERS COOPÉRATEURS,

Comme je vous le disais durant notre dernière retraite pastorale, le temps me semble arrivé d'écrire l'histoire du diocèse d'Ottawa.

Ceux qui ont attendu le sermon du Révérend Père Alexis, de l'Ordre des Capucins, du couvent de Hintonburg, près d'Ottawa, à l'occasion de la bénédiction de la nouvelle église de Saint-Paul d'Aylmer, sont tombés d'accord que ce Père, notre ami à tous, avait toutes les aptitudes et les qualités requises pour écrire cette histoire. Je ne doute pas que ceux qui ont lu ce sermon qui a été adressé à chacun de vous, ne partagent le même avis.

Aussi, je me flatte que, tous, vous applaudirez au choix que j'ai fait du Révérend Père pour être l'his-

torien du diocèse. Pour ma part je lui suis bien reconnaissant, ainsi qu'à ses obligés supérieurs, d'avoir accepté de si grand cœur cette tâche qui n'est pas sans difficultés.

J'espère que vous êtes bien disposés à la lui rendre aussi facile que possible. C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien m'envoyer, sur papier grand format, en bonne écriture, et le plus tôt que vous le pourrez :

1o. Copie des actes du 1er baptême, mariage et sépulture du plus vieux registre de vos paroisses et missions.

2o. Noms et prénoms, par ordre chronologique, des curés et vicaires, avec indication du jour de l'arrivée et du départ de chacun d'eux, si possible, ou au moins indication de la date du premier acte de baptême, ou mariage, ou sépulture, signé par eux, ou encore la date du dimanche où se lisent, dans le cahier *ad hoc*, leurs premières annonces.

3o. Copie des actes de bénédictions de chapelle, église, cloche, presbytère, de l'érection du chemin de la croix, de congrégations, de confréries, de croix sur la voie publique, etc.....

4o. Date et noms des prédicateurs de retraites, missions, etc.....

5o. Date de l'établissement de chacune des écoles catholiques de vos paroisses et missions.

6o. Tout ce que vous pourrez, en outre, donner de faits, de dates, de traditions qui pourraient entrer dans une notice sur vos paroisses et missions.

Agrérez, Chers Coopérateurs l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. d'Ottawa

CHEV

Je  
Conf  
mieu  
ment  
const



5ième Série—No. 24.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 17 décembre 1894.

- I. Questions des Conférences de 1895.
- II. Contributions et quêtes.
- III. Etat des comptes.

CHERS COOPÉRATEURS,

I

Je suis heureux de vous dire que les travaux des Conférences sont, d'année en année, généralement mieux faits. Les questions sont étudiées sérieusement par le grand nombre, et les solutions données constatent une application digne d'éloges. Les

quelque uns qui auraient des reproches à s'adresser vont, sans doute, suivre le bon exemple de leurs confrères.

Ceux qui n'auraient pas encore envoyé leurs travaux de la dernière conférence doivent s'acquitter de ce devoir pendant ce mois.

Vous trouverez à la suite de la présente circulaire les questions à traiter en 1895.

Je crois qu'il serait utile d'étudier l'histoire de l'Eglise en ce pays.—C'est pourquoi, dès l'an prochain, vous aurez à vous y appliquer. J'ai pensé qu'il était bon de commencer par la vie et l'épiscopat du premier évêque de Québec, le Vénérable François de Laval.

## II.

Toutes les contributions et quêtes de 1894 doivent être adressées immédiatement, à M. le Chanoine, Procureur de l'archevêché.—Cet avis regarde les retardataires.

## III.

Le blanc d'*Etat des comptes* que vous allez recevoir doit être rempli et renvoyé à l'archevêché avant le 20 janvier prochain.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCH. D'OTTAWA.

MAT

Quæ  
li secu  
generat  
Patris  
Verbi  
physico  
Verbi  
humani

Thes  
probatu  
timonii  
tum, à  
rum æt

Quæ  
et Lau  
tutinun  
conclud  
quomo

MATERIÆ XXXIIIÆ COLLATIONIS THEO-  
LOGICÆ

MENSE FEBRUARII 1895 HABENDÆ.

*De Scriptura Sacra.*

*Quæsitum* : Commentarium detur Prologi Evange-  
lii secundum Joannem (1. 1.-15.) : De æternâ Verbi  
generatione. Dicatur : 1o. de æternâ Verbi in sinu  
Patris sui coexistentiâ cum ipso (1.-2.). 2o. de  
Verbi divini relationibus cum mundo creato sive  
physico, sive morali (3. 11.). 3o. De incarnatione  
Verbi ejusque mirabilibus effectibus relative ad  
humanitatem (11. 15.).

*Theologia Dogmatica.*

*Thesis.* Veritas sacrificii eucharistici invicte com-  
probatur traditionis suffragio necnon Scripturæ tes-  
timoniis, quibus hoc sacrificium à prophetis prædic-  
tum, à Christo promissum et institutum, et apostolo-  
rum ætate jam oblatum exhibetur.

*Liturgia Sacra*

Quær. 1o. An et sub qua obligatione Matutinum  
et Laudes sunt recitanda ante missam ? 2o. Si Ma-  
tutinum separetur a Landibus, an et quomodo  
concludendum est ? 3o. An nocturna separare licet,  
quomodo et ad quantum tempus ?

## MATERIÆ XXXIV:æ COLLATIONIS THEOLOGICÆ

MENSE OCTOBRIS 1895 HABENDÆ.

*Theologia Moralis.*

## CASUS CONSCIENTIÆ ET QUESTIONES

*Nicasius*, confessarius, scientiam theologiæ moralis facilem et vix aliqua attentione dignam reputans, dicitur casus conscientiæ omnes aliquo sensu communi cum principiorum generalium notitia solvi posse. Hinc vix ter quaterve in anno studet attente huic scientiæ. Negligit docere pœnitentes rudes ea quæ sunt necessaria ad christiane vivendum, et ad implendas obligationes ipsis proprias, nisi ipsi expresse illum interrogent: quo casu satis rudenter cum ipsis agit. Communiter etiam negligit ut citius procedat in audiendo confessiones, investigare causam mali, præbere remedia pœnitentibus et eorum relapsum præcavere.

Hinc, quær. 1o. Utrum existat et quanta sit obligatio pro quolibet confessario studendi theologiæ morali et quandonam urgeat? 2o. Ad quid teneatur confessarius, ut munus suum doctoris et medici, in audiendo confessiones impleat? 3o. Quid sentiendum de *Nicasii* principiis theologicis et ratione agendi? Quid requiri debet ab ipso, ut tuta conscientia absolvatur: (a) primâ vice? (b) iteratis vicibus?

*Historia Ecclesiastica.*

Queritur ut ita exponatur summariùm vitæ et episcopatus Ven. *Francisci de Laval*, primi episcopi

Quebecensis, ut vindicetur a calumniis quorundam publicistarum ejus veneranda memoria.

*Jus Canonicum.*

Quid de institutione, constitutione et juribus S. Congregationis *de Propaganda fide*?

THEO-

E.

ES

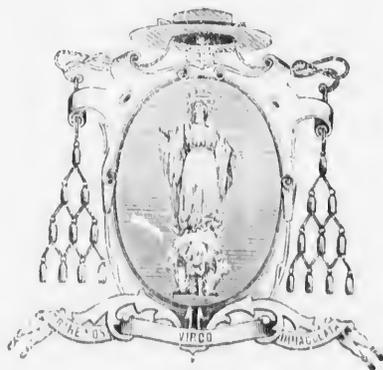
e moralis  
reputans,  
asu com-  
tia solvi  
t attente  
rudes ea  
o, et ad  
nisi ipsi  
udenter  
ligit ut  
estigare  
libus et

sit obli-  
eologiae  
eneatnr  
edici, in  
endum  
gendi?  
a absol-

rite et  
piscopi

CHERS

Je me  
des con



5ième Série—No. 25.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 23 janvier 1895.

Contributions et Quêtes.

CHERS COOPÉRATEURS,

Je me fais un devoir de vous adresser le tableau des contributions et quêtes de l'année 1894.

## DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1894.

	Dime des Banques.	QUÊTES.						
		Saints Lieux.	Sémi- naire.	Écoles Nord O.	Denier St. Pierre.	St. Frs. de Sales.	Union de Prêtres.	Missions d'Afri- caines.
Cathédrale.....	505 70	14 26	34 40	39 65	35 08	95 21	151 75	16 19
St. Joseph.....	18 75	6 00	32 00	30 00	44 00	.....	.....	21 00
St. Patrice.....	.....	7 00	14 50	11 75	10 00	.....	.....	5 00
St. Anne.....	.....	7 40	16 00	.....	7 54	.....	.....	10 00
St. Jean-Baptiste.....	.....	3 00	3 00	5 00	.....	.....	5 00	1 00
St. Anne de Prescott.....	83 00	7 50	5 50	10 60	9 75	3 00	16 50	3 00
St. Eugène.....	150 00	2 50	2 20	3 40	3 15	8 50	15 50	8 00
St. Joachim.....	41 50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1 75
St. Alphonse de L. de Hawkesbury.....	51 00	3 00	6 00	5 60	7 00	.....	.....	1 00
St. J.-Bapt. de l'Original.....	144 10	2 30	7 00	10 60	8 00	50	.....	3 30
St. Grégoire de N. de Vankleek Hill.....	87 35	2 40	8 00	6 90	9 10	7 00	.....	3 80
St. Thomas de Lefèvre.....	91 15	1 50	2 43	5 25	2 50	1 00	6 50	1 60
St. Victor d'Alfred.....	63 25	3 00	5 40	8 00	6 50	5 00	1 25	3 50
.....	65 20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	150 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	160 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

St. Bernard de Fournier.....	81 50	3 00	6 00	8 00	7 00	1 00	4 25	5 00
St. Isidore de Prescott.....	.....	3 00	2 25	3 00	4 00	.....	19 00	5 00
St. Luc de Curran.....	78 12	1 15	3 25	3 25	1 10	.....	9 75	2 00
St. Paul de Plantagenet.....	.....	2 87	4 10	5 89	4 29	.....	38 00	5 60

St. Thomas de Lefèvre	95	63 25	1 50	2 43	5 25	2 50	1 00	6 50	1 60
St. Victor d'Alfred	159 00	160 00	3 00	5 40	8 00	6 50	5 00	4 25	3 50

St. Bernard de Fournier	81 50	3 00	6 00	8 00	7 00	1 00	4 25	5 00
St. Isidore de Prescott	.....	3 00	2 25	3 00	4 00	.....	19 00	3 00
St. Luc de Curran	78 12	1 15	2 25	3 25	1 10	.....	9 75	2 00
St. Paul de Plantagenet	.....	2 87	4 16	5 89	4 29	.....	38 00	3 69
St. Benoît Joseph de Wendover	44 22	3 00	2 00	2 00	2 00	.....	4 00	2 00
Ste. Félicité de Clarencee Creek	93, 123 00	3 00	3 00	10 00	3 00	.....	.....	2 00
St. Joseph d'Orléans	94, 151 00	10 00	8 78	12 00	12 00	.....	7 00	10 00
Sacré-Cœur du Brook	.....	2 75	1 00	3 00	5 00	.....	.....	1 00
St. Jacques de Sarsfield	70 00	3 20	3 45	3 98	5 25	.....	.....	2 17
Notre-Dame de Lourdes, ch. Mont.	90 00	33 27	1 03	1 77	2 32	3 00	2 00	1 00
St. Laurent	30 09	72	1 00	1 00	.....	.....	.....	55
St. Albert	91 50 05	1 00	1 90	4 25	1 86	3 84	4 25	1 18
St. Euphémie	93	55 00	1 27	1 90	1 80	1 48	.....	2 36
St. Viateur, South Indian	.....	33 75	1 00	1 37	75	.....	.....	1 19
St. Jacques d'Embrun	93 100 00	5 40	11 00	7 00	10 00	21 60	6 50	5 00
St. Catherine de Metcalfe	94	3 41	3 94	4 16	9 32	.....	8 75	4 20
La Visitation de South Gloucester	94 28 40	3 00	5 53	12 90	14 56	.....	.....	4 92
St. Jean l'Évangéliste de Dawson	93 27 60	4 75	6 00	5 80	7 00	.....	2 00	5 45
Ste. Brigitte Manotie	13 00	1 40	4 42	3 00	5 00	.....	.....	4 80
St. Jude de Followfield	66 50	2 42	4 30	5 90	9 11	4 80	.....	4 89



N. D. de Lourdes, Cyrville.....	90	2 53	6 98	2 90	6 90	2 00	1 00
St. Joseph de Lemieux.....	91	15 47	98	50	1 00	1 00	
		10 30					

Billing's Bridge.....	92	16 70	57	1 10	1 00		44
Rocklands.....	93	136 10	4 00	6 00	5 50	6 00	6 00
	94	100 00					

*Province de Québec.*

N. D. de Grâce de Hull.....	93	507 00	18 37	23 35	24 94	25 00	54 65	13 00	18 50
St. Ignace de Nomingue.....	94	463 00							
L'Annonciation de Marchand.....		20 40	1 60	70	65	50			50
La Nativité de la Chute aux Iroquois.....		17 00	60	30	35	50		1 75	50
La Conception de Clyde.....		26 00	2 00	1 00	4 00	1 00		6 25	2 00
St. Jovite.....	93								
St. Faustin.....			1 25	1 00	1 40	2 25		2 50	2 00
	93	1 93						2 00	
St. Adolphe d'Howard.....		3 49							2 50
Notre-Dame de Montfort.....									2 50
St. Philippe d'Argenteuil.....	94	62 00	2 00	2 25	2 75			6 00	2 00
N. D. des Sept Douleurs, Grenville.....		53 00	3 00	6 00	4 00	3 50	4 00	13 50	3 25
Ste. Valérie de Ponsosby.....			60		25			12 00	25
St. Rémi d'Amherst.....			65		56				

## DIMES DES BANCs ET QUÊTES POUR 1894.

PAROISSES OU MISSIONS. <i>Province de Québec.</i>	Dime des Bancs.	QUÊTES.						
		Saints Lieux.	Semi- naire.	École Nord O.	Tronç St. Pierre.	St. Frs. de Sales.	Union de Prêtres.	Missions- Afric- aines.
	92	1 31						
	93	8 78						
N. D. de la Merci d'Arundel	91	3 21	97	1 00				
	94	5 86						
N. D. de Bon-Secours, Montebello.	110	65	1 50	3 00	5 00	4 00	18 20	14 50
St. Félix de V. de Hartwell.	120	00	10 00	7 00	9 00	15 00	1 50	
St. Emile de Suffolk de Preston	16	00	25		1 25	1 50		18
	51	00					11 32	
St. Casimir de Ripon	38	00	2 00	3 70	6 25	3 40	13 00	2 00
St. André Avelin	174	00	5 10	12 00	7 75			3 00
Ste. Angélique de Papineauville	87	00	2 00	4 25	3 42	3 06		2 00
St. Sixte			70		80			
St. Jean l'Évangéliste de Thurso.					1 00			1 50
St. Malachie	3	25						1 75
St. Grégoire de N. Buckingham	93	140 00	4 00	6 20	1 50	12 00		2 00

N. D. de la Salette								2 85
N. D. de la Garde	8	15		2 10				1 60
	91	10 10		1 75				
N. D. du Laus	93	3 87		2 04				



## DIMES DES BANCs ET QUÊTES POUR 1894.

PAROISSES OU MISSIONS.	Dime des Bancs.	QUÊTES.						
		Saints Lieux.	Sémi- naire.	Ecoles Nord O.	Denier St. Pierre.	St. Frs. de Sales.	Union de Prêtres.	Missions de Afric- aines.
St. Paul d'Aylm.	93 56 50	2 50	5 00	7 00	5 50			4 00
	91 15 50							
St. Dominique de Eardley	92 23 60	1 00	1 50	1 50	2 00			1 00
	93 20 90							
St. Agathe des Monts	78 00	2 00	3 25	4 25	2 25	5 30	29 25	2 50
Ste. Rose Templeton	5 00							
St. Donat	22 00	50	60	50	50			25
Masson		1 00			1 00		3 25	50
		6 00						

## DIMES DES BANCs ET QUÊTES POUR 1894.

PAROISSES OU MISSIONS

PAROISSES OU MISSIONS

## DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1894.

## PAROISSES OU MISSIONS.

*Province d'Ontario.*

Coloni- sation.	Eglise du Rosaire.	PAROISSES OU MISSIONS. <i>Province de Québec.</i>	Coloni- sation.	Eglise du Rosaire.
43 25	31 92	N. D. de Grâce de Hull	18 25	
37 00	20 00	St. Ignace de Nomingue	1 04	
		L'Annonciation de Marchand	63	
15 50	10 00	La Nativité de la Chute Iroquois	40	
5 00	1 40	La Conception de Clyde	60	
5 00	2 00	St. Jovite	1 00	2 00
8 50	6 00	St. Faustin	1 50	1 50
1 50	1 00	St. Adolphe d'Howard		
3 00	3 00	Notre-Dame de Montfort		5 00
5 60	4 60	St. Philippe d'Argenteuil	1 50	1 50
3 20	3 25	N. D. Sept Douleurs Grenville	3 10	2 50
3 11	3 00	St. Valérie de Ponsomy		1 00
4 00	5 00	St. Rémi d'Amherst	75	1 00
5 00	3 00	N. D. de la Merci d'Arundel	1 35	2 00
2 00	2 00	N. D. Bon-Secours Montebello	3 00	4 00
1 00	2 00	St. Félix de V. de Hartwell	2 00	2 00
3 79	6 02	St. Emile de Suffolk de Preston	3 00	52

## DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1894.

PAROISSES OU MISSIONS. <i>Province d'Ontario.</i>	Coloni- sation.	Eglise du Rosaire.	PAROISSES OU MISSIONS. <i>Province de Québec.</i>	Coloni- sation.	Eglise du Rosaire.
St. Benoit Joseph de Wendover.	1 00	1 05	St. Casimir de Ripon.	3 00	2 10
St. Félicité de Clarence Creek.	3 00	5 00	St. André Avelin.	4 00	5 01
Sacré-Cœur du Brook.	9 00	7 00	Ste. Angélique de Papineauville.	2 75	2 50
St. Hugues de Sarsfield.	2 00	2 00	St. Sixte.		
St. Joseph d'Orléans.	2 00	4 81	St. Jean l'Evangéliste Thurso.		
Notre-Dame de Lourdes ch. M.	2 19	5 19	St. Malachie.		2 00
St. Laurent.	60	1 93	St. Grégoire de N. Buckingham.	2 80	2 00
St. Albert.	1 40	3 10	N. D. de la Salette.		
St. Euphémie.	1 80		N. D. de la Garde.		
St. Viateur.	1 12		N. D. du Laus.		
St. Jacques d'Embrun.	9 00	2 00	N. D. de Pont-Main.		
St. Catherine de Metcalfe.	1 71	2 00	L'Ange Gardien d'Angers.	7 35	7 25
La Visitation South Gloucester.	4 59	3 00	St. Antoine de Perkins Mills.		1 75
St. Jean l'Evangéliste Dawson.	2 00	1 30	St. Rose.	50	15
St. Brigitte Manotie.	2 05	1 20	St. François de Sales P. à G.	4 04	3 28
St. Jude de Followfield.	4 49	9 03	Ste. Elizabeth de Cantley.	1 25	
St. Philippe de Richmond.	1 29		St. Pierre de Wakefield.	2 10	

St. Philippe de Goulbourne.	1 40		St. Cajetan.		
St. Isidore de March.	2 48		Ste. Famille.	2 25	50
St. Marie d'Almonte.	8 50	8 70	St. Boniface.		
St. Michel de West D.	5 00	5 00			

St. Jude de Followfield .....	4 49	9 03	Ste. Elizabeth de Cantley .....	1 25
St. Philippe de Richmond .....	1 29		St. Pierre de Wakefield .....	2 10
St. Philippe de Goulbourne .....	1 40		St. Cajetan .....	2 25
St. Isidore de March .....	2 48		Ste. Famille .....	50
St. Marie d'Almonte .....	8 50	8 70	St. Boniface .....	1 67
St. Michel de West Huntley .....	5 00	5 00	Ste. Philomène .....	9 80
St. Michel de Fitzroy Harbour .....	2 74	4 80	L'Assomption de Maniwaki .....	7 00
St. Césaire de Pakenham .....	3 09	5 08	St. Gabriel de Bouchette .....	5 13
St. Bridget d'Ottawa .....		10 00	La Visitation de Gracefield .....	6 00
Cyrville, Louisa .....	3 38	3 45	Lac Ste. Marie .....	2 15
St. Frs. d'Assise d'Ottawa .....	1 91	7 16	St. Martin de Lowe .....	2 90
Bays Water .....		3 34	St. Camille de L. U. Farrelton .....	1 11
Billing's Bridge .....	71	2 15	Ste. Cécile de Masham Mill .....	2 06
St. Joseph de Lemieux .....	80		St. Etienne de Chelsea .....	8 00
Sacré-Cœur d'Ottawa .....	21 90		St. Paul d'Aylmer .....	5 00
Rockland .....	4 00		St. Dominique de Eardley .....	1 50
			Ste. Agathe des Monts .....	1 65
			St. Donat .....	2 00
			N. Dame de Montcerf .....	1 00
			Masson .....	60
				1 50

Je vous prie de me faire remarquer les erreurs qui se seraient glissées dans le tableau ci-dessus.

Ceux qui n'ont payé qu'après le premier janvier de cette année ne devront pas être surpris de ne pas trouver les montants ainsi payés. ■■■ dans ce tableau qui ne renferme que les sommes remises en 1894.

Je vous souhaite santé et prospérité et me sou-  
cris.

Votre tout dévoué serviteur en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCH. D'OTTAWA.

C

A

I -

II.-

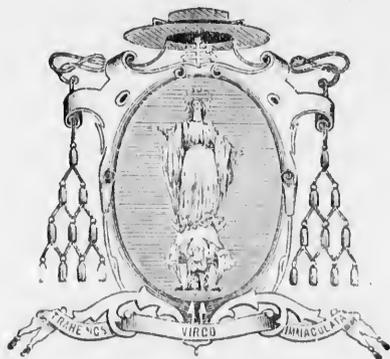
III.-

IV.-

V.-

CHERS

Le 23  
approuv  
mois, de  
à faire



5ième Série—No. 26.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 26 février 1895.

- I.—Additions au bréviaire, etc.
- II.—Cinquième Mine du Rév. P. Lacasse, O.M.I.
- III.—Notes sur les paroisses.
- IV.—Rapport des décès.
- V.—The Catholic Almanac for Ontario.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

Le 23 juillet 1894, N. S. Père Léon XIII a daigné approuver trois décrets, émanés le 10 du même mois, de la S. Cong. des Rites au sujet des additions à faire au martyrologe et à la sixième leçon des

légendes de S. Jean de Dieu, 8 mars, de S. Camille de Lellis, 18 juillet, et de S. Vincent de Paul, 19 juillet.

S. JEAN DE DIEU.

*Additio ad calcem VI lectionis.*

Post verba "in sanctorum numerum retulit": addatur: "et Leo decimus tertius, ex sacrorum catholici orbis Antistitum voto ac Rituum Congregationis consulto, cœlestem omnium hospitalium et infirmorum ubique degentium Patronum declaravit, ipsiusque nomen in agonizantium Litanis invocari præcepit."

Additio ad Martyrologium (8 Martii) Octavo Idus Martii..... "Granatae in Hispania Sancti Joannis de Deo, Ordinis Fratrum Hospitalitatis Infirmorum Institutoris, misericordia in pauperes et sui despicientia celebris: quem Leo decimus tertius, Pontifex Maximus, omnium hospitalium et infirmorum cœlestem Patronum renuntiavit."

S. CAMILLE DE LELLIS.

*Additio ad calcem VI lectionis.*

Post verba: "Sanctorum fastis adscripsit" addatur: "et Leo decimus tertius, ex sacrorum catholici orbis Antistitum voto ac Rituum Congregationis consulto, cœlestem omnium hospitalium et infirmorum ubique degentium Patronum declaravit, ipsiusque nomen in agonizantium Litanis invocari præcepit."

Additio ad Martyrologium (18 Julii) Quinto Decimo Kalendas Augusti..... "Sancti Camilli de Lellis Confessoris, Clericorum Regularium infirmis ministrantium Institutoris, cujus natalis dies pridie Idus Julii recensetur: quem Leo decimus tertius, Pontifex

Maxim  
tronuu

Post  
taunis  
caritati  
genere  
tibus  
caritati  
quomo  
Deum

Addi  
Kaleud  
Confes  
das Oc  
Societa  
et ab e  
apud D

Ces a  
caler s  
dans v  
et les m  
Lellis c  
sant P  
sors.

Le R  
"Cinqu  
Drapea  
plus se  
pères s  
Voici

Maximus, hospitalium et infirmorum cœlestem Patronum renuntiavit."

S. VINCENT DE PAUL.

*Ad calcem VI lectionis.*

Post verba : " die decima nona mensis Julii quotannis assignata," addatur : " Hunc autem divinæ caritatis eximium heroem, de unoquoque hominum genere optime meritum Leo tertius decimus instantibus Sacrorum Antistitibus, omnium Societatum caritatis in toto catholico orbe existentium, et ab eo quomodocumque promanantium, peculiarem apud Deum Patronum declaravit et constituit."

Additio ad Martyrologium (19 Julii) Quarto Decimo Kalendas Augusti....." Sancti Vincentii a Paulo, Confessoris, qui obdormivit in Domino quinto Kalendas Octobris Hunc Leo decimus tertius omnium Societatum caritatis in toto catholico orbe existentium et ab eo quomodocumque promanantium cœlestem apud Deum Patronum constituit."

Ces additions étant obligatoires, vous devez intercaler sans retard, celles qui sont faites aux leçons dans votre bréviaire, les autres dans le martyrologe, et les noms de S. Jean de Dieu et de St. Camille de Lellis dans les litanies des agonisants, au Rituel, devant l'invocation *omnes sancti Pontifices et Confessores.*

II.

Le Rév. Père Lacasse O.M.I. vient de terminer sa " Cinquième Mine " dont le titre même " Autour du Drapeau " invite les catholiques à se grouper en rangs plus serrés autour de leur mère l'Église et de leurs pères spirituels, les pasteurs de leurs âmes.

Voici comment en parle " la Semaine religieuse de

Montréal" à laquelle je souhaite beaucoup d'abonnés dans ce diocèse :

"C'est un vibrant appel à la discipline, un cri de ralliement, invitant tous les catholiques sœurs à se grouper avec respect, à se presser avec amour, autour de notre sainte mère l'Église, fondée par le Fils de Dieu lui-même pour le salut des individus, des familles et des nations.

C'est aussi un rapide exposé des principes sur lesquels devraient être réglées les relations entre l'Église et l'État ; une œuvre d'apologétique chrétienne mise à la portée du peuple ; et, plus exactement peut-être, une œuvre de vulgarisation, où les enseignements des Souverains Pontifes et des Docteurs sur la constitution et l'action de l'Église, comme société religieuse, sont analysés, condensés, coordonnés sous différents titres, et présentés au peuple dans ce langage imagé, souple, nerveux et vil, qu'il parle lui-même si bien, et qu'il aime à retrouver dans les écrits destinés à parfaire son instruction."

"Dans ces temps, et même dans ce pays profondément religieux, où l'on s'efforce de jeter la confusion dans les esprits, en faussant les notions les plus élémentaires et les moins discutables du droit ecclésiastique et de l'autorité disciplinaire de l'Église, il était bon qu'un ami du peuple—connaissant ses goûts et ses besoins et jouissant éminemment de son estime et de son affection, descendit dans ses rangs, pour lui faire entendre les leçons substantielles et fortes dont la Cinquième Mine est remplie "

"A l'avenir, sur les tablettes de son armoire, l'homme du peuple aura s'il le veut, son manuel de droit ecclésiastique. Et ce sera, pour les individus, une garantie de présentation morale, car les lois de notre divine religion sont essentiellement moralisatrices ; ce sera, pour la société un gage de paix et d'honnête prospérité, puisque le Seigneur a promis de bénir les nations qui lui seront fidèles ; et pour l'Église, une

heu  
lorsq  
à ses  
Je  
prod  
tion.  
maîtr  
proc  
distr  
pour  
L'  
gran  
que  
Une  
press  
lique  
Il  
ver j  
encor  
que  
vaille  
un es

Ce  
leurs  
de ne

"L  
me p  
envoy  
leurs  
la bon  
pouvo

heureuse assurance d'être écoutée et mieux comprise, lorsque de sa voix maternelle elle donne des conseils à ses enfants."

Je considère que la diffusion de cette brochure produirait un grand bien au milieu de notre population. Aussi je n'hésite pas à vous prier de la faire connaître à vos paroissiens, de leur conseiller de se la procurer, d'en faire vendre par vos marchands, d'en distribuer vous-même autant d'exemplaires que vous pourrez.

L'ennemi qui ne dort pas fait des ravages déjà trop grands, parmi une certaine classe de nos fidèles ; il faut que nous le combattions jusqu'à ce qu'il soit vaincu. Une des armes de cet ennemi, c'est une certaine presse rédigée par des hommes qui se disent catholiques mais qui font l'œuvre de l'ennemi.

Il faut travailler à empêcher cette presse-là d'arriver jusqu'à nos fidèles. C'est pourquoi nous devons encourager nos bons journaux à l'exclusion de ceux que nous venons de signaler ; nous devons aussi travailler à répandre des brochures, des livres écrits dans un esprit réellement chrétien.

### III.

Ceux d'entre vous qui n'ont pas encore envoyé leurs notes sur leurs paroisses et missions sont priés de ne pas retarder à me les adresser.

### IV.

"Le Conseil d'hygiène de la province de Québec," me prie de demander aux prêtres qui n'ont pas envoyé, chaque mois, les rapports des décès, dans leurs paroisses et missions, l'année dernière, d'avoir la bonté de les lui adresser immédiatement, afin de pouvoir publier bientôt des statistiques complètes.

Tous les évêques de la province ont approuvé que les prêtres desservants soient tenus de faire ces rapports et ce pour aider à une œuvre utile au pays

## V.

Les Sœurs du Précieux Sang de Toronto, ont publié, avec l'approbation des archevêques et évêques d'Ontario un almanach intitulé : "The Catholic Almanac for Ontario"—J'ai sous les yeux une circulaire de Mgr. Walsh, Archevêque de Toronto, qui se lit comme suit :—

"REV. AND DEAR SIR,

You will give me real pleasure by earnestly recommending the "Catholic Almanac of Ontario" to your people. It is a publication of varied interest and of valuable information, especially as regards matters, both civil and ecclesiastical, pertaining to our own Province, and as such it ought to have a place in all the Catholic homes of this Archdiocese."

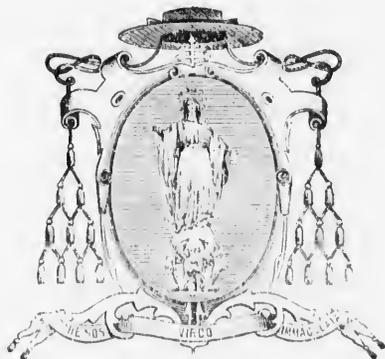
Je verrais avec plaisir cet Almanach dans toutes les familles qui lisent l'anglais. Veuillez en encourager la vente dans vos paroisses.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J

† J. THOMAS, ARCH. D'OTTAWA.

CHERS

Vo  
raire de  
trente-h



5ième Série—No. 27.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 14 avril 1895.

- I.—Visite épiscopale.
- II.—Retraite.
- III.—Synode.
- IV.—Quête de la colonisation.

CHERS COOPÉRATEURS,

### I.

Vous trouverez, à la suite de la présente, l'itinéraire de la visite que je dois faire, cette année, dans *trente-trois* paroisses et missions.

J'aime à penser que tout sera préparé tel que prescrit. Chacun voudra bien relire les ordonnances faites au sujet de ces visites et s'y conformer en tout point.

## II.

La retraite pastorale commencera, à l'université d'Ottawa, le lundi, *cinq* du mois d'*août* prochain pour se terminer le samedi suivant.

Est-il besoin de vous exhorter à vous préparer à ces exercices spirituels dont l'Eglise attend un renouvellement de piété, de zèle, d'amour de Dieu et des âmes chez ses ministres et particulièrement chez ceux qui ont la charge de ses fidèles ?

Non, car vous voulez votre propre avancement dans la perfection sacerdotale, et vous avez un désir ardent de vous rendre de plus en plus propres au saint ministère.

Vous viendrez donc à cette retraite bien préparés pour la prière et la mortification ; vous viendrez vous reposer un peu auprès du divin Maître. Il a des grâces spéciales à vous offrir, des enseignements précieux à vous redire, de suaves consolations à verser dans vos cœurs.

Oh ! que de beaux jours nous allons passer ensemble aux pieds de Jésus-Eucharistie !

## III.

Je vous adresse aujourd'hui même la lettre de convocation du troisième Synode diocésain, dont la session solennelle aura lieu, à la basilique, le 8 du mois d'*août* prochain. Chacun aura soin d'apporter ce qui lui sera nécessaire, en particulier un surplis et une barrette.

tion  
après  
prod  
reur,  
certa

entie

## IV.

Ceux qui auraient oublié la quête de la colonisation devront la faire le premier dimanche de mai après l'avoir annoncée le dimanche précédent. Le produit doit en être remis, sans délai, à Mr. le Procureur, afin que je puisse donner les secours promis à certaines missions.

Agréez, chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

## ITINÉRAIRE DE LA VISITE ÉPISCOPALE.

1895.

St. Louis de Poltimore.....	20, 21,	mai
St. Pierre de Wakefield .....	21, 22,	“
Ste. Elizabeth de Cantley .....	22, 23, 24,	“
St. Etienne de Old Chelsea .....	24, 25, 26,	“
Ste. Cécile de Masham .....	26, 27, 28,	“
St. Camille de L. de Farrelton.....	28, 29, 30,	“
St. Martin de Low .....	30, 31, 1,	juin
Ottawa .....		“
N.-D. de la Merci d'Arundel .....	10, 11, 12,	“
N.-D. de Montfort .....	12, 13, 14,	“
St. Adolphe de Howard .....	14, 15,	“
Ste. Agathe des Monts .....	15, 16, 17,	“
St. Donat de Montcalm .....	17, 18,	“
St. Agricole .....	18, 19,	“
St. Faustin.....	19, 20, 21,	“
St. Jovite.....	21, 22, 23,	“
La Conception .....	23, 24,	“
La Nativité de la B. V. M. de Labelle.....	24, 25,	“
L'Annonciation .....	25, 26,	“
St. Ignace du Nominique .....	26, 27, 28,	“
St. Gérard de Montarville .....	28, 29,	“
N.-D. de Fourvière.....	29, 30, 1	juillet.
N.-D. de Pontmain.....	1, 2,	“
N.-D. du Laus .....	2, 3, 4,	“
N.-D. de la Garde .....	4, 5,	“
N.-D. de la Salette .....	5, 6,	“
Ottawa .....	7,	“
Lac Ste. Marie.....	8, 9, 10,	“
La Visitation de Gracefield .....	10, 11, 12,	“
St. Gabriel de Bouchette .....	12, 13, 14,	“
Ste. Famille .....	14, 15,	“
St. Cajetan .....	15, 16,	“
Ste. Philomène de Montcerf .....	17, 18, 19,	“
St. Bouiface .....	19, 20,	“
L'Assomption de Maniwaki .....	20, 21, 22,	“

CHERS

En m  
recevrez  
devez f  
missions.  
ment et  
j'aurai b  
avez à m  
l'état du



5ième Série—No. 28.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 12 août 1895.

- I. Rapport annuel.
- II. Quêtes du Nord-Ouest et autres.
- III. Conférences ecclésiastiques de 1894.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

En même temps que cette circulaire vous recevrez le blanc du Rapport annuel que vous devez faire, chaque année, sur vos paroisses et missions. Je vous prie de le remplir immédiatement et de me le renvoyer avant la fin du mois, car j'aurai besoin de certains renseignements que vous avez à me donner, pour compléter mon Rapport sur l'état du diocèse en cette présente année

## II.

Vous voudrez bien m'envoyer, dès la semaine prochaine, le produit de la quête dite du Nord-Ouest et des missions sauvages de la province ecclésiastique d'Ottawa.

Ceux qui n'auraient pas encore envoyé le produit des autres quêtes, doivent profiter, pour le faire, de la même occasion

## III.

*Le résumé des conférences de 1894* est imprimé. Vous pouvez et vous devez vous le procurer en vous adressant à M. le Procureur. Ces *résumés* sont la propriété des prêtres et non des églises. C'est donc à eux et non aux églises de les payer.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement à J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

De la

*Copie d'u  
siast*

" Pro  
" le chan  
" et adopt  
" en leur p  
" sivement  
" de cette  
" à l'artic  
" Qu  
" et que,  
" apostoli  
" un comi  
" avec le  
" Qu  
" de son  
" chanoin  
" Ph. Bea

Com  
d'édition  
autres au  
Ce p  
adjoint r  
divers p  
ont en v  
Les men  
tion de  
paragra  
Ce p  
chaîne a

COMMUNICATION AUX MEMBRES

De la Société Ecclésiastique d'Ottawa

I.—RÉSOLUTION DU 30 JUILLET 1894.

*Copie d'une résolution passée à l'assemblée de la caisse Ecclésiastique St. Joseph d'Ottawa, tenue le 30 juillet 1894.*

" Proposé par Monsieur le chanoine Bélanger secondé par M. le chanoine Philip : que du règlement de cette société inprimé " et adopté en 1876 il soit fait une édition refonduë, comprenant " en leur place les amendements dûment faits jusqu'à ce jour inclur- " sivement, édition à mettre d'ailleurs en rapport avec l'état actuel " de cette société, le tout à faire conformément à ce qui est statué " à l'article de la *perme. avec des règles.*

" Que, à cet effet, cette assemblée nomme le comité ci-après " et que, en même temps, elle invite les membres du Vicariat " apostolique de Peatrice, qui ne sont pas représentés ici, à former " un comité adjoint pour faciliter les communications et l'entente " avec le dit comité.

" Que le comité soit composé du Président de cette société, " de son trésorier et de son secrétaire, des Révérends Messieurs " chanoines Plantin, Foley, McCarthy et de Messieurs Whelan, " Ph. Beauchamp."—Adopté.

L. N. CAMPEAU,

*Ptre. Secy.*

Conformément à cette résolution, il a été rédigé un projet d'édition refonduë, comprenant les amendements déjà faits et autres amendements proposés.

Ce projet a été soumis au comité sus-nommé et à un comité adjoint nommé par les membres du Vicariat : il a été modifié en divers points suivant l'avis des deux comités : quelques membres ont en vue d'autres amendements qu'ils proposeront à l'assemblée. Les membres du Vicariat et plusieurs autres désirent l'incorporation de la société : Ceci amènerait le changement de quelques paragraphes.

Ce projet est ci-après proposé aux membres en vue de la prochaine assemblée du cinq août, 7h. P. M. à l'Université d'Ottawa.

## II. PROJET.

*Règlement de la Société ecclésiastique St. Joseph  
de la Province d'Ottawa.*

## Art. I.—NOM.

1. La Société comme jusqu'à ce jour sous le nom de Société ecclésiastique St Joseph d'Ottawa s'appellera à l'avenir Société ecclésiastique St Joseph de la province d'Ottawa.

## Art. II.—FIN.

2. Les fins de cette Société sont : 1<sup>o</sup> de secourir les membres actifs, s'ils deviennent infirmes, malades, trop âgés, ou du moins jugés tels par leur Ordinaire; 2<sup>o</sup> de procurer aux membres défunts les suffrages des survivants : le tout en la manière statuée ci-après.

## Art. III.—ADMISSION ET MEMBRES.

3. Cette Société est formée sous l'autorité des Ordinaires : les prêtres séculiers, qu'ils emploient, y sont admissibles.

4. L'admission se fait aux assemblées annuelles à la majorité des voix.

5. Pour demande d'admission ou emploi par écrit la formule suivante adressé au président ou au secrétaire : V. aux. form.

6. Pour être admis, le candidat doit payer la contribution à partir de son ordination.

7. Les membres sont actifs ou passifs : les membres actifs sont ceux qui ont payé régulièrement leur contribution, ils ont droits aux bénéfices et à donner leur suffrage dans les assemblées : sont membres passifs et perdent les susdits droits ceux qui n'ont pas payé régulièrement leur contribution, comme il est statué ci-après No. 16.

8. Un membre, passant dans une autre province, peut continuer d'appartenir à cette Société ; mais s'il se fait religieux, il cesse d'y appartenir.

## Art. IV.—OBLIGATIONS.

9. La contribution due par chaque membre est annuelle : elle est payable du 1<sup>er</sup> de Janvier au 31 de Décembre de chaque année. Après cette date, elle n'est acceptable que si elle est accompagnée de l'intérêt à six pour cent pour chacune des années arriérées, y compris l'année qui vient de finir.

10. I  
piastres p  
11. S  
mille piast  
12. I  
en justice  
pour tout  
ter tous l  
envers la

13. 7  
incapable  
subvention  
ressources  
de huit m

14. 1  
le trésori  
l'assemblé

15. 7  
ann. l' en  
avec les r  
nier reçu  
arrérages  
allocation

16. 1  
on n'ayan  
sera répu  
secours.

17. 1  
liste des  
ont payé  
membres  
par le se  
envers la  
à la com

18. 1  
(d'ime) c  
survivan

19. 1  
paiemen  
pécunia  
privation  
frage du

10. La contribution est de huit piastres pour les Curés et six piastres pour les vicaires.

11. Si le capital de la Société diminuait au-dessous de huit mille piastres, on verrait à augmenter le taux des contributions.

12. Il est convenu que par le fait de son entrée chacun s'oblige en justice, "*facio ut facias*," à célébrer trois messes (ou une messe) pour tout membre actif venant à décéder : l'obligation d'acquitter tous les messes incombe à celui qui recouvre ses droits actifs envers la Société comme à celui qui les a toujours conservés.

#### Art. V.—BÉNÉFICES.

13. Tout membre actif devenu infirme, malade, trop âgé ou incapable, au jugement de son Ordinaire No. 2, aura droit à une subvention de deux cents dollars, prise sur les revenus ou autres ressources de la Société, de manière à laisser toujours un capital de huit mille piastres.

14. Les deux cents dollars, ou une fraction, seront payés par le trésorier sur ordre du président après avoir été alloués par l'assemblée.

15. Tout membre actif en état d'obtenir secours de la Société aura à en faire la demande par écrit et à l'adresser au président avec les autres autres informations nécessaires, entr'autres, le dernier reçu de ses contributions. Tout les fois qu'il y aura des arrérages, ils seront retenus avec leurs intérêts sur la première allocation.

16. Tout membre arriéré de deux ans, à part l'année courante, on n'ayant payé de tels arrérages que trois mois avant sa demande, sera réputé membre passif et comme tel n'aura droit à aucun secours.

17. Au procès-verbal de l'assemblée annuelle on ajoutera la liste des membres en trois catégories : 1° les membres actifs qui ont payé jusqu'alors ; 2° les membres arriérés qui sont encore membres actifs ; 3° les membres passifs. Ceux-ci seront notifiés par le secrétaire de s'entendre avec leur Evêque sur leurs devoirs envers la Société. Le secrétaire portera aussi la dite notification à la connaissance de l'Evêque.

18. Tout membre actif, après son décès, aura le bénéfice (d'une) ou de trois messes célébrées par chacun des membres survivants.

19. Il n'y aura pas d'exclusion de la société pour défaut de paiement des contributions, mais il y aura privation de secours pécuniaire, le cas échéant comme il est réglé ci-devant No. 10, privation du droit aux messes en cas de décès et du droit de suffrage dans les assemblées.

#### Art. VI.—RETRAITE DES MEMBRES.

20. De la part des membres, la seule voie de sortir de la Société est la démission par écrit adressée au secrétaire pour être communiquée à l'assemblée.

21. Jusqu'à telle démission ainsi faite, tout membre, même passif, est tenu aux charges de la Société, notamment aux contributions et aux messes.

22. Celui qui démissionne n'a droit à aucune indemnité ni à aucun remboursement.

#### Art. VII.—DES SECTIONS ET COMITÉS.

23. Le clergé séculier de chaque diocèse ou vicariat de cette province, sous la présidence de son prélat, forme une section distincte de cette Société.

24. Le président et les autres officiers de la Société forment un comité permanent, soit pour la Société en général, soit en particulier pour la section archidiocésaine.

25. Le président de chacune des autres sections et ses conseillers ordinaires membres actifs de la Société forment un comité permanent pour toutes les intérêts de la section, à moins que la dite section ne nomme un autre comité.

26. Chaque comité peut envoyer sa section, délibérer et décider en tant que le règlement général de la Société n'est pas affecté.

27. La section métropolitaine communique avec les autres sections par leur président respectifs et réciproquement.

#### Art. VIII.—DES OFFICIERS.

28. Les officiers de la Société sont le président et les vice-présidents, le secrétaire, le trésorier et leurs assistants.

29. Les Evêques de la province, en tant qu'ils sont membres actifs, sont présidents et vice-présidents permanents dans l'ordre suivant : le président permanent est le Métropolitain ou son coadjuteur ; le premier vice-président est l'Evêque ou le Vicarépapostolique du plus ancien diocèse ou vicariat, et ainsi de suite.

30. Pour la tenue d'une assemblée, si aucun Evêque n'est présent, la présidence "ad hoc" passe au vicaires généraux dans le même ordre que pour les Evêques.

31. En l'absence des présidents et vice-présidents ci-dessus désignés, une assemblée nommerait un de ses membres pour la présider et expédier les affaires.

32. Le s  
par l'assemb  
remplacés ou

33. Si l  
empêchemen  
taire c, le tr  
rempliraient  
et trésoriers  
actifs, rempli  
riers.

34. Il a  
secrétaire, le  
indiquant le  
la première p  
peut arguer  
donner le sie  
35. Il es  
ment et d'ay

36. Pou  
blées, le prés  
peut aller

37. Six  
président la  
Société. Le  
tenir l'énonc  
Le président  
membres en

38. Un  
No. 29, supp  
tions.

39. Le  
le registre.

Sur le p  
assemblée, e  
sident les n

Sur le r  
il entre in e  
seul. Le ré  
bans, est ré  
à moins qu'i  
il peut être

32. Le secrétaire, le trésorier et leurs assistants sont nommés par l'assemblée et demeurent en charge jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou qu'ils se démettent.

33. Si les officiers susdits venaient à manquer par décès, empêchement ou faute de nomination par l'assemblée, le secrétaire et le trésorier du Métropolitain, si ils sont membres actifs, rempliraient la même charge dans la Société : et les secrétaires et trésoriers des autres Evêques de la province, étant membres actifs, rempliraient les charges d'assistants secrétaires et trésoriers.

#### Art. IX.—DU PRÉSIDENT.

34. Il appartient au président de convoquer, par lettre du secrétaire, les assemblées tant ordinaires qu'extraordinaires, en indiquant le lieu, le jour et l'heure. Dans l'assemblée il occupe la première place, il propose les affaires et pose les questions : il peut arguer et disputer ; il recueille les suffrages, mais ne peut donner le sien que quand les voix sont également partagées.

35. Il est de sa charge de veiller à l'observation du règlement et d'avertir ceux qui l'enfreignent.

36. Pour les cas urgents, dans l'intervalle de deux assemblées, le président avec le concours du trésorier et du secrétaire peut allouer un secours au prorata de la subvention ordinaire.

37. Six membres actifs de la Société peuvent requérir du président la convocation d'une assemblée extraordinaire de la Société. Leur réquisition doit être par écrit, signée d'eux et contenir l'énoncé clair des matières à traiter dans la dite assemblée. Le président, par l'entremise du secrétaire, la communiquera aux membres en les convoquant.

38. Un des vice-présidents permanents, dans l'ordre indiqué No. 29, suppléerait au besoin le président dans toutes ses fonctions.

#### Art. X.—DU SECRÉTAIRE.

39. Le secrétaire tient les livres de la Société, le plumitif et le registre.

Sur le plumitif il écrit en abrégé les délibérations de chaque assemblée, et, séance tenante, il les contresigne après que le président les a signées.

Sur le registre, qui doit être coté et paraphé par le président, il entre in extenso les procès-verbaux des assemblées et les signe seul. Le registre ainsi tenu, après l'approbation des procès-verbaux, est réputé authentique pour tous les membres de la Société, à moins qu'ils ne soit en contradiction avec le plumitif avec lequel il peut être confronté.

40. Si il y a lieu le secrétaire délivre des extraits certifiés du registre, suivant les directions de l'assemblée ou du président.

41. Sur l'ordre du président, il expédie aux membres les circulaires convoquant les assemblées.

42. En vertu de sa charge, il annonce par circulaires le décès des membres; le tout aux frais de la Société, ainsi que ce qui suit.

43. Il fait imprimer en nombre convenable les circulaires et les procès-verbaux des assemblées. Il distribue ceux-ci à chacun des membres présents, avant l'assemblée dans laquelle ils doivent être approuvés, et il les envoie aux absents dans les deux mois suivants. Les membres qui ne les recevraient pas durant cet intervalle, auraient à les lui demander.

44. Au procès-verbal de l'assemblée annuelle, il ajoute la liste des membres en trois catégories, tel que spécifié No. 18; cette liste lui est fournie par le trésorier.

45. Il garde les livres, les lettres et autres documents à lui confiés, tel que demandes de secours ou d'agrégation.

46. L'assistant secrétaire aide le secrétaire et le remplace au besoin.

#### Art. XI. — DU TRÉSORIER ET DE SES ASSISTANTS.

47. Le trésorier perçoit les contributions des membres et leur en délivre reçu; il reçoit aussi les dons, legs, et tous les revenus de la Société; il en dépose le montant en banque au nom de corporation épiscopale d'Ottawa.

48. A l'assemblée annuelle, il rend compte des recettes et des dépenses de l'année et de la valeur de la Société; il fait imprimer ce compte rendu, lequel accompagne fort à propos le procès-verbal du secrétaire.

49. Il fait les débourssés ordonnés soit par l'assemblée, soit par ordre écrit du président contresigné du secrétaire et muni du sceau de la Société. Il fait les dépenses courantes et imprévues pour impressions de procès-verbaux, circulaires, correspondances, achats de livres, etc., lesquelles dépenses il fera allouer par l'assemblée suivante.

50. Au début de chaque année il fournit au secrétaire la liste des membres en trois catégories, tel que spécifié No. 17.

51. Les assistants trésoriers reçoivent les contributions, en délivrent reçu et en rendent compte au trésorier assez tôt pour que lui-même en rende compte à l'assemblée annuelle.

Art. XII.—

52. Ad-

nistrés par

53. Les

les membres

n'a aueune p

54. Il s

assemblée c

l'occasion de

jour de l'ouv

procès-verb

suivre, et ce

il est réglé

55. Les

droit de sim

Les me

dre part au

sont empêc

ei devant é

56. Le

membres ac

se fassent r

57. Sa

décidées pa

sentes.

58. Le

trois memb

59. Il

un sceau q

expédier pa

60. Les

de la corp

l'avis des l

pourront é

gienses ou i

tmire de l

cing pour e

grosse somm

61. Or

set et omis

Lectur

assemblée,

Reddit

ART. XII.—ADMINISTRATION, ASSEMBLÉES, ORDRE DES SÉANCES.

52. *Administration.*—Les affaires de la Société sont administrées par les assemblées générales et sous leur contrôle.

53. Les assemblées générales de la Société sont celles où tous les membres sont convoqués. Tout membre privé de ses pouvoirs n'a aucune part à l'administration, jusqu'à ce qu'il soit réhabilité.

54. Il se tiendra chaque année une assemblée générale, dite assemblée ordinaire ou annuelle. Selon l'usage elle se tient à l'occasion de la retraite ecclésiastique, à l'Université d'Ottawa, le jour de l'ouverture à sept heures P. M. Ordinairement le dernier procès-verbal imprimé porte convocation de l'assemblée qui doit suivre, et ce procès-verbal doit parvenir à tous les membres comme il est réglé No. 43.

55. Les membres passifs, en vue de leur réintégration, ont droit de simple assistance aux assemblées.

Les membres actifs seuls ont droit de suffrage, droit de prendre part aux délibérations et à l'administration des affaires: s'ils sont empêchés, ils peuvent exercer ces droits par procureur; celui-ci devant être un membre actif et muni d'une procuration écrite.

56. Le quorum des assemblées générales est de douze membres actifs: il est à souhaiter que les membres assistent ou se fassent représenter, s'ils ne peuvent assister.

57. Sauf les amendements aux règlements, les affaires sont décidées par la majorité des membres actifs présents ou représentés.

58. Les suffrages seront donnés par scrutin toutes fois que trois membres le demanderont.

59. Il sera fait et mis en main du président et du secrétaire un sceau qu'ils apposeront sur les écrits ou pièces à faire ou à expédier par eux dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

60. Les fonds de la Société seront déposés en banque au nom de la corporation épiscopale d'Ottawa, et, en ce même nom, de l'avis des Evêques, vice-présidents, du trésorier et du secrétaire, pourront être prêtés par Mgr l'Archevêque à des institutions religieuses ou à des fabriques bien solvables. Sauf délibération contraire de l'assemblée, l'intérêt des prêts doit être au moins de cinq pour cent. Il est souvent prudent qu'il n'y ait pas une trop grosse somme placée au même endroit.

61. *Ordre des séances.*—Prière d'ouverture: antienne, verset et oraison du Saint-Esprit.

Lecture par le secrétaire du procès-verbal de la dernière assemblée, pour approbation, sauf corrections requises.

Reddition des comptes de l'année par le trésorier.

Demands d'admission de nouveaux membres.

Demands de secours, faite par écrit, comme les précédentes, et adressées au président, qui les lira ou les fera lire toutes, avant d'en proposer aucune aux délibérations.

Autres affaires concernant l'administration ou les intérêts de la Société.

Prière des clôtures : antienne, verset et oraison de Saint Joseph, Patron de la Société.

ART. XIII.—PERMANENCE ET AMENDEMENTS DU RÈGLEMENT.

62.—Le Présent règlement de la Société Ecclésiastique Saint Joseph de la province d'Ottawa est déclaré permanent, sauf les amendements faits dans les conditions suivantes.

63.—Toute motion d'amendement devra être portée à la connaissance des membres par une circulaire du secrétaire ou par le procès-verbal d'une assemblée annuelle, au moins un mois avant d'être proposée aux délibérations de l'assemblée.

64.—L'assemblée devra être générale.

65.—Les amendements ne seront valables, que s'ils sont adoptés par le suffrage des deux tiers des membres présents ou représentés.

Le tout humblement soumis,

J. A. PLANTIN, CH.,  
*Sec. du Comité.*

NOTA.—Les observations écrites seraient reçues avec reconnaissance.

L'assemblée annuelle aura lieu à l'Université d'Ottawa le 5 août prochain, à 7h. P. M.

Bref de

CHERS

Le ci  
tife rec  
et acc  
nités d  
gagnées  
pour les  
C'est  
temps p  
dernier  
voyer l



5ième Série—No. 29.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 25 août 1895.

*Bref du Pape LÉON XIII, accordant des indulgences  
à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.*

CHERS COOPÉRATEURS,

Le cinquième jour de mai dernier, le Souverain Pontife recommandait aux catholiques des prières spéciales et accordait des indulgences, à l'occasion des solennités de la Pentecôte. Ces indulgences pouvaient être gagnées, cette année même, mais elles restent valables pour les années à suivre.

C'est pourquoi, n'ayant pas reçu le Bref pontifical à temps pour vous le communiquer avant la fête de la dernière Pentecôte, je me fais un devoir de vous en envoyer la traduction en anglais et en français, afin que, en

temps opportun, vous en donniez communication aux fidèles. Le moyen de ne pas l'oublier est de mettre de suite une note, qui vous en rappelle le souvenir, en tête de l'annonce que l'appendice au Rituel vous prescrit de faire le dimanche après l'Ascension.

Nous tous pasteurs dans l'Eglise du Christ, adressons des vœux ardents à Dieu, "pour que, dans le peuple chrétien, partout où il se trouve, il n'y ait qu'une foi dans les esprits et une seule piété dans les œuvres." Faisons prier nos fidèles dans le même but et nous entre-rons ainsi dans la pensée de notre Père commun.

Agréez Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

A TOUS

Il est  
ce vœu  
dans le  
qu'une  
œuvres  
person  
esprit,  
infenti  
Nous l  
que cet  
sollicit  
qui No  
Nos so  
plus cl  
juste ti  
il appa  
suaven

Et e  
voir la  
d'elles,  
de Dieu  
grand  
tions a  
coup s  
flamme  
de Die  
frères.  
que les

## BREF DU SOUVERAIN PONTIFE

Leon XIII, Pape,

A TOUS LES FIDÈLES QUI LIRONT CES LETTRES, SALUT ET  
BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Il est très digne de la prévoyante charité maternelle, ce vœu que l'Église ne cesse d'adresser à Dieu, pour que, dans le peuple chrétien, partout où il se trouve, il n'y ait qu'une foi dans les esprits et une seule piété dans les œuvres. Ainsi Nous qui, représentant sur la terre la personne du divin Pasteur, Nous efforçons d'imiter son esprit, Nous n'omettons d'aucune manière d'exciter cette intention chez les peuples catholiques et maintenant Nous la recommandons avec plus d'insistance aux nations que cette même Église rappelle à elle avec les plus vives sollicitations. De qui Nous avons pris l'initiative et de qui Nous attendons la réalisation de ces conseils et de Nos soins, cela est bien connu et apparaît tous les jours plus clairement : c'est de Celui qui est invoqué à très juste titre sous le nom de *Père des miséricordes*, et à qui il appartient d'illuminer les intelligences et de porter suavement les volontés à leur salut.

Et certes, il est impossible aux catholiques de ne pas voir la grandeur et l'importance de Nos entreprises : d'elles, en effet, dépend, avec l'augmentation de l'honneur de Dieu et la gloire du nom chrétien, le salut éternel d'un grand nombre. Si ces catholiques font ces considérations avec l'esprit religieux qui convient, ils sentiront à coup sûr dans leur cœur, plus vive et plus ardente, la flamme de cette charité surnaturelle qui, pour l'amour de Dieu, ne refuse rien, n'omet aucun effort pour ses frères. Il arrivera ainsi, ce que Nous désirons vivement, que les catholiques s'uniront joyeusement à Nous non

seulement dans l'espoir d'un heureux succès, mais aussi pour procurer à cette œuvre tout le concours possible, celui surtout qu'on obtient de Dieu par d'humbles et de saintes prières.

Pour ce devoir de piété, aucun temps ne paraît plus favorable que celui où jadis les apôtres, après l'Ascension du Seigneur, se réunirent, *persévérant unanimement dans la prière avec Marie Mère de Jésus* (1), attendant la *resta* promise d'en haut et les bienfaits de toutes les grâces.

C'est, en effet, de ce Cénacle auguste et de ce mystère de la descente du Paraclét, que l'Église qui, déjà conçue par le Christ, était née à sa mort, c'est à ce moment que, comme par un souffle venu de Dieu, elle commença à remplir heureusement sa mission à travers tous les peuples qu'elle devait conduire à la même foi et à la nouveauté de la vie chrétienne.

En peu de temps, il s'ensuivit des fruits abondants et remarquables, entre autres cette si grande union des volontés, jamais suffisamment proposée comme modèle à imiter : *la multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme* (2).

C'est pour ce motif que Nous avons voulu, par Notre exhortation et invitation, demander à la piété des catholiques que, à l'exemple de la Vierge-Mère et des saints Apôtres, au moment de la neuvaine préparatoire aux solennités du saint jour de la Pentecôte, ils viennent prier Dieu, mis de cœur et avec une ferveur spéciale, insistant sur cette demande : *Envoyez votre Esprit créateur et nous renouvellerez la face de la terre.*

En effet, on peut espérer les biens les plus grands et les plus féconds de Celui qui est l'Esprit de vérité, qui nous a révélé les secrets de Dieu dans les Saintes Lettres et réconforte l'Église de sa perpétuelle présence : par lesquels, comme par une fontaine vive de sainteté, les âmes régénérées pour l'adoption divine croissent admirable-

(1) Act., I, 14.

(2) Ib., IV, 32.

ment c  
cette g  
cesse c  
la forc  
tout ce  
Enfin  
que, de  
tique,  
pent P  
certain

d'un c  
d'une

Puis  
bue sp  
espère  
mis en  
l'Église  
liques,  
aient l  
la char  
dent le  
possibl  
entre l  
implor  
fermen  
à laque  
lent av  
Christ  
même  
parfait

Mais  
auront  
d'obte  
d'amou  
trésor

C'est

(3) Ph  
(4) Ph  
(5) Ib.

ment et se perfectionnent pour l'éternité. En effet, de cette grâce *multiforme* du Saint-Esprit, découlent sans cesse dans ces âmes la lumière et l'ardeur, la guérison et la force, le soulagement et le repos, le désir d'accomplir tout ce qui est bon et la fécondité des œuvres saintes. Enfin cet Esprit agit avec une telle vertu dans l'Eglise, que, de même que le Christ est la *tête* de ce corps mystique, de même par une comparaison très appropriée, on peut l'en appeler lui-même le *cœur*: car le cœur a une certaine influence cachée, et c'est pour cela qu'on compare à un cœur le Saint-Esprit qui vivifie et unit l'Eglise d'une façon invisible (3).

Puisque lui-même est tout *Charité* et qu'on lui attribue spécialement les œuvres d'amour, il faut grandement espérer que, par Lui, l'esprit de l'erreur et du mal étant mis en fuite, l'union des esprits qui convient aux fils de l'Eglise sera resserrée et se maintiendra. Que ces catholiques, selon l'avis de l'Apôtre, ne fassent rien par querelle, aient les mêmes sentiments et soient unis par le lien de la charité (4), et que, comblant ainsi notre joie, ils rendent la communauté aussi sûre et aussi florissante que possible. Ensuite, de cet exemple de concorde chrétienne entre les catholiques: de ce religieux empressement à implorer le divin Paraclet, il faut espérer, même très fermement, la réconciliation de nos confrères dissidents à laquelle Nous avons donné Nos soins afin qu'ils veuillent avoir en eux *les mêmes sentiments que dans le Christ Jésus* (5), participant un jour avec nous à la même foi et espérance, unis par les liens très doux d'une parfaite charité.

Mais, outre les biens très abondants que les fidèles qui auront répondu à Notre exhortation ne manqueront pas d'obtenir de Dieu pour une telle sollicitude de piété et d'amour fraternels, Nous voulons ajouter et donner, du trésor de l'Eglise, la récompense des saintes indulgences.

C'est pourquoi, à tous ceux qui, à chacun des jours de

(3) *Summa th. S. Thomæ*, p. III, q. VIII, art. 1, ad 3.

(4) *Philipp.*, II, 2, 3.

(5) *Ib.*, 5.

la neuvaine préparatoire à la Pentecôte, auront adressé au Saint-Esprit quelques prières spéciales publiques ou privées, Nous accordons, pour chacun de ces jours, une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, et une indulgence plénière un des jours de la neuvaine ou le jour même de la Pentecôte, ou un des jours de l'octave, à ceux qui, s'étant confessés, et ayant communié, auront prié Dieu à l'intention que Nous avons indiquée plus haut. Nous accordons en outre que ceux qui, par leur piété prieront encore aux mêmes conditions pendant les huit jours qui suivront la Pentecôte, ils puissent gagner de nouveau l'une et l'autre indulgence. Et Nous déclarons et déclarons que ces indulgences pourront encore être appliquées par mode de suffrage aux saintes âmes du Purgatoire, et seront également valables pour les années suivantes.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 5e jour de mai, l'an 1895, de Notre Pontificat, le dix-huitième.

C. Card. DE RUGGIERO.

To all

With  
mother  
mighty  
mitted  
tical de  
person  
follow  
efforts  
and wo  
Christi  
calls to  
from w  
and fro  
hard to  
under  
especial  
gracious  
Catholi  
undertak  
glory o  
eternal  
and rel  
inevita  
an iner  
with G  
obstacle  
tian br  
devoutl  
us, not

## Leo XIII, Pope.

*To all the faithful of Christ who shall be made cognizant  
of the contents of this letter,*

### HEALTH AND APOSTOLIC BENEDICTION.

With a desire worthy of the tender solicitude of a mother, the Church has never ceased to implore the Almighty that the universal Christian people might be united together in the bonds of religious faith and practical devotion. We likewise, who represent on earth the person of the Divine Pastor of souls, have endeavored to follow that example. We have been unremitting in our efforts to foster a like purpose amongst Catholic nations and we now recommend a similar resolution to those Christian nations whom the Church so long and ardently calls to the true centre of Christian unity. The source from which we have attained so many happy anguries and from which we still await renewed assistance is not hard to discern, for it is from Him who is justly invoked under the title of "Father of Mercies" and whose especial prerogative it is to illuminate our minds and graciously lend our wills unto salvation. Nor can even Catholics be blind to the grandeur and dignity of our undertakings, for on their success depends the greater glory of God, the honor of the Christian name and the eternal salvation of many souls. And if they sincerely and religiously consider the beneficent results that must inevitably accrue from our efforts they will experience an increased revival of divine love in their hearts which with God's grace, will prompt them to shrink from no obstacle and strain every nerve on behalf of their Christian brethren. And then it will come to pass—a thing devoutly to be wished—that they will readily unite with us, not only in the firm and unwearing hope of a satis-

factory issue but also in that means which devout and humble supplication obtains from the throne of mercy. For the exercise of this duty of Christian piety there is no time more appropriate than that in which the Apostles of old after the Ascension of our Lord into Heaven "remained together and were persevering with one mind at prayer with Mary the Mother of Jesus" (Acts I., 14.) awaiting the promised help from on High and the treasures of all the gifts of the Holy Spirit.

From that august cennacle of the Parvetele the Church conceived by Christ and brought forth in His saving blood, wafted as it were by the breath of God, went forward on her glorious mission of leading the nations of the earth to the unity of faith and the newness of Christian life.

Within a short period the most admirable and bountiful results followed where we behold that inimitable union of hearts that can never be too strongly recommended for our imitation and example. "And the multitude of believers had but one heart and soul." (Acts iv., 32.) For that reason we have deemed it well both by exhortation and request to excite the devotion of the Catholic people, that following the example of the Virgin Mother and the holy Apostles, they may also, during the nine days preceding the feast of Pentecost, pray God with unanimity of purpose and fervent devotion, repeating the self-same prayer: "Send forth thy spirit and they shall be created and thou shalt renew the face of the earth."

Truly great and salutary are the blessings which we hope to obtain from Him, who is the Spirit of Truth; who has revealed the hidden mysteries of the God head in the sacred Scriptures; who strengthens the Church by His ever-abiding Presence, and from whom as from the living fountain of holiness the souls that are regenerated unto the adoption of the sons of God are wonderfully multiplied and perfected in the supernatural gifts of eternal life.

For it is from the manifold graces of the Holy Spirit

and in  
love,  
Christ  
are de  
power  
mystic  
called  
ence i  
compa  
the Ch  
since a  
whom  
to be l  
be exp  
there s  
harmo  
Cathol  
of the  
"being  
of one  
and be  
strong  
festati  
the em  
are co  
endeav  
realize  
in Chri  
ers wit  
joined  
rity. I  
pond to  
in retu  
further  
ences fr  
Ther  
before  
publicly  
Ghost.

and from His perpetual bounty that divine light and love, health and strength, solace and rest, all good Christian purpose and proficiency in Christian operation are derived. In fine the Holy Spirit so acts by his power in the Church that as Christ is the head of that mystic body so the Holy Ghost may be appropriately called its heart; for "the heart as a certain secret influence in the body; and therefore the Holy Ghost is compared to the heart because He animates and unites the Church in an invisible manner." (St. Thomas.) And since above all the Holy Ghost is that divine charity to whom all the works of love are attributed, it is greatly to be hoped that through Him the spirit of error shall be expelled, the spirit of wickedness restrained, and there shall be effected a closer union and more lasting harmony that will be worthy of the children of the Catholic Church, who, in accordance with the admonition of the Apostles, "should do nothing through strife," but "being of one mind, having the same charity, and being of one accord," will thus fill up the measure of our joy and become not merely in manner but in very deed a strong and flourishing community. From such a manifestation of Christian harmony amongst Catholics; from the earnest devotion of prayer to the Holy Ghost, we are confident that the reconciliation which we have endeavored to effect with our separated brethren may be realized, so that "the mind may be in them which was in Christ Jesus" (Phil. ii., 5), and being at last partakers with us of Faith and Hope they may in time be joined with us in the much desired bonds of perfect charity. Besides the blessings which the faithful who respond to our earnest exhortations shall receive from God in return for their active piety and fraternal charity it further pleases us to bestow the reward of Holy Indulgences from the treasure of the Church.

Therefore, to all those who for nine consecutive days before the Feast of Pentecost shall devoutly recite either publicly or privately some special prayers to the Holy Ghost, we grant, on each of these days, an Indulgence of

seven years and seven quarantines; also a Plenary Indulgence on any one of these days, or on the Feast of Pentecost, or on any day within the following octave, provided that having duly confessed and communicated they pray to God, according to the intentions above specified. We further grant to those who wish to repeat the same conditions of prayer, during the octave following Pentecost, the same Indulgences. Those Indulgences may be applied to the suffering souls in Purgatory; and by our authority we hereby ordain and decree that they shall be available each year for the future, those conditions being observed which are required by law and custom.

Given at Rome, at St. Peter's, under the Fisherman's seal, in the year one thousand eight hundred and ninety-five, on the fifth day of May, in the eighteenth year of our Pontificate.

C. CARDENAL DE RUGGIERO.

CI

AR

I.

II.

III.

CHERS C

Je sui  
troisièm  
les proc  
l'archev  
Je voi  
relire de  
de sujet



5ième Série—No. 30.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

.....  
ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 21 septembre 1895.

- I.—Statuts synodaux.
- II.—Denier de St. Pierre.
- III.—Questions des conférences de 1896.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

Je suis heureux de vous annoncer que les statuts du troisième synode d'Ottawa sont imprimés. Vous vous les procurerez en vous adressant à M. le Procureur de l'archevêché. Prix : 50 cts.

Je vous exhorte non seulement à les lire, mais à les relire de temps à autre ; ils peuvent même vous servir de sujets de méditation.

Je considère qu'il en résulterait un grand bien, si vous donniez à vos paroissiens des instructions bien préparées sur chacune des vertus que je vous signale dans ce troisième synode.

## II.

Je déposerai moi-même, cette année, aux pieds du Souverain Pontife, le Denier de Saint Pierre, recueilli dans ce diocèse. Vous comprendrez facilement qu'il me serait agréable d'avoir à offrir à notre Père commun une somme convenable. Je sais que les fidèles confiés à nos soins sont pauvres, mais ils se sont tant de fois montrés généreux que je ne doute pas qu'ils répondent volontiers à l'appel chaleureux que vous leur ferez en annonçant la quête de ce Denier que Léon XIII s'attend à recevoir de tous ses enfants catholiques.

Aussitôt la quête faite, envoyez-en le produit à M. le Procureur.

## III.

Vous trouverez, à la suite de cette circulaire, les questions des conférences pour l'année 1896.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

+ J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

MATER

Quar  
epistolae  
realitas,  
exponat  
tium: A  
VI. 4.—  
vit Jesu  
amplius  
tionis.

THES  
sive ser  
Magiste  
prout c  
scriptur  
Spiritu

Quar  
cum ?  
nam ?  
quoniam  
delation  
nam su  
quoniam

MATERIE XXXV<sup>a</sup> COLLATIONIS THEOLOGICÆ

MENSE FEBRUARII 1896 HABENDÆ.

*De Scriptura Sacra.*

Quær : 1o ut demonstrentur, ex analysi Cap. V.-X. epistolæ Sancti Pauli ad Hebræos, sacerdotii Christi realitas, superioritas absoluta et efficacia infinita ? 2o ut exponantur sensus verborum ejusdem epistolæ sequentium : *Impossibile est rursus renovari ad penitentiam, VI. 4.—Usque ad interiora velaminis pro nobis introiit Jesus. . . pontifex factus in æternum. VI. 20.—Per amplius et perfectius tabernaculum non hujus creationis. . IX. 11.*

*De Theologia Dogmatica.*

THESIS : Regula fidei christianæ est Verbum Dei, sive scriptum sive viva voce traditum, ab infallibili Magisterio Ecclesiæ catholicæ interpretatum, non autem, prout dicunt passim Protestantes, solum Verbum Dei scriptum a spiritu privato, aut a ratione individua a Spiritu Sancto illuminata, interpretatum.

## DE LITURGIA SACRA.

*De Sacro Viatico.*

Quær : 1o quid intelligitur præciso per sacrum viaticum ? 2o quis dare potest sacrum viaticum et quando ? quoties dari potest in eadem infirmitate ? 3o quænam sunt regulæ seu rubricæ servandæ pro publicatione Sacri Viatici ? quænam pro occulta ? 4o quænam sunt ceremoniæ in domo infirmi peragendæ ? 5o quænam formulæ usurpari debet, si viaticum pro secunda

aut altera vice ministratur? an formula: "*Accipe Viaticum,*" vel formula pro communione: "*Corpus Domini N. J. C. . . . ?*"

MATERIÆ XXXVIÆ COLLATIONIS THEOLOGICÆ.

MENSE OCTOBRIS 1896 HABENDÆ.

*Cusus conscientia.*

*Daniel* cupiens inire matrimonium cum *Amelia*, consobrina sua, dispensationem ad id obtinet a Sancta Sede Sed, Heu! en miser ille *Daniel*, paucis diebus peccat obtentam prædictam dispensationem, carnaliter peccat ex fragilitate cum *Amelia*, consobrina sibi desponsata. Prædie autem nuptiarum cum ipsa celebrandarum, adveniente nocte, *Daniel* adit *Cyrillum*, confessarium et parochum suum, et illi aperit in confessione peccatum a se commissum. Stupescit *Cyrillus* et inenutanter declarat *Danieli*, qui illud ignorat, quod, propter copulam hanc incestuosam cum *Amelia*, jam non potest matrimonium inire cum illa, antequam novam dispensationem obtinuerit. Instanter autem exostulante *Daniele* ut nuptiæ suæ non differantur ad aliud tempus, quia parata sunt omnia, altitia occisa, et numerosus jam adest concursus parentum ac amicorum, recurrit *Cyrillus* ad theologiam, et legit "episcopum dispensare posse, ex potestate quasi ordinaria, urgente necessitate, super impedimentis occultis in quibus Papa dispensare solet." Casus certe urget, cum scandalum sit vitandum. Deficiente tempore ut ab episcopo dispensationem obtineat, scribit *Cyrillus* ad ipsum quod, attentis circumstantiis, censet sibi licere *presumere concessionem dispensationis petite*, et quærit ut citissime mittatur. Postero mane, promissione obtenta a *Daniele* quod matrimonium non consummabit antequam dispensationem obtinuerit, illum solemniter jungit vinculo matrimoniali cum *Amelia*.

Quæres  
disciplina  
liditatis,  
dispensat  
Utrum no  
si, post  
inter eos  
perum a  
dubiis?  
in casu  
petite co  
elem de  
matrimo  
sationem

DE JAN  
BU

Quæres  
vicarii c  
auxiliar  
parochi  
per al  
casu c  
eorum c  
delegar  
40. Quo

Quæres igitur : 1o Utrum, juxta præsentem Ecclesiæ disciplinam, necessario exprimenda est, sub pœna invaliditatis, copula incestuosa inter sponso, in petitione dispensationis ab impedimento consanguinitatis ? 2o Utrum nova dispensatione indigeant sponsi consanguinei, si, post obtentam dispensationem, copula incestuosa inter eos intercesserit ? 3o Quanam sit potestas episcoporum ad dispensandum in impedimentis oculis aut dubiis ? 4o Quid sentiendum de ratione agendi Cyrilli in casu exposito ? Potuitne præsumere dispensationis petite concessionem ? Egitne prudenter monendo Danielem de existentia impedimenti præsumpti, necnon de matrimonio non consummando ante obtentam dispensationem ?

---

## DE HISTORIA ECCLESIASTICA.

DE Jansenismi historia a tempore promulgationis  
Bulle Clementis XI "Unigenitus" usque  
ad præsens tempus.

### DE JURE CANONICO.

#### *De vicariis parochialibus.*

Quer. 1o. quanam jurisdictionem habent, ex jure, vicarii qui parochia residenti et parochiam administranti auxiliantur ? 2o. Utrum vicarii jurisdictionem erga parochianos possint extra parochiam exercere per se vel per alios ? 3o. An, quando parochus accepit ab alio, pro casu determinato, facultatem assistendi matrimonio eorum qui non sunt ipsius parochiani, summ vicarium delegare possit ad hujusmodi matrimonii celebrationem ? 4o. Quomodo cessat jurisdic<sup>o</sup> vicariorum parochialium ?

C  
A  
Lettre

CHERS

Notre  
ardente  
de la V  
le triom  
père qu  
seront  
catholique  
leurs p  
vaillero  
courage  
C'est p



5ième Série—No. 31.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

.....

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 24 septembre 1895.

Lettre encyclique *Adjuvancem populi christiani* de S. S.  
le Pape Léon XIII, à l'occasion des prières du  
mois d'octobre.

CHERS COOPÉRATEURS,

Notre grand Pape a pour la B. V. Marie une dévotion ardente : il met en elle toutes ses espérances. Il attend de la Vierge, *forte comme une armée rangée en bataille*, le triomphe de la papauté et, par là, de l'Eglise ; il espère que, par elle, toutes les hérésies et les schismes seront dissipés ; il a confiance que, par son Rosaire, les catholiques, se groupant en rangs plus serrés auprès de leurs pasteurs et leur étant de plus en plus soumis, travailleront sincèrement à leur perfection et lutteront avec courage contre les ennemis du Christ et de son œuvre. C'est pourquoi il ne cesse de demander à ses enfants de

prendre en main la couronne de notre Mère céleste pour prier et méditer : c'est pourquoi, chaque année, il publie une encyclique, à l'approche du mois d'octobre, pour exciter, dans tous les cœurs, la dévotion à Notre-Dame du saint Rosaire.

Pour entrer dans les paternelles intentions de Sa Sainteté, je m'empresse de vous communiquer la traduction de sa nouvelle lettre commençant par les mots *Adjuvencem populi christiani*, datée du 5 du présent mois.

Vous la lirez, en une ou plusieurs fois, à vos chers paroissiens, en ayant soin d'en faire ressortir les points saillants, qui indiquent si bien les préoccupations du Vicaire de Jésus-Christ, ses craintes, ses espérances.

Vous y puiserez un nouveau motif de faire, chaque jour du mois d'octobre, les exercices prescrits, auxquels sont attachées de précieuses indulgences.

Les réjouissances des sectaires de l'Italie, qui ont eu lieu le 20 de ce mois, ont renouvelé, dans les cœurs vraiment catholiques, la profonde douleur que la prise de Rome leur avait causée, il y a vingt-cinq ans. Invitez vos fidèles à redoubler de ferveur dans leurs supplications à la Vierge du Rosaire, afin que le Seigneur, se laissant toucher, le Souverain Pontife soit rétabli dans son pouvoir temporel.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

N. T. S.

À la Pa  
ce

À Nos  
A

Vénéra

S

Il croissant  
plus gra  
sante et  
noms dor  
de l'ouar  
répand  
Marie, p

Les e  
telle bie  
grande.

## LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. Léon XIII Pape par la Divine Providence.

~~~~~

*Aux Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, et  
autres Ordinaires, en paix et en commu-  
nion avec le Saint Siège.*

—

*A Nos vénérables Frères les Patriarches, Primats,  
Archevêques, Evêques et autres Ordi-  
naires en paix et en commu-  
nion avec le Siège  
Apostolique.*

LÉON XIII PAPE.

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

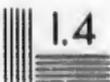
Il convient de louer avec une solennité sans cesse croissante et d'implorer avec une confiance de plus en plus grande la Vierge Mère de Dieu, auxiliatrice puissante et très élément du peuple chrétien. En effet, elle nous donne toujours de nouveaux sujets de confiance et de louanges, cette abondance de bienfaits variés qui se répand chaque jour de tous côtés grâce à la Vierge Marie, pour le bien commun.

Les catholiques ne manquent pas de répondre à une telle bienveillance par les marques d'une piété très grande. Autant que jamais, au milieu des circonstances



# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

300 First Street  
Rochester, New York 14609 USA  
Tel: 716/482-2500  
© 1987 APPLIED IMAGE Inc

actuelles, si funestes à la religion, il nous est permis de voir l'amour et le culte de la Très Sainte Vierge puissants et ardents dans toutes les classes. On a de magnifiques preuves de ce fait dans le rétablissement et la multiplication générale des associations sous la protection de Marie, dans les temples somptueux élevés à Son nom auguste, dans la fréquence des pieux pèlerinages qui se rendent à Ses sanctuaires vénérés, dans les congrès qui se réunissent pour travailler à Sa gloire, dans diverses manifestations du même genre, excellentes par elles-mêmes et pleines d'heureuses promesses pour l'avenir.

Un fait tout spécial qu'il nous est bien doux de signaler, c'est que, parmi les formes multiples que revêt la piété envers Marie, le Rosaire, cette prière si excellente, se répand de plus en plus, est de plus en plus honorée et pratiquée. Cela, disons-Nous, Nous est très agréable, car si Nous avons consacré de grands soins à la diffusion de cette dévotion, Nous voyons bien, d'autre part, avec quelle bienveillance la Reine céleste, suppliée de la sorte, a répondu à Nos vœux. Nous avons confiance, en outre, de la voir adoucir les soies et les amertumes que vont amener des jours prochains.

Mais surtout Nous attendons de la puissance du Rosaire un grand secours pour l'extension du royaume du Christ. Nous l'avons plus d'une fois déclaré, les desseins que Nous nourrissons avec ardeur à l'heure actuelle, concernant la réconciliation des peuples séparés de l'Eglise : en même temps Nous avons indiqué que c'était surtout en priant, en suppliant la Puissance divine que l'on obtiendrait un heureux résultat. Il y a quelque temps, Nous avons exprimé encore la même pensée, lorsqu'à l'occasion de la solennité de la Pentecôte, Nous avons recommandé d'adresser dans ce sens des prières spéciales au Saint-Esprit. A ce conseil, on a obtempéré de toutes parts avec beaucoup de zèle. Mais en regard à la difficulté des circonstances, et en ce qui concerne la constance nécessaire en toute vertu, il est bon de suivre le conseil de l'Apôtre : " Persévérez dans la prière," (Col. IV, 2). D'autant plus que les heureux résultats obtenus

au e  
prior  
rable  
plus  
dant  
avec  
règle  
de pu  
péru  
Le  
nous  
fait  
Jean  
dit-il  
tion  
hum  
chés  
Cant  
time  
dont  
Ma  
vaste  
d'inc  
par s  
ses d  
ères :  
l'Egli  
partie  
son e  
C'e  
puiss  
élevé  
comm  
tants.  
a com  
tégor  
partie  
en to  
cette  
sorte

au commencement semblent nous inviter doucement à prier ainsi avec constance. Rien, assurément, Nos Vénérables Frères, ne sera plus utile à ce but et ne Nous sera plus agréable que de vous voir, vous et vos fidèles, pendant tout le prochain mois d'octobre, prier instantment avec Nous, par la récitation du Rosaire, suivant les règles accoutumées, la Vierge Mère. Nous avons certes de puissants motifs pour confier à Son appui, avec l'espérance la plus ardente, Nos projets et Nos vœux.

Le mystère de la très grande charité du Christ envers nous est mis en lumière d'une façon excellente par ce fait qu'en mourant, il a voulu confier sa mère à saint Jean en un testament mémorable : "Voici votre fils," lui dit-il. Or, en la personne de Jean, devant l'interprétation constante de l'Eglise, le Christ a désigné le genre humain, et plus spécialement ceux qui lui seraient attachés par la foi. C'est dans ce sens que saint Anselme de Cantorbery a dit : "Quelle faveur est plus digne d'estime que celle par laquelle, Vierge, tu es la mère de ceux dont le Christ daigne être le père et le frère !"

Mari'e a reçu avec générosité ce grand présent et cette vaste mission, consacrés au Cénacle. Elle a soutenu d'une façon admirable les débuts de la nation chrétienne par ses saints exemples, par l'autorité de ses conseils, par ses douces consolations, par l'efficacité de ses saintes prières : Elle s'est montrée très véritablement la mère de l'Eglise, le guide et la reine des apôtres, rendant ceux-ci participants des oracles divins "qu'elle conservait dans son cœur."

C'est à peine si l'on peut dire quelle largeur et quelle puissance Elle a apporté à ces secours, alors qu'Elle a été élevée auprès de Son fils, au faite de la gloire céleste, comme il convenait à Ses mérites si illustres et si éclatants. Du haut du ciel, selon les desseins de Dieu, Elle a commencé dès lors à veiller sur l'Eglise, à Nous protéger comme une mère, de telle sorte qu'Elle qui avait participé à la rédemption humaine, Elle contribue aussi en tout temps à la dispensation de la grâce divine de cette rédemption, ayant reçu un pouvoir en quelque sorte immense.

C'est donc à bon droit que les âmes chrétiennes obéissant pour ainsi dire à une impulsion naturelle, s'élèvent vers Marie, lui communiquant avec confiance leurs desirs et leurs œuvres, leurs angoisses et leurs joies ; qu'avec une affection filiale elles se recommandent ainsi que tout ce qui les intéresse, aux soins et à la bonté de cette puissante protectrice. C'est donc aussi avec raison que vers Marie de nombreuses louanges s'élèvent, de toutes les nations et de tous les rites, se multipliant à travers les siècles. Entre beaucoup d'autres titres, Elle est notre reine, notre médiatrice (saint Bernard, serm. II, *in adv. Dom. a. 5*), "la réparatrice du monde entier" (saint Tharasius, *or. in. present. Deip*) "la dispensatrice des dons de Dieu" (*in officio græco*, VIII déc.)

Et puisque le fondement et la source des dons de Dieu, qui élèvent l'homme au-dessus de sa nature vers les biens éternels, c'est la foi ; pour acquérir cette foi, pour l'entretenir d'une façon salutaire, elle est nécessaire, l'action cachée, célébrée avec raison, de Celle qui a engendré "l'Auteur de la foi", et, qui, à cause de Sa foi, a été sauvée bienheureuse. "Il n'y a personne, ô Vierge très sainte, qui soit rempli de la connaissance de Dieu, sinon par vous ; il n'y a personne qui soit sauvé, sinon par vous, ô Mère de Dieu ; il n'y a personne qui obtienne un don de la Miséricorde éternelle, sinon par vous. (S. German, Constant, *Or. II, in dormit, B. M. V.*)

Il ne semblera certes pas aller trop loin, celui qui affirmera que c'est surtout sous la direction et par le secours de Marie que la sagesse et la doctrine évangéliques, au milieu d'immenses obstacles, se sont répandues par un progrès si rapide parmi toutes les nations, portant partout le règne nouveau de la justice et de la paix. Telle est la conviction qui inspira l'oraison et la prière de saint Cyrille d'Alexandrie, alors qu'il adressait en ces termes à la Vierge : "C'est par vous que les Apôtres ont prêché aux nations la doctrine du salut ; c'est par vous que la Croix bénie est célébrée et adorée dans le monde entier ; c'est par vous que sont mis en fuite les démons, et que l'homme lui-même est rappelé au ciel ; c'est par vous que toute créature retenue dans les erreurs de l'idolâtrie est

ranne  
que  
dans  
cont

Bi  
Mari  
la ve  
la fe  
taeté

Il  
comm  
admi  
l'on a  
de zè  
lant  
à son  
honn  
folup  
mène  
piété

Pr  
nique  
s'app  
somm  
dans  
teurs  
quabl  
lique

C'e  
gesse  
gratit  
alors  
et non  
eues e

En  
gardie  
de sui  
lennel  
ils n'e  
ses fa

ramenée à la connaissance de la vérité : c'est par vous que les fidèles sont parvenus au saint baptême, et que dans toute nation des Eglises ont été fondées." (*Hom. contra Nestor.*)

Bien plus, comme l'a proclamé le même docteur, c'est Marie qui a fait régner et rendu puissant "le sceptre de la vraie foi." Elle a déployé des soins incessants afin que la foi catholique demeure parmi les peuples, solide, intacte, puissante et féconde.

Il existe à ce sujet des preuves nombreuses et assez communes, qui se sont manifestées parfois d'une manière admirable. Dans les temps et dans les pays surtout où l'on a dû regretter que la foi soit alanguie par le manque de zèle ou ébranlée par de funestes erreurs, le bienveillant secours de la sainte Vierge s'est fait sentir. Grâce à son impulsion et à son appui, on a vu paraître des hommes illustres par leur sainteté et par leur zèle apostolique, pour s'opposer aux efforts des pervers, pour ramener les hommes à une vie chrétienne et ranimer leur piété.

Puissant à lui seul comme un grand nombre fut Dominique de Guzman, qui se consacra à cette double tâche, s'appuyant heureusement sur le Rosaire de Marie. Personne n'ignore quelle grande part à la Mère de Dieu dans les services rendus par les vénérables Pères et Docteurs de l'Eglise qui ont travaillé d'une façon si remarquable à la conservation et à l'éclat de la vérité catholique.

C'est d'Elle, en effet, d'Elle "le Siège de la divine Sagesse," que déconflèrent sur eux, ils le reconnaissent avec gratitude, d'abondantes et d'excellentes inspirations, alors qu'ils composaient leurs écrits, c'est par Elle donc, et non par eux-mêmes, ils le déclarent, qu'ont été vaincues de funestes erreurs.

Enfin, les princes de l'Eglise et les Pontifes romains, gardiens et défenseurs de la foi, les uns pour conduire de saintes guerres, les autres pour rendre des décrets solennels, ont imploré le nom de la mère de Dieu, et jamais ils n'ont manqué d'éprouver son très puissant secours et ses faveurs.

Aussi, avec autant de vérité que d'éclat, l'Eglise et les Pères rendent gloire à Marie : "Salut, ô bouche toujours écloquente des apôtres, ô solide fondement de la foi, rempart inébranlable de l'Eglise (*Ec hymno Græcor*); salut, ô vous par qui Nous avons été inscrits au nombre des citoyens de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique (saint Jean Damas. *Or, in annunc, Dei gen.*); salut, source divine, grâce à laquelle les fleuves de la sagesse divine, roulant les eaux très pures et très limpides de l'orthodoxie, repoussent la foule des erreurs (saint Germ. Const. *Or, in Delip. præsent.* 14). Réjoisissez-vous, parce que seule vous avez détruit toutes les hérésies, dans le monde entier." (*M. off. B. M. V.*)

La grande part qu'a eue et qu'a la sainte Vierge dans le règne, dans les luttes et dans les triomphes de la foi catholique, met en lumière la volonté divine à Son égard et doit inspirer une douce espérance à tous les hommes de bien, en ce qui concerne la réalisation de leurs vœux communs.

Il faut avoir confiance en Marie, il faut prier Marie. Que la profession d'une même foi maintienne les âmes dans la concorde, que le lien d'une parfaite charité réunisse les volontés, ce sera là pour la Religion une gloire nouvelle et ardemment souhaitée. Marie pourra, par sa vertu, mener à bien ce vœu.

Comment ne voudrait-Elle pas faire en sorte que les nations dont son Fils unique a demandé ardemment à Dieu le Père l'union étroite, qu'il a appelées par un même baptême au même héritage salutaire, acquis à un prix immense, se dirigent unanimement vers "Son admirable lumière." Comment ne voudrait-Elle pas déployer toute Sa bonté et toute Sa providence pour soulager sur ce point les longs soucis de l'Eglise Epouse du Christ, pour réaliser parmi les familles chrétiennes, le bienfait de l'unité qui est le fruit insigne de Sa *maternité*!

L'espérance de voir bientôt se réaliser cet heureux résultat, semble confirmée par la croyance et la confiance qui s'affirment dans les âmes pieuses : que Marie sera le lien béni, à la fois doux et fort, grâce auquel tous ceux

qui a  
vien  
comm  
terre

Le  
exen  
sonv  
cord  
nion  
sanc  
sanc  
Sain  
fait,  
saint  
mém

Ar  
Notr  
pou  
nom  
des  
leur  
certa

Jo  
mon  
ce pr  
soin.  
tion  
plus  
aider

Or  
saint  
man  
celle  
elle d  
term  
viten  
de to  
hist.  
Græ  
donn

qui aiment le Christ, de quelque nation qu'ils soient, deviendront un seul peuple, un peuple de frères, obéissant comme à un Père commun, au Vicaire de Jésus sur la terre, au Pontife romain.

Tei notre esprit vole de lui-même vers les magnifiques exemples de l'antique unité, et dans notre âme revit le souvenir du grand concile d'Ephèse. Le souverain accord de foi qui réunissait alors dans une même communion l'Orient et l'Occident se manifesta là avec une puissance et un éclat singuliers : lorsque les Pères eurent sanctionné régulièrement le dogme d'après lequel "la Sainte Vierge est la Mère de Dieu," la nouvelle de ce fait, se répandant à travers la cité, transportée d'une sainte joie, remplit le monde chrétien tout entier d'une même magnifique allégresse.

Aussi nombreux sont les motifs qui viennent appuyer Notre confiance en la Vierge puissante et très bonne, pour ce qui concerne la réalisation de Nos désirs, aussi nombreuses sont les raisons qui doivent exciter le zèle des catholiques à prier Marie. Qu'ils considèrent, en leur âme, combien cette piété est belle, combien elle sera certainement agréable à cette même Vierge.

Jonissant, comme ils le font, de l'unité de la foi, ils montrent ainsi qu'ils estiment grandement, à juste titre, ce précieux bienfait, et qu'ils veulent le conserver avec soin. D'autre part, ils ne peuvent manifester leur affection fraternelle envers leurs frères séparés d'une façon plus excellente qu'en faisant tous leurs efforts pour les aider à reconquérir le plus précieux de tous les biens.

Or, cette affection fraternelle, qui se manifeste si puissante dans toute l'histoire de l'Eglise, a toujours demandé sa force surtout à la Mère de Dieu, comme à celle qui peut le mieux procurer la foi et l'unité. C'est elle que Saint Germain de Constantinople priait en ces termes ; " Souvenez-vous des chrétiens qui sont vos serviteurs, appuyez les prières de tous, aidez les espérances de tous, fortifiez la foi, réunissez toutes les Eglises." (*Or. hist. in dorm. Deip.*) Telle est encore la prière des Grecs à Marie : " O Vierge très pure, vous à qui il a été donné d'approcher sans crainte de votre Fils, ô Vierge

très sainte, priez-le d'accorder la paix au monde, d'inspirer le même esprit à toutes les Eglises et tous nous vous glorifions."

Un nouveau motif nous permet d'espérer que Marie écoutera favorablement les prières que Nous lui adresserons en faveur des nations dissidentes, ce sont les grands mérites qu'ont eus à son égard ces Eglises, et en particulier celles d'Orient. Elles ont contribué beaucoup à répandre son culte. Dans leur sein, Sa gloire a trouvé des appuis et des défenseurs, puissants par leur autorité et par leurs écrits, des panégyristes remarquables par l'ardeur et en même temps par la suavité de leur éloquence, "des impératrices chéries de Dieu" (saint Cyrille. *Alex. De fide ad Pulcher et soror, reg.*) ont imité l'exemple de la Vierge très pure, ont fait d'elle l'objet de leur munificence; des temples et des basiliques où on lui rendait un culte royal ont été élevés.

Nous voulons citer ici un fait qui ne s'écarte pas de Notre sujet, et qui est glorieux pour la sainte Mère de Dieu.

Personne n'ignore qu'un grand nombre de Ses saintes images, venant d'Orient, à la suite de diverses circonstances, se sont trouvées transportées en Occident, et notamment en Italie: Nos pères les ont reçues avec un grand respect, les ont magnifiquement honorées, et leurs descendants s'efforcent d'entourer de la même piété ces images sacrées. Il Nous semble que ces images subsistent par Nous comme les témoins d'une époque où toute la famille chrétienne vivait partout unie, comme les granges précieux d'un héritage commun: il semble que par leur vue la Vierge elle-même invite les âmes à se souvenir de ceux que l'Eglise catholique rappelle très affectueusement à jouir de l'ancienne union, dans son sein, et de l'antique allégresse.

Ainsi, l'œuvre de l'unité chrétienne a reçu de Dieu un grand appui en Marie. Bien qu'il n'y ait pas qu'un genre unique de prière, qui nous permette de mériter cet appui, Nous pensons que l'institution du Rosaire atteint ce but d'une façon excellente et très féconde. Nous avons indiqué ailleurs que l'un des principaux avantages qu'

offre  
moy  
gar  
que  
O  
la f  
priè  
tère  
tous  
pass  
réde  
lier  
fait  
mèr  
L  
de e  
nièr  
joye  
de M  
men  
tion  
péris  
d'un  
C  
myst  
et d'  
qui e  
quoi  
lente  
sépar  
ment  
Mari  
seule  
Chris  
13)  
Chris  
duisi  
To  
parés  
regu

offre cette prière est celui-ci : le chrétien y trouve un moyen accessible à tous, et facile, de nourrir sa foi, de la garantir de tout danger d'ignorance et d'erreur ; c'est ce que mettent en évidence les origines mêmes du Rosaire.

On voit aussi combien étroitement se rapporte à Marie la foi ainsi mise en pratique, soit par la répétition des prières vocales, soit surtout par la méditation des mystères. En effet, toutes les fois que devant Elle nous récitons suppliants le chapelet suivant les règles, nous repassons en notre mémoire l'œuvre admirable de notre rédemption et nous contemplant, comme s'ils se déroulaient sous nos yeux, les événements successifs qui ont fait d'Elle la Mère de Dieu et en même temps Notre mère.

La grandeur de cette double dignité, les fruits bénis de ce double ministère apparaissent dans une vive lumière à celui qui médite religieusement les mystères joyeux, douloureux et glorieux, dans lesquels le souvenir de Marie s'associe à celui de son Fils. Il s'ensuit assurément que l'âme brûle envers Elle des sentiments d'affection et de reconnaissance et, méprisant tous les biens périssables, s'efforce courageusement de se montrer digne d'une telle mère et de ses grands bienfaits.

Cette considération fréquente et fidèle des différents mystères ne peut manquer d'être très agréable à Marie, et d'animer de miséricorde envers les hommes cette mère qui est de beaucoup la meilleure de toutes. Voilà pourquoi Nous avons dit que la prière du Rosaire sera excellente pour plaider auprès d'Elle la cause de nos frères séparés. Cette prière se rapporte en effet, tout spécialement à la mission de Sa maternité spirituelle. En effet, Marie a engendré et n'a pu engendrer que dans une seule foi et dans un seul amour, tous ceux qui sont du Christ : et le Christ, en effet, est-il divisé ?" (I Cor., I, 13). Nous devons donc tous vivre ensemble la vie du Christ, afin que dans un seul et même corps nous produisions des fruits pour Dieu (Rom. VII, 4).

Tous ceux donc que de funestes circonstances ont séparés de cette unité, il faut que cette même mère, qui a reçu de Dieu le don de faire naître perpétuellement une

sainte postérité, les enfants de nouveau, en quelque sorte, à la vie du Christ. C'est là assurément un résultat qu'elle-même désire vivement procurer ; sur la guirlande de prières très agréables que Nous lui tresserons, elle attirera en abondance les secours de l'*Esprit vivifiant*. Puissent les hommes de bien ne pas refuser d'obtempérer à la volonté de cette mère miséricordieuse : songeant à leur salut, puissent ils écouter son invitation très douce : " Mes petits enfants, que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous."

Ayant ainsi éprouvé la vertu du Rosaire, quelques uns de Nos prédécesseurs consacèrent des soins tout particuliers à le répandre à travers les nations orientales. Ce sont surtout Eugène IV, par la constitution *Ad resperascente*, datée de l'année 1439, Innocent XII et Clément XI. Par leur autorité, de grands privilèges furent même accordés sur ce point à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Les bons résultats ne manquèrent pas, grâce au zèle des membres de ce même ordre, et des documents nombreux et éclatants en témoignent, quoique par la suite le temps et de funestes circonstances aient grandement nui aux progrès de cette œuvre.

À Notre époque, cette même dévotion du Rosaire, que Nous avons louée au début, a pénétré, en ces régions, dans l'âme de beaucoup de chrétiens. De même qu'elle répond à Nos efforts, de même Nous espérons qu'elle contribuera beaucoup à amener la réalisation de Nos vœux.

À cette espérance se rattache un fait heureux qui concerne à la fois l'Orient et l'Occident, et qui concorde pleinement avec ces mêmes désirs. Nous voulons parler, Vénérables Frères, du projet qui a pris naissance dans l'imposant congrès eucharistique tenu à Jérusalem, à savoir l'édification d'un temple en l'honneur de la Reine du très saint Rosaire : il serait élevé à Patras, en Achaïe, non loin de l'endroit où, sous les auspices de la Reine du Rosaire, la religion chrétienne brilla d'un si vif éclat. Ainsi qu'avec beaucoup de joie Nous l'avons appris de la part du comité qui a été constitué, avec Notre approbation, pour réaliser ce projet, pour diriger cette

œuvre  
beau  
en o  
l'œu  
soit  
la g  
que  
men  
Ce  
me  
l'Aut  
sera  
qu'av  
mett  
bien  
Et  
revie  
que  
le m  
secou  
ticut  
Dieu  
sent  
vous  
serve  
l'amè  
blisse  
Qu  
catho  
les li  
contat  
lent d  
précie  
très v  
tres,  
de ch  
très s  
et en  
Qu  
pande

œuvre, déjà la plupart d'entre vous ont recueilli avec beaucoup de zèle des offrandes faites à cette fin. Ils ont, en outre, promis d'agir de même jusqu'à l'achèvement de l'œuvre. On s'est déjà occupé de celle-ci assez pour qu'il soit possible d'entreprendre un monument convenant à la grandeur de son objet, et Nous avons fait en sorte que la première pierre du temple soit posée prochainement, au milieu de cérémonies solennelles.

Ce temple s'élèvera, au nom du peuple chrétien, comme un monument d'éternelle reconnaissance envers l'Auxiliatrice et la Mère céleste des fidèles. Celle-ci y sera invoquée selon le rite grec et selon le rite latin, afin qu'avec une bienveillance sans cesse croissante, Elle mette le comble à ses bienfaits anciens par de nouveaux bienfaits.

Et maintenant, Vénérables Frères, Notre exhortation revient sur le même terrain d'où elle est partie. Oui, que tous les pasteurs et tous les fidèles, surtout pendant le mois prochain, invoque avec une entière confiance le secours de la Vierge puissante. Qu'en public et en particulier, ils ne cessent de louer et de prier la Mère de Dieu et la nôtre ; que d'un commun accord ils lui adressent leurs vœux et leurs supplications : "Montrez que vous êtes notre mère." Que sa maternelle clémence conserve sa famille entière à l'abri de tout péril, qu'elle l'amène toute au bonheur de la vraie foi, qu'elle l'établisse surtout dans la sainte unité.

Qu'elle-même dirige des regards bienveillants sur les catholiques de toute nation ; qu'elle resserrant entre eux les liens de la charité, Elle les rende plus ardents et plus contents à soutenir la gloire de la religion, d'où découlent en même temps pour la société les biens les plus précieux. Qu'elle considère aussi, avec une bienveillance très vive, les peuples dissidents, nations grandes et illustres, âmes nobles et qui se souviennent de leurs devoirs de chrétiens ; que dans leur sein Elle fasse naître de très salutaires désirs, puis, qu'Elle entretienne ces désirs et en amène la réalisation.

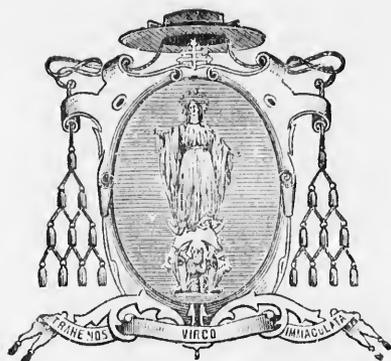
Que, sur les nations dissidentes de l'Orient, Elle répande des grâces aussi abondantes que ces peuples té-

moignent de religion envers Elle, et que sont nombreuses les illustres actions de leurs ancêtres pour procurer Sa gloire. Que les dissidents Occidentaux se souviennent de Son très bienfaisant patronage, et des bontés qu'elle a témoignées, des grâces qu'Elle a répandues sur elles, pendant de longs siècles, en récompense de la piété des chrétiens de toutes les classes. Qu'elle intercède puissamment pour les uns et pour les autres, la voix unanime et suppliante de toutes les nations catholiques, et qu'elle intercède utilement aussi pour eux, Notre voix qui crie jusqu'à Notre dernier souffle : "Montrez que vous êtes notre mère."

Cependant, comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 5 septembre de l'année 1895, de Notre Pontificat la dix huitième.

LÉON XIII, PAPE.



5ième Série—No. 32.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 7 octobre 1895.

- I.—La fête de l'Annonciation élevée au rit de 1ère classe.
- II.—Décret de la S. Cong. du Concile sur les honoraires de messes.
- III.—Visite *ad limina*.
- IV.—Offrandes pour les écoles du Manitoba.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

La fête de l'Annonciation, célébrée antérieurement sous le rit de seconde classe, a été élevée au rit de première classe par N. S. P. le Pape Léon XIII.—Le décret Urbi

et Orbi porte la date du 27 mai de cette année. Vous le trouverez en entier à la suite de cette circulaire.

Sa Sainteté nous a donné par là une nouvelle preuve de sa piété envers la B. V. Marie, la Mère du Sauveur des hommes. Profitons d'un exemple venant de si haut pour augmenter en nous la dévotion à notre Mère du ciel et pour l'accroître en ceux que nous dirigeons dans les voies du salut.

## II.

Je vous recommande de bien étudier le décret de la S. Cong. du Concile dont vous trouverez le texte ci-après au sujet des intentions de messes.

Il serait utile aussi de relire le décret XIV, *De stipendio pro missa celebranda*, du VI Concile de Québec.

## III.

Le temps est arrivé où je dois aller faire ma visite *ad limina* et déposer aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ l'hommage de ma vénération et l'assurance de mon entière soumission au Saint Siège. C'est un devoir qui m'incombe cette année, je dois le remplir. Je me propose donc de partir le 17 de ce mois.

Je confie à Mgr. J. O. Routhier, V. G. l'administration du diocèse pour le spirituel et le temporel, pendant tout le temps que je serai absent. J'ai confiance que tous voudront lui rendre son administration facile.

En annonçant mon voyage à vos paroissiens, vous aurez la grande bonté de les exhorter à prier, à communier, à faire d'autres bonnes œuvres à mon intention, et vous-mêmes, Chers Coopérateurs, vous direz, comme étant *de mandato*, durant la première semaine qui suivra mon départ, l'oraison *Pro navigantibus*, et ensuite celle qui se dit ou se chante *Pro quacumque necessitate*.

Je ne manquerai pas de prier, moi-même, pour vous tous, dans les différents sanctuaires que je visiterai et aux tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul; et en offrant

au Sa  
dévo  
séc  
les ca

Je  
la ret  
Ve  
offran  
Père  
Ag  
dévo

au Saint Père l'expression de votre attachement et de votre dévouement, je lui demanderai de vous bénir, le Clergé, séculier et régulier, les Communautés religieuses et tous les catholique de ce diocèse.

## IV.

Je vous renouvelle la recommandation faite pendant la retraite pastorale, au sujet des écoles du Manitoba.

Veillez encourager vos fidèles à faire de généreux offrandes, dès que vous aurez reçu la circulaire du R. Père Guillet O. M. I.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

## DECRETUM URBIS ET ORBIS

Jure sane ac merito Festum B. Mariæ Virginis, Deiparæ ab angelo salutatae, ab antiquissimis temporibus institutum, et penes Latinam Ecclesiam et Græcam pariter solemnitate celebratum est: siquidem Dominicæ Incarnationis Mysterium tanquam ceterorum fundamentum Sacra Liturgia profitetur. Hinc apostolica sedi supplicia vota haud semel porrecta sunt, ut Festum ipsum annuntiationis B. M. V. ad maximum ritum in Universa Ecclesia eveheretur. Itaque Sacra Rituum Congregatio in peculiari cœtu, pro nova Decretorum authentica collectione evulganda, ad Vaticanum subsignata die habito, omnibus mature perpensis, rescribendum censuit: Festum annuntiationis B. M. V. die 25 Martii occurrens, in Universa Ecclesia ritu duplici primæ classis amodo recolendum esse, cum omnibus juribus celebratorum festorum propriis, etsi Octava carens ob temporis quadragesimalis rationem. Ceterum, quotiescumque vel Feria VI in Parasceve, vel Sabbato Sancto hoc Festum impediatur, toties Feria II post Dominicam in Albis, tanquam in sede propria, ut antea reponatur: in qua integra eum solemnitate ac feriatiōe sed sine Octava, prouti die 25 Martii, celebrabitur. Quando vero illius tantummodo impediatur Officium, ad enuntiatam pariter Feriam II amandetur, ac nominis Festo primario ejusdem ritus occurrente valeat impediri: quo in caso, in sequentem diem similiter non impeditam transferatur. Die 23 Aprilis 1895.

Facta postmodum Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII per infrascriptum Cardinalem Sacrorum Rituum Congregationi Prefectum de hisce omnibus relatione, Sanctitas Sua sententiam ejusdem S. Congregationis ratam habere et confirmare dignata est. Die 27 Maii, eodem anno.

CAJ., CARD. ALOISI-MASELLA, S. R. C. PREFECTUS  
L. † S. ALOISIUS TRIFEPI, Secretarius

## DECRETUM S. C. CONCILII

Viginti studio convellendis eradicaudisque abusibus missarum celebrationem spectantibus iugiter incubuit haec S. C. pluraque edidit decreta, quibus omne hae in re damnabile lucrum removeri voluit, piisque testantium voluntates et obstrictam benefactoribus fidem ad amissim servari religioseque custodiri mandavit.

Quapropter ad colibendam pravam quorundam licentiam qui ad ephemerides, libros aliasque merces facilius cum clero commutanda missarum ope utebantur, nonnulla constituit, eaque, Pio PP. IX fel. rec. approbante, edi et Ordinariis nota fieri curavit ut ab omnibus servarentur. Propositis unumque inter alia sequentibus dubiis:

“ I. an turpe mercimonium sapiat, ideoque improbanda et poenis etiam ecclesiasticis, si opus fuerit, coercenda sit ab Episcopis eorum bibliopolarum vel mercatorum agendi ratio, qui adhibitis publicis invitamentis et praemiis, vel alio quocumque modo missarum eleemosynas colligunt, et sacerdotibus, quibus eas celebrandas committunt, non pecuniam, sed libros aliasve merces rependunt:

“ II. an haec agendi ratio ideo colonostari valeat, vel quia, nulla facta immutatione, tot Missae a memoratis collectoribus celebrandae committuntur, quot collectis eleemosynis respondeant, vel quin per eam pauperibus sacerdotibus eleemosynis missarum carentibus subvenitur:

“ III. an huiusmodi eleemosynarum collectiones et erogationes tunc etiam improbandae et coercendae, ut supra, sint ab Episcopis, quando lucrum, quod ex mercium enim eleemosynis permutatione hauritur, non in proprium colligentium commodum, sed in piam institutionum et bonorum operum usum vel incrementum impeditur:

“ IV. an turpi mercimonio concurrant, ideoque improbandi et coercendi, ut supra, sint ii, qui acceptas a fidelibus vel locis piis eleemosynas missarum tradunt

“ bibliopolis, mercatoribus, aliisque earum collectoribus,  
 “ sive recipiant, sive non recipiant quidquam ab iisdem  
 “ praemii nomine :

“ V. an turpi mercimonio concurrant, ideoque impro-  
 “ bandi et coercendi, ut supra, sint ii qui a dietis biblio-  
 “ polis, et mercatoribus recipiunt pro missis celebrandis  
 “ libros aliasve merces, harum pretio sive imminuto sive  
 “ integro :

“ VII. an liceat Episcopis sine speciali S. Sedis venia  
 “ ex eleemosynis missarum, quas fideles celeberrimis  
 “ Sanctuariis tradere solent, aliquid detrudere, ut eorum  
 “ decori et ornamento consulatur, quando praesertim ea  
 “ propriis redditibus careant :

in peculiari conventu anni 1874 S. C. resolvit :

“ Ad I. Affirmative.

“ Ad II. Negative.

“ Ad III. IV et V. Affirmative.

“ Ad VII. Negative, nisi de consensu oblatoium.”

Sed cum postremis huiusce generis actibus constiterit, salutare  
 huiusmodi dispositiones ignorantia aut malitia saepius  
 neglectas fuisse, et abusus hac in re valde lateque inva-  
 luisse, Emi Patres S. C. Tridentini interpretes ac vin-  
 dices, rebus omnibus in duplici generali conventu mature  
 perpensis, officii sui esse duxerunt, quod pridem decre-  
 tum erat in memoriam plenamque observantiam demo-  
 apud omnes revocare, et opportuna insuper sanctione  
 munire.

Praesenti itaque decreto statuunt, ut in posterum si  
 quis ex sacerdotali ordine contra enunciata decreta deli-  
 querit, suspensioni a divinis S. Sedi reservatae et ipso  
 facto incurrendae obnoxius sit: clericus autem sacer-  
 dotio nondum initiatus eidem suspensioni quoad susceptos  
 ordines similiter subiaceat, et inhabilis praeterea fiat ad  
 superiores ordines recipiendos: laici demum excommuni-  
 catione latae sententiae Episcopis reservata obstrigantur.

Praeterea cum experientia docuerit, mala quae deplora-  
 rantur ex eo potissimum originem viresque ducere, quod  
 in quorundam privatorum manus maior missarum  
 numerus congeritur quam iusta necessitas exigit, ideo

eadem Emi Patres, inhaerentes dispositionibus a Romanis Pontificibus, ac praesertim ab Urbano VIII et Innocentio XIII in const. *Cum saepe contingat*, alias datis, sub gravi obedientiae praecepto decernunt ac mandant, ut in posterum omnes et singuli ubique locorum beneficiati et administratores parvarum causarum aut utrumque ad missarum onera implenda obligati, sive ecclesiastici sive laici, in fine cuiuslibet anni missarum onera, quae reliqua sunt, et quibus nondum satisfecerint, propriis Ordinariis tradant iuxta modum ab iis definitum. Ordinarii autem acceptas missarum intentiones cum adnexo stipendio primum distribuent inter sacerdotes sibi subiectos qui eis indigere noverint: alias deinde aut S. Sedi aut aliis Ordinariis committent, aut etiam, si velint, sacerdotibus aliarum dioeceseon, dummodo sibi noti sint. omnique exceptione maiores, et legitima documenta edant inter praefixum congruum tempus quibus de exacta earundem satisfactione constet.

Denique, revocatis quibuscumque indultis et privilegiis usque nunc concessis quae praesentis decreti dispositionibus utrumque adversentur, S. Congregatio curae et officio singulorum Ordinariorum committit, ut praesens decretum omnibus ecclesiasticis suae iurisdictioni subiectis, aliisque quorum ex praescriptis interest, notum sollicite faciant, ne quis in posterum ignorantiam allegare, aut ab huius decreti observantia se excusare quomolibet possit: et insuper ut sive in sacra Visitatione sive extra sedulo vigilant, ne abusus hac in re iterum inoleseant.

Facta autem de his omnibus relatione SSmo D. N. Leoni PP. XIII per infrascriptum S. Congregationis Praefectum, Sanctitas Sua hoc Enormum Patrum decretum ratum habuit confirmavit atque edi mandavit, contrariis quibuscumque minime obstantibus.

Datum Romae, die 25 Maii 1893.

ALOYSIUS Card. Episcopus Sabinensis

*Praefectus.*

L. SALVATI, *Secretarius.*

Che

Me  
de m  
et M  
tista  
comp  
get.



5ième Série—No. 33.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

.....

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 25 février, 1896.

*Retour de Rome.*

CHERS COOPÉRATEURS,

\*

Mon premier devoir, en rentrant à Ottawa, au retour de ma visite *ad limina*, est de remercier Notre Seigneur et Marie Immaculée, l'étoile de la mer, car tout a été satisfaisant dans le voyage que j'ai fait avec mes fidèles compagnons, les Révérends Messieurs Lombard et Forget.

Ce long mais consolant pèlerinage a été accompli dans des conditions qui excitent, au plus haut degré, ma reconnaissance envers le souverain Pontife, envers les cardinaux, les prélats et autres personnages avec qui j'ai eu des relations d'affaires ou de bienveillance, et plusieurs communautés de saints religieux dont la cordiale et généreuse hospitalité laissera en mon âme un impérissable souvenir.

A vous, chers Coopérateurs, aux fidèles commis à vos soins, aux communautés religieuses, je dois aussi une vive gratitude pour les ferventes supplications que vous avez offertes à l'adorable Trinité, dans votre désir filial de m'obtenir un voyage tout à fait heureux. Vos pieuses prières ont été exaucées. Que tous agréent mes remerciements les plus sincères et les plus vivement sentis!

\* \* \*

Je me suis fait un devoir sacré d'exposer très exactement au Saint-Siège l'état actuel du diocèse, nos craintes et nos espérances communes pour l'avenir.

Il m'a été donné de voir plusieurs fois le Vicaire de Jésus-Christ. Dans les deux audiences particulières que le paternel Léon XIII a daigné m'accorder, j'ai dû lui ouvrir mon cœur et lui faire part de mes joies et de mes peines. Sa Sainteté m'a répondu par des paroles d'approbation, d'encouragement, de direction. Avec une affection visible, notre Père commun nous a tous bénis.

Léon XIII a conservé une force physique véritablement étonnante: il continue de jouir de cette vigueur intellectuelle qui en a fait, sous l'action indéniable de la divine Providence, un des papes les plus illustres de l'Eglise et des plus utiles à l'humanité.

Sa grande préoccupation présente est d'amener les sociétés chrétiennes, sans exception aucune, à s'unir dans la vraie Foi, à se réfugier dans l'unique berceau dont Jésus-Christ est le pasteur universel, et, lui, le chef visible.

Il désire que chacun, selon ses opportunités, travaille à cette union. Il demande des prières afin de hâter, au temps présent, la réalisation du souhait d'unité du divin Maître.

Mais, d'abord, il faut fortifier l'union très étroite des cœurs et des esprits entre les membres de la société catholique. Cette union sera assurément forte si les chefs sont religieusement écoutés : si leur légitime action n'est jamais entravée par ceux dont l'obéissance et le respect doivent être manifestes à tous, selon la parole sainte : "*Obedite prepositis vestris et subiacete eis.*" (*Heb. XIII, 17*).

Cette union voulue par le Saint Père produira les effets attendus si ceux qui parlent ou écrivent, parlent et écrivent consciencieusement pour la défense de l'Église, de ses dogmes, de sa morale, de sa discipline, de ses droits, de ses ministres, de ses instituts religieux, sans se permettre, sous de fallacieux prétextes, aucune attaque directe ou indirecte contre les supérieurs, ou même contre leurs frères qui mettent au service de la religion leur parole ou leur plume.

\* \* \*

Je reprends aujourd'hui même l'administration du diocèse avec la résolution toujours ferme de suivre scrupuleusement la direction de notre Chef à tous, plein de bonne volonté, plein d'estime et d'amour pour les âmes, espérant et comptant ne trouver que des hommes de bonne volonté, auxquels Dieu par ses anges et par son apôtre a promis la paix, la paix qui surpasse toute pensée : "*Par hominibus bona voluntatis.*" (*Luc. II, 14*) : "*Par Dei, que eruperat omnem sensum*" (*Phil. IV, 7*).

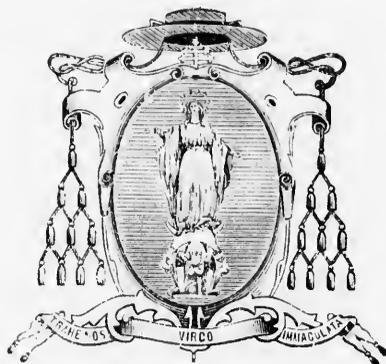
Il m'est donc de dire ici que Mgr. J. O. Routhier a été, pendant mon absence, un administrateur sage et prudent. Je le prie de croire à ma vive gratitude, à ma haute estime ; mes remerciements aussi à vous qui l'avez entouré de respect et de soumission.

\* \* \* \*

Dans le but de rendre plus acceptable l'hymne de ma reconnaissance, je règle ce qui suit: 1o. Le *Te Deum* sera chanté, à l'issue de la messe principale, dans toutes les églises et chapelles, le premier dimanche qui suivra la réception de cette circulaire; 2o. L'oraison *de munitato* sera, pendant neuf jours, celle *Pro gratiarum actione*.

Agrérez, chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.



5ième Série—No. 34.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

.....

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 9 mars, 1896.

Contributions et Quêtes.

CHERS COOPÉRATEURS,

\*

Je me fais un devoir de vous adresser le tableau des contributions et quêtes de l'année 1895.

DIMES DES BANCS ET QUÊTES POUR 1895.

| PAROISSES, OU MISSIONS.                  |                              | QUÊTES.                  |                  |                 |                  |                       |                         |                         |                                    |
|------------------------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------------------|
| Province d'Ontario.                      |                              | Dimes<br>des<br>Banques. | Saints<br>Lieux. | Sémi-<br>naire. | École<br>Nord O. | Venier<br>St. Pierre. | St. Irs<br>de<br>St. S. | Union<br>de<br>Prières. | Missions<br>de<br>Afric-<br>aines. |
| Cathédrale.....                          |                              | 473 25                   | 10 25            | 35 27           | 36 27            | 53 71                 | 60 70                   | 155 00                  | 29 00                              |
| St. Joseph.....                          |                              | .....                    | 12 65            | .....           | 23 80            | 44 16                 | .....                   | 27 75                   | 25 00                              |
| St. Patrice.....                         |                              | .....                    | 6 00             | 34 00           | 5 00             | 40 00                 | .....                   | .....                   | 4 50                               |
| St. Anne.....                            | d'Ottawa<br>{ 93<br>94<br>95 | 435 01                   | 5 00             | 14 00           | 11 50            | 9 00                  | .....                   | 33 50                   | 9 00                               |
| St. Jean-Baptiste.....                   |                              | .....                    | 7 15             | 9 19            | 1 72             | 2 71                  | .....                   | 27 75                   | .....                              |
| St. Anne de Prescott.....                |                              | 68 00                    | 5 00             | 5 00            | 6 00             | 5 00                  | 4 75                    | 17 75                   | 2 00                               |
| St. Eugène.....                          |                              | 138 00                   | 7 50             | 7 00            | 7 50             | 9 00                  | 5 00                    | 16 50                   | 7 50                               |
| St. Joachim de Chute à Blondeau.....     |                              | 47 00                    | 1 00             | 3 00            | 2 50             | 4 00                  | .....                   | .....                   | 1 40                               |
| St. Alphonse de L. de Hawkesbury.....    |                              | 142 60                   | 2 25             | 8 0             | 4 25             | 7 00                  | .....                   | .....                   | 5 00                               |
| St. J. Bapt. de l'Original.....          | arr. 75                      | 5 68                     | .....            | .....           | .....            | .....                 | .....                   | .....                   | .....                              |
| St. Grégoire de N. de Vankleek Hill..... |                              | 73 00                    | 1 66             | 7 20            | 5 10             | 8 00                  | 4 45                    | 2 00                    | 2 38                               |
| St. Thomas de Lefrivre.....              |                              | 56 77                    | 1 60             | 1 15            | 6 65             | 4 30                  | 2 50                    | 5 00                    | 3 00                               |
| St. Victor d'Alfred.....                 |                              | 178 00                   | 4 00             | 4 60            | 6 00             | 4 50                  | 5 34                    | 4 25                    | 4 50                               |
| arr. 1875 à 1895.....                    |                              | 31 02                    | .....            | .....           | .....            | .....                 | 4 75                    | .....                   | .....                              |

St. Bernard de Fourmier..... | \$2 20 | 2 67 | 3 07 | 7 00 | 7 50 | ..... | 1 50

34 91

arr. 1875 à 1895 31 02 7 00 4 00 6 00 4 50 5 34 4 25 4 50 4 75

|                                         |         |       |      |       |       |       |       |
|-----------------------------------------|---------|-------|------|-------|-------|-------|-------|
| St. Bernard de Fournier.....            | 82 20   | 2 67  | 3 07 | 7 00  | 7 50  | ..... | 1 50  |
| St. Isidore de Prescott .....           | 34 91   | 3 25  | 4 00 | 3 00  | 7 00  | ..... | 2 50  |
| St. Luc de Curran .....                 | 7 40    | 2 00  | 2 00 | 1 15  | 2 00  | 8 25  | 3 50  |
| St. Paul de Plantagenet.....            | .....   | 97    | 4 43 | 1 55  | 4 69  | 22 20 | 2 43  |
| St. Benoit-Joseph de Wendover...ar.     | 41 00   | 3 00  | 1 00 | 3 00  | 2 00  | 4 50  | 1 00  |
|                                         | 7 95    |       |      |       |       |       |       |
| Ste. Félicité de Clarence Creek.....    | 93      | 3 00  | 5 00 | 4 00  | 10 00 | ..... | 2 60  |
| Sacré Cœur du Brook.....                | 93      | 7 24  | 6 50 | ..... | 5 85  | 0 50  | 10 00 |
| St. Hughes de Sarsfield .....           | 70 00   | 50    | 4 00 | 1 00  | 5 00  | 2 50  | 34    |
| St. Joseph d'Orléans.....               | 83 00   | 3 80  | 4 75 | 3 60  | 4 87  | ..... | 2 00  |
| Notre Dame de Lourdes, ch. Mout...      | 29 50   | 79    | 3 95 | 2 17  | 1 38  | 50    | 1 85  |
| St. Laurent .....                       | .....   | 1 00  | 1 00 | 75    | 1 50  | ..... | 39    |
| St. Albert.....                         | 57 34   | 2 50  | 3 60 | 1 40  | ..... | 3 72  | 92    |
|                                         |         |       |      | 2 00  |       |       |       |
| St. Euphémie de S. Casselman .....      | 51 27   | 80    | 1 20 | 1 50  | 1 90  | ..... | 1 50  |
| St. Viateur de South Indian .....       | 31 00   | 55    | 90   | 1 25  | 2 64  | ..... | 1 65  |
| St. Jacques d'Embrun .....              | .....   | 7 60  | 9 00 | 7 00  | 17 00 | 4 00  | 5 00  |
| St. Catherine de Metcalfe .....         | .....   | ..... | 4 73 | 6 03  | 3 01  | ..... | ..... |
| La Visitation de South Gloucester ..... | .....   | ..... | 7 21 | 4 56  | 3 15  | ..... | 9 31  |
| St. Jean l'Evangéliste de Dawson .....  | 12 50   | 3 50  | 4 20 | 6 00  | 4 64  | 6 00  | 5 00  |
|                                         | 76 à 79 | 11 35 |      |       |       |       |       |
| Ste. Brigitte de Manotie.....           | 13 00   | 3 50  | 3 55 | 5 65  | 2 59  | ..... | 4 00  |
| St. Jude de Fallowfield.....            | 66 50   | 2 13  | 5 57 | 6 59  | 8 55  | 3 20  | 6 60  |







|                         |       |      |      |      |      |      |      |
|-------------------------|-------|------|------|------|------|------|------|
| St. Pierre de Wakefield | 21 28 | 2 75 | 4 50 | 3 00 | 2 50 | 5 00 | 2 24 |
| St. Cajetan             |       | 2 25 | 2 16 | 1 50 | 2 50 |      | 2 25 |
| St. Famille             |       | 1 00 | 1 50 | 1 36 |      |      | 1 39 |

|                                |        |       |      |       |      |       |      |
|--------------------------------|--------|-------|------|-------|------|-------|------|
| St. Boniface                   | 94     | 2 55  |      |       |      |       | 80   |
| St. Philomène de Montcerf      |        | 5 50  | 6 60 | 24    |      | 11 50 | 1 00 |
| L'Assomption de Manitwaki      |        | 8 75  | 8 15 | 8 58  | 7 31 | 13 53 | 2 00 |
| St. Gabriel de Bouchette       |        | 73 60 | 3 22 | 7 70  | 4 20 |       | 5 03 |
| La Visitation de Gracefield    |        | 62 95 | 2 25 | 12 16 | 5 00 | 8 00  | 4 95 |
|                                |        | 94    | 2 55 |       |      | 17 17 | 3 00 |
| Lae Ste. Marie                 |        | 1 00  |      | 1 36  | 2 00 |       |      |
| St. Martin de Martindale       |        | 1 00  |      | 3 44  | 2 69 |       | 2 11 |
| St. Camille de L. de Farellton |        | 1 45  | 1 75 | 1 50  | 4 50 |       | 2 00 |
| St. Cecile de Masham           | 114 95 | 1 65  | 2 16 | 5 06  | 3 00 | 1 00  | 1 25 |
| St. Etienne de Chelsea         | 41 25  | 3 52  | 4 40 | 7 00  | 5 00 | 5 00  | 4 10 |
| St. Paul d'Aylmer              |        | 3 50  | 5 00 | 7 00  | 6 00 |       | 4 00 |
| St. Dominique de Farley        |        | 1 50  | 1 50 | 2 25  | 1 93 |       | 1 10 |
| St. Agathe des Monts           | 83 00  | 1 50  | 4 35 | 5 85  | 5 15 | 1 85  | 3 04 |
| N. D. des Neiges de Masson     | 80 00  | 9 00  | 2 00 | 5 88  | 4 12 |       | 1 50 |
|                                |        |       |      |       | 4 75 |       |      |
| St. Rose de Lima               | 21 10  | 25    | 1 00 | 25    | 25   |       | 40   |
| St. Donat de Montcalm          |        | 1 00  |      | 1 00  | 25   | 4 25  | 1 00 |

QUÊTES POUR LA COLONISATION POUR 1895.

| PAROISSES C. U. MISSIONS.<br><i>Province d'Ontario.</i> |          | Coloni-<br>sation. | PAROISSES OU MISSIONS.<br><i>Province de Québec.</i> |  | Coloni-<br>sation. |
|---------------------------------------------------------|----------|--------------------|------------------------------------------------------|--|--------------------|
| Cathédrale .....                                        |          | 10 00              | N. D. de Hull.....                                   |  | 17 35              |
| St. Joseph .....                                        | d'Ottawa | 13 50              | St. Ignace de Nominique.....                         |  | 97                 |
| St. Patrice .....                                       |          |                    | L'Annonciation de Marchand.....                      |  | 76                 |
| St. Anne .....                                          |          | 14 00              | La Nativité de Labelle.....                          |  |                    |
| St. Jean-Baptiste.....                                  |          | 8 00               | La Conception de Clyde.....                          |  | 36                 |
| St. Anne de Prescott.....                               |          |                    | St. Jovite.....                                      |  | 50                 |
| St. Eugène.....                                         |          |                    | St. Faustin.....                                     |  | 2 00               |
| St. Joachim de la Chute à Blondeau.....                 |          | 1 00               | St. Adolphe de Howard.....                           |  |                    |
| St. Alphonse de L. de Hawkes-bury.....                  |          | 3 00               | Notre Dame de Montfort.....                          |  |                    |
| St. Jean-Baptiste de l'Original.....                    |          | 5 90               | St. Philippe d'Argenteuil.....                       |  | 84                 |
| St. Grégoire de N. de Vankleek Hill.....                |          | 2 50               | N. D. des Sept Douleurs de Grenville.....            |  | 3 50               |
| St. Thomas de Lefebvre.....                             |          | 1 50               | Ste. Valérie de Ponsouby.....                        |  |                    |
| St. Victor d'Aifred.....                                |          | 3 00               | St. Rémi d'Amherst.....                              |  |                    |
| St. Bernard de Fournier.....                            |          | 5 33               | N. D. de la Merci d'Arundel.....                     |  | 2 53               |
| St. Isidore de Prescott.....                            |          | 3 00               | N. D. de Bon-Secours de Montebello.....              |  | 2 50               |
| St. Luc de Curran.....                                  |          | 2 60               | St. Félix de Chénéville.....                         |  | 5 00               |
| St. Paul de Plantagenet.....                            |          | 4 51 5.15          | St. Emile de Suffolk.....                            |  |                    |
| St. Benoit Joseph de Wendover.....                      |          | 2 00               | N. D. du Mont Carmel de Preston.....                 |  |                    |

|                                      |      |                           |      |
|--------------------------------------|------|---------------------------|------|
| Ste. Félicité de Clarence Creek..... | 2 00 | St. Casimir de Ripon..... | 2 76 |
| Sacré-Cœur du Brook.....             | 6 00 | St. André Avelin.....     | 5 05 |

|                                        |           |                                         |           |
|----------------------------------------|-----------|-----------------------------------------|-----------|
| St. Luc de Curran.....                 | 2 60      | St. Félix de Chénéville.....            | 2 76      |
| St. Paul de Plantagenet.....           | 4 51 5.15 | St. Emile de Suffolk.....               | 5 05      |
| St. Benoit Joseph de Wendover.....     | 2 00      | N. D. du Mont Carmel de Preston.....    | 3 60      |
| St. Félicité de Clarence Creek.....    | 2 00      | St. Casimir de Ripon.....               | 1 50      |
| Sacré-Cœur du Brook.....               | 6 00      | St. André Avelin.....                   | 2 00      |
| St. Hugues de Sarsfield.....           | 1 00      | St. Angélique de Papineauville.....     | 3 00      |
| St. Joseph d'Orléans.....              | 2 55      | St. Sixte.....                          | 60        |
| Notre Dame de Lourdes, ch. Mont.....   | 2 16      | St. Jean l'Évangéliste de Thurso.....   | 1 50      |
| St. Laurent.....                       | 1 10      | St. Malachie.....                       | 2 00      |
| St. Albert.....                        | 80        | St. Grégoire de N. de Buckingham.....   | 2 00      |
| St. Euphémie de S. Casselman.....      | .....     | N. D. de la Salette.....                | .....     |
| St. Viateur de South Indian.....       | .....     | N. D. de la Garde.....                  | .....     |
| St. Jacques d'Embrun.....              | 6 00      | N. D. de Pont-main.....                 | .....     |
| St. Catherine de Metcalfe.....         | .....     | L'Ange Gardien d'Angers.....            | 3 00      |
| La Visitation de South Gloucester..... | .....     | St. Antoine de Perkin's Mills.....      | 60        |
| St. Jean l'Évangéliste de Dawson.....  | 2 00      | St. Frs. de Sales de Pt. Catherine..... | .....     |
| St. Brigitte de Manotie.....           | 3 00      | St. Elizabeth de Cantley.....           | .....     |
| St. Indé de Followfield.....           | 2 60      | St. Pierre de Wakefield.....            | .....     |
| St. Philippe de Richmond.....          | 1 90      | St. Cajetan.....                        | 60        |
| St. Claire de Goulbourne.....          | 66        | St. Famille.....                        | .....     |
| St. Isidore de March.....              | 1 81      | St. Boniface.....                       | .....     |
| S. e. Marie d'Almonte.....             | 6 66      | St. Philomène de Montcerf.....          | 1 00      |
| St. Michel de Huntley.....             | 5 61      | L'Assomption de Maniwaki.....           | 8 35 5.06 |
| St. Michel de Fitzroy.....             | 5 40      | St. Gabriel de Bonchette.....           | 6 41      |
| St. Célestin de Pakenham.....          | 5 54      | La Visitation de Gracefield.....        | .....     |
| N. D. du B. C. de Bay's Water.....     | .....     | Lac Ste. Marie.....                     | .....     |
| St. Frs. d'Assise.....                 | 3 27      | St. Martin de Martindale.....           | 2 47      |
| La Trinité de Rockland.....            | 5 50      | St. Camille de L. de Farrelton.....     | 1 05      |
| St. Joseph de Lemieux.....             | .....     | St. Cécile de Masham.....               | 1 16      |

QUETES POUR LA COLONISATION POUR 1895.

| PAROISSES OU MISSIONS.<br><i>Province d'Ontario.</i> | Coloni-<br>sation. | PAROISSES OU MISSIONS.<br><i>Province de Québec</i> | Coloni-<br>sation. |
|------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------------------------|--------------------|
| Lourdes de Cyrville.....                             | 2 55               | St. Etienne de Chelsea.....                         | 6 25               |
| St. Thos. d'Acquin de Billing's Bridge               | 1 00               | St. Paul d'Aylmer.....                              | 5 00               |
| Sacré Cœur d'Ottawa.....                             | 10 00              | St. Dominique de Eardley.....                       | 1 00               |
|                                                      |                    | St. Agathe des Monts.....                           | 2 25               |
|                                                      |                    | N. D. des Neiges de Masson.....                     | 25                 |
|                                                      |                    | St. Rose de Lima.....                               | 25                 |
|                                                      |                    | St. Donat de Montcalm.....                          | 25                 |
|                                                      |                    | N. D. de Fourvière.....                             | 1 05               |

Cen-  
ci-dess  
sans a  
votre s  
Vot

Ceux qui découvriront quelques erreurs dans le tableau ci-dessus voudront bien, je les en prie, me les signaler sans aucun retard.

Je vous souhaite santé, prospérité et succès dans votre saint ministère.

Votre tout dévoué serviteur en J. M. J.

+ J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

L

CHE

PO

d'ent

dant

je vo

cette

tier c



5ième Série—No. 35.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 9 mars, 1896.

I.—*Confessio pro Indulgentiis.*

II.—*Messe de REQUIEM deux fois par semaine.*

CHERS COOPÉRATEURS.

Pour me rendre aux désirs exprimés par plusieurs d'entre vous, j'ai demandé et obtenu du Saint-Siège, pendant ma récente visite *ad limina*, les deux indulgts dont je vous communique aujourd'hui le texte, à la suite de cette circulaire.

Agréez, chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

+ J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

EX AUDENTIA SSMI HABITA DIE 3 DE-  
CEMBRIS 1895.

SSmus D. N. Leo Divina Providentia P.P. XIII referente me infrascripto S. C. de Propaganda Fide Secretario, benigne indulset ad decennium ut presbyteri alique in sacerdotibus constituti, diocesis Ottawiensis, deficiente copia Confessariorum, sacramentalem confessionem peragendo bis in mense, si commode frequentius nequeant, consequi valeant omnes et singulas indulgentias etiam sine actuali confessione, quae ad ipsas lucrandas ceteroquin necessaria esset, dummodo nullius lethalis culpa consci sibi fuerint: firmo tamen in reliquis Decreto S. Congregationis Indulgentiarum diei 9 Decembris a. 1763 circa indulgentias Jubilaei tam ordinarii quam extraordinarii, aliasque ad instar Jubilaei concessas.

Datum Romae ex Aedibus S. Congregationis de Propaganda Fide, die et anno praedictis.

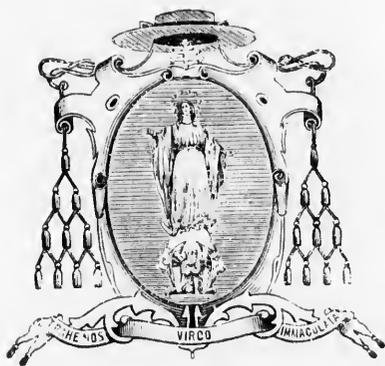
[L. + S.]      Signat. A. ARCHIEP. LARISSEN. Secr.

EX AUDIENTIA SSMI HABITA DIE 7 JAN-  
UARI 1896.

SSmus Dominus Noster Leo Divina Providentia P. P. XIII, referente me infrascripto S. Congregationis de Propaganda Fide Secrio R. R. D. D. Presbyteris diocesis Ottawiensis facultatem tribuit celebrandi bis in hebdomada Missam de Requiem, occurrente etiam festo ritus duplicis: exceptis prima et secunda classis, diebus Dominicis aliisque festis de praeepto servandis, nec non vigiliis, feriis atque octavis privilegiatis: de consensu Ordinarii, ad decennium.

Datum Romae ex Aed. Sacrae Congregationis de Propaganda Fide die et anno ut supra.

[L. + S.]      Signat. A. ARCHIEP. LARISSEN. Secr.



5ième Série—No. 36.

## CICULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 21 avril, 1896.

- I.—*Retraite pastorale.*
- II.—*Visite épiscopale.*
- III.—*Association de la Sainte Famille.*
- IV.—*Quêtes.*

CHERS COOPÉRATEURS.

I.

La retraite pastorale commencera le lundi, 27 juillet prochain, pour se terminer le samedi suivant.

Il est très important que tous soient arrivés avant 8½ heures, P. M., heure précise à laquelle se fait l'ouverture.

Ceux qui auraient des raisons de ne point assister à cette retraite devront les faire valoir la semaine précédente.

*Venite scorsum in desertum locum, et requiescite pusillum* ( Marc, VI, 31)—Voilà l'invitation que vous fait Notre Seigneur lui-même.

Venez, venez tous.

## II.

L'itinéraire de la visite épiscopale, sur l'autre page, suffira pour porter à s'y bien préparer ceux d'entre vous dont je dois visiter les paroisses et missions.

Ils devront relire tout ce qui a été réglé déjà au sujet des visites et observer les ordonnances à la lettre, sans doute, mais aussi selon l'esprit.

Prions beaucoup pour le succès de cette visite : prions la Vierge Immaculée, puisqu'elle commencera le jour où se fera, dans le monde entier, la clôture du beau mois de Marie : prions le Sacré-Cœur de Jésus, car le mois qui lui est consacré sera presque tout employé à la visite ; demandons que, par la vertu du Précieux Sang, particulièrement honoré dans le mois de juillet, les âmes visitées, évangélisées, soient purifiées et fortifiées, pour la plus grande gloire de Dieu. Invitons les fidèles à prier aussi ; tâchons de faire prier les petits enfants.

L'oraison *de Mandato*, à la messe, sera, à la même intention, à partir du 2 mai jusqu'après la retraite pastorale, celle *de Spiritu Sancto*.

Les fidèles pourront gagner deux indulgences plénières pendant cette visite : l'une attachée à la visite elle-même, et l'autre attachée à la messe que je dirai le premier matin.

## III.

Je crois utile de vous rappeler : 1o. que le Saint Père tient toujours à ce que les curés et desservants montrent tout le zèle possible, pour aggréger les familles qui leur sont confiées à l'Association universelle de la

Sainte-  
ils don  
celui-ci  
velles a  
Vo  
série N  
vos par  
et cons

Je  
colonis  
vra la  
diman  
L  
Avis à  
phanie  
A  
tier de

Sainte Famille: 20. qu'au mois de mai de chaque année, ils doivent communiquer au directeur diocésain, et celui-ci au siège central de Rome, le nombre des nouvelles agréées à la piense association.

Veuillez relire ma lettre pastorale à ce sujet (5me série No. 1.), et amener à se faire inscrire les familles de vos paroisses et missions qui ne sont pas encore associées et consacrées.

## IV.

Je prie ceux qui n'ont pas encore fait la quête de la colonisation, de l'annoncer le premier dimanche qui suivra la réception de cette circulaire, et de la faire le dimanche d'après.

Le produit des quêtes doit être envoyé sans délai. Avis à ceux qui sont en retard pour les quêtes de l'Épiphanie et du Vendredi Saint.

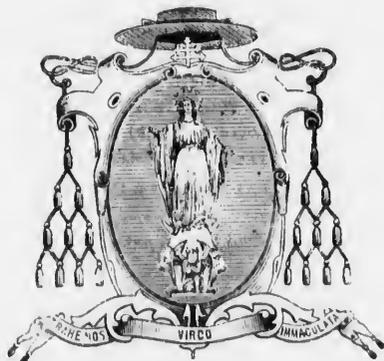
Agréez, chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA

## ITINÉRAIRE DE LA VISITE.

1896.

|                                          |             |         |
|------------------------------------------|-------------|---------|
| N.-D. de Grâce de Hull.....              | 31          | mai     |
| St. Frs. de Sales de la Pte.Gatineau ... | 2, 3, 4,    | juin    |
| St. Michel de Wentworth .....            | 8, 9,       | "       |
| St. Philippe d'Argenteuil .....          | 9, 10, 11,  | "       |
| N.-D. des 7 Douleurs de Grenville.....   | 11, 12, 13, | "       |
| St. Dominique de Luskville(Eardley)...   | 15, 16,     | "       |
| St. Paul d'Aylmer .....                  | 16, 17, 18, | "       |
| St. Antoine de Perkin's Mills .....      | 20, 21, 22, | "       |
| Ste. Rose de Lima .....                  | 22, 23,     | "       |
| L'Ange Gardien d'Angers.....             | 24, 25, 26, | "       |
| N.-D. des Neiges de Masson.....          | 26, 27, 28, | "       |
| St. Grégoire de Naz. de Buckingham ...   | 28, 29, 30, | "       |
| St. Malachie de Mayo .....               | 30, 1, 2,   | juillet |
| St. Jean l'Évangéliste de Thurso .....   | 2, 3, 4,    | "       |
| Ste. Angélique de Papineauville .....    | 4, 5, 6,    | "       |
| St. André Avellin.....                   | 6, 7, 8,    | "       |
| St. Sixte .....                          | 8, 9,       | "       |
| St. Casimir de Ripon .....               | 9, 10, 11,  | "       |
| N.-D. du Mont Carmel de Preston.....     | 11, 12,     | "       |
| St. Félix de Valois de Chénéville .....  | 12, 13, 14, | "       |
| St. Émile de Suffolk .....               | 14, 15,     | "       |
| St. Rémi d'Amherst .....                 | 15, 16,     | "       |
| St. Valérie de Ponsonby.....             | 15, 17,     | "       |
| N.-D. de Bonsecours de Montebello ...    | 17, 18, 19, | "       |



5ième série—No. 37.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 15 juin 1896.

*A propos de la lettre pastorale sur la question des  
écoles du Manitoba.*

CHERS COOPÉRATEURS,

Après avoir lu, dimanche prochain, la lettre pastorale sur la question des Écoles du Manitoba, vous ferez comprendre à vos paroissiens le droit et le devoir qu'ont les évêques de leur faire connaître la ligne de conduite qu'ils sont tenus de suivre, quand il s'agit d'une question religieuse.

Puis vous leur relirez le passage de la lettre où les évêques déclarent que la question des écoles du Manitoba est avant tout une question religieuse.

Enfin, vous lems expliquerez clairement que les évêques déclarent que " tous les catholiques ne devront accorder leur suffrage qu'aux candidats qui s'engageront formellement et solennellement à voter, au Parlement, en faveur d'une législation rendant à la minorité catholique du Manitoba les droits scolaires qui lui sont reconnus par l'Honorable Conseil Privé d'Angleterre."

Exhortez fortement vos fidèles à remplir exactement ce devoir et prions tous.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.



5ième série — No. 38.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 31 août 1896.

Questions au sujet de la franc-maçonnerie.

CHERS COOPÉRATEURS,

— Au cours de la retraite pastorale, je vous ai entretenu du *Congrès Antimaçonique International* qui se tiendra du 26 au 30 septembre prochain, à Trente, dans le Tyrol autrichien.

Ce congrès a deux buts :

“ 1o. Montrer au monde entier, avec preuves à l'appui et jusqu'à l'évidence, l'immensité des maux et des ruines dont la franc-maçonnerie a été le principe pour les hommes en général et pour l'Église catholique en particulier ;  
“ 2o. Trouver un remède à son action désastreuse et constituer avec toutes les forces vives qui veulent bien s'y consacrer une organisation durable contre cette société infernale.”

Nous ne pouvons pas rester étrangers au travail qui se fait contre une secte qui veut établir le règne de satan. C'est pourquoi nous devons, chaque fois que l'occasion s'en présente, dénoncer la société maçonnique et mettre en garde nos catholiques contre toute association secrète, et les éloigner de toutes celles que l'Église n'a pas approuvées; c'est aussi pourquoi je vous prie, Chers Coopérateurs, de répondre sur papier grand format, par le premier courrier, aux questions suivantes :

A. — Dans votre paroisse ou mission y a-t-il des catholiques enrôlés dans la franc-maçonnerie, et combien ?

B. — Fait-on des efforts pour enrôler de vos paroissiens dans la franc-maçonnerie ?

C. — Depuis une dizaine d'années y a-t-il eu ralentissement chez les sectaires dans leurs tentatives de perversion auprès des catholiques ?

D. — L'influence de la franc-maçonnerie se fait-elle sentir de quelque manière sur le territoire de votre mission ou paroisse ?

E. — Pourriez-vous donner des renseignements sur les sociétés plus ou moins secrètes qui, sous différents noms et sous divers prétextes, particulièrement sous le prétexte de bienfaisance et de secours mutuel, s'introduisent dans notre pays ?

F. — Le spiritisme, les médiums, les planchettes ont-ils des adeptes dans votre paroisse ?

G. — Quel moyen vous paraît le plus efficace pour arriver à donner le coup de mort à cette organisation diabolique.

Tout ce questionnaire est emprunté à une circulaire à son clergé de Mgr. L. N. Bégin.

Tout prêtre recevant cette circulaire devra donner les renseignements qu'il pourra.

Agrérez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.



5ième série—No. 39.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 5 octobre 1896.

- I. Renseignements demandés par le R. P. Alexis, O. M. C., pour l'histoire du diocèse.
- II. Examen des jeunes prêtres et sujet du sermon qu'ils doivent me remettre.
- III. Recommendations de la S. C. de la Propagande au sujet des lettres, suppliques et autres documents adressés à Rome.
- IV. M. Ph. F. Beauchamp nommé Procureur à l'Archevêché.
- V. Encyclique "*Satis Cognitum*" sur l'unité de l'Église.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

Le Révérend Père Alexis, O. M. C., désire achever aussitôt que possible l'histoire du diocèse, et il a besoin de connaître :

1. La date et le lieu de naissance ;
2. L'entrée dans le diocèse ;
3. La date de l'ordination de tous les prêtres.

Je vous prie donc de lui donner immédiatement ces renseignements.

II.

Les prêtres qui n'ont pas encore subi leurs quatre examens devront, comme ils en ont été avertis à la retraite, se présenter pour le passer à l'archevêché, mardi, le 27 du courant.

Le sujet du sermon écrit qu'ils devront m'adresser avant le premier janvier prochain est celui-ci :

Pouvoirs donnés par Jésus-Christ aux évêques.

Ce sermon doit être fait pour être prêché, par eux, aux fidèles des paroisses ou missions où ils exercent le saint ministère.

III.

Au cours de la dernière retraite pastorale, je vous ai lu une circulaire du Secrétaire de la S. C. de la Propagande au sujet des lettres, suppliques et autres documents adressés à Rome : il est de notre devoir à tous d'en tenir compte : le respect pour les hauts personnages ecclésiastiques, plus encore que les simples règles de la politesse, nous y obligent.

Voici ce qui est demandé ;

1. *Ut latino idiomate, vel saltem italico aut gallico, curata sint :*

2. *Ut intelligibili caractere conscribantur, præsertim quoad nomina propria personarum et locorum, convenienterque exteriorem præferant formam quoad chartæ dimensiones, quæ charta sit albi coloris et atramentum nigrum.*

3. *Ut ordo scriptionis paginarum is sit, qui servatur in libris, qui typis eduntur :*

4. *Ut præscripta a lege pro expediendis litteris taxa exacte a mittentibus solvatur. (18 Maii 1896).*

Je vous prie, Chers Coopérateurs, d'observer ces mêmes règles dans votre correspondance officielle avec l'archevêché. Cependant, il va sans dire que ceux qui parlent l'anglais, écrivent dans cette langue.

## IV.

Monsieur Ph. F. Beauchamp a bien voulu accepter la charge de Procureur à l'archevêché, en remplacement de M. le Chanoine G. Bouillon dont la santé est chancelante. C'est au nouveau titulaire que vous devrez à l'avenir vous adresser.

## V.

Vous trouverez à la suite de cette circulaire la traduction française de l'Encyclique du Souverain Pontife, traitant de *l'Unité de l'Eglise*. Lorsque j'aurai pu me procurer une traduction anglaise je vous l'enverrai.

Une simple lecture de cet important document ne peut suffire pour en pénétrer profondément les fidèles ; il y a lieu de le bien expliquer, ce qui vous demandera une sérieuse préparation et vous prendra plusieurs dimanches. N'épargnez rien pour obtenir, auprès de ceux qui vous sont confiés, tous les heureux résultats que notre zélé Père commun désire assurer par la promulgation de cette lettre si instructive.

Faites entendre à vos paroissiens que le grand dessein de Léon XIII est de ramener au bercail les brebis égarées en mettant " en relief, comme le trait le plus digne

d'une attention capitale, *l'unité* : caractère insigne de vérité que l'auteur divin de l'Eglise a imprimé pour toujours à son œuvre", et en faisant voir clairement aux dissidents que, si les conditions de leur retour à l'Eglise paraissent onéreuses, "elles n'ont pas été imposées aux hommes par une volonté humaine, mais par l'ordre et la volonté de Dieu."

Le Pape estime que les enfants soumis de l'Eglise catholique trouvent dans son Encyclique "de quoi s'instruire plus pleinement et s'attacher avec un amour plus ardent chacun à leurs propres pasteurs et par eux au pasteur suprême."

Son but est expliqué dans *l'exorde* ; son espérance s'affirme dans la *péroration*—Dans le *corps* de l'Encyclique, l'unité de l'Eglise est considérée :

1o. Dans l'unité du corps de l'Eglise (*Alinéa : Dieu sans doute* et suiv.) :

2o. Dans l'unité de la foi, du culte et de la discipline (*Alinéa : Or, une si grande, une si absolue concorde*, et suiv.) :

3o. Dans l'unité de son chef visible (*Alinéa : Or, il est impossible* et suiv.) :

Il y a donc matière à plusieurs instructions—Allons, à l'œuvre !

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

† J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.



5ième série—No. 40.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 14 octobre 1896.

- I.—MM. P<sup>r</sup>. F. Beauchamp et J. C. W. Deguire,  
nommés chanoines.
- II.—Quêtes, contributions, etc.
- III.—Conférences ecclésiastiques.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

J'ai pensé qu'il serait bon de nommer deux nouveaux chanoines, non seulement pour que le chapitre métropolitain d'Ottawa n'ait pas moins de membres que les autres chapitres du pays, mais surtout pour pouvoir

nous conformer plus strictement aux cérémonies et rubriques, aux offices pontificaux de la Basilique.

C'est pourquoi j'ai déjà désigné Messieurs Ph. F. Beauchamp, procureur de l'archevêché, et J. C. W. De-guire, docteur en Théologie, dont le mérite vous est connu.

Ils seront installés solennellement mercredi, le 28 de ce mois, en la fête des ss. Simon et Jude, le vingt-deuxième anniversaire de ma consécration épiscopale.

Vous êtes cordialement invités à assister à la cérémonie.

## II.

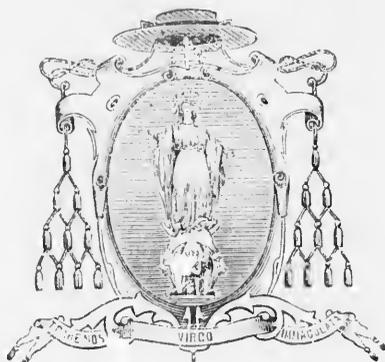
Il y en a parmi vous qui n'ont pas encore envoyé le montant des quêtes déjà faites depuis le commencement de l'année; il y en a qui ont des arrérages à payer pour le droit cathédralique; il s'en trouve qui n'ont pas répondu à mes circulaires récentes Nos. 38 et 39 et qui n'ont pas envoyé le Rapport annuel sur leur paroisse: les retardataires doivent se hâter de remplir leur devoir afin que je ne sois pas obligé de leur écrire en particulier.

## III.

Ceux qui n'ont pas remis à qui de droit leur travail pour les Conférences ecclésiastiques du mois de février dernier doivent me le faire parvenir sans délai, ou, s'ils ne l'ont pas fait, ils doivent me faire agréer leurs raisons.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

+ J. THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.



5ième série—No. 41.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 4 novembre 1896

- I. Encyclique sur le saint Rosaire.
- II.—L'union de prières et de bonnes œuvres.

CHERS COOPÉRATEURS,

I.

Le 20 septembre dernier S. S. le Pape Léon XIII adressait à l'épiscopat du monde catholique une nouvelle encyclique sur le saint Rosaire. Je me fais une donc joie de vous la transmettre. Elle vous fournira un thème fécond pour activer la dévotion de vos paroissiens envers la très sainte et Immaculée Vierge Marie.

Invitez-les à prier dans les intentions du Chef de l'Eglise qui désire si ardemment la réunion de toutes les sociétés chrétiennes à la seule Eglise du Christ.

Faites-leur comprendre aussi qu'il y a dans les circonstances difficiles où se trouvent les catholiques de ce pays, un devoir rigoureux de demander à Dieu, par l'intercession de la divine Mère, que ceux qui peuvent faire respecter leurs droits le fassent courageusement.

## II.

Je vous recommande de vous occuper pendant ce mois de *l'Union de prières et de bonnes œuvres*.

Si nous aimons les pauvres, nous essaierons de leur bien faire comprendre l'avantage temporel qu'ils trouveront dans cette union, c'est-à-dire l'assurance donnée, en retour d'une modique contribution, d'une sépulture et de funérailles religieuses convenables. Si nous aimons les âmes, nous leur assurerons le secours de ces prières qui se disent chaque jour, par les associés, pour obtenir par la protection de S. Joseph, la grâce d'une bonne mort et, ensuite, le plus tôt possible, le repos éternel.

Chaque curé et missionnaire devra donc un dimanche, de ce mois, bien expliquer cette œuvre pieuse et faire un appel à ses paroissiens pour les y enrôler.

Plus nous ferons prier nos fidèles, plus nous leur ferons penser à leurs fins dernières, plus aussi nous travaillerons à les rendre parfaits chrétiens.

Agréez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

+ J.-THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

LETTRE ENCYCLIQUE  
DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LÉON XIII,

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE,

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET  
AUTRES ORDINAIRES, EN PAIX ET EN COMMUNION  
AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

*A nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats,  
Archevêques, Evêques et autres Ordinaires, en paix  
et en communion avec le Siège Apostolique.*

LÉON XIII, PAPE.

Salut et bénédiction apostolique.

Souvent déjà, dans le cours de Notre Pontificat suprême, il nous a été donné de témoigner publiquement Notre confiance et Notre piété envers la Très Bienheureuse Vierge, sentiments que nous avons conçus dès Notre enfance, que, pendant toute Notre vie, Nous sommes appliqué à entretenir et à développer dans Notre âme. Traversant des circonstances également funestes pour la religion chrétienne et périlleuses pour les peuples eux-mêmes, Nous avons reconnu combien il importait à Notre sollicitude de recommander très puissamment le secours de paix et de salut que Dieu, dans sa très grande bienveillance, a donné au genre humain, en la personne de son auguste Mère, et qui s'est toujours manifesté d'une façon évidente dans l'histoire de l'Eglise.

Le zèle des nations catholiques a, de toutes parts, répondu à Nos exhortations et à Nos vœux : la dévotion du Très Saint Rosaire s'est surtout répandue, et une

abondance de fruits excellents n'a pas manqué de se produire. Cependant, Nous ne pouvons nous lasser de célébrer la divine Mère qui est vraiment *très digne de toutes louanges*, de recommander aux fidèles le zèle et l'amour envers cette Mère des hommes qui *est pleine de miséricorde, pleine de grâces*. Bien plus, notre âme, accablée de soucis apostoliques, à mesure qu'elle sent davantage s'approcher pour Nous le moment de quitter cette vie, regarde avec une plus joyeuse confiance vers Celle de qui, comme d'une aurore bénie, est venu le jour du bonheur sans fin.

Que si, Vénérables Frères, il Nous est doux de Nous souvenir que, par d'autres Lettres publiées à intervalles réguliers, Nous avons loué le Rosaire, prière qui, sous tous les rapports, est agréable à Celle qu'il s'agit d'honorer et très utiles à ceux qui la récitent comme il faut, il Nous est doux aussi de pouvoir insister sur Nos instructions et les confirmer.

Une excellente occasion se présente ainsi à Nous d'exhorter paternellement les esprits et les cœurs à croître en piété et de ramener en eux l'espoir des immortelles récompenses.

La prière dont nous parlons a reçu spécialement le nom de Rosaire, comme si elle imitait le suave parfum des roses et la grâce de guirlandes fleuries. De même qu'elle est très propre à honorer la Vierge qui, à juste titre, est saluée comme la *Rose mystique* du Paradis, et qui est couronnée d'un étincelant diadème, comme étant la reine de l'univers, ainsi, grâce à son nom, elle semble présager la couronne de joies célestes que Marie offrit à ses serviteurs.

C'est ce qui apparaît clairement à celui qui considère l'essence du Rosaire: il n'est rien en effet qui nous soit conseillé davantage par les préceptes et par les exemples de Notre Seigneur Jésus-Christ et des apôtres que d'invoquer Dieu et lui demander son secours. Dans la suite, les Pères et les docteurs nous avertirent de la nécessité de la prière, nécessité si grande que les hommes qui négligeraient ce devoir compteraient en vain sur le salut éternel.

Mais si la prière, par sa nature même et suivant la promesse du Christ, est la voie qui conduit à l'obtention des grâces, deux éléments surtout, personne ne l'ignore, lui donnent une très grande efficacité : l'assiduité et la réunion de plusieurs fidèles.

La première est indiquée par l'invitation pleine de bonté que nous adresse le Christ : "*Demandez, cherchez, frappez*" (*Matth., VII, 7*).

Dieu est semblable à un père excellent qui veut certes satisfaire les désirs de ses enfants, mais aussi qui aime à être invoqué longuement par eux, et comme importuné par leurs prières, de sorte qu'il s'attache leur âme par des liens plus étroits.

Notre Seigneur a, plus d'une fois aussi, parlé de la prière commune : " Si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera donnée par mon Père qui est dans les Cieux : car, là où se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles " (*Matth., XVIII, 19-20*). C'est à ce sujet que Tertullien a dit avec force : " Nous nous rémissons pour entourer Dieu de nos prières, comme en nous tenant la main : cette violence est agréable à Dieu ".

De même, saint Thomas d'Aquin a dit cette parole mémorable : Il est impossible que les prières de beaucoup d'hommes ne soient pas exaucées, si ces nombreuses prières en forment pour ainsi dire une seule ".

Ces deux recommandations se trouvent parfaitement appliquées dans le Rosaire. Dans cette prière, en effet, pour ne pas Nous étendre davantage, nous redoublons nos supplications afin d'implorer du Père céleste le règne de sa grâce et de sa gloire. Nous invoquons assidûment la Vierge Mère pour que, par son intercession, elle veuille bien nous secourir, nous qui sommes exposés au péché, soit pendant toute notre vie, soit à la dernière heure qui est la porte de l'éternité.

Ce même Rosaire est tout à fait approprié à la prière commune, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé le *Psautier de Marie*. Et il faut garder religieusement ou faire renaître cette coutume qui était en vigueur chez nos ancêtres : dans les familles chrétiennes, à la ville

comme aux champs, c'était un usage sacré, à la chute du jour, après le dur labeur, de se réunir devant l'image de la Vierge et d'alterner les parties du Rosaire. Vivement touchée par cette piété fidèle et commune, Marie protégeait la famille ainsi qu'une mère protège ses fils, lui accordant les bienfaits d'une paix domestique qui était comme le présage de la paix céleste.

Considérant cette vertu de la prière commune, parmi les décisions qu'à diverses époques Nous avons prises concernant le Rosaire, Nous avons édicté ceci : " Nous souhaitons qu'il soit récité quotidiennement dans la cathédrale de chaque diocèse, et tous les jours de fêtes dans les paroisses " (Lettre apostolique *Salutaris ille*, datée du 24 décembre 1883). Que cette pratique soit observée avec constance et avec zèle. Nous voyons d'ailleurs avec joie qu'elle est suivie et qu'elle se répand dans d'autres manifestations solennelles de la piété publique, et dans les pèlerinages aux sanctuaires célèbres dont il est à souhaiter que le nombre aille croissant.

Cette association de prières et de louanges à Marie a quelque chose de très doux et de salutaire pour les âmes. Nous-même, Nous l'avons ressenti surtout—et Notre reconnaissance Nous amène à le rappeler—alors que, dans certaines circonstances solennelles de Notre Pontificat, Nous Nous trouvions dans la basilique Vaticane entouré d'un grand nombre d'hommes de toutes conditions qui, missant leurs cœurs, leurs voix et leur confiance aux Nôtres suppliaient avec ardeur, par les mystères et par les oraisons du Rosaire, la très bienveillante protectrice de la religion catholique.

Et, qui pourrait penser et dire que la vive confiance que Nous avons placée dans le secours de la Vierge était excessive ? Assurément le nom et le rôle de parfait Conciliateur ne conviennent à nul autre qu'au Christ, car c'est Lui seul qui, Dieu et homme en même temps, a rétabli le genre humain en grâce avec le Père suprême. " Il n'y a qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est livré Lui-même pour la rédemption de tous " (*I Tim.*, II, 5, 6). Mais si, comme l'enseigne le Docteur Angélique, " rien n'empêche que quel-

ques autres soient appelés *secundum quid*, médiateurs entre Dieu et les hommes, en tant qu'ils collaborent à l'union de l'homme avec Dieu, *dispositivæ et ministerialiter*" (III, Q. XXVI, art. 1), tels que les Anges et les Saints, les Prophètes et les prêtres des deux testaments la même gloire convient pleinement à la sainte Vierge.

Il est impossible de concevoir personne qui, pour concilier Dieu et les hommes, ait pu dans la suite ou puisse dans l'avenir agir aussi efficacement que Marie. Aux hommes qui couraient à la perte éternelle, elle a mené un Sauveur lorsqu'elle a reçu la nouvelle d'un sacrement pacifique, apportée par l'Ange sur la terre, y donnant un consentement admirable, *au nom de tout le genre humain* (S. Th., III, q. XXX, art. 1). Elle est celle *de qui est né Jésus*, sa vraie Mère, et, pour ce motif, une digne et très agréable *Médiatrice auprès du Médiateur*.

Comme ces mystères sont, dans le Rosaire, proposés successivement au souvenir et à la méditation des pieux fidèles, on voit par là même le rôle de Marie dans l'œuvre de notre réconciliation et de notre salut. Nul ne peut se défendre d'une très douce émotion, en considérant Marie soit lorsque dans la maison d'Elizabeth elle apparaît comme l'instrument des grâces divines, soit lorsqu'elle présente son Fils aux bergers, aux rois, à Siméon.

Mais, quels sentiments on éprouve en songeant que le sang du Christ répandu pour nous, et les membres sur lesquels il montre à son Père les blessures reçues *comme prix de notre liberté*, ne sont autre chose que le corps et le sang de la Vierge ? En effet, " la chair de Jésus est la chair de Marie, et quoiqu'elle ait été exaltée par la gloire de la résurrection, la nature de cette chair est restée cependant et demeure la même qui a été prise à Marie " (S. Aug.)

Le Rosaire a encore un autre fruit remarquable, tout à fait en rapport avec les nécessités des temps. Ce fruit, Nous l'avons rappelé ailleurs. Il consiste en ce que, lorsque la vertu de la foi divine se trouve exposée à tant d'attaques et à tant de périls, le Rosaire fournit au chrétien de quoi la nourrir et de quoi la fortifier efficace-

ment. Les divines Écritures appellent le Christ "auteur et consommateur de la foi" (*Héb.*, XII, 2) : auteur de la foi, parce qu'il a lui-même enseigné aux hommes un grand nombre de vérités qu'ils devaient croire, surtout celles qui le concernent, lui en qui "habite toute la plénitude de la Divinité" (*Col.*, II, 9), et parce que, par sa grâce et en quelque sorte par l'opération de l'Esprit Saint, il leur donne affectivement les moyens de croire :— consommateur de cette même foi, parce que c'est lui qui rend claires dans le ciel les choses que l'homme ne percevait dans sa vie mortelle qu'à travers un voile, et y changera la foi présente en illumination glorieuse. Très certainement, dans l'institution du Rosaire, l'action du Christ se fait puissamment sentir. C'est sa vie que nous considérons en méditant sa vie privée dans les mystères joyeux, sa vie publique jusqu'à la mort au milieu des plus grands travaux et des plus grandes douleurs, enfin sa vie glorieuse qui, après sa résurrection triomphante, se trouve transportée dans l'éternité, où il siège à la droite du Père.

Et puisque la foi, pour être pleine et digne, doit nécessairement se manifester, "car on croit dans son cœur pour la justice, mais on confesse la foi par la bouche pour son salut" (*Rom.*, X, 10), nous trouvons précisément dans le Rosaire un excellent moyen de la confesser. En effet, par les prières vocales qui en forment la trame, nous pouvons exprimer et confesser notre foi en Dieu, notre Père plein de providence, en la vie de l'éternité future, en la rémission des péchés, et aussi notre foi en les mystères de la sainte Trinité, du Verbe fait homme, de la maternité divine et en d'autres mystères. Or, personne n'ignore quel est le prix et le mérite de la foi. La foi n'est autre que le germe choisi d'où naissent actuellement les fleurs de toute vertu, par lesquelles nous nous rendons agréable à Dieu, et d'où naîtront plus tard les fruits qui doivent durer toujours. "Te connaître toi-même est en effet la consommation de la justice, et connaître ta justice et ta vertu est la racine de l'immortalité" (*Sap.*, XV, 3).

Il est bon, à ce propos, d'ajouter ici quelque chose, en disant un mot des devoirs de vertu que la foi réclame nécessairement. Parmi ces vertus se trouve la pénitence, qui comprend elle-même l'*abstinence*, vertu nécessaire et salutaire sous plus d'un nom. Si l'Église, sur ce chapitre, agit de jour en jour d'une façon plus clémente avec ses enfants, que ceux-ci en retour, comprennent le devoir qu'ils ont de compenser par d'autres œuvres cette maternelle indulgence. Il nous plaît de joindre ce motif à ceux qui nous ont déjà porté à recommander le Rosaire, qui peut également produire de bons fruits de pénitence, surtout grâce à la méditation des souffrances du Christ et de sa Mère.

Donc, dans les efforts que nous faisons pour arriver au souverain bien, avec quelle sage providence le Rosaire nous a été indiqué comme secours, secours si apte à convenir à tous et si facile à utiliser qu'il ne souffre la comparaison sous ce rapport avec aucun autre. Le premier venu, en effet, même médiocrement instruit de la religion, peut s'en servir aisément et avec profit, et le Rosaire ne prend pas assez de temps pour nuire aux occupations de qui que ce soit. Les annales sacrées abondent en exemples opportuns et célèbres : et l'on sait assez que beaucoup de personnes, soit chargées de lourdes fonctions, soit absorbées par des occupations laborieuses, n'ont jamais interrompu ni seul jour cette habitude de piété.

La dévotion au Rosaire s'accorde suavement avec cette affection intime de religion que nous professons à l'égard de la couronne sacrée, affection qui porte ceux qui l'éprouvent à l'aimer comme la compagnie inséparable de leur vie et leur fidèle protectrice, à l'embrasser dans leur suprême agonie, où elles la considèrent comme le doux présage de l'incorruptible couronne de gloire. Ce présage est grandement appuyé par le bienfait des indulgences sacrées, pourvu qu'on soit disposé à les recevoir. De ces indulgences, la dévotion au Rosaire a été enrichie, d'une façon croissante, par Nos prédécesseurs et par Nous-même. Ces indulgences, octroyées en quelque sorte par les mains mêmes de la Vierge miséricordieuse, doivent profiter grandement aux mourants et aux

définit, de façon à les faire jouir plus tôt des consolations de la paix tant désirée et de la lumière éternelle.

Ces raisons, Vénérables Frères, Nous engageant à ne pas cesser de louer et de recommander aux nations catholiques une forme si excellente de la piété, une dévotion si utile pour conduire l'homme au port du salut. Mais Nous sommes encore engagé par un autre motif très grave au sujet duquel, plusieurs fois déjà, dans Nos lettres et dans Nos allocutions, Nous avons ouvert Notre

âme. Nos actions, en effet, s'inspirent plus ardemment chaque jour du désir— conçu dans le divin cœur de Jésus— de favoriser le mouvement de réconciliation qui se dessine parmi les dissidents. Or, Nous comprenons que cette admirable unité ne peut être préparée et réalisée par aucun meilleur moyen que par la vertu des saintes prières. Nous avons présenté à l'esprit l'exemple du Christ, qui dans une prière adressée à son Père, lui demanda que ses disciples fussent "un" dans la foi et dans la charité. Que sa très Sainte Mère ait fait avec ferveur la même prière, nous en avons une illustre preuve dans l'histoire apostolique. Cette histoire nous représente la première assemblée des apôtres, implorant et attendant, avec une grande espérance, l'effusion promise de l'Esprit-Saint, et en même temps Marie présente au milieu d'eux et priant spécialement. "Tous persévèrent ensemble dans la prière avec Marie, mère de Jésus" (*Act.*, I, 14). C'est pourquoi, de même que l'Eglise à son berceau s'est justement unie à Marie dans la prière, comme à la promotrice et à la gardienne excellente de l'unité; de même, dans notre temps, il est très opportun d'agir ainsi dans tout l'univers catholique, surtout durant le mois d'octobre, que depuis longtemps, en raison des temps affligés que traverse l'Eglise, Nous avons voulu consacrer à la divine Marie, invoquée par le rite solennel du Rosaire.

Par conséquent, que la dévotion à cette prière redouble partout d'ardeur, surtout en vue d'obtenir la sainte unité. Rien ne peut être plus doux et plus agréable à Marie, qui, unie au plus haut point avec le Christ, désire

et souhaite grandement que tous les hommes gratifiés du même et unique baptême du Christ, soient aussi unis à Lui et entre eux par la même foi et une parfaite charité.

Que les mystères augustes de cette foi, par le culte du Rosaire, pénètrent plus profondément dans les âmes, en vue de cette très heureuse conséquence " que nous imitions ce qu'ils contiennent et que nous obtenions ce qu'ils promettent ".

En attendant, comme gage des bienfaits divins et comme témoignage de Notre affection, Nous vous accordons de bon cœur, à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le vingtième jour de septembre de l'année mil huit cent quatre-vingt-seize, de Notre Pontificat la dix-neuvième.

LÉON XIII, PAPE.

ENCYCLICAL OF THE HOLY FATHER ON THE  
BEAUTIFUL DEVOTION OF THE ROSARY.

*To Our Venerable Brethren, the Patriarchs, Primates,  
Archbishops, Bishops, and other Local Ordinaries  
enjoying Peace and Communion with the Apostolic See.*

Venerable Brethren, Health and the Apostolic Blessing.

We have already had the opportunity on several occasions during Our Pontificate of bearing public testimony to that confidence and devotion towards the Blessed Virgin which we imbibed in Our tenderest years, and have endeavoured to cherish and develop all Our life long. For, having fallen upon times of calamity for Christendom and peril for the nations, We have realized how prudent it is to warmly recommend this means of safeguarding happiness and peace which God has most mercifully granted to Mankind in His August Mother, and which hath ever been celebrated in the annals of the Church. The manifold zeal of Christian people has responded to Our desires and exhortations, most particularly in exciting a devotion to the Rosary: and a plentiful harvest of excellent fruits has not been wanting. Still We can never be satisfied with celebrating the Divine Mother, who is in truth worthy of all praise, and in mingling love and affection towards her who is also the Mother of Mankind, who is full of mercy, full of grace. Yea, Our soul wearied with the cares of the Apostolate, the nearer it feels the time of Our departure to be at hand, with the more earnest confidence looks up to her from whom, as from a blessed dawn, arose the Day of happiness and joy that was never to set. It is pleasant to us to remember, Venerable Brethren, that We have in other letters issued from time to time extolled the devotion of the Rosary: for it is in many ways most pleas-

ing to her in whose honor it is employed, and most pleasant to be able now to insist upon and confirm the same fact. Herein we have an excellent opportunity to parentally exhort men's minds and hearts to an increase of religion, and to stimulate within them the hope of eternal reward.

The form of prayer we refer to has obtained the special name of "Rosary", as though it represented by its arrangements the sweetness of roses and the charm of a garland. This is most fitting for a method of venerating the Virgin, who is rightly styled the Mystical Rose of Paradise, and who, as Queen of the Universe, shines therein with a crown of stars. So that by its very name it appears to foreshadow and be an augury of the joys and garlands of Heaven offered by her to those who are devoted to her. This appears clearly if we consider the nature of the Rosary of Our Lady. There is no duty which Christ and His Apostles more emphatically urged by both precept and example than that of prayer and supplication to Almighty God.

The Fathers and Doctors in subsequent times have taught that this is a matter of such grave necessity, that if men neglect it they hope in vain for eternal salvation. Every one who prays finds the door open to impetration, both from the very nature of prayer and from the promises of Christ. And we all know that prayer derives its chief efficacy from two principal circumstances: perseverance, and the union of many for one end. The former is signified in those invitations of Christ so full of goodness: ask, seek, knock (Matt. VII, 7), just as a kind father who desires to indulge the wishes of his children, but who also requires to be continually asked by them and as it were wearied by their prayers, in order to attach their hearts more closely to himself. The second condition Our Lord has born witness to more than once: If two of you shall consent upon earth concerning anything whatsoever they shall ask, it shall be done to them by My Father Who is in heaven. For where there are two or three gathered together in My name, there I am in the midst of them

Matt. XVIII, 19, 20). Hence that pregnant saying of Tertullian: Let us gather into an assembly and congregation that we may, as it were, make up a band and solicit God (Apologet. c. XXXIX): such violence is pleasing to God: and the memorable words of Aquinas: It is impossible that the prayers of many should not be heard, if one prayer is made up as it were out of many supplications (In Evang. Matt. c. XVIII). Both of these qualities are conspicuous in the Rosary. For, to be brief, by repeating the same prayers we strenuously implore from Our Heavenly Father the Kingdom of His grace and glory: we again and again beseech the Virgin Mother to aid us sinners by her prayers, both during our whole life and especially at that last moment which is the stepping-stone to eternity. The formula of the Rosary, too, is excellently adapted to prayer in common, so that it has been styled, not without reason, "The Psalter of Mary". And that old custom of our forefathers ought to be preserved or else restored, according to which Christian families, whether in town or country, were religiously wont at close of day, when their labors were at an end, to assemble before a picture of Our Lady and alternately recite the Rosary. She, delighted at this faithful and unanimous homage, was ever near them like a loving mother surrounded by her children, distributing to them the blessings of domestic peace, the foretaste of the peace of heaven. Considering the efficacy of public prayer, We, among other decrees which from time to time issued concerning the Rosary, have spoken thus: "It is Our desire that in the principal church of each diocese it should be recited every day, and in parish churches on every feast-day (Apostolic Letter *Salutis Ille*, 24th December, 1883). Let this be constantly and devoutly carried out. We also see with joy the custom extended on other solemn occasions of public devotion and in pilgrimages to venerated shrines, the growing frequency of which is to be commended. This association of prayer and praise to Mary is both delightful and salutary for souls. We ourselves have most strongly experienced this—Our heart rejoices to

recall it—when at certain times in Our Pontificate We have been present in the Vatican basilica, surrounded by great crowds of all classes, who united with Us in mind, voice, and hope, earnestly invoked by the mysteries and prayers of the Rosary, her who is the most powerful patroness of the Catholic name.”

And who could think or say that the confidence so strongly felt in the patronage and protection of the Blessed Virgin is excessive? Undoubtedly, the name and attributes of the absolute Mediator belong to no other man than to Christ, for being one person, and yet both man and God, He restored the human race to the favor of the Heavenly Father, One Mediator of God and man, the man Christ Jesus, and gave Himself a redemption for all (Tim. II, 5, 6).

And yet, as the Angelic Doctor teaches, there is no reason why certain others should not be called in a certain way mediators between God and man that is to say, in so far as they cooperate by predisposing and ministering in the union of man with God (Summa, p. III, q. XXXVI, articles 1, 2). Such are the angels and saints, the prophets and priests of both Testaments; but especially has the blessed Virgin a claim to the glory of this title. For no single individual can even be imagined who has ever contributed or ever will contribute so much towards reconciling man with God. She offered to mankind, hastening to eternal ruin, a Savior, at that moment of peace brought to this earth by the Angel, with that admirable act of consent in the name of the whole human race (Summa, q. III, q. XXX., art. 1). She it is from whom is born Jesus. She is therefore truly His mother, and for this reason a worthy and acceptable “*Mediatrix to the Mediator.*” As the various mysteries present themselves one after the other in the formula of the Rosary for the meditation and contemplation of men’s minds, they also elucidate what we owe to Mary for our reconciliation and salvation. No one can fail to be sweetly affected when considering her who appeared in the house of Elizabeth as the minister of the divine gifts, and who presented her Son to the Shepherds, to the

Kings and to Simeon. Moreover, one must remember that the Blood of Christ shed for our sake and those members in which He offers to His Father the wounds He received, the price of our liberty, are no other than the flesh and blood of the Virgin, since the flesh of Jesus is the flesh of Mary, and however much it was exalted in the glory of His resurrection, nevertheless the nature of His flesh derived from Mary remained and still remains the same (De Assumpt. B. V. M., c. v., among the Opera S. Aug.)

Yet another excellent fruit follows from the Rosary, exceedingly opportune to the character of our times. This we have referred to elsewhere. It is that, whilst the virtue of Divine Faith is daily exposed to so many dangers and attacks, the Christians may here derive nourishment and strength for his faith. Holy Writ calls Christ the Author and finisher of faith (Heb. VII. 2), the Author, because He taught men many things which they had to believe, especially about Himself in whom dwellest all the fullness of the Godhead (Colos. II, 9), and also because He mercifully gives the power of believing by the grace and, as it were, the unction of the Holy Ghost: the Finisher, because in Heaven, where He will change the habit of faith into the splendor of glory, He openly discloses to them those things which they have seen in this mortal life as through a veil. Now Christ stands forth clearly in the Rosary. We behold in meditation His life, whether His hidden life in joy, or His public life in excessive toil and sufferings unto death, or His glorious life from His triumphant resurrection to His eternal enthronement at the right hand of the father. And since Faith, to be full and sufficient, must display itself,—for with the heart we believe unto justice, but with the mouth confession is made unto salvation (Rom. X., 10).—so have we also in the Rosary an excellent means unto this, for by those vocal prayers with which it is intermingled, we are able to express and profess our faith in God, our most watchful Father in the futur life, the forgiveness of sins: in the mysteries of the August Trinity, the Incarnation of the Word, the

Divine Maternity, and others. All know the value and merit of faith. For faith is just like the most precious germ, producing now the b'ossoms of all virtue by which we are pleasing to God, and hereafter to bring forth fruits that will last for ever: for to know Thee is perfect justice, and to know Thy justice and Thy power is the root of immortality (Wisdom XV., 3). It is here the place to add a remark respecting the duties of those virtues which faith rightly postulates. Among them is the virtue of penance, and one part of this is abstinence, which for more reasons than one is necessary and salutary. It is true the Church is growing more indulgent towards her children in this matter, but they must understand they are bound to take all care to make up for this maternal indulgence by other good works. We rejoice for this reason also to propose particularly the use of the Rosary, which is capable of producing worthy fruits of penance, especially by the remembrance of the sufferings of Christ and His Mother.

To those therefore who are striving after supreme happiness this means of the Rosary has been most providentially offered, and it is one unsurpassed for facility and convenience. For any person even moderately instructed in the religion can make use of it with fruit, and the time it occupies cannot delay any man's business. Sacred history abounds with striking and evident examples. It is well known that there have been many persons occupied in most weighty functions or absorbed in laborious cares who have never omitted for a single day this pious practice. Combined with this advantage is that inward sentiment of devotion which attracts minds to the Rosary, so that they love it as the intimate companion and faithful protector of life; and in their last agony they embrace and hold fast to it as the dear pledge of the unfading Crown of glory. Such a pledge is greatly enhanced by the benefits of sacred indulgences, if properly employed: for the devotion of the Rosary has been richly endowed with such indulgences by both Our Predecessors and Ourselves. These favors will certainly prove most efficacious to both the dying

and the departed, being bestowed as it were by the hands of the merciful Virgin, in order that they may the sooner enjoy the eternal peace and light they have desired.

These considerations, Venerable Brethren, move us incessantly to extol and recommend to Catholic peoples this excellent and most salutary form of devotion. Yet another very urgent reason, of which we have often spoken, both in Letters and allocutions, encourages us to do this. For that earnest desire, which We have learnt from the Divine Heart of Jesus, of fostering the work of reconciliation among those who are separated from Us daily urges Us more pressingly to action; and we are convinced that this most excellent Re-union cannot be better prepared and strengthened than by the power of prayer.

The example of Christ is before us, for in order that His disciples might be one in faith and charity, he poured forth prayer and supplication to His Father. After concerning the efficacious prayer of His most holy Mother for the same end, there is a striking testimony in the Acts of the Apostles. Therein is described the first assembly of the Disciples, expecting with earnest hope and prayer the promised fulness of the Holy Spirit. And the presence of Mary united with them in prayer is specially indicated: All these were persevering with one mind in prayer with Mary the Mother of Jesus (Acts I., 14).

Wherefore as the nascent Church rightly joined itself in prayer with her as the patroness and most excellent custodian of Unity, so in these times it is most opportune to do the same all over the Catholic World, particularly during the whole month of October, which we have long ago decreed to be dedicated and consecrated, by the solemn devotion of the Rosary, to the Divine Mother, in order to implore her for the afflicted Church. Let then the zeal for this prayer everywhere be re-kindled, particularly for the end of holy Unity. Nothing will be more agreeable and acceptable to Mary for, as she is most closely united with Christ, she especially wishes

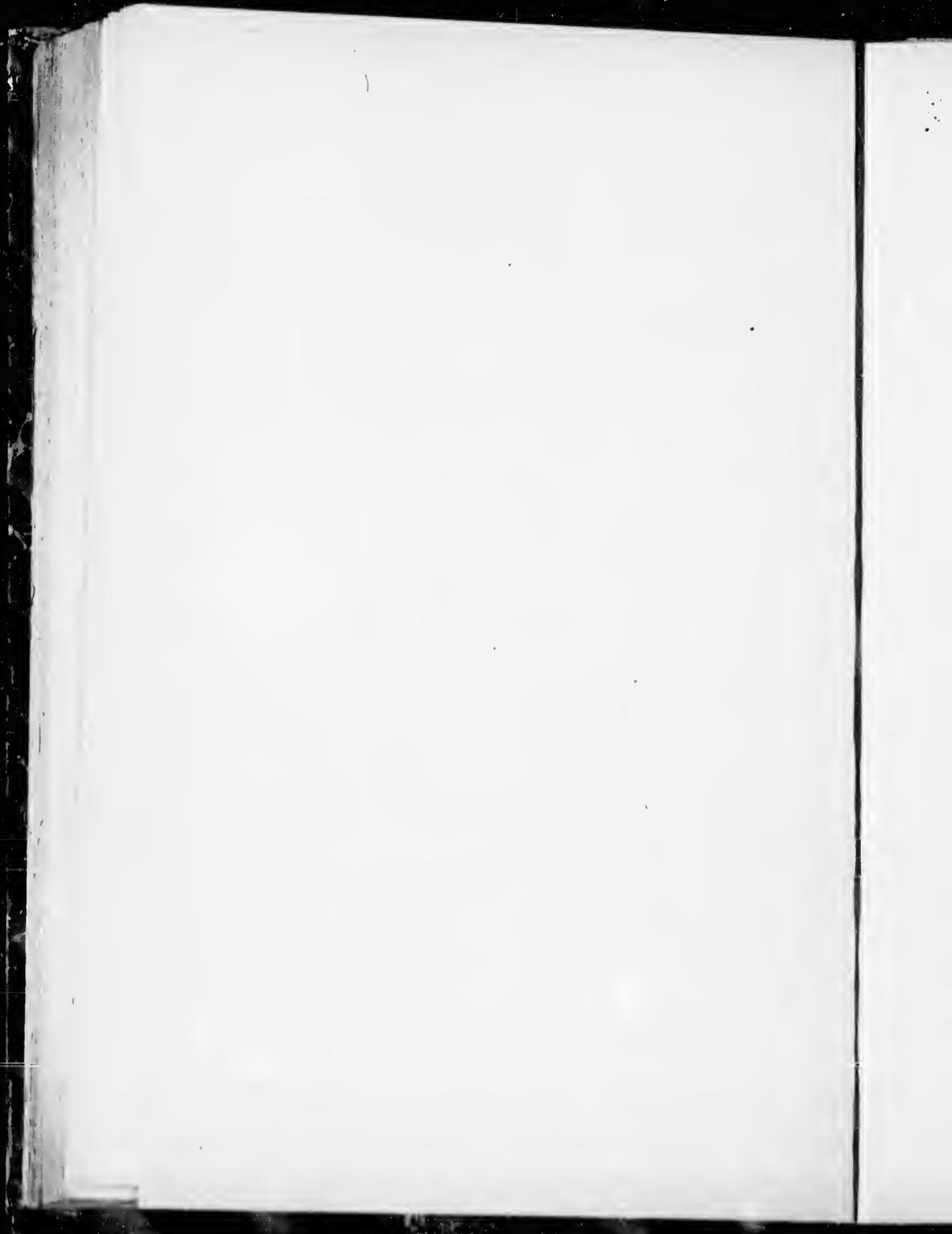
and desires that they who have received the same Baptism with Him may be united with Him and with one another in the same faith and perfect charity.

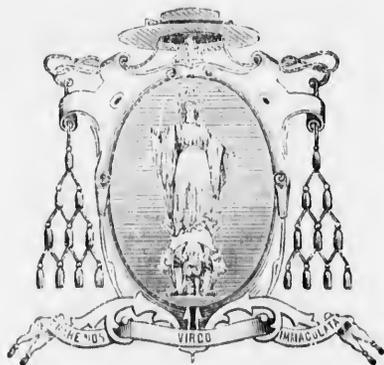
So may the sublime mysteries of this same faith by means of the Rosary devotion be more deeply impressed in men's minds, with the happy result that "we may imitate what they contain and obtain what they promise."

Meanwhile as a pledge of the Divine Favors and Our affection, We most lovingly impart to You, your Clergy and People, the Apostolic Benediction.

Given at St. Peter's in Rome, September 20, 1896, in the 19th year of Our Pontificate.

LEO XIII, POPE.





5ième série—No. 42.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 11 décembre 1896.

- I. Encyclique sur l'Unité de l'Église, en anglais.
- II. Renouveau des pouvoirs extraordinaires.
- III. Matines et Laudes à 2 h. P. M.
- IV. Jeûne et abstinence pendant le carême.
- V. Le temps de remplir le devoir de la communion présente.
- VI. Autel privilégié dans l'église et même dans la sacristie pendant les mois où il est permis d'y garder le S. Sacrement.
- VII. Le S. Sacrement dans les chapelles des religieux et des religieuses.
- VIII. Indulgences à gagner en visitant la sacristie.
- IX. Indulgences des XL heures.
- X. Questions des conférences de 1897.

CHERS COOPÉRATEURS,

## I.

Je vous ai envoyé, il y a déjà quelques jours, le no. du journal *The Pilot*, de Boston, qui contient la traduction anglaise approuvée de l'Encyclique sur l'Unité de l'Église.

Je regrette de n'avoir pu me la procurer sous une autre forme. Cependant il vous aura été facile de la découper de façon à pouvoir la coller sur des feuilles de papier blanc du format de cette circulaire et de la garder ainsi dans vos archives.

## II.

Sa Sainteté a daigné, dans son audience du 24 novembre dernier, autoriser le secrétaire de la Propagande à signer le renouvellement des indults m'accordant des facultés extraordinaires.

En vertu de ces nouveaux indults je vous confirme pour dix ans, les pouvoirs extraordinaires dont mention est faite sur vos feuilles de nomination ou de juridiction.

## III.

SSMUS D. N. Leo XIII, die 24 Novembris 1896, R. R. Presbyteris diocesis Ottawiensis, de consensu Ordinarii, facultatem tribuit *ad quinquagesimam* recitandi privatim, legitima concurrente causa, matutinum cum laudibus diei sequentis elapsis duobus horis post meridiem.

Vous pourrez donc continuer, cinq ans encore, lorsque vous en aurez une raison, à jouir du privilège de réciter matines et laudes dès deux heures de l'après-midi.

## IV.

En vertu d'un nouvel indult de Sa Sainteté, en date du 24 novembre 1896, *ad devennium* la règle du jeûne

et de l'abstinence, pendant le carême de 1897, sera la même que celle des dix dernières années. En l'expliquant aux fidèles, ayez soin de mentionner la date de ce nouvel indult et de les exhorter, comme je le fais moi-même par la présente, *ut hunc Apostolicum indulgentiam compensare studeant aliis operibus et elemosinis in pauperum levamen erogandis.*

Vous pourrez renouveler cette exhortation lorsque vous annoncerez la quête en faveur de la colonisation. Ceux qui se font colons dans ce diocèse sont assez pauvres pour qu'on leur vienne en aide lorsqu'il s'agit de construire des églises des presbytères, des écoles dans leurs missions, ou lorsqu'il s'agit de leur donner un prêtre résident.

## V.

En vertu d'un autre indult de Sa Sainteté, et de la même date, je déclare que, dans ce diocèse, le temps pendant lequel il faudra satisfaire au devoir de la communion pascale, s'étendra depuis le *mercredi des cendres* jusqu'au dimanche de la *Quasimodo*, ces deux jours inclus.

## VI.

Ce même indult m'en donnant le droit, je déclare privilégié *in qualibet ecclesia altare majus, etiam non ferum, pro cunctis Missæ sacrificiis, quæ in eodem altari a quocumque presbytero seculari vel ejuavis ordinis regulari celebrabuntur; necnon, a mense Novembris usque ad mensem Aprilis, altare majus in unaqueque sacristia ecclesiarum parochialium erectum, et in visdem sacristiis perque idem tempus supradictum asserendi SSimum Eucharistiæ sacramentum.*

## VII.

Le même indult permet qu'on garde le Saint-Sacrement dans les chapelles de chaque maison de religieux

ou de religieuses où vivent habituellement au moins six personnes.

Les conditions sont que la messe y soit célébrée au moins une fois par semaine, que la clef du tabernacle soit gardée par un prêtre, que l'on y entretienne une lampe et que l'on observe tout ce qui est prescrit à l'égard du S. Sacrement.

## VIII.

En vertu du même indult les fidèles pourront, en visitant la sacristie pendant les mois où il est permis d'y garder la sainte Eucharistie, gagner toutes les indulgences qui requièrent la visite de l'église.

## IX.

Enfin, en vertu de cet indult, chacune et toutes les indulgences des XL heures peuvent être gagnées à l'occasion de l'exposition du Saint-Sacrement telle qu'elle est faite dans ce diocèse, c'est-à-dire *quin continua sit, nec noctu fiat*.

## X.

Vous trouverez à la suite de cette circulaire les questions des conférences de 1897.

Agrez, Chers Coopérateurs, l'assurance de mon entier dévouement en J. M. J.

+ J.-THOMAS, ARCHEV. D'OTTAWA.

MATERIE XXXVII<sup>e</sup> COLLATIONIS THEOLOGICÆ.

MENSE FEBRUARII 1897 HABENDÆ.

*De Scriptura Sacra.*

Commentarium detur lectionis VIII<sup>æ</sup> officii defunctorum, id est celebris prophetie Tobii de resurrectione corporum, quæ hoc loco habetur, scilicet. Cap. IX, a vers. 20 : "*Pelli mea, consumptis carnibus, . . . ad finem vers. 27 : Reposita est hæc spes mea in sinu meo.*"

*De Theologia Dogmatica.*

THESIS : Humanitati Verbo hypostatice unitæ ejusque partibus et nominatim Sanctissimo Cordi Jesu debetur adoratio latreutica. Hinc, cultus S.S. Cordis Jesu prout in Ecclesia Catholica frequentatus omnino pius et probatus existit. Exponantur graves causæ S.S. Cor Jesu speciali honore et amore prosequendi.

*De Sacra Liturgia.*

*Casus Liturgicus.* Franciscus, sylvicolarum missionarius, missam privatam die quadam legebat in pauperissimo loco, quando, incepto jam canone, accedit ad illum Mathias sylvicola ab ipso bene notus, qui ipsi exponit quod ad fores capellæ adest a se allatus bonus quidam Joannes sylvicola moribundus, vehementer exoptans sacro viatico refici, cum sit certè moriturus intra paucas horas.

Cum nullam habere possit aliam hostiam consecrandam, Franciscus init consilium reservandi pro Joanne particulam hostiæ pro seipso statim consecrandæ, et Mathiæ dixit quod viaticum illi dabit, finita missa. Sed, heu ! Franciscus non cogitans de Joanne, ipso tempore communionis sub specie panis, totam hostiam sumit : hostia consumpta, meminit infelicis moribundi. Quid agendum ? Nil melius invenit Franciscus quam paucas

guttulas pretiosissimi sanguinis pro ipso reservare: et, sic, statim post missam, homini Joannem qui rei novitatem miratur, sacro viatico reficit, datis ei ex calice prædicti sguttulis sacris. Hinc querit. 1. an aliquando licitum esse possit dare communionem fidelibus sub specie vini? 2. an, in prædicto casu, licite potuit Franciscus id facere quod de facto fecit?

MATERIE XXXVIII<sup>æ</sup> COLLATIONIS THEOLOGICÆ.

MENSE OCTOBRI 1897 HABENDÆ.

*De Theologia Morali.*

Casus conscientia. *De collectiva operariorum cessatione a consueto labore quæ vocatur gallicè: grève: anglicè: strike.*

Fridericus, operarius in arte telegraphica expertus, ad P. Mathurinum confessorem accedit, et ei exponit sequentia facta: 1o. Scipsum diei membrum societatis operariae ejus statuta ferunt quod quilibet operarius debet, statim ac præse societatis illum requirit, cessare a consueto labore, una cum aliis membris societatis, intuitu boni communis operariorum, i. e., ut cogantur ipsorum conductores ad majus pretium ipsis concedendum, vel ad minuendum quotidianum laborem. 2o. Paucis abhinc mensibus, mandatum accepit Fridericus ut cessaret a labore, et licet nullum gravamen accepisset a proposito viae ferreae, qui a pluribus jam annis illum conduxerant, statim cessavit ab opere, mandante præside societatis operariae cui pertinet. 3o. Non tantum cessavit ab opere consueto, et ita damnum certum intulit possessoribus viae ferreae quibus abstulit per octo dies beneficium sui laboris ipsis debitum ex contractu: sed insuper, ut impediret administratorum viae hujus recursum ad extraneos operarios, sese admixit pluribus aliis operariis ad secundum funiculos telegraphicos, vigilans ne reparari possint antequam id obtinerit quod volebat societas ejus erat membrum.

Hinc, querit Frideriens: 1o. Utrum sit ipsi licitum permanendi in societate cujus statuta continent clausulam de qua fuit dictum supra? 2o. Utrum peccaverit cessando laborem et ita violando suum contractum cum præpositis viae ferreae qui eum duxerant? 3o. Utrum teneatur ad restitutionem propter damnum ita causatum possessoribus viae ferreae, necnon per sectionem funiculorum telegraphicorum? Quibus et quomodo restituendum?

*De Historia Ecclesiastica.*

Dicatur de vita et episcopatu Ill. et R. R. D. D. *De Saint-Vallier*, secundi episcopi Quebecensis, attentis, in quantum fieri poterit, indole collationis theologiae et conditione ipsius membrorum.

*De Jure Canonico.*

*De stipendiis Missarum.* Quer. 1o. Quantum lapsus temporis, in genere, censeatur habere sacerdos qui plurima stipendia missarum recepit, ad obligationem huiusmodi missas celebrandi implendum, per se vel per alios? 2o. Quenam obligatio clausulae 4ae decr. XIV. Conc. VI. Quebecensis: Nulla stipendia missarum extra dioccesim mittantur, absque licentia Ordinarii.

3o. Utrum sacerdos possit missam directe celebrare pro defuncto protestante aut infideli, et stipendium ad id accipere?

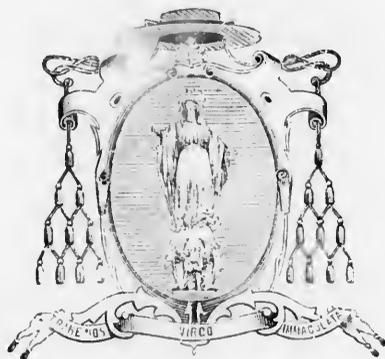
4o. Utrum co-sacerdos possit stipendium sumere pro intentione suae missae ordinationis, i. e., huius missae in qua *concelebrat episcopo*?

Cin

E  
cem  
drec  
jeu

V  
hor  
tou  
qu'

J  
qu'



5ième série—No. 43.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, le 24 décembre 1896.

Abstinence du Jour de l'An 1897 anticipée.

CHERS COOPÉRATEURS,

En vertu d'un Indult Apostolique en date du 5 décembre 1894, je permets d'anticiper l'abstinence du vendredi, premier jour de l'année 1897. En conséquence, jeudi, veille de la Circoucision, sera un jour d'abstinence.

Veuillez faire cette annonce à vos fidèles, et les exhorter à bien commencer l'année nouvelle afin de détourner de ce pays tous les maux, surtout ceux que l'impureté ne cesse de produire dans les âmes.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter ainsi qu'à vos paroissiens une heureuse année.

+ J. THOMAS, ARCHEVÊQUE D'OTTAWA.



CIRCULAIRE  
DE  
NOS SEIGNEURS LES ARCHEVEQUES ET EVEQUES  
DES  
Provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa  
AU CLERGÉ DE LEURS DIOCÈSES

---

Montréal, le 6 mai 1896.

Bien chers Collaborateurs,

Nous vous envoyons, avec la présente circulaire, notre mandement collectif relatif aux prochaines élections fédérales, qui devra être lu, sans commentaires, au prône de toutes les églises paroissiales, le premier dimanche après sa réception et le dimanche qui précèdera le jour de la votation. La lecture de ce mandement tiendra lieu, pour cette élection, de toute autre disposition épiscopale qu'on avait coutume de lire à la veille des élections.

Si vos évêques ont cru devoir s'adresser en termes si formels au peuple catholique qui leur est confié, c'est qu'il s'agit d'une affaire de la plus haute importance au point de vue religieux. Aussi, Nous osons espérer que tous les membres du clergé, dont l'union est si nécessaire à l'accomplissement du bien de la société, seront les premiers à donner l'exemple de la prudence et de la soumission dans une circonstance aussi solennelle.

Nous demandons, et Nous en avons le droit, que tous les prêtres, qui au jour de leur ordination ont promis respect et obéissance à leurs Pasteurs respectifs, n'aient qu'un cœur et qu'une voix pour réclamer avec Nous le redressement des griefs de la minorité Manitobaine par le moyen que l'Épiscopat recommande, c'est-à-dire par une loi réparatrice.

Rien de plus approprié aux circonstances actuelles que ces paroles si sages de notre vénéré Pontife et Docteur Léon XIII : " Que l'autorité des Évêques soit sacrée pour les prêtres et qu'ils sachent bien que le ministère sacerdotal, s'il n'est exercé sous la direction des Évêques, ne sera ni saint, ni pleinement utile, ni honoré....."

Nos ennemis ne désirent rien tant que les dissensions entre les catholiques ; à ceux-ci de bien comprendre combien il leur importe souverainement d'éviter les dissentiments et de se souvenir de la parole divine : Tout royaume divisé contre lui-même sera désolé. Si, pour conserver l'union, il est parfois nécessaire de renoncer à son sentiment et à son jugement particulier, qu'on le fasse volontiers en vue du bien commun (1). "

En conséquence, bien cher Colloborateurs, Nous vous prions avec instance, et, au besoin, Nous vous enjoignons de ne rien dire ou laisser entendre qui puisse amoindrir en quoi que ce soit la portée des enseignements de l'Épiscopat ; mais au contraire quand vous serez consultés, répondez selon la pensée et le désir de ceux que l'Esprit Saint a préposés au gouvernement de la société religieuse et qui travaillent d'un commun accord pour le triomphe de la foi, de la justice et de l'ordre social.

(1) Eneyel. *Nobilissima Gallorum gens.*

A la prudence et à la soumission qui vous sont demandées, ne manquez pas de joindre la prière pour obtenir de Dieu qu'il éclaire tous ceux qui prendront part à la prochaine élection : les candidats, les électeurs et les officiers chargés d'y faire respecter les lois, afin qu'avec la bénédiction de Dieu le résultat tourne au plus grand bien spirituel et temporel de notre chère patrie.

† EDOUARD-CIIS., Arch. de Montréal.

† J.-THOMAS, Arch. d'Ottawa.

† L.-N., Arch. de Cyrène, admin. de Québec.

† L.-F., Ev. des Trois-Rivières.

† L.-Z., Ev. de Saint-Hyacinthe.

† N.-ZÉPHIRIN, Ev. de Cythère, Vic. Apost. de Pontiac.

† ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.

† ANDRÉ-ALBERT, Ev. de Saint-Germain, de Rimouski.

† MICHEL-THOMAS, Ev. de Chicoutimi.

† JOSEPH-MÉDARD, Ev. de Valleyfield.

† PAUL, Ev. de Sherbrooke.

† MAX., Ev. de Druzipara, coadjuteur de l'Évêque de Saint-Hyacinthe.

